

Mémoire de fin d'études

LE PROGRAMME AFOP

CONDITIONS ET EFFETS DE L'INSERTION EN AGRICULTURE
DE JEUNES CAMEROUNAIS A BAFOUSSAM (REGION OUEST)

UN DISPOSITIF NATIONAL DE FORMATION-INSERTION



présenté par

Gretel RIVERA BLANCO

Pour l'obtention du
Master Systèmes Agraires Tropicaux
Spécialité : Marchés, organisations,
qualité et services en appui aux agricultures
du Sud (MOQUAS)

Margot SCHAAD

Pour l'obtention du diplôme d'agronomie
tropicale de l'IRC-SupAgro
Spécialité : Ressources, systèmes
agricoles, développement au Sud
(RESAD)

2016

Organisme d'accueil : Programme AFOP

Mémoire de fin d'études

LE PROGRAMME AFOP, UN DISPOSITIF NATIONAL DE FORMATION-INSERTION CONDITIONS ET EFFETS DE L'INSERTION EN AGRICULTURE DE JEUNES CAMEROUNAIS A BAFOUSSAM (REGION OUEST)



présenté par

Gretel RIVERA BLANCO

Pour l'obtention du
Master Systèmes Agraires Tropicaux
Spécialité : Marchés, organisations,
qualité et services en appui aux agricultures
du Sud (MOQUAS)

Margot SCHAAD

Pour l'obtention du diplôme d'agronomie
tropicale de l'IRC-SupAgro
Spécialité : Ressources, systèmes
agricoles, développement au Sud
(RESAD)

2016

Mémoire préparé sous la direction de :
Pierre Leray – Frédéric Lhoste – Betty Wampfler

Présenté le 27/10/2016, devant le jury :

Pierre Blaise ANGO (AFOP) - Zacharie Mechali (AFD)
Carole Lambert - Pierre Leray - Frédéric Lhoste
Gauthier Ricordeau (AVSF/TERO) - Betty Wampfler

Organisme d'accueil : Programme AFOP

Maître de stage : Pierre Blaise ANGO

RESUME

Le programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (AFOP), un dispositif de formation-insertion financé par fonds C2C, a démarré en 2008 au Cameroun. Il a pour objectifs de former et de soutenir des jeunes sans qualification afin qu'ils s'installent dans l'agriculture. Ce mémoire vise à analyser les conditions et effets de l'insertion de ces jeunes agriculteurs formés et accompagnés par AFOP au centre de formation rural de Bafoussam. Et aussi à apporter une vision extérieure sur l'ensemble du dispositif mis en place afin d'alimenter un plaidoyer dans le cadre de l'institutionnalisation du programme en 2019. L'étude s'articule autour de 3 niveaux d'analyse : les effets de la formation-insertion (1) sur les jeunes et leur exploitation, (2) sur leur famille (3) et dans leur territoire. Ainsi, l'agriculture développée par les jeunes est créatrice de richesse, d'emplois et de stabilité sociale. Elle semble se rapprocher de celle envisagée par le gouvernement camerounais, l'agriculture de « seconde génération ». De nombreux effets du dispositif ont été identifiés et ce dans différents domaines (social, économique, technique et environnementale). Les jeunes s'installent donc doucement dans le territoire en créant un réseau interne AFOP ou en favorisant les échanges (techniques, services...) avec leur entourage (famille et voisinage) par exemple. Nouvelles références dans leurs territoires, les insérés dispensent leur savoir-faire et participent à agrandir la zone d'impact de la formation proposée par le programme AFOP.

Mots clés : Formation – insertion – effets – influences – jeune – territoire – famille – durabilité
progressivité – dimensionnement

ABSTRACT

Title : AFOP program, a national formation-integration apparatus. Conditions and effects of the agricultural insertion of young Cameroonians at Bafoussam.

The support program for the renovation and development of vocational training in agriculture, livestock and fishing (AFOP, French acronym) is an insertion-training system financed by the C2C funds, started in 2008 in Cameroon. It aims to train and support young people, without qualification, to move into agriculture. This thesis has the objective to analyze the conditions and consequences of the insertion of these young farmers, trained and accompanied by AFOP in the formation center of Bafoussam. And also to provide an outside view of the entire apparatus set up to feed a plea, in connection with the institutionalization of the program in 2019. The study is based on three levels of analysis: the effects of the training and insertion of (1) the trainees and their farms, (2) their families (3) and their territory. Thus, agriculture developed by the trainees is creating wealth, jobs and social stability. It seems to approach to what is envisaged by the Cameroonian government, the agriculture of "second generation". Many effects of the device have been identified in various fields (social, economic, technical and environmental). The trainees therefore settle gently into the territory by creating an internal AFOP network and promoting exchanges (technical, services ...) with their entourage (family and neighborhood) for example. Considered as new standards in their territories, the trainees provide their expertise and contribute to enlarge the area of impact of the training provided by AFOP program.

Key words : Training – integration – effects – influences – young – territory – family sustainable – progressiveness – sizing

REMERCIEMENTS

« Si j'ai vu plus loin, c'est en me tenant sur les épaules des géants »

Isaac Newton

Et, c'est avec nos deux regards et nos petits cerveaux que l'aventure camerounaise a été vécue.

Une aventure, oui.

Le Cameroun, cette petite Afrique, est un pays aux mille facettes, où les gens n'ont pas peur de sourire et de rêver. Nous avons eu droit au tapis rouge, aux petits plats dans les grands, aux tournées de bière, aux virées, parfois dangereuses, à moto, aux dragueurs professionnels et à tant d'autres choses encore.

Ce mémoire, est certes l'aboutissement de 5 mois de travail acharné sous la pluie camerounaise, mais il est aussi le fruit des échanges, du soutien et des connaissances apportés par toutes les personnes qui nous ont encadrés.

En premier lieu, nous remercions nos directeurs de mémoire, Mme Betty Wampfler, Mr Pierre Leray et Mr Frédéric Lhoste. Merci pour votre disponibilité, vos passages sur le terrain et pour les moments de construction de connaissances collectives.

C'est indéniablement à l'équipe du CFR de Bafoussam que nous nous adressons ensuite. Brigitte, Grégoire, Judith, Esther, Marjorie et bien sûr Bertrand, vous avez été d'un d'accueil et d'un soutien extraordinaires. Un grand merci au directeur, Géraud. Merci de t'être démené pour nous, d'avoir répondu à nos questions à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, merci pour ta bonne humeur et surtout pour ton sourire !

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Mr Pierre-Blaise Ango, coordinateur national du programme AFOP, pour son encadrement, les ressources mises à disposition et l'opportunité qu'il nous a offert de réaliser ce stage. Merci à Mr Joseph Ngolong, Mr Emmanuel Aseh et Mr Dominique Morand, pour leurs tutorats, leurs conseils et les poulets braisés partagés.

Ce stage, ce n'est pas que nous 2. C'est aussi Merlin, Jaï, Jacques et Ana ou encore la « Team Cameroun ». Des heures de travail en commun, des moments partagés, des rencontres aux 4 coins du pays, le tout parfois ponctué de stress mais aussi de rires, surtout ! Merci pour cette expérience de travail en équipe !

Enfin, merci aux jeunes agriculteurs passionnés qu'on a eu la chance de rencontrer, mais aussi à leur famille et aux référents. Merci de nous avoir ouvert vos portes, pour votre curiosité et de nous avoir considérés un peu comme votre famille. C'est grâce à vous que ce mémoire a été possible.

Merci à tous pour votre implication dans ce projet (soutien, réflexion, correction, relecture...). Sans votre collaboration, ce mémoire n'aurait pas pu être le même !

« Assia ma mère »

SOMMAIRE

GLOSSAIRE.....	11
SIGLES ET ACRONYMES	13
INTRODUCTION.....	15
I.Un contexte particulier qui guide la naissance du projet AFOP	17
II.Problématique et méthodologie	20
1. Problématique, objectifs et hypothèses	20
2. Une démarche systémique et qualitative	21
3. Des outils co-construits	28
4. Obstacles rencontrés et limites méthodologiques de la recherche	30
III.Description et analyse du dispositif AFOP	31
1. AFOP, entre principe et avenir.....	31
2. Un dispositif progressif	32
3. Mais avant tout humain.....	34
IV.Où en sont les jeunes insérés et leur exploitation ?.....	36
1. Qui sont ces jeunes agriculteurs ?.....	36
2. Quelles exploitations agricoles ont-ils développées ?.....	39
3. Les référents, des agriculteurs bien en place.....	54
4. Vers une agriculture de seconde génération ?.....	64
V.Quels effets, quelles influences ?	70
1. Quelque chose a-t-il changé chez les jeunes ?	70
2. Le jeune, le projet et la famille, qui influence qui ?.....	76
3. Les effets du projet sur la famille.....	79
4. Le territoire et le projet du jeune.....	81
5. Des effets plus directs sur la communauté.....	84
6. Un acteur du territoire plus proche du jeune	86
VI.Discussion	89
CONCLUSION	93
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	95
TABLE DES ANNEXES.....	101

GLOSSAIRE

Accompagnement : différent de encadrement car l'équipe AFOP n'oriente pas le choix de ses apprenants. AFOP accorde beaucoup d'importance au processus de co-construction.

Agriculture extensive : système de production agricole qui ne maximise pas la productivité à court terme du sol en ne faisant pas appel à des intrants chimiques, à l'arrosage ou au drainage, mais plutôt aux ressources naturellement présentes sur place.

Agriculture familiale : par agriculture familiale, on entend un mode d'organisation dans lequel la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole, est gérée et assurée par une famille et repose essentiellement sur une main-d'œuvre familiale non salariée, à la fois féminine et masculine (Manuel de procédure insertion AFOP, 2013).

Agriculture familiale de seconde génération : c'est une agriculture familiale productive (créatrice de richesse), à haute valeur sociale (créatrice d'auto-emplois et d'emplois) et à haute valeur environnementale (respectueuse des exigences environnementales liées à l'Homme et son milieu de travail). (MINADER, 2015)

Allochtone : désigne les personnes qui ne sont pas originaire de la région ou qui sont nées la région mais ont vécu hors de leur région d'origine.

Apprenant : jeune qui suit la formation AFOP. Celui qui apprend, qui recherche par lui-même la connaissance. Le terme exprime une vision positive et active du stagiaire. Il s'oppose au terme « formé » qui, quant à lui, exprime une représentation passive.

Centre : c'est une structure publique ou privée de formation agropastorale et rurale qui : (i) prépare les jeunes de niveau au moins post primaire au métier d'Exploitant Agropastoral ou de Maître Pêcheur artisanal et (ii) assure la formation continue des producteurs en activité et des responsables de groupement.

Centre de ressources : là où a lieu le recyclage des moniteurs mais surtout leur formation initiale.

Cœur de projet : la plupart des projets des jeunes étant des « projets-systèmes », c'est-à-dire qui intègrent plusieurs spéculations souvent inter reliées, on entend par cœur de projet la spéculation principale du projet du jeune autour de laquelle gravitent les autres spéculations.

Conseiller d'insertion : généralement ancien moniteur (trice) qui est en charge du suivi et de l'accompagnement après la formations du jeune.

Famille élargie : structure familiale basée sur l'ensemble de plusieurs personnes d'une même famille mais de degrés et filiation différents (tantes, cousins, grands-parents). Dans le contexte de ce mémoire, la famille élargie ne vit pas nécessaire dans un même foyer.

Famille nucléaire : structure familiale fondée sur la notion de couple (femme, mari et enfants légitimes, naturels et adoptés) Pour une question de contexte la famille polygame (plusieurs femmes et enfants) est incluse dans cette notion de famille nucléaire.

GIC : groupement d'initiatives communes qui s'organisent pour réaliser des activités dans le domaine socio-économique (demande de crédit, échange de travail, achat collectif, etc.)

Insertion : processus d'installation dans le territoire après la formation, période d'accompagnement par AFOP qui inclue l'acceptation par le territoire.

Installation : processus de création/amélioration d'une exploitation agropastorale autonome.

Jeune : synonyme de *jeune installé, porteur de projet, et jeune inséré*. Il s'agit des bénéficiaires de la formation et de la subvention du programme AFOP.

Ménage : concerne la « nouvelle » famille fondée par l'inséré.

Moniteur : formateurs dans les Centres de Formations accompagnés par AFOP

Notable : personnalités d'un rang important dans la hiérarchie sociale au sein d'une communauté, destinée à avoir une influence prépondérante sur les autres membres de la société.

Porteur de projet : apprenant qui présente son projet de vie. C'est un jeune ou un adulte qui a achevé sa formation initiale ou continue aux métiers agropastoraux ou de pêche, qui projette une installation dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage ou des pêches, et a élaboré un projet d'insertion (Référentiel métier exploitant agricole, AFOP)

Projet de vie : aussi compris comme projet d'insertion et projet du jeune. Il s'agit du plan de réalisation de sa future exploitation. Plan que l'apprenant a rédigé lors de la formation AFOP avec l'accompagnement des moniteurs. En cas de réussite, il y a une subvention.

Provenderie : la provenderie est la fabrication ou le commerce de provende, mélange alimentaire destiné aux animaux d'élevage.

Référent : agriculteur de la région qui accueille les jeunes en alternance. Il est choisi par le centre pour ses qualités pédagogiques et le bon fonctionnement de son exploitation.

Seuil de pauvreté/ seuil de survie : niveau de revenu au-dessous duquel un ménage est considéré comme pauvre

Seuil de reproduction : niveau de revenu familial à partir duquel la reproduction à l'identique des facteurs de production est possible.

Système « SOS » : principe du bouche-à-oreille.

Territoire : zone d'influence d'un centre ou d'une école, elle correspond très généralement à l'aire de recrutement des apprenants, elle peut couvrir un ou plusieurs arrondissements (AFOP, 2010).

Tontine : association collective d'épargne qui fonctionne par rotation. Les participants s'engagent à verser une somme prédéterminée selon une fréquence donnée. Pour chaque tour de versement, un des participants est désigné pour être le bénéficiaire des fonds des autres participants, il « bouffe » la dite somme.

SIGLES ET ACRONYMES

AFOP : Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
ACEFA : Programme d'amélioration à la compétitivité des exploitations agropastorales familiales
CE : Chez d'exploitation
CEPE : Certificat d'études primaires et élémentaires
CF : Commission financière
CFR : Centre de formation agropastorale rurale
CG : Conseil de gestion
CT : Commission territoriale
CI : Conseiller d'appui à l'insertion des jeunes porteurs de projet
CZ : Correspondant de zone
EA : Exploitation agricole
EA1/2/3/4 : Exploitant agricole de la promotion 1/2/3/4
EF : Entretien famille
EJ : Entretien jeune
EJNA : Entretien jeune non AFOP
ER : Entretien référent
GIC : Groupement d'initiatives communes.
GIE : Groupement d'intérêt économique
ITK : Itinéraire technique
JPO : Journée portes ouvertes
MAL : Module d'adaptation locale
MSP : Mise en situation professionnelle
MINADER : Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINEPAD : Ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire
MINEPIA : Ministère de l'élevage, de la pêche et des industries animales
OP : Organisations paysannes
OPA : Organisations professionnelles agricoles
RA : Revenu agricole
RIZ : Responsable insertion de zone
SC : Système de culture
SE : Système d'élevage
SP : Système de production
UCCAO : Union centrale des sociétés coopératives agricoles de l'Ouest
VAB : Valeur ajoutée brute
VAN : Valeur ajoutée nette

INTRODUCTION

« Il est bon d'encourager les jeunes au travail de la terre, il n'est pas judicieux de les en détourner »

Le président de la république S.E. Paul Biya
Yaoundé, le 10 février 2016 (PRC, 2016).

Les mots du Président de la République du Cameroun grésillent à la télévision du snack « Chez Bibi » le 10 février dernier, jour de la fête de la jeunesse. Ces mots, lourds de sens, sont en fait au cœur de multiples politiques menées par le gouvernement camerounais depuis une dizaine d'années. Le travail de la terre, soit l'agriculture, semble alors avoir pour vocation « de nourrir la population, d'assurer son autosuffisance alimentaire et d'être le principal pourvoyeur d'emplois dans la mesure où 60 % de la population en vivent » selon le discours de Paul Biya. Comment répondre à ces enjeux ? En fait, qu'ils soient privés ou publics, de nombreux programmes agricoles ont existé et existent encore au Cameroun¹. Certains visent le développement de la recherche, d'autres le support des producteurs en activité ou encore l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs du développement agricole et rural. Le but de ce dernier est la formation, notamment celle des jeunes. C'est ainsi, que le programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, et des pêches (AFOP) voit le jour en 2008. Et c'est en offrant une formation en alternance sur 2 ans, une subvention et un suivi à l'installation (l'insertion), que le dispositif propose le métier d'exploitant agricole à de jeunes camerounais. Technicité, maîtrise de la gestion d'une exploitation, sens des affaires, prise d'initiatives sont à l'honneur du programme proposé. Il vise d'ailleurs, à plus large échelle à participer à la lutte contre le chômage et à celle contre la pauvreté en favorisant des exploitations agricoles créatrices de richesse, d'emplois et de stabilité sociale.

Ce mémoire répond à une demande faite par la coordination nationale du dispositif AFOP et qui intervient à une période charnière, le cap des 1 000 jeunes insérés. Ainsi, l'objectif est d'*appréhender les conditions et effets du processus d'insertion des jeunes ayant suivi la formation AFOP*. Il sert, d'une part, à alimenter les activités de pilotage du programme, et d'autre part à approfondir les connaissances des dispositifs de formation et d'insertion en agriculture. L'étude vient alors en complément du travail réalisé l'année précédente par Louise Bergès et vise également à couvrir plus largement le dispositif avec 3 zones de terrain sélectionnées : les centres de formation rurale de Bertoua (Est), de Bafoussam (Ouest) et de Sangmélina (Sud).

¹ Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales, la Coordination Nationale des Ecoles Familiales Agricoles, le Collège Agricole Bullier de Sa'a, le sous-dispositif du MINESUP pour la formation des cadres supérieurs, etc.) (Njoya, 2012, Vol 3)

Afin de recueillir l'information, un total de 65 entretiens formels a été réalisé autour de Bafoussam. 6 types d'acteurs (membres du dispositif AFOP, jeunes insérés, leur famille, acteurs du territoire, référents et jeunes non AFOP) ont été sollicités. Pour analyser les données recueillies, une grille systémique a été établie pour comprendre la réalité complexe du terrain d'étude et des outils innovants ont été co-construits pour traduire de manière opérationnelle les différents résultats. Les résultats de la région de l'Ouest, mis en parallèle avec ceux des autres régions, devraient permettre d'identifier des pistes d'action afin d'améliorer le dispositif d'insertion du jeune. Ils devraient également être capables d'alimenter et de consolider les arguments du plaidoyer dans la perspective d'institutionnalisation du programme.

Pour mieux comprendre le travail mené, le mémoire est divisé en 4 chapitres. Dans un premier temps, le contexte permet de comprendre les raisons et conditions particulières qui ont permis la naissance de ce dispositif au Cameroun. La démarche méthodologique adoptée est développée dans un second temps pour permettre de répondre à la problématique de recherche. L'approche systémique, l'analyse qualitative et les outils co-construits sont notamment exposés tout en soulevant leurs limites sous-jacentes et celles rencontrées durant la phase de terrain. Ces éléments permettent alors de présenter l'ensemble des résultats obtenus et ce au travers de 2 chapitres. Comprendre qui sont ces jeunes formés, qu'est-ce qu'ils ont mis en place, de quelle manière et jusqu'à quand, permettront notamment de saisir quel modèle agricole est alors développé via le programme. Mais aussi de comprendre si une « nouvelle » agriculture est en route en approchant celle adoptée par leurs paires. Outre le fait d'insérer des jeunes dans le monde agricole, le dispositif, dans sa globalité, semble avoir des effets à différents niveaux. C'est donc en s'intéressant au jeune lui-même, mais aussi à sa famille et au territoire qui l'entoure (acteurs clés du territoire, agriculteurs référents...) que toute l'étendue du programme pourra être perçue, à la fois en termes d'effets mais aussi en termes d'influences.

I. Un contexte particulier qui guide la naissance du projet AFOP

Le Cameroun, souvent surnommé de grenier de l’Afrique Centrale, a une économie portée par le secteur agricole. Le pays présente un potentiel agricole considérable à la fois au niveau de ses productions vivrières et d’élevages mais également du point de vue de ses cultures d’exportation (cacao, café, caoutchouc, huile de palme et coton).

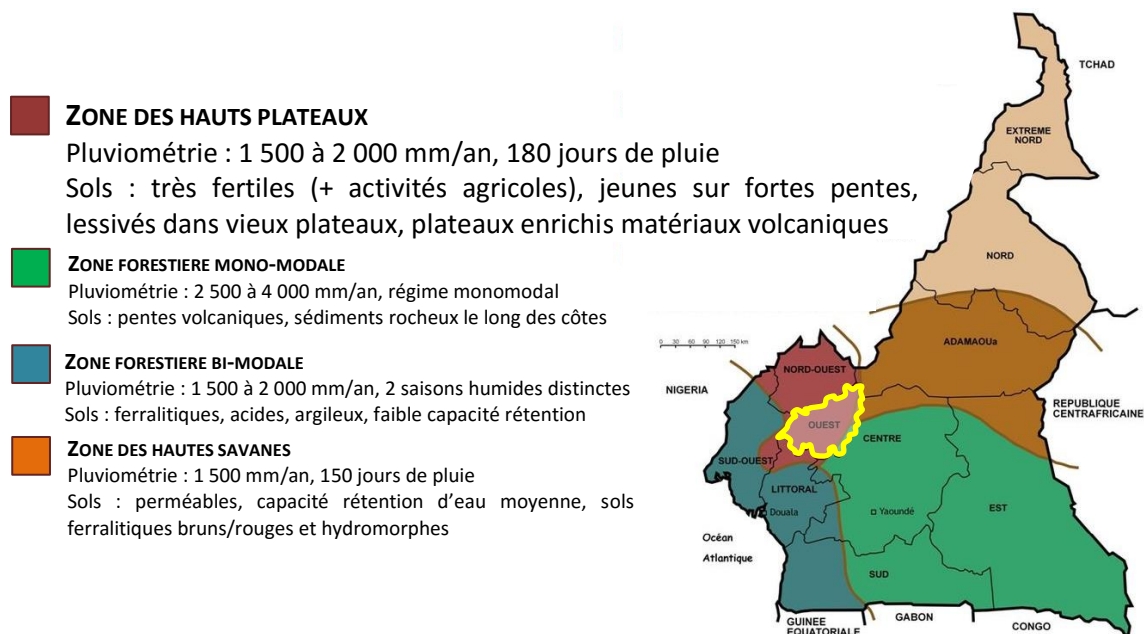


Figure 1 : Zones agro-écologiques du Cameroun. Source : Chambre d’Agriculture Ouest Cameroun, 2009

L’Ouest, région de hauts plateaux formés sur d’anciens massifs volcaniques (figure 1), est une des principales régions agricoles du pays. Marquée par une topographie particulière et un climat tropical frais et humide, le territoire offre des sols extrêmement fertiles. Une agriculture de type intensive a rapidement été mise en place avec 2 cycles de culture par an et une forte diversité représentée (caféiers, bananiers, avocatiers, kolatiers et autres fruitiers sur une même parcelle). Cependant, le paysage agricole a évolué au court du temps. Avec la déprise caféière dans les années 1980, la région Ouest, historiquement le berceau du café arabica et robusta du fait de sa zone montagneuse, se tourne vers d’autres cultures commerciales (produits maraîchers notamment) mais également vers les productions vivrières. Ainsi, le cacao, le café, le riz et les bananes s’accompagnent de cultures sur billons où sont semés haricot, maïs, arachide, taro, pomme de terre, manioc et igname.

L’Ouest se distingue également par l’élevage. Possédant 14 % du cheptel bovin national, pesant 80 % dans la production avicole camerounaise (Mbodiam, 2016) et représentant quelques 8 000 emplois directs selon l’Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (ACDIC), la région est le principal bassin de production animal du pays. L’aviculture, dans sa forme moderne (hors sol), se concentre autour des grandes villes comme Bafoussam. Elle vise à fournir des poulets de chair et des œufs à une population de plus en plus demandeuse notamment depuis l’interdiction des importations de poulets de chair en 2005 (Deborde, 2009). L’élevage bovin, pratiqué davantage dans le département du Noun, se caractérise par

des systèmes principalement extensifs ou transhumants (70 % des systèmes). La production porcine est également menée de manière extensive (60 % des systèmes) voire semi-extensive (10 %) à l'échelle nationale (CamAgro, 2010). Cependant, Bafoussam alimente la filière de plus de 3 000 têtes en 2014 (Mefenza, 2014), et a pour objectif de doubler la production suite au projet d'agropoles menés par le gouvernement depuis 2 ans (appui à la construction de bâtiments d'élevage, de forages et de puits, à l'acquisition d'animaux, de l'aliment et des produits vétérinaires, au développement d'unités de transformation et au renforcement des capacités).

Ces nouveaux systèmes (engraissement de porc, production avicole et maraîchage) sont largement favorisés du fait d'un manque de terres cultivables (renforcement des droits d'appropriation des terres avec le développement du café, augmentation de la population). De plus, de fortes activités agricoles sont également synonymes d'une forte densité de population qui est de l'ordre de 123,8 hab/km² à Bafoussam contre 37,5 hab/km² en moyenne à l'échelle nationale (INSC, 2010).

Les agriculteurs se tournent alors vers des activités produisant des valeurs ajoutées importantes sur des surfaces réduites (Charriau et Guillermet, 2013). Les exploitations agricoles familiales se caractérisent par de faibles superficies (moins de 2 ha) mais par une agriculture intensive et le plus souvent diversifiée.

Ainsi, près de 60 % de la population active intervient dans le secteur agricole et contribue à hauteur de 20 % au PIB du pays (Banque Mondiale, 2004). Cependant, depuis le milieu des années 1980, l'économie camerounaise, étroitement liée à son agriculture, connaît une grave crise (Assigna, 2015). La chute brutale du cours des matières premières à partir de 1987, la dépréciation du dollar et la dégradation de l'environnement économique international ont provoqué une crise économique dans tout le pays. Cette situation a débouché sur l'application des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) sous l'égide des bailleurs de fonds internationaux et a eu pour conséquence majeure un démantèlement de l'action de l'État camerounais dans l'activité économique en général et celle du secteur agricole en particulier. La politique agricole s'en est trouvée modifiée avec un amenuisement du rôle du MINADER² et du MINEPIA³, un arrêt des subventions aux agriculteurs mais aussi avec l'ouverture aux marchés intérieurs de certains produits importés très concurrentiels (poulets congelés et riz). Depuis quelques années, la politique libérale liée au PAS semble s'assouplir. Le FMI, au cours de l'année 2008 a encouragé l'État camerounais à se réengager dans l'activité économique notamment celle du secteur agricole. Ainsi, le gouvernement s'est doté d'une Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), visant la sécurité et l'autosuffisance alimentaires, l'augmentation de la productivité et la croissance des échanges agricoles, l'accroissement des revenus des producteurs ruraux, l'amélioration de leurs conditions de vie, la création d'emplois et une gestion durable du capital naturel (Bella, 2009). De plus, la coopération française a fait du secteur rural un secteur de concentration des premiers et seconds C2D (Contrat de Désendettement et Développement) et affecté 111,5 Mds FCFA (170 M €) sur la période 2006-2016 à cinq programmes de développement agricole (AFD, 2013) :

- Le Programme National de Développement Participatif
- Appuyer la recherche agronomique
- Gérer les sols et les ressources agropastorales
- Améliorer l'efficacité des administrations du secteur
- Former les professionnels du secteur agricole (AFOP)

² Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

³ Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales

C'est donc dans ce contexte que le gouvernement camerounais, sous la tutelle conjointe du MINADER et du MINEPIA, a mis en place le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (AFOP). Sa mission stratégique est de contribuer à la modernisation de l'appareil de production et à la lutte contre le chômage par l'insertion professionnelle des jeunes.

L'agriculture semble prendre un nouveau visage. Selon le ministre délégué au MINEPAT (ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire) il s'agit d'une agriculture de seconde génération qui se caractérise par des objectifs de rentabilité (commercialisation, augmentation des rendements), des moyens (mécanisation, semences de qualité améliorée, pesticides...) et des modes de valorisation de la production (développement d'unités de transformation locales).

II. Problématique et méthodologie

La commande AFOP s'organise autour de 3 études menées dans différentes régions du Cameroun, avec l'idée de représenter la diversité (géographique, agrologique, sociale...) du pays (sauf pour les régions du Nord du fait d'une situation instable). Le travail, dans chaque région, est réalisé par un binôme d'étudiants de l'Institut des Régions Chaudes ayant suivi 2 spécialités différentes (MOQUAS - Marchés, organisations, qualité, services dans les agricultures du Sud et RESAD - Ressources, systèmes agricoles et développement au Sud). Ainsi, l'étude est effectuée à Sangmélima (Sud), à Bertoua (Est) et à Bafoussam (Ouest).

L'ensemble des analyses des 3 binômes a pour vocation de nourrir un plaidoyer mené par le programme AFOP auprès de l'État Camerounais pour la pérennisation et l'institutionnalisation du dispositif au terme de la troisième phase de financement C2D-AFOP. Ce présent mémoire s'attache à présenter la situation à Bafoussam.

1. Problématique, objectifs et hypothèses

Dans sa globalité, l'objectif poursuivi dans cette étude vise à *appréhender les conditions et effets du processus d'installation des jeunes ayant suivi la formation AFOP*. La commande émise par la coordination nationale du programme est centrée autour deux questions principales :

- 1- Quel modèle agricole est développé par les jeunes AFOP ? Constitue-t-il une agriculture de seconde génération ?
- 2- Quels sont les effets du programme sur les jeunes insérés, leurs familles et sur le territoire ?

Ces deux problématiques ont été traitées en commun, par binôme de spécialité RESAD et MOQUAS du fait de leur complémentarité. La compréhension des techniques et pratiques agricoles, l'analyse économique des exploitations, l'identification du rôle des acteurs, des relations ou encore la confrontation des différentes visions permettent de couvrir l'ensemble des 2 sujets.

De façon détaillée, voici les objectifs spécifiques présentés ci-dessous.
Pour la première question :

- a) Evaluer la pertinence de l'investissement dans les dispositifs AFOP (formation/insertion) à travers l'analyse des systèmes de production des jeunes installés et leurs évolutions au travers de projections
- b) Analyser les différences de facteurs de production, de pratiques et de gestions entre le jeune AFOP, les référents, les jeunes non-AFOP et les familles
- c) Évaluer la durabilité des systèmes de production mis en place par les jeunes ayant suivi le programme AFOP

Pour la deuxième question :

- d) Comprendre le processus d'insertion des premiers jeunes formés, les problèmes rencontrés, les solutions adoptées à l'échelle de leur territoire d'insertion
- e) Contribuer à l'analyse des transformations dues à la formation et à l'insertion, à l'échelle des jeunes, de leur famille et de leur territoire
- f) Evaluer la viabilité sociale en considérant les dimensions socio-territoriales

Ces objectifs de recherche permettent de formuler un certain nombre d'hypothèses :

- H₁ : Le jeune est en train de mettre en place une agriculture de seconde génération par rapport à sa famille, le référent, et le jeune non AFOP.
- H₂ : La dynamique relationnelle et l'attitude de la famille et du territoire, influencent le projet du jeune.
- H₃ : La formation et l'insertion des jeunes vont générer des transformations à 4 niveaux différents : sur eux-mêmes, sur leur exploitation, sur leur famille et sur la région où ils sont insérés.
- H₄ : Ces transformations s'expriment en termes d'amélioration des aspects économiques, techniques (savoir-faire), productifs (facteurs de productions), sociaux (savoir être, relations, réseaux) et environnementaux.
- H₅ : Le référent, intégré dans la formation, change/modifie/adapte également ses pratiques au contact du jeune

2. Une démarche systémique et qualitative

- a) Une grille d'analyse à suivre

Afin de comprendre les conditions et effets des projets d'installation, le modèle de grille d'analyse de l'exploitation agricole mobilisé répond à une approche systémique. Le porteur de projet se trouve au centre d'un « mésosystème » d'acteurs.

La figure 2 schématise la démarche systémique réalisée. Six types d'acteurs (des membres du dispositif AFOP, les jeunes, leur famille, des acteurs du territoire, des référents et des jeunes non AFOP) ont été rencontrés pour faciliter la compression d'une réalité complexe à trois différents niveaux d'analyse (les jeunes et leur exploitation/ménage, les familles d'origine, et le territoire).

Le travail a été découpé en plusieurs phases pour comprendre et appréhender le territoire dans sa globalité et à cause de la nécessité de se coordonner pour éviter toute redondance lourde pour les acteurs sollicités. Une organisation chronologique a rythmé le travail de terrain (de 1 à 5). Le commanditaire a initialement demandé une étude dissociée. L'étude a finalement été réalisée en binôme du fait d'une complémentarité de compétences et d'une volonté de traiter l'ensemble des sujets. Ainsi, le travail réalisé articule à la fois l'analyse des systèmes de production au sens large (facteur de production, dimensionnement, progressivité...) des insérés et de leur entourage ainsi que l'analyse des processus d'insertion des jeunes et des effets sur leur milieu.

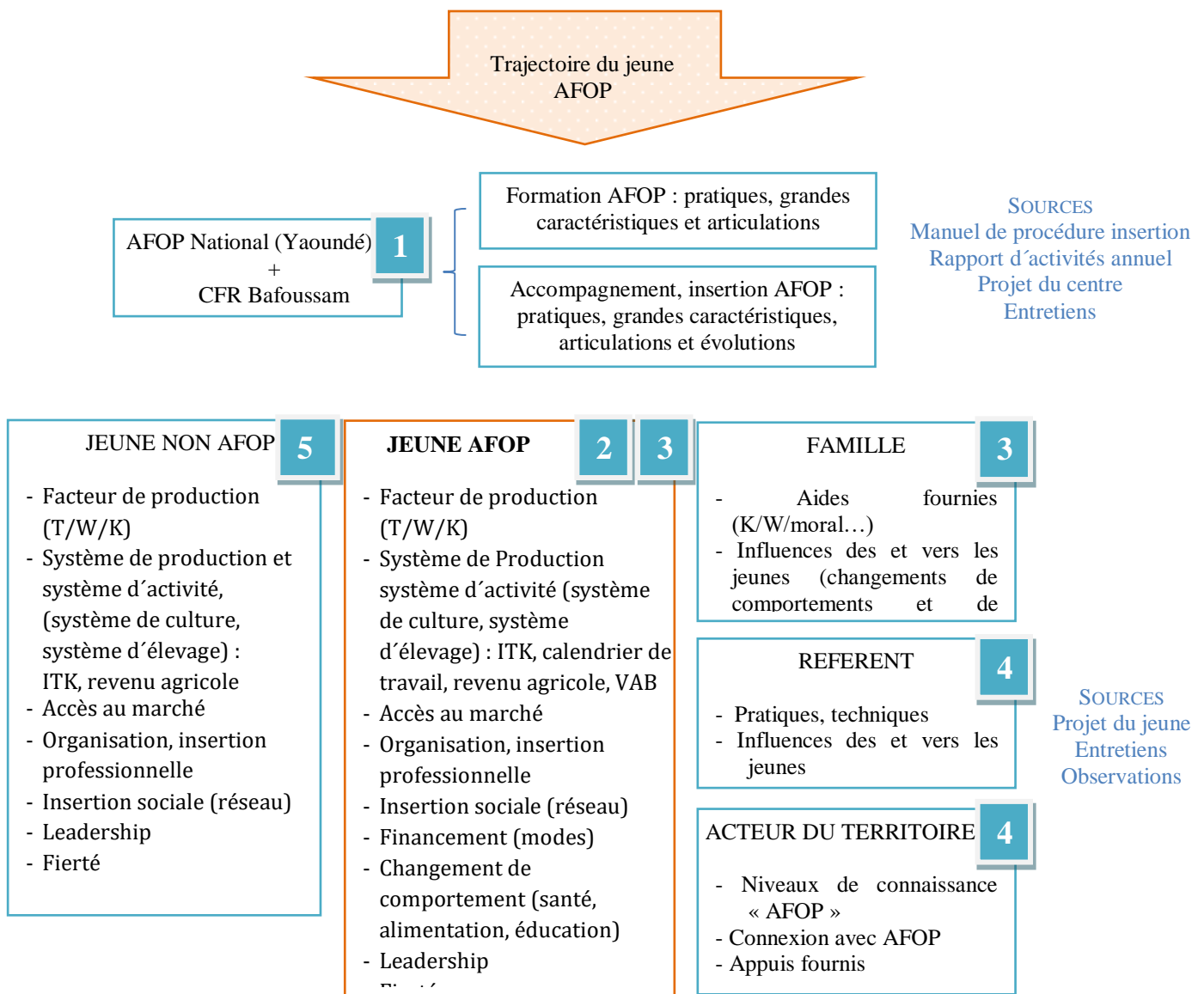


Figure 2 : Schématisation de la démarche d'analyse. Source : personnelle, 2016.

Les premières semaines de terrain ont été consacrées à la compréhension du programme AFOP et du territoire. Cette phase a permis d'identifier les différents acteurs (coordonnateur du programme AFOP, les responsables des composantes du programme AFOP, le conseiller en insertion, les directeurs de centre, chefs de terre, autorités locales, les maires de commune, les présidents et élus des commissions territoriales) et de comprendre l'organisation et l'articulation des différents pôles du programme AFOP et les objectifs, logiques et visions des acteurs AFOP (entre acteurs et propres à chacun).

La deuxième étape a consisté en l'analyse fine des systèmes d'exploitations de 22 jeunes AFOP au niveau technique et organisationnel (cultures en place, facteurs de production, financements, accès au marché, organisation et insertion professionnelle et sociale) ainsi que la compréhension de leurs visions du programme AFOP.

L'étude de 8 des 22 systèmes de production des insérés a été approfondie afin de caractériser finement leur exploitation et d'en apprécier la viabilité (caractérisation des itinéraires techniques, calendrier de travail, calcul du revenu agricole et de la VAB rapportée à chaque système). L'idée est de les replacer dans un contexte plus général, celui du rôle de l'agriculture familiale dans la création de richesse du pays.

En parallèle, 10 familles de jeunes AFOP ont été sollicitées pour comprendre les changements de comportement du jeune ou encore le soutien qu'elles leur apportent (financier, foncier...) et l'influence des uns sur les autres. De plus, un travail a été dédié aux exploitations agricoles de 8 référents intervenant dans le dispositif AFOP. Une fois caractérisées, l'idée est de les mettre en parallèle avec celles des jeunes pour en tirer les influences des 2 parties mais également d'identifier les déterminants des écarts.

Enfin, un certain nombre d'acteurs du territoire et des jeunes évoluant dans l'agriculture mais n'ayant pas suivi la formation AFOP, les jeunes non AFOP, ont été sollicités. Evaluer la portée de la formation dans le territoire, l'intégration des insérés dans le milieu agricole mais aussi identifier le rôle du programme et faire ressortir les compétences acquises, leur importance ou non sont les différents points abordés au travers de ces acteurs.

Le travail de terrain s'est achevé par l'organisation de 2 restitutions des résultats préalables. L'une, auprès de la coordination nationale à Yaoundé, a réuni les 6 stagiaires. La seconde a été réalisée au CFR de Bafoussam avec la participation des jeunes, des référents et des acteurs du territoire. Les débats générés ont permis, à chaque fois, d'infirmier les résultats ou de réorienter les thèmes de recherche.

b) Les entretiens semi-directifs

Le dispositif utilisé tout au long de la démarche est celui de l'entretien semi-directif⁴. Il s'agit d'une technique d'enquête qualitative de recueil d'informations. Elle permet d'orienter en partie (semi-directif) le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes définis au préalable et consignés dans un guide d'entretien (Euréval, 2010) mais elle n'enferme pas le discours de l'interviewé (possibilité de développer et d'orienter son propos).

Comme il s'agit d'une démarche qualitative, l'échantillon n'a donc pas été réfléchi en termes statistiques, mais choisi en vue de couvrir la diversité des situations que le programme doit embrasser.

Un total de 65 entretiens formels a été réalisé et réparti comme suit :

Tableau 1 : Répartition des entretiens réalisés durant la phase de terrain, 2016.

TYPE	Jeunes AFOP	Systèmes de production	Référents	Familles	Agriculteurs non AFOP	Acteurs clés du territoire	Membres de la coordination nationale
NOMBRE	22	8	8	10	3	8	6

A ces entretiens, il faut ajouter les discussions informelles (autour d'une dizaine) réalisées au niveau du territoire (dans le bus, au quartier, etc...) avec l'idée de mesurer la portée du dispositif dans le territoire notamment.

Les insérés sollicités ont été sélectionnés selon différents critères : (a) une installation la plus ancienne possible (2 ans et demi) pour une meilleure appréciation des effets ; (b) une diversité dans les systèmes de production pour représenter les productions agricoles les plus fréquentes du territoire, (c) une mixité de genre (au moins 30 % de femmes dans l'échantillon) ; (d) une représentativité des degrés de réussite selon l'évaluation préétablie par le dispositif AFOP ; (e) une question d'ordre logistique (éloignement, disponibilité...).

⁴ Utilisation de guides d'entretien présentés en annexes 1 à 9.

Les référents ont été identifiés à partir du discours des insérés en réponse à la question : « Quel(s) est/sont le(s) référent(s) chez qui vous avez le plus appris ? ».

C'est également au travers du discours du jeune que les familles à rencontrer ont été choisies. L'idée est d'approfondir les situations remarquables d'aides ou au contraire de conflits. De plus, pour une question logistique, certains entretiens famille se sont vus couplés avec des systèmes de production.

Les jeunes agriculteurs, dit « jeunes non AFOP », sont des individus de moins de 45 ans et installés depuis moins de 10 ans. Cette catégorie peut comprendre des agriculteurs travaillant avec leurs parents, ayant ou non un ménage à charge ou encore ayant suivi toute autre formation agricole que celle proposée par le dispositif AFOP. Ces entretiens visent notamment à apprécier la progressivité de l'installation pour des exploitants n'ayant pas bénéficié d'un financement de démarrage. Cependant, des difficultés ont été rencontrées sur le terrain pour solliciter un échantillon le plus diversifié (manque de disponibilité, contacts fournis par le CFR...).

L'ensemble des entretiens et visites est réalisé en absence de tout membre du CFR dans le but d'éviter le plus possible des biais dans les réponses obtenues.

c) Analyse du discours

Cette technique de recherche est utilisée pour étudier le contexte et le contenu du discours oral et écrit d'une personne interviewée (Zellig, 2014).⁵ Dans ce mémoire, son but est de mettre en évidence l'interprétation que la personne sollicitée donne à sa réalité. Pendant les entretiens, un focus spécial est mis sur le vocabulaire employé par l'interlocuteur. Les concepts donnés, l'organisation narrative des réponses, et les ambivalences ou contradictions, sont pris en compte au moment de la transcription et de l'analyse des entretiens. Cette technique permet d'exploiter le « dire d'acteur ». En effet, l'emploi de verbatims permet d'éclairer les résultats soulevés tout au long du mémoire.

d) L'observation

L'observation directe répond à un besoin de triangulation de l'information à travers les comportements non-verbaux des individus rencontrés. Cela se traduit par la visite de 20 exploitations agricoles, à la fois des espaces de cultures et ceux d'élevage. De plus, cette technique permet d'alimenter en information l'outil « radar capacité » en vérifiant notamment l'acquisition de certaines capacités qui ne transparaissent pas au travers du discours des jeunes (annexe 10).

e) L'analyse de documents

La coordination nationale d'AFOP et le CFR de Bafoussam ont mis à disposition une série de documents relatifs à la formation et à l'insertion des jeunes. Ces documents accompagnent la démarche de recherche dans leur contenu et dans la compréhension du dispositif (annexe 11). La principale source documentaire d'information utilisée est le « projet du jeune ». Avant chaque entretien une première lecture de document est faite pour réajuster au mieux le déroulé de l'entretien. Une seconde lecture est effectuée après celui-ci. La relecture vise à identifier les écarts existants entre le document du projet d'installation du jeune et sa mise en œuvre effective.

⁵ Zellig, Harris. 2014. Revue Langages. Volume 4. Num. 13 pp. 8-45

Cependant, la question qui se pose pour une méthodologie qualitative est celle de la validation des résultats. Dans la commande AFOP, générer des statistiques n'est pas une finalité, de sorte que la construction de l'échantillon n'a pas été dessinée avec une fin représentative chiffrée. Les résultats ont été alors validés par méthodes de triangulation. Il en existe différentes formes, 2 d'entre elles ont été utilisées pour le travail proposé :

- La triangulation des données et sources : le croisement des données des entretiens des différents acteurs, ainsi que l'utilisation de différents canaux d'information en plus des interviews (analyse de documents et d'observations) afin de vérifier les données ainsi obtenues ;
- La triangulation des investigateurs : la phase de terrain réalisée par binôme (un stagiaire MOQUAS et un RESAD) a permis d'exploiter la complémentarité des différents parcours professionnels représentés afin d'avoir une meilleure analyse.

Néanmoins, même si l'objectif de la recherche n'est pas d'effectuer une étude quantitative, la collecte de données chiffrées dans toute la méthode n'est pas exclue.

f) L'analyse technico-économique et les projections

Une fois les exploitations et les systèmes de production des jeunes caractérisés, leur durabilité est évaluée au travers d'une analyse technico-économique et de projections. Ainsi, l'idée est d'apprécier la capacité à se maintenir dans le temps et dans l'espace et à développer de nouveaux systèmes.

Dans un premier temps, c'est selon 4 grands axes que les exploitations agricoles ont été approchées :

- x Profils et trajectoire des jeunes
- x Facteurs de production (terre/capital/travail)
- x Performances agroécologiques (techniques agricoles et itinéraires techniques)
- x Gestion, réseau, commercialisation, transformation

Les critères sélectionnés se basent, d'une part sur le référentiel métier d'exploitant agricole établi par le programme AFOP et d'autre part sur l'annonce d'une agriculture de seconde génération par le gouvernement camerounais. Cette dernière semble présenter des objectifs de rentabilité et d'agrandissement synonymes de production de richesse, d'ouverture vers les marchés et de techniques nouvelles.

L'ensemble permet donc de caractériser les systèmes créés et de renseigner les points de fragilité. De plus, il est alors possible de calculer les produits bruts de chacun des systèmes qui composent l'exploitation, les valeurs ajoutées brutes (VAB) et nettes (VAN) et les revenus agricoles (RA). La richesse créée peut être mesurée à l'échelle de l'exploitation (VAB) ainsi que la productivité du travail sur l'exploitation agricole (VAN/actif). Il est également possible d'identifier la richesse créée selon chaque système par unité de surface (pour les SC) et par tête ou truie reproductrice pour l'élevage en divisant les VAB par la surface agricole utile (SAU) ou la taille du cheptel.

Les formules et calculs utilisés lors de l'analyse des données suivent la démarche proposée par N. Ferraton et I. Touzard comme le résume la figure 3, page suivante (Ferraton, Touzard, 2009).

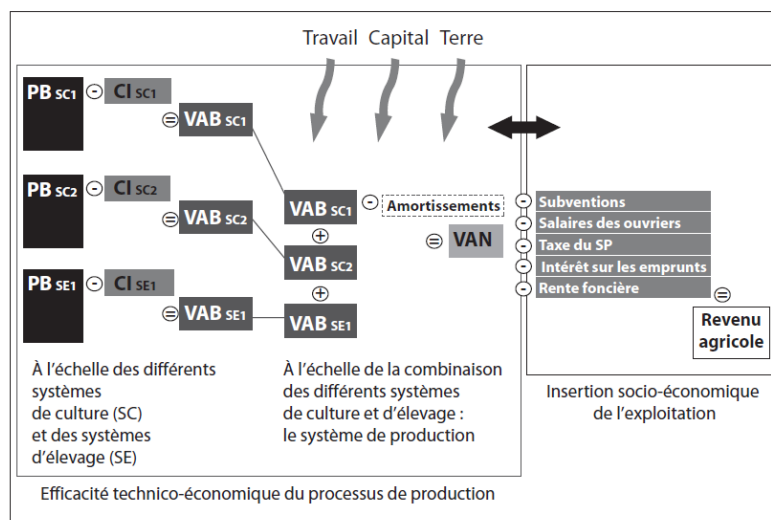


Figure 3 : Elaboration du revenu agricole. PB : produit brut ; CI : consommations intermédiaires ; VAB : valeur ajoutée brute ; VAN : valeur ajoutée nette ; SP : système de production. Source : Ferraton et Touzard, 2009.

Le calcul du produit brut

Le produit brut (PB) correspond à la valeur de production annuelle finale c'est-à-dire aux quantités produites finales sur l'ensemble de la surface consacrée au SC/SE étudié, multipliées par le prix unitaire de chaque production, quelle que soit leur destination.

$$PB = \text{production annuelle} \times \text{prix unitaire}$$

Pour un SC comprenant une ou des associations de cultures, la production de l'ensemble des espèces associées est évaluée et les valeurs sont additionnées.

Exemple maïs * haricot :

$$PB \text{ total} = (\text{qté maïs récolté} \times \text{prix maïs}) + (\text{qté haricot récolté} \times \text{prix haricot})$$

Pour un SC comprenant des successions culturales intra-annuelles, les produits bruts des différents cycles qui se succèdent dans l'année sont ajoutés :

Exemple : maïs * haricot / poivron

$$PB = (\text{qté maïs récolté} \times \text{prix maïs}) + (\text{qté haricot récolté} \times \text{prix haricot}) + (\text{qté poivron récolté} \times \text{prix poivron})$$

Les consommations intermédiaires

Les consommations intermédiaires totales dépensées au sein de l'exploitation correspondent à l'ensemble des biens et services intégralement dégradés pendant un cycle de production sur l'ensemble des systèmes de culture et d'élevage. Il s'agit alors de l'ensemble des intrants (engrais, pesticides), mais aussi des semences... et des travaux qui ne sont pas réalisés par le chef d'exploitation lui-même (comme les soins vétérinaires par exemple). Ainsi, cette valeur est obtenue en additionnant toutes les consommations intermédiaires spécifiques aux différents sous-systèmes et en y ajoutant celles utilisées pour différents sous-systèmes (électricité par exemple).

La valeur ajoutée brute et nette

La valeur ajoutée brute (VAB) du système de production est égale au PB total moins les consommations intermédiaires.

$$VAB = PB - CI$$

La valeur ajoutée nette (VAN) prend également en compte les charges du système de production, l'amortissement économique du capital fixe (outillage, bâtiments spécifiques pour le matériel agricole et pour les animaux...) et normalement du capital biologique (le cas en culture pérenne notamment) nécessaire au fonctionnement du système. Cet amortissement traduit en fait l'usure des équipements au cours de chaque cycle de production et prend en compte la part nécessaire qu'il faut conserver pour assurer le remplacement.

$$VAN = VAB - \text{amortissement économique}$$

Les variables exploitées

Afin de pouvoir comparer les différents systèmes de production, quasi systématiquement caractérisés par des systèmes en polyculture-élevage, les valeurs ajoutées brutes rapportées à la surface nécessaire au fonctionnement du système de production ou à la taille du cheptel pour les poulets par exemple sont comparées :

VAB/truie reproductrice = création de richesse par nombre de truies reproductrices du système d'élevage de porcs.

VAB/tête poulet = création de richesse par nombre de poulets dans le cheptel du système d'élevage de poulets de chair.

VAB/tête poule = création de richesse par nombre de poules dans le cheptel du système d'élevage de poules pondeuses.

VAB/surface agricole utile = création de richesse par unité de surface sur l'exploitation agricole.

Enfin, le revenu agricole est calculé. Composé des productions commercialisées (part monétaire) et des productions autoconsommées (part non monétaire), il représente le revenu dégagé par l'exploitation. Il est souvent associé à un revenu non-agricole (travail informel, commerce, prestations de services...) et suite à la formation, par la subvention de démarrage d'1,5 million de FCFA. L'ensemble représente alors le revenu total du ménage. Enfin, il prend également en compte l'accès au capital (intérêts des emprunts) et les salaires de la main d'œuvre. Il est alors rapporté au nombre d'actifs familiaux et permanents (la main d'œuvre temporaire n'est pas prise en compte) dans l'exploitation afin de traduire la rémunération des personnes dont le travail a été nécessaire au fonctionnement du système. Ce revenu par actif pourra alors être comparé au seuil de survie et au seuil de reproduction sociale pour évaluer la durabilité du système de production mis en place.

3. Des outils co-construits

Pour approfondir l'analyse de données et les traduire de manière opérationnelle et imagée, trois outils ont été construits et intégrés dans le dispositif d'enquête :

- a) Un outil d'analyse des capacités acquises par les jeunes, élaboré sur la base du référentiel du métier d'exploitant agricole (annexe 12)
- b) Un outil d'analyse de l'insertion sociale des jeunes inspiré de la méthode IDEA, adapté à la situation AFOP/Cameroun (annexe 13).
- c) Un outil d'analyse des réseaux qui se constituent autour des jeunes insérés, permettant de visualiser les relations entretenues par les jeunes avec leurs pairs, leurs référents, le personnel AFOP, les acteurs du territoire et/ou des filières agricoles (annexe 14)

Ces trois outils seront exploités tout au long des chapitres 4 et 5.

- a) Un outil pour analyser les capacités professionnelles des jeunes

Cet outil a été élaboré pour appréhender le degré de maîtrise des capacités professionnelles des jeunes au stade actuel de leur insertion dans le monde agricole. Il s'appuie sur les sept capacités définies dans le référentiel du métier d'exploitant agricole réalisé par le programme et qui structure la formation (figure 4, partie a, page suivante).

L'outil propose d'approfondir l'analyse en déclinant chaque variable en modalités observables pendant les enquêtes auprès des jeunes. Pour chaque variable (C11, C12, C13, C21, C22, C23...), des modalités graduelles ont été définies (annexe 12). La modalité est ensuite traduite en une note de 0 à 2.

Ainsi, par exemple, la variable C15 de la capacité C1 se décline en 3 modalités :

C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle

Variable C15 : S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens

Les trois modalités :

- *0 : Ne connaît pas les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), n'est pas en lien avec son voisinage, les associations civiles et religieuses.*
- *1 : Connaît les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), son voisinage, les associations civiles et religieuses mais ne s'implique pas.*
- *2 : Connaît personnellement les acteurs de son territoire (chefferie, autorités) et son voisinage. S'implique dans des associations civiles et religieuses et a conscience de son rôle de citoyen dans la société.*

En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à celle-ci. Pour traduire aussi fidèlement que possible les réalités du terrain, les modalités sont définies après plusieurs enquêtes chez les jeunes insérés. Le choix final des modalités et leur formulation ont été réfléchis et débattus par les trois binômes ; les modalités ont été établies avec le triple souci d'être comprises de la même manière par les trois binômes étudiants, de restituer la diversité des situations rencontrées, et d'être « observable » au cours d'un entretien en temps limité (une heure trente à deux heures).

Chaque jeune ayant fait l'objet de l'enquête est ainsi « évalué » pour chaque variable de capacité. Les données ainsi obtenues détaillant les capacités des jeunes peuvent être analysées individuellement et collectivement (moyenne et écart type d'un échantillon donné). Les résultats sont représentés graphiquement sous forme de « radar ».

L'outil permet d'appréhender de manière concrète le degré de maîtrise des capacités des jeunes telles que définies dans le référentiel métier. A l'échelle d'un échantillon donné (les jeunes d'une promotion donnée, les jeunes d'un centre donné,...), il permet d'identifier les capacités acquises et celles qu'il faut encore renforcer. A ce titre, il contribue à la production de connaissances mais aussi au pilotage du programme.

b) Un second outil pour mesurer la viabilité sociale des exploitations

Le programme AFOP vise à permettre l'insertion durable des jeunes dans leur territoire. La viabilité de ces insertions repose sur une combinaison de viabilité technique, économique et sociale. L'outil proposé tente d'apporter une réponse à la question « Comment traduire de manière opérationnelle l'idée de la viabilité sociale des processus d'insertion des jeunes accompagnés par AFOP ? ». Cet outil vise à évaluer la viabilité sociale de l'installation d'un jeune formé et inséré avec AFOP en considérant quatre dimensions socio-territoriales : l'insertion sociale, le rôle familial, l'adhésion à des dynamiques internes AFOP et le développement humain. L'objectif général est d'apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés (notes issues des modalités de la variable), les points forts et faibles que rencontrent les jeunes dans leur insertion dans le territoire et d'identifier des voies d'amélioration pour plus de durabilité.

Ainsi, l'outil pourrait :

- Permettre une évaluation annuelle de la viabilité sociale de l'installation d'un jeune (par autodiagnostic ou par diagnostic d'une personne extérieure) ;
- Contribuer à l'émergence de pistes d'amélioration de la viabilité sociale pour le jeune (outil d'aide à la décision) et de mesurer les progrès obtenus sur son exploitation (dimension pilotage) ;
- Alimenter la réflexion sur les effets du dispositif AFOP (dimension production de connaissances).

L'outil a été élaboré sur la base de la méthode IDEA, adaptée au contexte spécifique du Cameroun. La méthode de travail a été identique à celle du précédent outil : modalités élaborées sur la base des premières enquêtes, mise en commun, discussion et validation entre les trois binômes. L'outil est organisé sur le même principe que l'outil n°1. La viabilité sociale a été déclinée en quatre axes : l'insertion sociale du jeune, son rôle dans sa famille, son degré de lien au sein de la « communauté » AFOP et son développement humain. Chaque axe a été décliné en variables et en modalités (figure 4, partie b). Les enquêtes permettent de renseigner les modalités et d'attribuer une « note » à chaque variable. Combinées, ces notes donnent un profil de viabilité sociale de l'installation du jeune. Agrégées à l'échelle d'un échantillon donné, ces notes peuvent décrire par des moyennes et des écarts-types des situations de groupe. Les résultats sont présentés sous la forme graphique de « radar ». Le détail des modalités et des critères d'évaluation est présenté en annexe 13.

c) Un dernier pour comprendre le réseau AFOP

Les premiers résultats d'enquête tendent à montrer que de solides relations se sont développées entre les jeunes qui ont suivi la formation et entre ces jeunes et d'autres membres du dispositif de formation insertion (personnels du centre de formation, apprenants, référents). Quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux réseaux ? Comment les comprendre ? Est-ce un phénomène ponctuel ou qui se stabilisera dans le temps ?

L'idée qui sous-tend ce troisième outil est d'identifier et de comprendre le degré de cohésion du réseau qui se forme autour d'un jeune, potentiellement indicateur des bonnes performances de l'insertion en cours et de sa pérennité (annexe 14). L'outil vise à représenter graphiquement la cohésion et la dynamique de groupe, que ce soit de manière interne ou externe à AFOP (figure 4, partie c). Dans cette analyse de la dynamique de groupe, plusieurs éléments peuvent être identifiés : (1) la création de groupes formels ou informels, (2) les relations inter-genres, (3) le flux d'informations, (4) le degré d'insertion des jeunes non originaires du territoire, (5) l'émergence du leadership chez les jeunes, (6) les relations inter-promotion, (7) les relations familiales, et enfin (8) les liens entre les insérés, le CFR, la commission territoriale et les acteurs du territoire, après l'insertion.

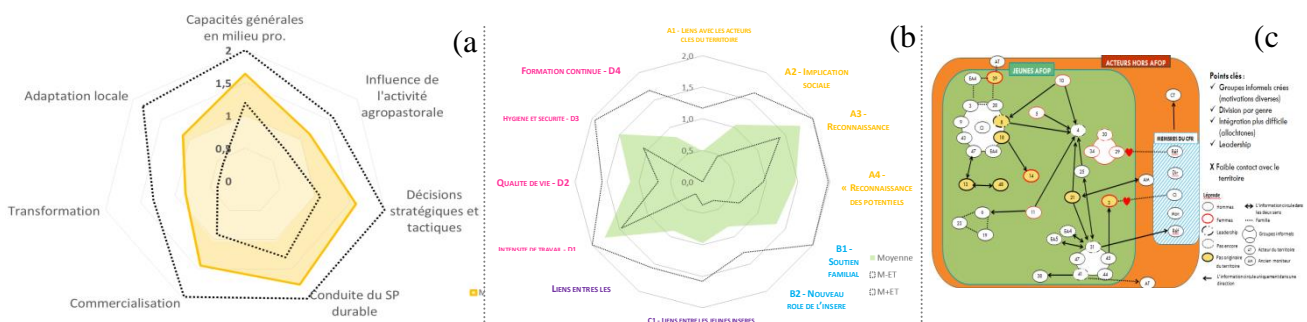


Figure 4 : Maîtrise des capacités chez les jeunes insérés AFOP (partie a) ; appréciation de la viabilité sociale chez les jeunes insérés AFOP (partie b) et schéma du réseau AFOP (partie c). Source : Personnelle, 2016.

4. Obstacles rencontrés et limites méthodologiques de la recherche

a) Des installations récentes

Travailler sur un laps de temps court complique l'analyse des effets de la formation sur les jeunes mais également sur la compréhension même de leur exploitation agricole. En effet, les premiers jeunes à s'être insérés ont obtenu leur financement à la fin de l'année 2014. Les plus chanceux ont pu se lancer dès cette année-là mais pour la majorité d'entre eux, l'installation n'a eu lieu que début janvier voire courant de l'année 2015. Ainsi, parmi les insérés rencontrés, certains n'en sont qu'à leur première bande de porcs par exemple (sous subvention AFOP). Aucune exploitation n'est alors en vitesse de croisière, et l'analyse des résultats nécessite alors parfois des approximations et des spéculations notamment lors des projections réalisées. De plus, certains effets peuvent encore être très limités à ce jour. D'ici 5 ans les générations EA1 et EA2 seront en meilleure position pour générer des résultats et réléver les impacts du programme.

b) Une étude influencée par le travail de plaidoyer ?

La commande faite par le programme AFOP intervient à une phase charnière du dispositif, celle de sa pérennisation et de son institutionnalisation par l'Etat camerounais. C'est à l'horizon de 2019 que l'ensemble du dispositif, sa gestion financière, technique et humaine notamment, devra fonctionner de la manière dont cela a été pensé 10 ans plus tôt. Ainsi, le travail réalisé durant le stage alimentera un plaidoyer qui sera soumis au gouvernement. Toute la difficulté est d'arriver à prendre du recul et avoir un œil critique. Il faut, certes, mettre en avant l'ensemble des résultats positifs déjà en place mais également être capable de soulever les limites ou du moins les points de fragilité qui risquent réellement d'empêcher toute pérennisation du dispositif.

c) L'échantillon des jeunes non AFOP

Une des étapes de la démarche méthodologique visait à rencontrer des jeunes agriculteurs n'ayant pas suivi de formation agricole dans l'idée d'identifier les effets de la formation AFOP ainsi que de comprendre les conditions d'installation (facteur de production, apport de la subvention AFOP...). Sur le terrain, de grandes difficultés se sont fait sentir pour identifier ces profils. Seuls 3 « jeunes non AFOP » ont pu être interrogés. Ces entretiens permettent cependant d'éclairer certains résultats lors des comparaisons entre les systèmes de production mis en place par les insérés et ceux d'agriculteurs du territoire (réfèrent, famille...). Il serait alors très intéressant de pousser le travail auprès de ces acteurs, pour d'une part, confirmer leur présence et d'autre part étudier les déterminants des écarts entre eux et les jeunes ayant suivi la formation AFOP.

d) L'effet contrôleur

Avec une dotation d'1,5 million de FCFA, un système de contrôle est mis en place par le programme. En effet, un « planning » de décaissement est établi lors de la rédaction du projet de vie précisant alors les détails et les périodes de dépenses prévus. De plus, s'agissant d'une subvention financée par la coopération C2D entre la France et le Cameroun, les insérés encourent des risques pénaux si l'argent est détourné (non-respect du projet de vie...). Cette situation de contrôle entraîne automatiquement une relation de méfiance lors des entretiens. Les jeunes craignent d'être « réprimandés » si des dysfonctionnements ou des difficultés ont vu le jour. Des informations peuvent être cachées, la réalité peut être enjolivée, ces attitudes nécessitent alors une démarche particulière de la part des enquêteurs pour créer une relation de confiance (présentation claire du travail mené, anonymat de la discussion, double entretien...).

III. Description et analyse du dispositif AFOP

1. AFOP, entre principe et avenir

Le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la Formation Professionnelle dans les Secteurs de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (AFOP) vise à contribuer à la modernisation de l'appareil de production et à la lutte contre le chômage par l'insertion professionnelle des jeunes au Cameroun.

Il s'inscrit dans un contexte de pressions diverses relativement récentes où resurgit la question de la formation professionnelle. D'une part, il y a une prise de conscience du rôle central de la qualification de la main d'œuvre dans le développement et d'autre part, il y a

nécessité d'augmenter la production agricole (sécurité alimentaire) mais aussi d'accompagner le changement des modes d'exploitation des terres. Enfin, la croissance démographique toujours galopante, nécessite un emploi massif de la population rurale afin d'éviter l'exode rural continu (Gauront, 2008).

Au niveau de la coopération avec l'Afrique Subsaharienne, ce retour pour l'intérêt de la formation professionnelle s'accompagne également d'une modification de l'approche. C'est par une approche par les besoins, qui se concrétise à la fois par l'élaboration de référentiels métiers et par l'implication des professionnels, que le programme a été pensé. Il est également possible de parler d'un intérêt croissant pour l'alternance entre la formation et la pratique.

La nouvelle vision ne voit pas la formation professionnelle comme un but. A la différence de l'enseignement technique, construit autour de l'accès à un diplôme professionnel mais qui maintient ouvert la possibilité d'une poursuite d'étude, elle est un moyen au service du paysan pour lui permettre d'améliorer ses revenus. Son but n'est pas l'acquisition de savoirs, ordonnés selon une progression académique, mais l'acquisition de compétences, de savoirs faire et savoirs être pour les mettre en pratique dans un contexte social et de travail particulier.

En gardant à l'esprit que les enjeux liés au développement du secteur agricole et rural dépassent de loin les seuls enjeux de la productivité ; le nouveau rôle à jouer pour ce type de dispositif va au-delà d'outils d'amélioration des performances économiques. Ces outils permettent d'inclure les aspects sociaux et, dans cette logique, fonctionner aussi comme des outils d'accompagnement des dynamiques rurales. Leur rôle, en plus de l'accompagnement technique, est d'agir en tant que médiateur entre l'agriculteur et son environnement.

2. Un dispositif progressif

Ce programme de « rénovation » s'articule en 2 phases.

La première (2008-2012), vise à impulser une dynamique dans le milieu rural en liant formation professionnelle et projets économiques des bénéficiaires du dispositif (appelés « les jeunes AFOP »). C'est donc par un processus de co-construction, mené par 8 institutions françaises spécialisées, qu'a été rénové et modernisé le dispositif de formation rural camerounais. C'est après la rénovation de plus de 72 Centres de Formation Rural (CFR) et la définition des contenus pédagogiques et des référentiels métiers d'exploitant agricole, que le personnel chargé de l'enseignement a été recruté massivement. La formation alors proposée à partir de 2010 à de jeunes apprenants, s'organise entre un CFR et le milieu socio-professionnel (MSP), regroupant un référent (un agriculteur chez qui le jeune travaille en alternance) et la famille (rôle central de soutien au projet). Celle-ci dure alors 2 ans (figure 5). Les jeunes, ayant un niveau scolaire minimum (Certificat d'Études Primaires), sont recrutés sur dossiers et après un entretien (Bergès, 2015). La formation est alors conçue essentiellement à partir du vécu du jeune exploitant agricole (EA) ou maître pêcheur (MP), en prenant en compte sa trajectoire de vie et la maturation progressive de son projet d'installation. En plus de la gratuité de l'enseignement, une ration journalière est proposée aux jeunes apprenants (1 000 FCFA / jour) lors des périodes en classe. Cela permet ainsi d'assurer les besoins quotidiens et de favoriser l'assiduité aux cours.

La seconde phase (2012 à aujourd'hui) cherche à consolider la formation mise en place depuis le début du programme en pérennisant les démarches en cours et en densifiant le réseau de centres et écoles touchés par le dispositif. Mais elle vise également à développer un dispositif d'accompagnement à l'installation qui doit contribuer à créer les conditions d'une installation durable des jeunes formés par les centres et écoles du programme. Ce dispositif a pour volonté de promouvoir des installations agricoles créatrices de richesses et d'emplois au sein des territoires ruraux, et de participer au rajeunissement du milieu rural et agricole.

Trajectoire du Jeune

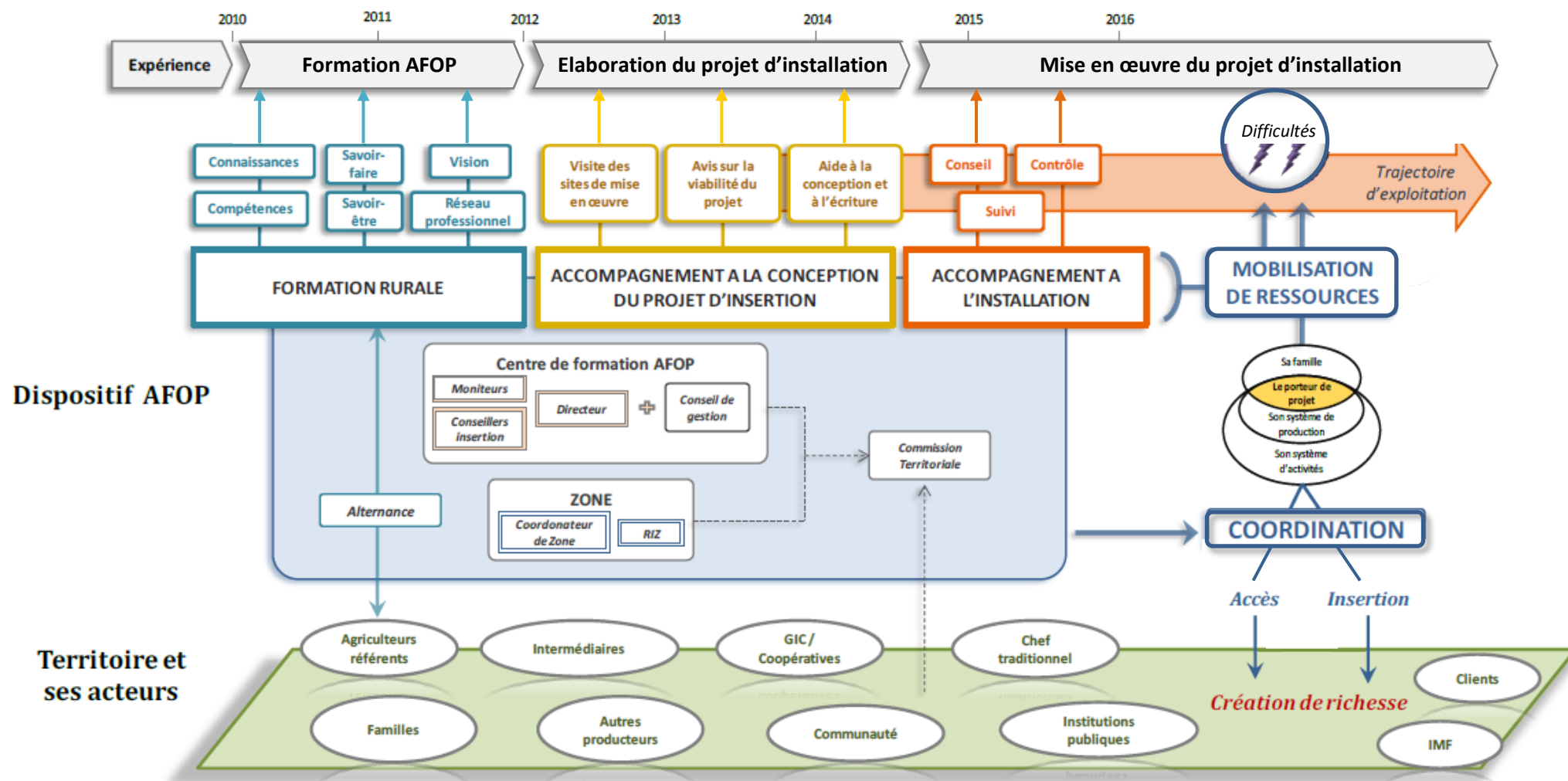


Figure 5 : Descriptif du dispositif AFOP depuis sa mise en place en 2008. Source : Bergès, 2015.

Ainsi, une subvention d'1,5 million de FCFA est allouée au jeune pour acquérir les équipements nécessaires à la production. Ce financement est alloué après avoir élaboré un projet d'installation ou « projet de vie ». Il s'agit d'un document rédigé où le jeune se positionne autour d'un cœur de projet (choix d'un atelier agricole principal) et suivant un modèle « canevas projet » (annexe 15). Une fois rédigé avec, normalement, l'encadrement d'un tuteur du centre (moniteur, conseiller insertion...), le projet est présenté à la commission territoriale (CT) qui le valide ou l'amende (analyse du dimensionnement, de l'ancrage territorial...), puis présenté à la commission financière (niveau régional) pour décider, ou non, de l'allocation de la subvention à l'installation. Elle est mobilisée par tranche (décaissements), en fonction des travaux prévus dans le projet du jeune. Elle est versée sur un compte ouvert par le jeune au sein d'une institution de micro finance locale. Le conseiller insertion (CI) est co signataire du compte et suit les travaux et les décaissements avec le jeune. De plus, le CI assure un conseil et un accompagnement à la gestion de l'exploitation agricole. Ce dernier accompagne tant qu'il le peut l'insertion des jeunes dans leur territoire, dans le marché et les filières (Wampfler, 2013).

3. Mais avant tout humain

Pour que l'accueil et l'apprentissage des jeunes soient les plus favorables le programme mise également sur une organisation humaine importante. Plusieurs acteurs, ayant des compétences clés ou ayant été formés antérieurement (1^{ière} phase du dispositif) interviennent ensemble aux services des apprenants.

Responsable de la structure de formation, le directeur intervient à différents niveaux. Evoluant dans un centre public de formation, et dépendant du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, le directeur est un fonctionnaire du MINADER. Ainsi, il a dans un premier temps un rôle d'administrateur de la structure et doit donc répondre à sa hiérarchie (à la délégation de l'agriculture et de l'élevage et au correspondant de zone d'AFOP). Un rapport mensuel est rédigé pour rendre compte de l'avancement au sein du centre, de la gestion des budgets et des difficultés rencontrées. Dans un second temps, il doit également gérer l'équipe administrative (secrétaires) et pédagogique (moniteurs, conseiller insertion, moniteur-stagiaire) en place et assurer un travail d'équipe. Par ailleurs, le directeur de centre doit réfléchir à la mise en œuvre du Plan Stratégique de Formation (PSF), du ruban pédagogique et participer à la réécriture du projet de centre. Ce dernier, essentiel à ce stade de l'évolution du programme vise à l'autonomisation des centres. En effet, dans l'idée d'une institutionnalisation de l'ensemble du dispositif certains changements seront nécessaires comme l'autofinancement du centre (avec le développement d'activités rémunératrices, des partenariats avec les institutions bancaires pour accéder aux crédits pour financer l'installation...). Enfin, comme le CFR est un centre public, le directeur rentre sans le vouloir dans le jeu de la politique. Certains acteurs fortunés, qui dirigent le territoire et qui sont membres du conseil de gestion du centre par exemple, mélangent son évolution et la leur. Le directeur doit alors jouer avec ce milieu particulier et faire preuve de diplomatie pour apporter tous les atouts possibles au CFR (présence d'acteurs clés, de notables...).

Agronomes, vétérinaires, techniciens de l'agriculture ou de l'élevage, les moniteurs ont quant à eux l'objectif de former les jeunes selon les référentiels métiers établis. Ils sont formés à accompagner les apprenants dans l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être sur la base des méthodes et outils de l'approche systémique (AFOP, 2012). Les moniteurs assurent également l'animation des formations des référents à leur rôle de co formateur et dans le futur celles des producteurs en activité.

Acteur clé du dispositif AFOP, le conseiller insertion, ancien moniteur et technicien en zootechnie, est lui aussi omniprésent dans l'organisation et le quotidien du CFR. Ayant de multiples fonctions comme favoriser l'accès des jeunes à un réseau de partenaires techniques, économiques et financiers, assurer le suivi des projets de vie, assister à des formations et jouer le rôle de contrôleur financier, le CI est parfois dépassé par ses fonctions. Ainsi, certains aspects de son travail peuvent paraître moins assurés du fait de certaines tâches très lourdes (gestion des projets de vie par exemple). Alors que le suivi technique et l'accompagnement général de l'inséré devrait s'étendre sur 2 ans, pour qu'ensuite une institution territoriale prenne le relai, les passages du CI se limitent le plus souvent à 2 visites dans les exploitations des jeunes. La relation se cantonne alors à la gestion des décaissements. En effet, dans un grand nombre de témoignages, il apparaît que le CI ne rencontre les jeunes que pour les décaissements de la subvention et n'a pas la disponibilité suffisante pour assurer les autres fonctions de l'accompagnement. Aucune remise en cause de ses compétences n'est soulevée par les jeunes. Au contraire, il est très apprécié pour ses conseils et le suivi qu'il apporte. En fait, sa faible disponibilité est liée au grand nombre de jeunes qu'il suit (48 insérés à suivre, là où il était initialement prévu un CI pour 20 à 30 jeunes au maximum).

EJ 1 : « Le CI n'est pas vraiment disponible car il est seul pour de nombreux insérés. Il est toujours débordé même pour répondre au téléphone. Il est venu peut être 3 fois maximum en 2015 alors qu'il est censé faire un suivi tous les mois. Finalement, je me tourne plutôt vers d'autres insérés lorsque je rencontre des difficultés »

Choisis par les centres de formation sur la base de leur réputation professionnelle et de leur motivation à accueillir les jeunes, les référents sont des exploitants agricoles encore en exercice et bien ancrés dans le territoire. Ils ont pour rôle de former les jeunes aux techniques agricoles, mais aussi à la gestion de l'exploitation, voire au budget familial au même titre que les moniteurs. A leur contact, les apprenants acquièrent des capacités professionnelles à travers une formation en milieu réel. Dans un premier temps, ils ont été identifiés à partir d'un diagnostic agraire réalisé dans la zone. Par la suite, une approche globale, puis systémique tout en prenant en compte l'opinion de l'apprenant (retour d'MSP), a entraîné quelques changements afin de faire intervenir des référents capables de transmettre, d'évaluer et de se positionner (geste, posture, fonction...). C'est donc 26 agriculteurs référents, évoluant dans des productions variées (porcs, poulets de chair, poules pondeuses, maraîchage...), qui accueillent toutes les 2 semaines 2 à 3 apprenants en MSP aux alentours de Bafoussam.

Clé de voute du dispositif, l'action des référents se voit complétée par celle de personnes ressources extérieures afin d'assurer l'apprentissage complet des jeunes. Il peut alors s'agir d'intervenants du monde professionnel (président de coopérative, spécialiste en TIC, fournisseur d'intrants...) qui interviennent auprès des jeunes lors de séminaires au CFR. Mais également, d'experts, recrutés sur la base de thématiques pédagogiques et techniques spécifiques, qui viennent alors enrichir la formation des moniteurs dans les centres de ressources de ces derniers.

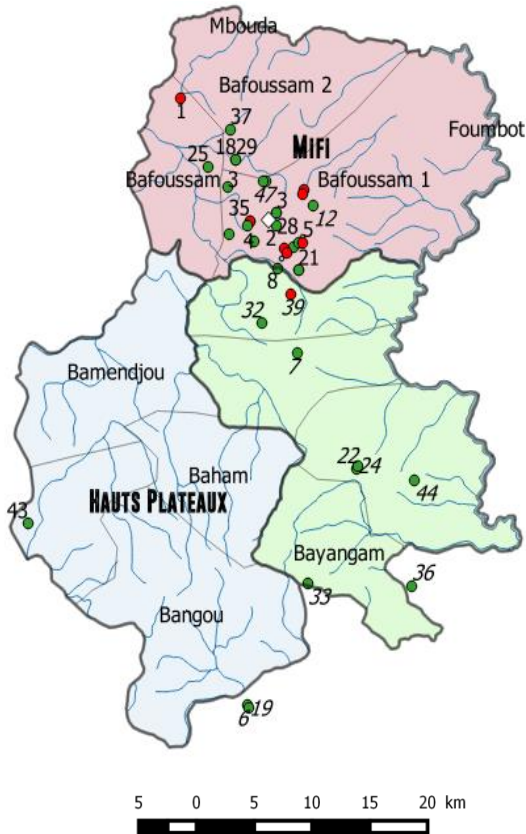


Figure 6 : Répartition des 48 insérés ayant suivi la formation AFOP dans la région Ouest au Cameroun. Source personnelle, 2016.

Acteurs principaux du programme, les jeunes sont avant tout des apprenants pendant leurs 2 ans de formation. Aujourd'hui, 48 d'entre eux sont dit « insérés ». En fait, ils ont tous rédigé leur projet de vie et passé les 2 soutenances leur permettant d'obtenir la subvention pour s'installer. Repartis sur l'ensemble de la région Ouest (figure 6), une majorité évolue tout de même autour de Bafoussam dans le département de la Mifi. La figure 7 résume les systèmes de production de ces nouveaux agriculteurs. Et parmi cette cinquantaine de jeunes, plusieurs promotions sont représentées. En effet, du fait des retards de financement certains apprenants de la première promotion (EA1) n'ont pas encore soutenu le projet de vie. De ce fait, parmi les 22 jeunes rencontrés, 11 ont suivi la formation de 2010 à 2012, 4 sont des EA2 et 7 de la promotion EA3 (2013-2015).

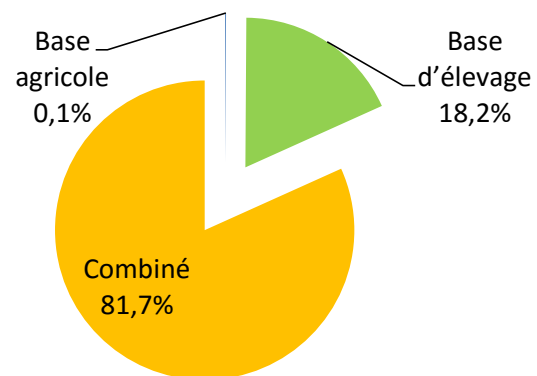


Figure 7 : Répartition (en pourcentage) des systèmes de production mis en place par les 48 insérés. Source personnelle, 2016.

IV. Où en sont les jeunes insérés et leur exploitation ?

1. Qui sont ces jeunes agriculteurs ?

a) Brève caractérisation de l'échantillon des insérés AFOP

Avec un échantillon regroupant 8 femmes et 14 hommes (22 personnes au total), l'âge des jeunes interviewés varie entre 21 et 44 ans, soit une moyenne de 27 ans (28 pour les femmes et 23 pour les hommes). 11 sont célibataires et le reste est marié (9) ou en couple (2). Les femmes sont d'ailleurs quasi systématiquement accompagnées (sauf une). Parmi les 22 jeunes rencontrés, 59 % d'entre eux ont entre 1 et 22 personnes à charge. Le pourcentage de jeunes avec des personnes en charge est élevé car, même si certains n'ont pas d'enfants (9), des responsabilités familiales existent (mère, père, petit frère ou sœur, etc.). Et bien que la majorité des jeunes soient allés jusqu'en classe de 1^{ière} (17/22), des difficultés pour suivre les cours ont tout de même été notées. Selon une monitrice, durant les premières années, certains apprenants avaient des problèmes pour lire et écrire. Enfin, l'année de formations des apprenants interrogés varie également. Parmi les 22 jeunes, 11 sont de la promotion EA1 (2010-2012), 4 de l'EA2 (2011-2013) et 7 de l'EA3 (2013-2015). L'installation la plus ancienne (avec subvention) date seulement de décembre 2014.

b) D'où viennent-ils ?

Parmi l'échantillon, 15 sont originaires de la région Ouest et sont depuis leur naissance à Bafoussam. 4 ont des origines dans la région mais sont partis pendant plusieurs années et 3 s'y sont installés après avoir suivi la formation dans un autre CFR.

Ceux qui ont atteint le baccalauréat ont rapidement enchaîné sur la formation (maximum 1 an d'attente). Entre temps, ils ont fait des petits boulots (call box, moto man, coach sportif...). D'autres, avaient des projets qui n'avaient pas de lien avec l'agriculture (football, université...) mais ont rencontré des difficultés pour continuer dans ces voies (manque d'argent, échec et/ou abandon scolaire, blessure,...). De manière générale, ils ne voulaient pas rester « trainer au quartier » ou être un poids pour leur famille. Certains étaient déçus par le travail salarié, étaient au chômage, ou ont rencontré des difficultés à trouver du travail, voire étaient délinquants d'après un membre du centre et un inséré. Ils ont alors décidé de suivre la formation, la carotte du financement et de la gratuité de la formation aidant. Par exemple, 4 insérés, qui sont partis en ville (Douala/Yaoundé) pour « réussir » (concours de gendarme, formation pro, petits boulots...), sont finalement revenus à Bafoussam car ils avaient la possibilité de suivre la formation au CFR. Mais, les motivations fondamentales les plus importantes pour intégrer la formation sont d'acquérir des connaissances techniques (pour ceux avec un pied dans l'agriculture), d'être autonome/entrepreneur, d'avoir un diplôme et répondent parfois à une pression de la famille. Ce sont les amis (AFOP et hors AFOP), la famille (mari, cousin, parents), la radio, des affichages, des membres des CFR (moniteur, référent, CI), des membres de la commission territoriale (vice-président) et parfois des acteurs du territoire (délégation départemental, coopérative) qui ont fait connaître le centre aux insérés.

6 insérés sont issus d'un milieu social élevé (fils ou petit fils de notable, chef de quartier, profil universitaire...) alors que 7 jeunes font partie de famille qui ont peu eu accès à l'éducation et qui présentent certaines difficultés à communiquer (illettrisme, faible maîtrise du français).

Enfin, le monde agricole n'est pas inconnu des jeunes ayant suivi la formation. Tous ont eu l'occasion d'aller aux champs avec leur famille durant les vacances par exemple. En fait, l'agriculture de subsistance est systématiquement présente dans le paysage familial (porcs et poulets en divagation, champs de maïs, haricots et tubercules...). En définitive, l'exploitation agricole rudimentaire mise en place est associée à une autre activité rémunératrice (point de vente au marché, enseignement, ...), à une situation nouvelle pour le parent (mise à la retraite) voire à des conditions plus instables (femme au foyer, travail informel...). De plus, il arrive que certains membres de la famille (oncles, cousins, parrains) évoluent spécifiquement dans l'élevage. Ces derniers possèdent des cheptels pouvant aller jusqu'à 30 000 têtes. Les insérés ont tous mis un pied dans l'agriculture avant d'intégrer la formation et la moitié a déjà eu une expérience professionnelle dans le milieu (ferme avicole, exploitation familiale conséquente, ouvrier agricole...). De même la plupart a tenté de petits élevages dans le passé (petit cheptel de poulets de chair, quelques porcs...), pendant la formation et avant de recevoir la subvention. Ils n'ont pas attendu le financement pour lancer leurs activités agricoles (souvent projet plus petit que celui d'AFOP).

c) Des jeunes formés pour être des professionnels

Au travers des discours des insérés, une réelle acquisition de connaissances est notable. C'est à l'aide d'un outil co-construit que les capacités des jeunes ont été évaluées (figure 8).

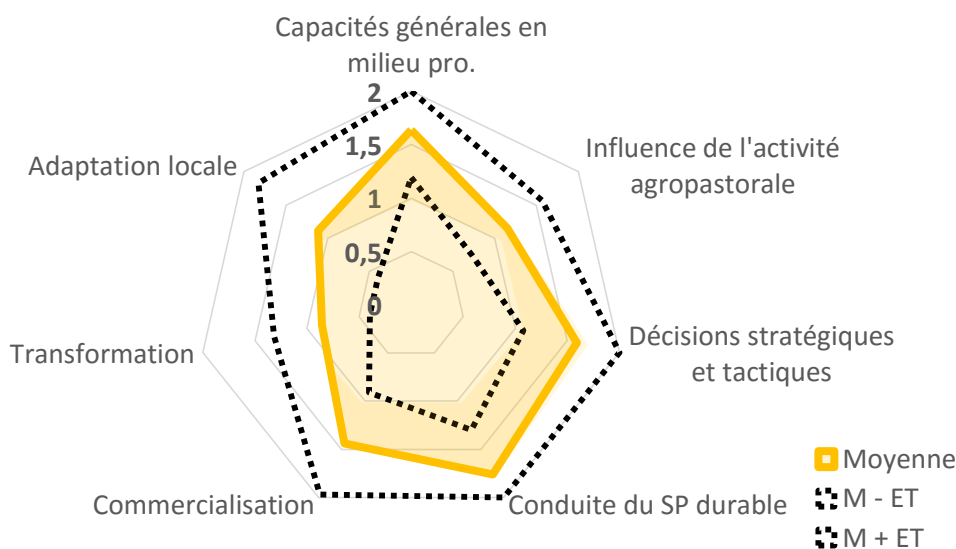


Figure 8 : Maîtrise des capacités chez les jeunes insérés AFOP - N = 22. Source : personnelle, 2016.

Dans ce radar la Capacité C1 : *Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle*, à une moyenne de 1.64 sur une échelle de 0 à 2 (les modalités). Cette capacité est dans l'ensemble plutôt bien maîtrisée par les insérés rencontrés. Cependant, l'écart type n'est pas significatif (0,47), une variation persiste traduisant surtout que l'échantillon est dispersé par rapport à la moyenne. Ainsi, une majorité des agriculteurs interrogés maîtrisent parfaitement cette capacité. A la lecture de ce radar, il semble évident que les jeunes insérés rencontrent très peu de difficultés sur le volet technique (moyenne de 1,76 de la capacité C4). Certains ont tout de même fait face à quelques complications lors de leur première bande (perte d'une partie du cheptel pour cause de maladie notamment). De plus, cette moyenne est à nuancer car certains agriculteurs, ne s'étant pas lancés dans les cultures aux champs se voient allouer un zéro pour la variable C42 et C44. De même, de fortes compétences sont acquises quant à la gestion stratégique et tactique d'une exploitation agricole (moyenne de C3 : *Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation* = 1,59). Cependant, pour certaines variables, une hétérogénéité persiste dans l'échantillon (C32 à pour moyenne 1,27 et pour écart-type 0,6). Il semblerait que pour certains, estimer précisément ses marges, ses bénéfices, son revenu agricole, etc... une fois sur le terrain et ce pour les différents systèmes présents dans l'exploitation soit difficile alors qu'il s'agit de l'exercice proposé au travers de la rédaction du projet de vie. Y aurait-il un trop gros écart entre le papier et la réalité ? Un manque d'application lors de la rédaction du document ?

A l'inverse, tout un pan de la formation semble ne pas avoir été acquis par les apprenants. En effet, pour la capacité C6 : *Transformer les produits végétaux et animaux*, la moyenne est faible (0,89). Très rares sont ceux qui ont envisagé une stratégie pour valoriser au mieux leur production alors qu'il semble que le marché, notamment des poulets de chair, soit davantage saturé que dans d'autres régions du Cameroun (variable C61 avec un écart-type de 0,26, pour une moyenne de 0,64). Finalement, seuls 3 insérés ont développé un système pour valoriser leur production, de la vente de haricots cuisinés au bord de la route, un atelier de « braiserie » pour le porc et un emballage marketing pour du miel.

La capacité 7 : *Capacité d'adaptation locale*, est maîtrisée de manière hétérogène parmi les agriculteurs. En effet, l'écart type de 0,7 mais allant jusqu'à 0,9 pour une des variables de cette capacité (C71 : *Développer les élevages non conventionnels*), est très important. Ceci reflète une grande hétérogénéité entre les exploitants. En fait, de manière globale, ces derniers restent sur des élevages conventionnels (moyenne de 0,68 pour cette variable) même s'ils se diversifient (élevage avicole et porc) et tentent parfois de nouvelles races (races locales pour les porcs) où de nouvelles pratiques (conduite technique de la pomme de terre proposée par le MINADER...). Seulement une poignée d'entre eux s'est réellement lancée dans des élevages de lapins, de canards, de hérissons, dans la culture de champignons ou encore dans la production de miel ou de soja (27 % des jeunes interrogés).

La capacité C2 : *Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel* n'est, elle non-plus, pas totalement acquise par tous. Avec une moyenne proche de 1 (1,15), les jeunes ont encore du chemin à parcourir pour rendre durable leur exploitation agricole sur le plan environnementale. C'est effectivement au niveau de la variable C23 : *Proposer les recommandations techniques qui contribuent à la préservation de l'environnement* que les insérés sont les moins performants. Et bien que la notion de dangerosité des pesticides de synthèses soit une évidence pour tous, la limitation de leur usage, leur rémanence, la définition d'une agriculture biologique, la volonté de trouver des alternatives est loin d'être leur priorité.

Quant au volet commercialisation (C5 : *Commercialiser les produits de l'exploitation*), ils maîtrisent quasi tous les prix du marché via la réalisation d'une étude du marché pendant la formation. Cette connaissance des prix est d'un intérêt majeur car ils veulent vendre leur production et avoir un retour sur investissement. Certains ont de réelles stratégies pour vendre (diversification des acheteurs pour être force de proposition dans la négociation), d'autres y songent juste et subissent finalement le poids des grossistes et autres revendeurs qui cassent les prix ou profitent de périodes critiques pour négocier à la baisse (peste porcine en juin par exemple). 3 insérés profitent des relations familiales en vendant leur production au mari, à l'oncle ou encore au parrain (vente des œufs principalement). Les jeunes ont tout de même conscience que des moyens existent pour stocker leur production agricole (maïs et haricot notamment) dans l'optique de les vendre à la contre-saison lorsque les prix sont plus élevés. Ainsi, certains adoptent l'utilisation de fongicides comme le « poudrox », stockent dans des greniers voire pensent à la construction d'un magasin lorsqu'ils mettent en place un bâtiment d'élevage. Cependant, aucune stratégie de vente en commun n'est encore envisagée pour être force de négociation face aux acheteurs qui cassent les prix ou répondre aux grosses commandes (2 000 à 5 000 poulets de chair par exemple).

2. Quelles exploitations agricoles ont-ils développées ?

a) Des systèmes de production typés et ayant évolué depuis la phase projet

Les systèmes de production choisis par les insérés présentent une certaine homogénéité (figure 8, page suivante). A Bafoussam, ce sont les productions d'élevage à cycle moyen (28 % d'atelier porcin) et court (59 % de poulets de chair) qui sont au cœur des projets. Cependant, tous les systèmes de production mis en œuvre, sauf 2, conservent une part de production vivrière contribuant à l'alimentation de la famille et des animaux (maïs/haricots + tubercules).

Le choix des systèmes de production est d'abord lié aux potentialités des lieux d'installation, à la disponibilité des ressources foncières, à l'importance de l'apport personnel et à l'existence de marchés dans le territoire. Interrogés sur les processus de choix des systèmes de production, les jeunes invoquent une combinaison de raisons techniques et économiques :

Production maraîchère : *pomme de terre, carotte... il y a un marché rémunérateur*

Maïs : *sert pour l'alimentation des poulets, des porcs ou pour l'autoconsommation.*

Poulets de chair : *rapporte vite de l'argent (45 jours) avec des investissements raisonnables, bien que le marché soit saturé à Bafoussam (difficultés de commercialisation).*

Porc engraisé : *il n'est pas difficile à gérer, il y a peu de risque de maladie, il est moins fragile que les poulets et rapporte beaucoup d'argent d'un coup – à ce titre, il est une « tire lire ambulante » permettant d'assurer les coups durs (funérailles, achat aliment...).*

Elevage en général : *suivre les traces de la famille.*

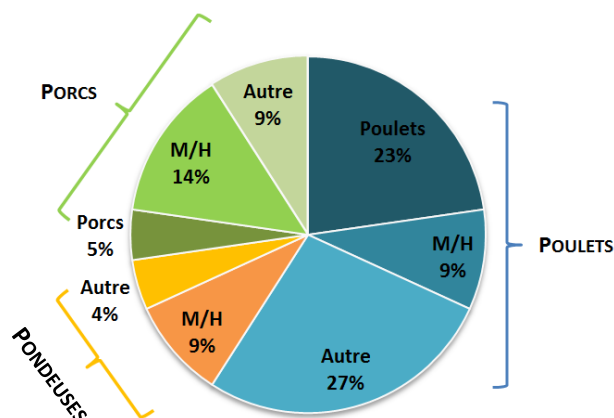


Figure 9 : Répartition des cœurs de projet choisis par les jeunes dans leur projet de vie. Source personnelle, 2016.

Ces projets finaux ont cependant souvent changé par rapport aux envies initiales (manque d'investissement, pas de séjour chez des référents dans le domaine, déjà des acquis dans un type d'élevage). Les choix semblent donc plutôt influencés par le volet rentabilité de la spéculation (le poulet rapporte rapidement pour un faible investissement, le porc n'est pas très compliqué à gérer par exemple), les conditions favorables (prérequis élevage, bâtiment déjà en place...) ou par des manquements (pas de terre disponible).

Chez la première promotion, il y a peu de systèmes de production diversifiés par manque de référentiels (disponibilité des moniteurs et des référents ayant des compétences dans telle ou telle production). Tous se tournent vers l'élevage à cycle court et moyen. Dès qu'un système sort un peu du chemin traditionnel, il est plus difficile de le faire valider par les commissions territoriale et financière car il n'y pas de référence (projets de vie antérieurs et référents), et de trouver les débouchés car ce type production est moins ancré dans les habitudes des consommateurs.

EJ 3 : « *Quand j'ai commencé la formation je voulais faire un élevage de lapins et de poules. Durant la deuxième année au centre et après plusieurs stages chez différents référents j'ai décidé de faire dans les porcs. En fait, je n'ai pas eu l'occasion d'aller chez un référent qui élevait des lapins (envie initiale car pour elle, les porcs sentent mauvais), et je me suis rendue compte que je n'avais pas l'espace disponible pour faire les poules et qu'il y a un risque plus important d'épidémie (2^{ème} envie). Maintenant je fais des porcs à l'engraissement (plus facile à gérer) et un peu de poulets de chair. [...] Au niveau des maladies le porc est plus facile à vendre car dès que tu sens qu'il est malade tu appelles vite et tu peux le vendre (épidémie chez les poules). Aussi, en cas de nécessité (besoin familiale urgent) je peux vendre et avoir l'argent vite ».*

EJ 5 : « J'ai démarré les poulets de chair avant d'avoir fini la formation avec environ 250 sujets, la bande suivante est passée à 300, puis à 500. Ensuite avec la subvention j'ai pu rénover le second bâtiment que j'avais construit et me lancer dans les 1 000 sujets. Je faisais déjà les porcs avant. C'était de l'épargne pour moi. Je me suis tournée vers l'élevage car je n'avais pas d'espace pour faire des champs. De plus, ma famille était déjà dans l'aviculture (son grand frère et sa mère sont dans les poulets et son oncle est accoureur). Le plus dur est d'arriver à vendre la production (il y a beaucoup trop de monde sur le marché maintenant) et à mener à bien la conduite (je manque souvent de moyens pour acheter la nourriture). Je possède également une boutique (alimentation, restauration, bar...) qui m'apporte d'autres revenus nécessaires et que je conserve car l'élevage, pour l'instant, n'est pas suffisant. Les poulets posent moins de problèmes avec le voisinage car je les garde maximum 45 jours, mais la mortalité est beaucoup plus importante que chez les porcs si j'ai du mal à les nourrir (en 2 semaines elle peut en perdre 50). »

Dans le porc, les CE se tournent très rapidement vers la reproduction car cela réduit les coûts intermédiaires et permet de gagner plus d'argent via la vente des porcelets de 2 mois.

Le seul apprenant qui avait pour projet initial l'agriculture (pure) n'a pas reçu validation de la part des commissions. Un second apprenant avait présenté un projet trop élevé financièrement, les commissions lui ont demandé de revoir son projet à la baisse. L'élevage de pondeuses intéresse fortement les jeunes, mais un important capital d'investissement est nécessaire pour démarrer (entre 3 et 5 millions de FCFA), qui ne peut pas être assuré par la subvention. Ainsi, un parrain solide est la clé d'une installation dans ce domaine (prêt financier ou matériel - poussins -, bâtiment déjà en place...).

Les jeunes, exploitent de manière quasi systématique la terre pour y cultiver le traditionnel maïs/haricot (soit en pur, soit en association surtout pour le premier cycle avec parfois un léger décalage pour ne pas étouffer la céréale). Il arrive également que le macabo, le plantain, le manioc, la canne... soient associés en « pêle-mêle ». Le maïs sert principalement à l'alimentation de l'élevage mais aussi à celle de la famille, les haricots sont davantage destinés à la vente. Outre, les quelques parcelles maraîchères, seul un inséré réalise une rotation maïs*soja/maïs⁶ pour réduire ses coûts de production pour l'élevage.

Finalement, la diversification s'opère dans un second temps, et hors du cœur de projet AFOP. Cette diversification vise à sécuriser l'exploitation, expérimenter et suivre ses envies. Ils se tournent vers les lapins, ou vers le type de spéculation qu'ils souhaitaient initialement mais qui nécessitait un investissement de départ importants (pondeuses). Certains se tournent vers des productions maraîchères de type pomme de terre ou poivron car plus rémunérateurs et du fait d'une implication dans une coopérative.

Après leur installation, une partie des insérés a diversifié son projet par rapport au schéma initial validé par les Commissions territoriale et financière. Tout en conservant la base vivrière, certains ont fait évoluer leur élevage - de porc engraisseur à naisseur, de poulets de chair à poules pondeuses, tentative de lapins, apiculture... D'autres se sont ouverts sur des productions maraîchères innovantes (pomme de terre ou carotte) ou des systèmes moins conventionnels (champignon, apiculture). Les raisons avancées pour justifier ces modifications sont diverses :

⁶ Association de maïs et de haricot en rotation avec un second cycle de maïs en pur.

- x Adaptation à des évolutions de marché car les prix obtenus ne sont pas ceux prévus dans le projet initial, résultat des évolutions de marché ou d'une mauvaise étude de marché (ex : marché saturé de volaille à Bafoussam)
- x Réduction des coûts de production et augmentation des bénéfices (passage engraisseur à naisseur-engraisseur avec la vente des porcelets)
- x Valeur rémunératrice élevée de la production (cultures maraîchères)
- x Opportunité via le réseau créée notamment avec la rencontre de certains référents qui touchent à des domaines spécifiques (président de coopérative, apiculteur, en lien avec des transformateurs...)
- x Volonté de sécuriser son exploitation (risque de peste porcine, crise de la grippe aviaire...)

Mais les modifications peuvent être induites aussi par le goût d'expérimenter et d'innover. Les ressources financières disponibles restent évidemment un frein au développement de nouvelles productions.

Une majorité de jeunes a eu des activités non agricoles durant la formation et une part significative d'entre eux conservent ces activités après leur installation pour sécuriser les revenus pendant la phase de mise en place du système de production (12/22). Ces activités sont locales, d'une grande diversité, plus ou moins qualifiées, et plus ou moins rémunératrices (maçonnerie, bâtiment, moto taxi, banque, taxi, petit commerce, transformation, soins vétérinaires pour d'autres éleveurs...). Elles sont d'autant plus marquées avec la période de crise que les éleveurs subissent depuis mai (fermeture des marchés et baisse des prix de vente à cause de la grippe aviaire). Un inséré, a pu, grâce à la formation, accéder à un poste qualifié ; il est aujourd'hui reconnu comme technicien agricole ; il fait le suivi d'une importante exploitation d'élevage de poules de reproduction – 15 000 sujets, et a un poste à la délégation de l'agriculture et de l'élevage pour le suivi et l'évaluation de projets agricoles.

Les conjoints ont aussi très souvent des activités non agricoles permettant de subvenir aux besoins du ménage à une période où l'exploitation agricole n'est pas encore pleinement productive (enseignant, poste dans une banque...). Enfin, pour certains, les parents proches restent encore très importants : le jeune peut recevoir un soutien pour le logement, l'électricité ou encore l'alimentation... (Chapitre V, partie 2.b).

b) Des facteurs de production

Un accès au foncier impactant l'installation

Les insérés ont un accès relativement facile à la terre, à condition d'être natif de la zone. Certaines familles possèdent suffisamment de terre pour en faire profiter aux insérés sans trop de difficultés. En général, les donations se font de manière orale sans systématiquement signer l'abandon des droits coutumiers. Cependant, il semblerait que les frères et sœurs de l'inséré n'évoluent pas dans l'agriculture, en tout cas pour le moment, limitant les éventuels conflits. Les donations de terre pour les bâtiments font par contre l'objet d'un document écrit (investissement conséquent pour la construction). Et bien que les surfaces léguées ne soient pas forcément importantes, c'est plutôt la distance au lieu d'habitation de l'inséré qui peut être un frein (plus de 15 km parfois). En effet, la terre est souvent éloignée de Bafoussam, soit en périphérie soit dans les villages d'origine des jeunes. L'accès, la surveillance, le transport des intrants et des récoltes sont alors sources de difficultés pour les insérés. Pour l'une d'entre eux, il est alors plus judicieux d'abandonner les terres car les frais de déplacement dépassent largement les recettes réalisées. Des surfaces plus petites sont donc obtenues autour de

l'habitation ou du village pour le vivrier, les cultures maraîchères (1 000 m² à 7 ha avec en moyenne 1,1 ha) et l'élevage. Les bâtiments d'élevage sont le plus souvent construits près de la maison familiale (parfois chez les parents, parfois chez le jeune directement), ou sont déjà présents initialement et seulement rénovés par le jeune (donné par la famille).

Pour les jeunes qui n'ont pas d'ancrage familiale dans le territoire (pas originaire de Bafoussam - pas de famille ici - pas mariés), l'accès est plus complexe. En fait, parmi les insérés, 5 louent leurs bâtiment d'élevage à des connaissances (bailleur d'une boutique, voisins, système « SOS »...). Le temps de location peut être court (durée d'une bande par exemple) avec des contrats, variant d'1 à 3 ans, renouvelables ou non. En fait, ces contrats permettent d'enchaîner quelques bandes et de ne pas perdre le bâtiment au profil de quelqu'un d'autre et de pouvoir partir si les conditions avec le bailleur ne sont plus bonnes ou si son propre bâtiment est finalement construit (après épargne). Quant aux rares cas de location de terre pour les cultures (5/20 car deux insérées ne cultivent pas), les conditions sont parfois délicates et incertaines.

EJ 13 : « Je loue un champ de 2 ha, en contrat verbal, à 100 000 FCFA/an/ha. Depuis que je loue (3 ans), le propriétaire a augmenté son loyer de 10 000 FCFA et vient se servir quand je plante du manioc ou du macabo. Il me menace de mettre quelqu'un d'autre à ma place, je ne sais jamais si je pourrais récolter ce que je sème. »

Dans le cas des dons, très peu de contreparties sont demandées par la famille. De manière générale, l'inséré donne un peu de la récolte ou offre quelques poulets par exemple. Dans un seul cas, la commercialisation revient à la personne qui a fait le don. Mais aucun des membres de la famille ne semble mettre de pression pour recevoir un retour financier dans un délai donné. Cependant, les champs ainsi donnés, le sont rarement pour la vie, et les insérés envisagent plutôt d'acheter dès qu'ils en auront les moyens.

Les femmes ne sont pas systématiquement dans cette situation. Mariées, elles semblent rencontrer moins de difficultés pour accéder à la terre ou au bâtiment car elles peuvent s'installer sur les terres du mari (ou de la belle-famille) ou utiliser les bâtiments déjà en place. Célibataires ou divorcées, la situation est plus complexe. L'une d'elle, n'a eu accès à aucun foncier et ne peut exploiter que les pourtours de la concession familiale. Une autre, a quant à elle reçue des terres par le chef de son village d'origine pour une durée de 8 ans mais celles-ci sont trop loin (coût de production supérieur aux recettes).

EJ 4 : « Le problème avec la terre n'est pas qu'elle est insuffisante, mais plutôt qu'elle est très loin de ma maison et de ma porcherie. J'ai un peu laissé tomber le champ cette année car j'avais plus de perte »

Avec des prérequis imposés par le dispositif AFOP, l'ensemble des jeunes a pu accéder à un espace pour développer leur exploitation agricole. Avec un contexte foncier particulier à Bafoussam, les 2 ha nécessaires pour suivre la formation ne sont pas toujours respectés mais n'empêchent aucunement l'installation des insérés. En effet, davantage tournés vers l'élevage dans leur cœur de projet, les jeunes peuvent se limiter à des surfaces réduites pour simplement établir le bâtiment. Cependant, bon nombre d'entre eux réalisent la pertinence de produire eux-mêmes les aliments pour les animaux et de se tourner vers des cultures plus rémunératrices comme les pommes de terre ou les tomates. Finalement, les tensions semblent plutôt apparaître au sein de la dernière promotion. Une intervention du CFR a été nécessaire pour calmer des conflits familiaux engendrés par une demande de foncier.

Création d'emplois au sein des exploitations et des territoires

Principalement assuré par la famille (frères, sœurs et mère), le travail dans l'exploitation est également réalisé par des journaliers pour les lourdes tâches (labour, sarclage). Certains ont même « sous-traité » le travail au champ à la famille et se chargent plus spécifiquement de la ferme (lié également à une activité non agricole en parallèle). Il faut compter 2 000 à 2 500 FCFA/jour/travailleur et rajouter le transport, la nourriture voire quelques produits comme l'huile ou le savon au coût final. Enfin, 3 insérés emploient des permanents. La première emploie un gardien pour son bâtiment d'élevage car ce dernier est loin de son habitation. De plus, il assure les soins quotidiens à raison de 40 000 FCFA/bande. Le second, emploie un « braiseur » pour écouler sa production de porcs (40 000 FCFA/mois) et une seconde personne pour s'occuper de la ferme avec lui (30 000 FCFA/mois) car il gère de nombreuses activités (magasin de bureautique, soins chez 8 éleveurs...) et a développé son propre débouché (livraison et vente au kilo de la production). Le dernier emploie un permanent pour s'occuper avec lui de ses poules pondeuses (25 000 FCFA/mois) du fait de nombreux hectares exploités (emploi de la main d'œuvre pour 190 000 FCFA/cycle), différents systèmes d'élevage lancés (lapins, porcs et chiens) et d'une charge familiale importante.

Certaines tâches ne sont réalisées que par les insérés parce qu'elles demandent une technicité qu'ils sont les seuls à maîtriser (traitements phytosanitaires). Et les difficultés d'accès à la main d'œuvre sont plus importantes encore pour les femmes qui sont moins prises au sérieux et « qu'on taxe davantage ». Il apparaît clairement dans les enquêtes que l'insertion des jeunes induit de la création d'emplois à l'échelle des territoires : auto emploi, mais aussi emplois temporaires, et dans une petite proportion des exploitations créées, des emplois permanents.

Une subvention AFOP salubre mais qui semble insuffisante

Tous les insérés ayant fait l'objet de l'enquête ont bénéficié de la subvention AFOP, d'un montant avoisinant 1,5 million FCFA. Utilisé pour la construction des bâtiments d'élevage, le financement intervient aussi dans le lancement des premiers cycles de production (achat des cheptels, des intrants...). La plupart des jeunes disent que la subvention est insuffisante pour mettre en œuvre ce qu'ils auraient vraiment aimé faire initialement (poules pondeuses par exemple) et pour démarrer le champ en parallèle. L'apport personnel est alors important et nécessaire. Le plus souvent en « nature » (travail, matériel...) de la part de la famille, il arrive qu'il s'agisse également d'un capital issu de « petits boulots », ou du soutien d'un membre de la famille (grand frère, grand père, frère ou sœur). Les acquis antérieurs (bâtiment déjà présent, champ déjà travaillé...) facilitent l'installation. L'aide financière de la famille, dans de rares cas, sert plutôt à participer à la rénovation du bâtiment d'élevage (une seule situation d'aide pour l'achat d'un terrain), à financer les animaux ou à lancer une production spécifique. Autrement, le soutien se fait plutôt au niveau des frais de la vie quotidienne (électricité, alimentation...).

EJ 19 : *« Mon parrain m'a vendu les poulettes à crédit, mais sans intérêt et sans aucune pression pour rembourser »*

EJ 20 : *« Je voulais initialement me lancer dans les pondeuses. Mais mon projet a été refusé par les 2 commissions. Je me suis alors tourné vers ma famille pour qu'elle me soutienne maintenant que je suis formé. J'ai fait un prêt dans une réunion de village d'1,2 millions de FCFA avec un taux à 20 % remboursable en 8 mois »*

2 insérés ont directement fait des emprunts auprès d'une banque (FNE et Comesi) avec le soutien du conseiller insertion comme garant. L'un pour lancer un magasin de bureautique et une braiserie, le second pour lancer 1 000 poules pondeuses. 2 avaient essayé par le passé et 2 autres sont en cours de demande. Les prêts varient entre 2 et 2,5 millions FCFA. Le besoin de trouver de nouvelles sources financières se fait alors rapidement sentir pour agrandir son exploitation. Mais, se tourner vers le monde de la microfinance n'est pas aisé. Les conditions pour souscrire un crédit auprès d'une banque ou d'un établissement de micro finance sont complexes (foncier, revenus, emploi, salaire). La terre n'est d'ailleurs pas suffisante comme garantie car les documents de propriété ne sont pas toujours authentiques, de même qu'il est parfois nécessaire d'avoir 2 garants. Il semble alors plus facile d'emprunter à une banque si les insérés sont dans un Groupement d'Intérêts Communs (plus de crédibilité) ou lorsque le jeune passe par quelqu'un d'autre (un frère, un parent fonctionnaire...).

EJ 1 : « Le bâtiment pour les porcs existait déjà avant que je ne m'installe. Cependant, j'ai opéré des changements en modernisant le lieu (passage du bois au béton et au crépi) grâce au prêt que mon frère avait fait pour rénover sa maison à lui. Son don a financé le bâtiment d'élevage »

EJ 19 : « Mon père, qui est le chauffeur du patron de la SPC et qui est chef de quartier, a fait un prêt à la banque de 2,5 millions pour acheter l'aliment des poules à un taux de 15 % »

Mais les familles des insérés ne sont pas toutes prêtes à être garantes pour un projet de vie dans l'agriculture. La plupart des insérés se tournent plutôt vers des tontines ou les réunions de famille (prêt avec un taux d'intérêt, remboursable en un an). Enfin, certains insérés ont même pu emprunter de l'argent aux membres du centre (directeur et CI) de l'ordre de 300 000 – 400 000 FCFA grâce à une relation de confiance créée très forte.

Le recours aux crédits reste cependant très limité et difficile d'accès. Mais cette situation est sur le point d'évoluer avec les premiers résultats très positifs obtenus auprès des insérés et les demandes voient le jour.

EJ 19 : « J'ai à mon tour, fait une demande de crédit auprès de la FNE pour 2 millions de FCFA. J'ai 2 garants, mon oncle (grand éleveur) et le CI (fonctionnaire) »

Ces résultats montrent des exploitations agricoles, certes jeunes, mais créatrices de richesses. Un réel partenariat, entre le CFR et les institutions financières, pourrait alors être un atout pour les jeunes.

c) Des exploitations créatrices de richesses

Outre le fait d'avoir acquis de nombreuses connaissances au travers de la formation, les jeunes ont réussi à mettre en place des exploitations, certes encore instables, mais productives et créatrices de richesse.

L'analyse technico-économique des exploitations s'est faite autour de l'estimation du revenu agricole dégagé. Ainsi, coût de production, prix de vente, charges salariales et perspectives d'évolution ont été pris en compte⁷. Et bien que la majorité des insérés rencontrés maîtrisent l'ensemble de ces coûts, certains éléments ont tout de même nécessité des estimations comme les rendements des productions ou les coûts d'installation pour le cacao par exemple. De plus, des projections ont été établies à partir des perspectives d'évolution envisagées par les jeunes. Afin d'obtenir les revenus agricoles et des VAB sur des exploitations agricoles hypothétiques, il a également été choisi de considérer les prix de vente et les coûts de production stables (marché conséquent et stable) et d'estimer que la production est entièrement écoulée.

3 systèmes de production vont être présentés. L'un tourné vers l'élevage porcin, le second autour des poulets de chair, et le dernier se concentre sur les poules pondeuses. En fait, les tendances sont les mêmes selon le type de production majoritaire et les faits notables se remarquent davantage en fonction des productions choisies plutôt qu'entre les différentes exploitations elles-mêmes (soit en relation avec l'individu). L'ensemble des analyses des 8 systèmes de production étudiés sur le terrain ne sera alors pas présenté ici.

Le système de porcs naisseurs-engraisseurs présenté au travers de la figure 10 (page suivante) se caractérise par un cheptel comprenant 6 truies à la reproduction. Le système d'élevage se voit complété par un système de culture alternant maïs au premier cycle et haricot au second sur une surface d'1,75 ha. Avec un rendement de 1,7 T/ha pour le maïs (à 250 FCFA/kg) et de 0,4 T/ha pour le haricot (560 FCFA/kg), une VAB de plus de 300 000 FCFA par actif (courbe bleue) est dégagée dès la première année d'installation (année n). Avec un démarrage à 10 truies à la reproduction, puis une stabilisation à 6 dès la 2^{ème} année une évolution de la VAB pour le système d'élevage peut être notée. En fait, une meilleure maîtrise de la reproduction est visible en année n + 1 (sélection, surveillance, alimentation...) est assure alors une meilleure prolificité. Ainsi, le SE génère 2 fois plus de revenu que le SC et assure alors un revenu agricole par actif de plus de 800 000 FCFA par an soit largement supérieur au seuil de pauvreté (339 715 FCFA)⁸ et de reproduction (543 381 FCFA)⁹. Le revenu agricole étant supérieur au seuil de reproduction, les besoins familiaux sont alors couverts et l'inséré peut finalement investir l'excédent généré dans l'appareil productif. A l'inverse, lorsque le revenu est inférieur à ce seuil, la pérennité de l'exploitation est alors compromise. Il est alors difficile de reproduire les moyens de production et d'assurer la rémunération de la main d'œuvre familiale. Dans cette situation, une stabilité dans le système et dans les revenus sont acquises dès la deuxième année.

⁷ Les détails des coûts de production, des charges... sont présentés en annexes 16, 17 et 18 pour chaque système de production étudié.

⁸ Seuil estimé par l'Institut national de la statistique du Cameroun (INS, 2014).

⁹ Seuil estimé par Chéreau Mathieu lors de son stage de fin d'étude au Cameroun en vue de l'obtention du diplôme d'agronomie tropicale de l'IRC et du diplôme d'ingénieur en agriculture de l'ESA (CHEREAU, 2008).

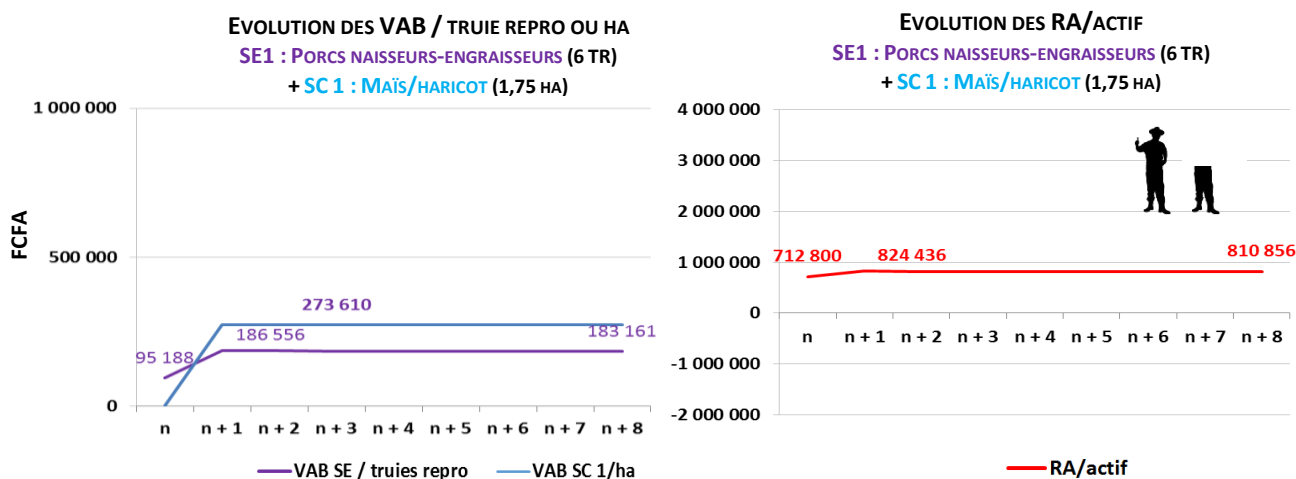


Figure 10 : Evolution des VAB par truie reproductrice ou par hectare (à droite) et du revenu agricole par actif (à gauche) selon les perspectives d'évolution de l'EAI (lancement d'1ha de cacaoyers). Source : « entretien système d'exploitation », 2016.

L'exploitation ainsi créée offre davantage à l'inséré. En fait, le chef d'exploitation a très vite accès à une trésorerie suffisamment conséquente pour réinvestir (du fait d'un revenu agricole supérieur au seuil de reproduction). Ici, le jeune envisage de se lancer dans la cacaoculture. Cette démarche nécessite l'achat d'1 ha de terre et de financer l'installation de la plantation. Finalement, l'agrandissement peut potentiellement avoir lieu 4 ans après l'installation (figure 11). Enfin, en ôtant la subvention AFOP initiale, l'inséré, dans cette situation, devrait alors attendre 2 ans de plus pour lancer sa plantation de cacao. Une fois les cacaoyers en production, le revenu agricole par actif, moins stable, fini tout de même par dépasser les 1 million.

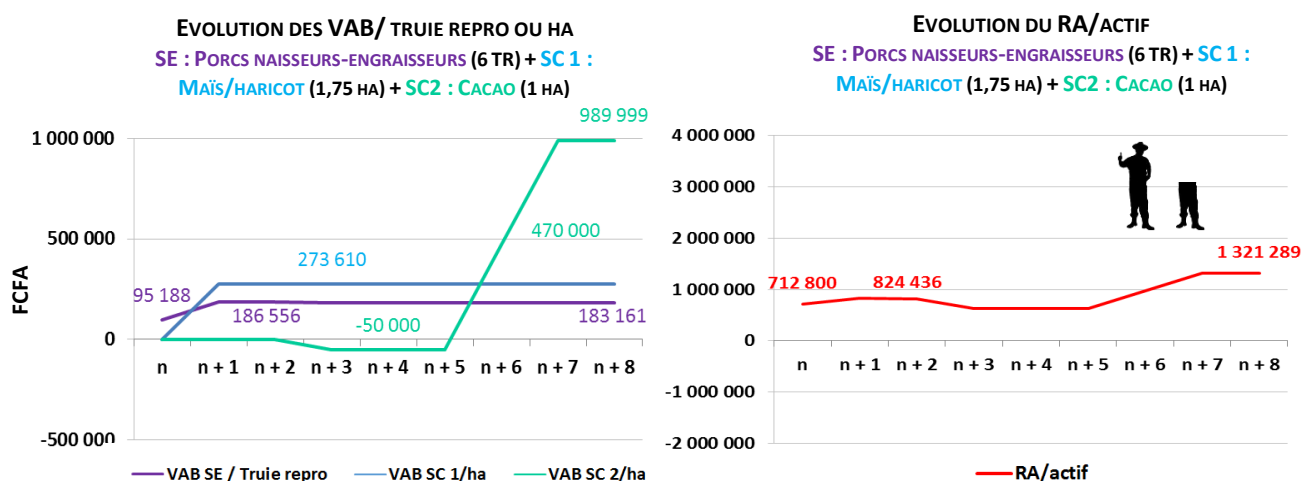


Figure 11 : Evolution des VAB par tête ou par hectare (à gauche) et du revenu agricole par actif (à droite) pour une exploitation agricole tournée vers l'élevage de porcs naisseurs-engraisseurs (violet) et la culture du maïs/haricot (bleu) – EAI. Source : « entretien système de production, 2016.

Dans un système à cycle court comme les poulets de chair, une trésorerie importante est très rapidement générée. Comme le montre la figure 12, cette exploitation, caractérisée uniquement par un système d'élevage (1 100 sujets), génère plus de 2,7 million de FCFA par actif dès la 1^{ière} année. Il peut être noté une baisse du revenu agricole en 2^{ième} année du fait de la crise de la grippe aviaire (interdiction de vendre, fermeture des marchés...) qui a impacté les prix de vente de la production (au rabais) et réduit le nombre de bande réalisées au court de l'année (5 contre 6). En effet, dans ce système, les bandes sont conduites 6 fois par an. Cette organisation nécessite une disponibilité sans faille du chef d'exploitation notamment (ou la présence d'un employé) pour les phases de chauffage des poussins, une maîtrise impeccable des plans de prophylaxie et des phases de vide sanitaire pour limiter les pertes. Enfin, au sein de ces exploitations, les coûts de production sont considérablement réduits car le chef d'exploitation récupère l'aliment des animaux (maïs) auprès de sa mère.

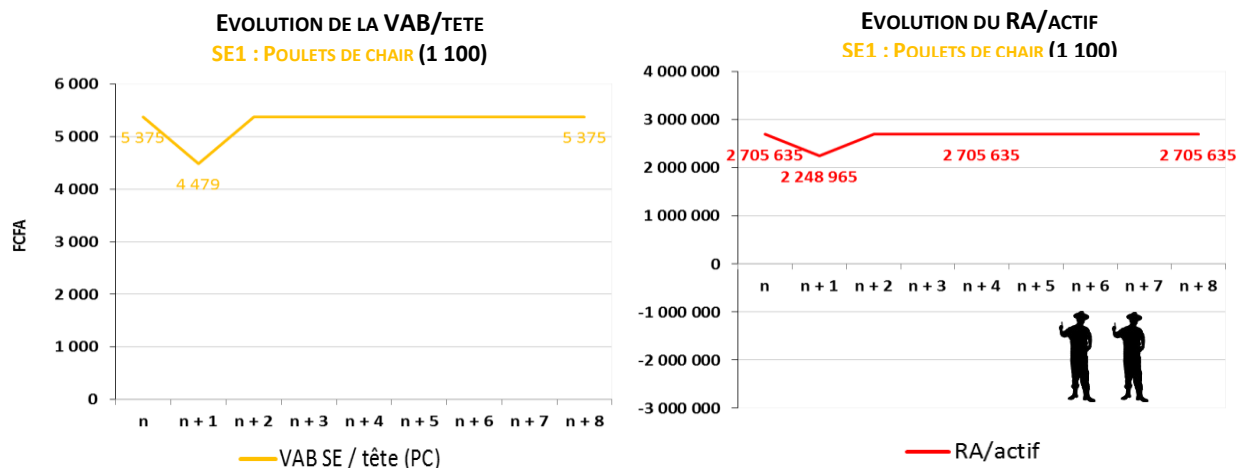


Figure 12 : Evolution de la VAB/tête (à gauche) et du revenu agricole par actif (à droite) pour une exploitation agricole tournée vers l'élevage de poulet de chair (orange) - EJ11. Source : "entretien système de production", 2016.

La différence de VAB/tête de cette exploitation avec celle d'autres insérés ayant fait le même choix de production principale (VAB/tête de l'EA6 est de 2 744 FCFA par exemple) se joue au niveau des charges salariales, des amortissements et de la taille de l'effectif. A la différence d'autres éleveurs de poulets de chair, cette insérée est en location pour son bâtiment. L'amortissement est alors bien moins élevé et permet notamment de démarrer avec un cheptel relativement conséquent (1 100 sujets contre 500 lorsqu'il y a construction). De plus, elle écoule une majeure partie de sa production à 21 jours réduisant alors considérablement ses consommations intermédiaires.

L'exploitation après agrandissement (figure 13, page suivante) offre un revenu agricole plus important (3 380 139 FCFA). Comme précédemment, la trésorerie est suffisante pour augmenter la taille du cheptel (1 100 à 1 300 sujets). L'insérée n'envisage cependant pas d'investir dans les champs pour le moment. Sa situation de femme pourrait limiter ses possibilités d'accéder aux fonciers.

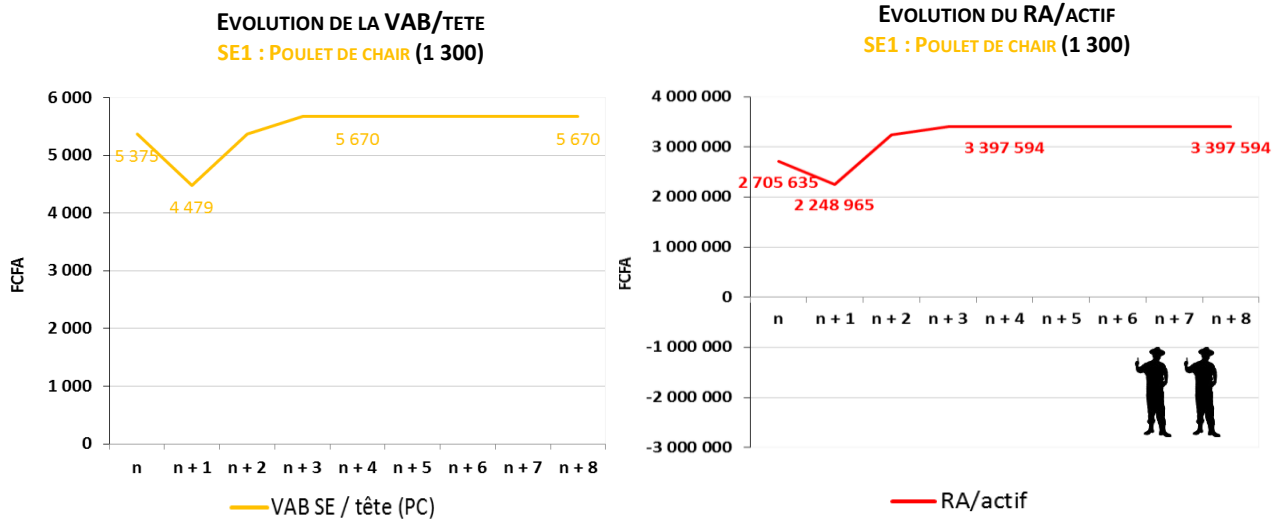


Figure 13 : Evolution des VAB/tête (à droite) et du revenu agricole par actif (à gauche) selon les perspectives d'évolution de l'EJ11. Source "entretien système de production", 2016.

Lorsque l'exploitation est centrée autour des pondeuses, l'investissement de départ est très important. Comme le montre le figure 14, la première année est marquée par un revenu agricole négatif (- 1 948 605 FCFA) bien que l'exploitation soit diversifiée (élevage de pondeuses, de poulets de chair et de porcs). Une fois le bâtiment construit et les animaux achetés, le RA dépasse tout juste les 700 000 FCFA (courbe rouge, graphique de droite) en 2^{ème} année. Les dents de scie sont le résultat d'une non-anticipation de la relance d'une nouvelle bande de poules. En fait, ces animaux sont réformés au bout d'1,8 an en général. Cette dernière assure une augmentation non négligeable de la VAB/tête puisque les sujets sont vendus à 1 800 FCFA/sujet et correspond donc aux pics (2 307 FCFA). Cependant, le SE1 représente la plus grande part du RA (histogramme vert de la figure 15, page suivante). Les 2 autres systèmes participent à la stabilité de celui-ci avec des VAB par tête et par truies reproductrices stables une fois une bonne prolificité maîtrisée pour les porcs et les pertes importantes dans le cheptel de poulets limitées (maladies). Ainsi, le RA peut grimper jusqu'à 1 700 000 FCFA, mais si aucune épargne n'est réalisée en année creuse (quand la VAB/tête du SE1 est négative), le RA par actif ne dépasse pas le seuil de reproduction sociale pouvant alors fragiliser l'exploitation.

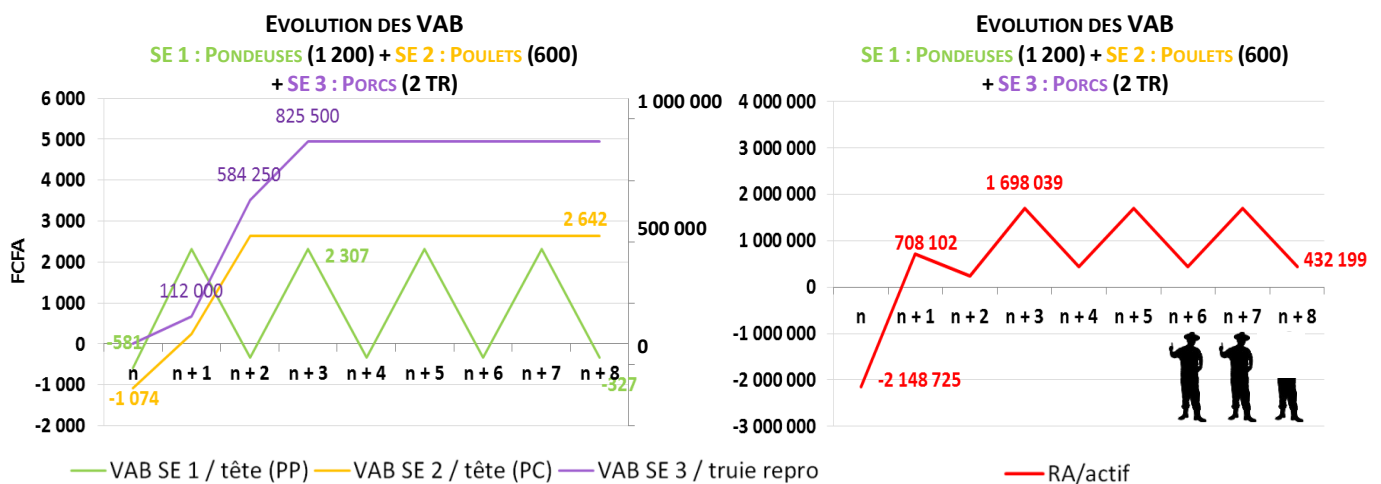


Figure 14 : Evolution de la VAB par tête ou par hectare (à gauche) et du revenu agricole par actif (à droite) pour une exploitation agricole tournée vers l'élevage de poules pondeuses (vert), de poulet de chair (orange) et de porcs (violet) – EA20. Source : "entretien système de production", 2016.

SYSTÈME DE PRODUCTION **POULES** + **POULETS** + **PORCS**

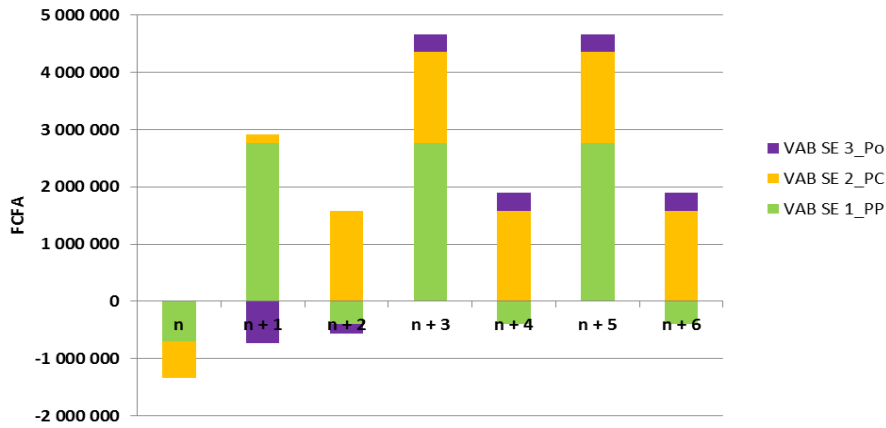


Figure 15 : Part des VAB de chaque système dans le RA en fonction des années.
Source personnelle, 2016.

Finalement ce système est rarement proposé au travers du projet de vie du jeune et soutenu par AFOP (financement) du fait, notamment, des besoins importants de capital les premières années. Seuls 2 jeunes ont soutenu un tel système de production dans leur cœur de projet (l'un avec 300 sujets, et l'autre avec 1 000). Le capital de départ est souvent assuré par un emprunt dans une institution bancaire (avec garant) et/ou du fait du soutien d'un parrain évoluant dans le milieu avicole (animaux à crédit...). Dans le cas de cette exploitation, le projet de vie de l'inséré est en fait porté sur l'élevage de poulets de chair.

Dans l'exploitation décrite, un agrandissement est également envisagé (figure 16). L'inséré souhaite augmenter la taille de son cheptel en passant de 1 200 sujets à 2 000 et démarrer 1 ha de maïs sur les 2 cycles de culture. Tout comme les exploitations agricoles précédentes, cette évolution est possible à partir de la 4^{ème} année d'installation (n + 3) avec l'augmentation du nombre d'animaux d'élevage. Ainsi, le développement de cet atelier sera le moteur d'investissement du système de culture de l'année suivante (en n + 4). En vue du capital important nécessaire à une telle production, l'agrandissement de l'exploitation ne pourra se faire que progressivement (hectare par hectare par exemple).

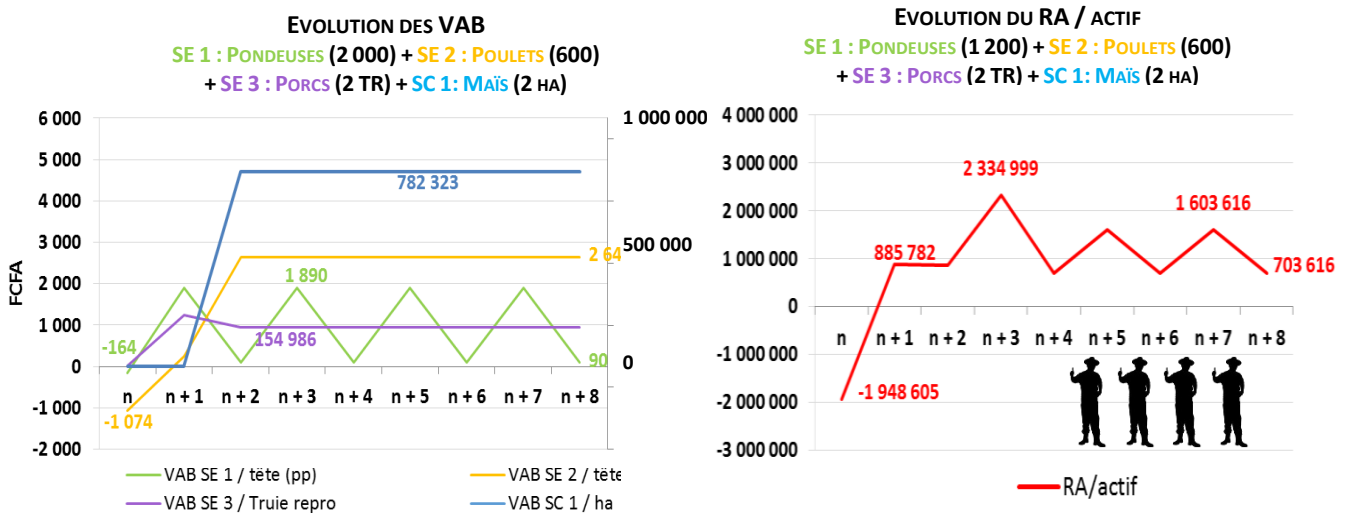


Figure 16 : Evolution des VAB (à droite) et du revenu agricole par actif (à gauche) selon les perspectives d'évolution de l'EA20. Source "entretien système de production", 2016.

Et bien que l'exploitation génère un RA/actif plus important, cette création de richesse est aussi synonyme d'augmentation des besoins en main d'œuvre. Le système de production initial nécessitait 2,5 actifs soit l'équivalent de 1999 heures / an, demain, il faudra compter plus de 3 000 heures de travail pour assurer l'ensemble des systèmes (figure 17). 1,5 actif est alors à prévoir pour que le nouveau système de production soit viable en plus de la main d'œuvre temporaire habituelle des travaux champêtres.

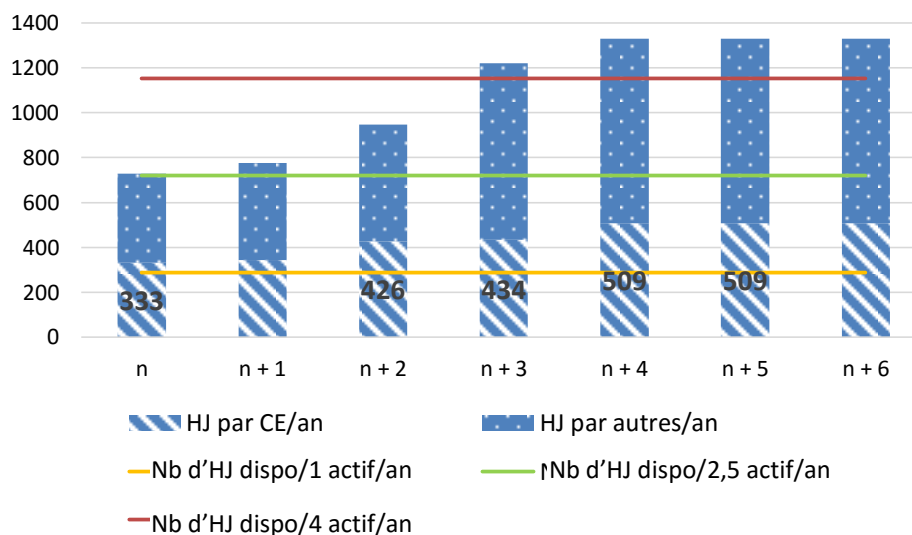


Figure 17 : Nombre d'HJ nécessaires pour assurer le SP' de l'exploitation EJ20 avec perspectives d'évolution. Source personnelle, 2016.

Dans des conditions optimales (demande, marché disponible, prix stables...), les exploitations mises en place par les jeunes sont réellement créatrices de richesse et assurent des situations viables pour ces nouveaux foyers (RA/actif > seuil de reproduction sociale). Diversifier, anticiper, prévoir semblent les clés pour une exploitation durable dans le temps et dans le territoire.

d) Et aussi intégrées socialement

En parallèle de la caractérisation et de la compréhension des dynamiques qui régissent les exploitations agricoles des jeunes, l'éthique, le développement humain et les relations familiales et territoriales ont également été étudiés. Ces éléments représentent des caractéristiques essentielles pour développer des systèmes agricoles durables.

Elaboré à partir de la méthode IDEA, l'outil co-construit vise à évaluer la viabilité sociale des installations des jeunes formés et insérés avec AFOP, en considérant quatre dimensions d'ordre socio-territorial : l'insertion sociale, le rôle familial, la cohésion interne AFOP et le développement humain (figure 18, page suivante).

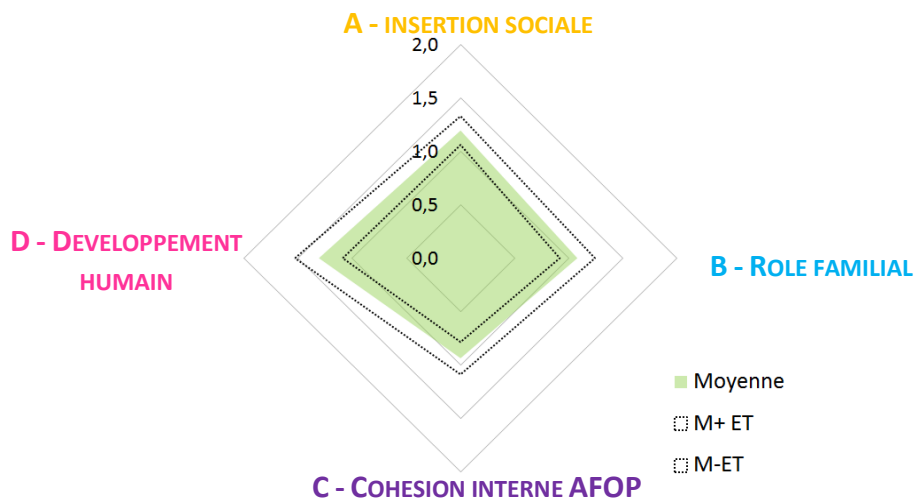


Figure 18 : Appréciation générale de la viabilité sociale chez les jeunes insérés AFOP - N = 22.
Source : Source personnelle, 2016.

Il peut être remarqué que les quatre dimensions dépassent la moyenne de 1. Cette dernière indique un degré d'insertion territoriale qui garantit une bonne pérennisation des exploitations dans leur environnement.

Quelques points ressortent de manière plus positive dans le radar de la figure 19, lorsque chaque dimension est détaillée.

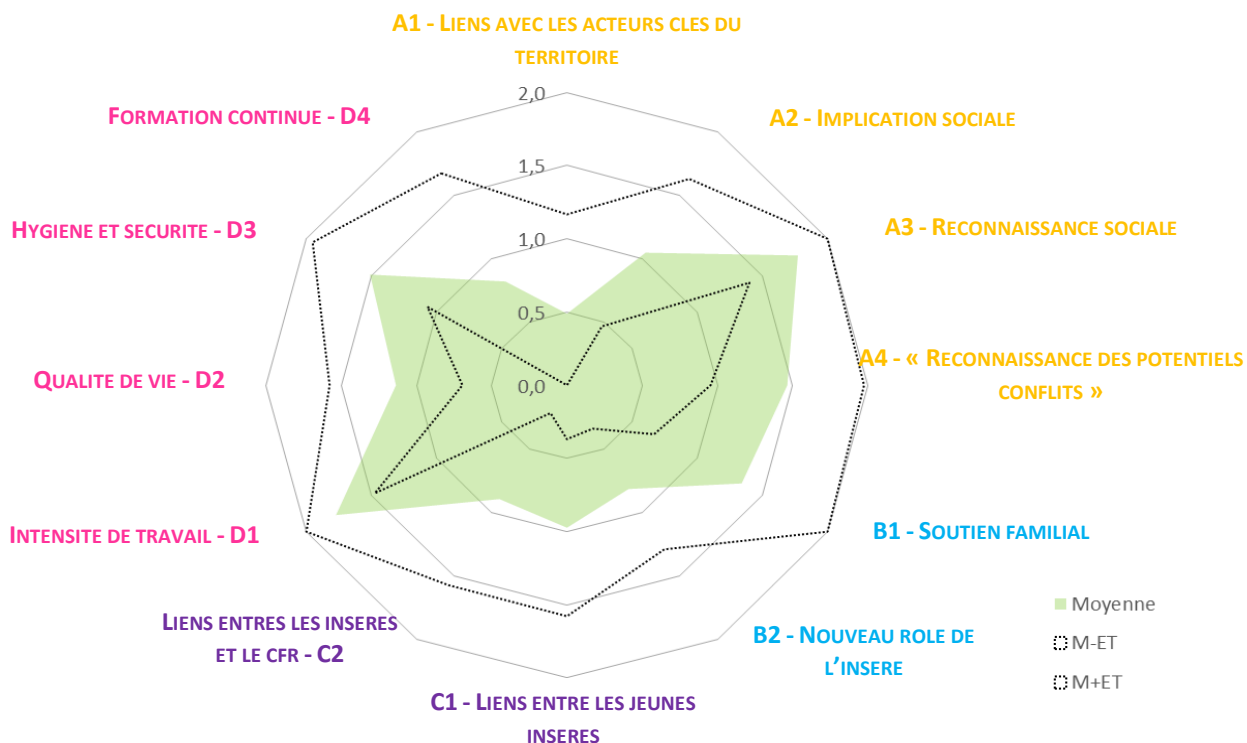


Figure 19 : Appréciation de la viabilité sociale chez les jeunes insérés AFOP - N = 22. Source : « entretien exploitation agricole », « entretien famille » et « entretien système de production », 2016.

L'appréciation de « l'intensité du travail » dans la dimension « développement humain » ne semble pas perçue comme une contrainte chez les insérés (avec une moyenne de 1,77 et une dispersion de 0,33). Les jeunes, sauf lors des périodes de pics de travail (comme par exemple les premiers jours de chauffage des poussins), arrivent à bien gérer leurs charges de travail. En

effet, cette bonne gestion permet d'ailleurs la conservation, ou la mise en place d'un second travail d'ordre informel (couture, transport, commerce...). Cependant, l'éloignement des champs (souvent situés hors de Bafoussam) est un facteur limitant non négligeable. La distance implique des coûts supplémentaires pour le transport des récoltes mais aussi de la main d'œuvre et un investissement en temps pour le jeune (chronophage). Et parfois la situation familiale complique encore davantage l'exploitation d'une parcelle éloignée. Effectivement, ayant des enfants en bas âge, une des insérés ne peut pas rester tard aux champs. Résultats : (a) le système d'élevage est favorisé au détriment de celui de culture ; (b) des dépenses importantes sont générées en transport ; (c) mais aussi en main d'œuvre non-encadrée (la chef d'exploitation n'est pas présente pour surveiller le travail réalisé).

L'« implication sociale » et la « gestion de potentiels conflits » (point insertion sociale), semblent importantes pour les jeunes. Par exemple, les femmes qui ont suivi la formation ont été relativement bien acceptées dans leur territoire d'installation (un seul cas présente une situation avec un problème mineur qui n'a pas empêché le bon déroulement de l'exploitation agricole). De la même façon, les insérés sont attentifs au fait que leur système de production ne suscite pas de conflit auprès de leur voisinage. Des stratégies sont développées avec succès comme l'aménagement du bâtiment, la gestion des fèces, le respect des délimitations de terrain, les cadeaux, services et prêts au voisinage, etc.¹⁰

Certains points, constituant des risques, peuvent tout de même être observés. Et alors, qu'un des plus grands résultats du programme est le lien solide¹¹ qui s'est créé entre les insérés (« cohésion interne AFOP »), le lien entre les insérés et le CFR une fois la formation finie n'est pas aussi fort. Avec un écart type de 0.68, cette dispersion élevée est synonyme d'une hétérogénéité du degré relationnel entre les jeunes et le CFR. Certains insérés, après la formation, gardent d'excellents liens professionnels, voire amicaux, avec le CI et le directeur notamment. Par exemple, le CI se porte garant pour des prêts bancaires sollicités par les jeunes. Il fait également parti d'un groupe informel créé entre 7 insérés. Il a alors pour rôle d'assurer la participation financière des membres lors des tontines. Le directeur quant à lui a directement réalisé un prêt, sans condition et à taux zéro, à l'un des jeunes formés. Cependant, ces exemples sont isolés. Effectivement, certains insérés perdent complétement contact avec le centre. Ils ne participent pas aux journées portes ouvertes ou aux autres activités du CFR et certains numéros de téléphones ne sont plus à jour.

De la même façon, avec une moyenne de 0.82 et un écart type de 0.85 la « formation continue » semble être un autre point fragile (dimension « développement humain »). Malgré un discours général partagé pour « apprendre », seuls 6 insérés rencontrés mentionnent des actions concrètes de participation à des formations complémentaires hors AFOP (séminaire, internet, consultation de livres et revues spécialisés, etc.). La volonté de poursuivre une formation professionnelle après les 2 ans de formation semble limitée. Ainsi, des retards techniques, par exemple, pourront se faire sentir face à de nouvelles connaissances ou nouveaux savoir-faire...). Enrichir la formation par de nouveaux séminaires pourra combler ses lacunes.

D'autres points faibles, comme la quasi inexistence de liens directs entre les jeunes AFOP et les acteurs clés du territoire (dimension « insertion sociale ») ou la faible capacité à répondre aux besoins familiaux (volet « développement humain ») seront traités plus en détails dans la section des effets du programme.

¹⁰ Ces stratégies seront décrites en détails dans la section des effets du programme, chapitre V. « Quels effets, quelles influences ? ».

¹¹ Ce résultat est approfondi dans le chapitre V, partie 1. « Quelques chose a-t-il changé chez les jeunes ».

3. Les référents, des agriculteurs bien en place

Durant leur formation, les jeunes apprenants passent 2 semaines en milieu socio-professionnel chez des agriculteurs installés dans le territoire. Ces derniers ont un poids considérable dans leur apprentissage. Fenêtre ouverte sur la réalité du terrain, les agriculteurs référents ont pour rôle de partager leur savoir-faire, les secrets du métier et d'assurer le volet pratique de la formation.

Quelle agriculture pratiquent-ils ? Comment en sont-ils arrivés là ? Et pourront-ils jouer un rôle dans la promotion d'une agriculture de seconde génération ?

Une analyse plus spécifique autour de cet entourage clé des insérés a été réalisée pour tenter de répondre à ces différentes questions.

e) Installation chez les référents : entre histoire familiale et besoins financiers

Issus de famille d'agriculteurs (planteurs café/tabac, maïs/haricot...), certains ont directement suivi les traces de la famille en lançant leur exploitation agricole il y a une vingtaine d'années et d'autres ont démarré par des carrières professionnelles non-agricoles (enseignement, agronomie, électricité). Lorsque le parcours n'est pas agricole, 3 raisons amènent le référent à se lancer dans ce domaine : l'approche de la retraite, la perte du chef de famille et le manque de moyens financiers lié à une situation familiale difficile (nécessité de développer quelques parcelles / bandes pour s'en sortir car les parents sont décédés tôt). Dans le cas des femmes, il y a souvent décès du mari ou du chef de famille (père). Dans le premier cas, l'épouse doit alors assurer les besoins de ses enfants. Elle devient alors chef d'exploitation et opère une diversification de la production (lancement de parcelles maraîchères rémunératrices, association agriculture-élevage...). Dans le second cas, elle est la seule enfant à rester au village et prend donc en charge l'exploitation sans aucun conflit familiale car les frères et sœurs sont à Yaoundé et à Douala et suivent des carrières non-agricoles.

Les exploitations démarrent globalement plutôt sur de petites surfaces issues d'un héritage (figure 20, partie a, page 54). Cependant, il arrive que les parents décèdent, le référent, aîné, se retrouve chef de famille et entre alors en possession de plus importantes surfaces (> 16 ha). Certains ont démarré leurs activités agricoles par l'élevage et possèdent de ce fait des surfaces pour cultiver plus réduites (2 000 m²) voire inexistantes (les terres sont gérées par les épouses). Le démarrage peut se faire avec des bandes de poudeuses avoisinant les 1000 sujets, 300 poulets de chair ou encore une dizaine de porcs à l'engraissement. Certains se tournent même vers des spéculations dites non-conventionnelles comme les hérissons ou la production de miel.

De manière générale, la plupart combinent agriculture et élevage et bien qu'ils se tournent vers une spéculation plus particulièrement (poudeuses/porcs/maraîchage...) qui sera leur activité principale les référents ont eu l'occasion de diversifier à maintes reprises leur exploitation agricole en conduisant quelques porcs en parallèle par exemple. Les cultures dites vivrières restent omniprésentes dans toutes les exploitations possédant de la terre. Le maïs est en rotation avec le haricot pour la contre saison, parfois celui-ci est également associé au maïs lors du premier cycle. La production de maïs sert majoritairement à l'alimentation de l'élevage et à la consommation familiale, les surplus seront vendus (de même pour le haricot). Dans la majorité des situations, l'ensemble des tubercules et les bananiers plantains sont disséminés dans ces champs vivriers. Autrement, les référents qui se

tourment davantage vers les plantes maraîchères cultivent le piment, la tomate, le chou, la pomme de terre, le poivron, la morelle noire, l'oignon et l'ail dans un but commercial.

L'agrandissement de l'exploitation se fait tout au long de la « carrière » du référent. Certains démarrent avec 3000 m² puis se retrouvent aujourd'hui avec environ 4 ha de terre (en plus de 20 ans). Ils ont acquis ces espaces par héritage ou parfois par achat (figure 20, partie a, page 54). Il semble que l'augmentation reste relativement récente (moins de 10 ans). Lorsque le référent, aîné de la famille, hérite d'une concession entière, l'agrandissement est plus rare car la surface est déjà conséquente. Cependant, il est possible de constater un agrandissement de par une position sociale (notable) qui permet d'exploiter de nouveaux espaces (don d'un chef spirituel) et l'exploitation de parcelle en location pour installer des cultures maraîchères (choix d'un éloignement pour limiter les jalousies ? Rapprochement avec la ville ? Raisons purement agronomiques ?). Enfin, certains exploitants n'envisagent pas d'augmenter leur surface cultivable car ils sont davantage spécialisés dans l'élevage, ils n'ont pas les moyens financiers d'exploiter plus d'hectares ou tout simplement car ce qu'ils possèdent aujourd'hui est suffisant bien que de l'espace soit encore disponible.

En termes de progressivité, le cheptel de pondeuses augmente doucement (figure 2°, partie b, page 54). Dans un cas ce n'est qu'au bout de 10 ans que des travaux sont entrepris pour agrandir le bâtiment et ainsi passer de 1000 à 4000 sujets (finalement redescende à 2 000 pour cause de maladies). Dans un autre cas, la taille de la bande est tout de même multipliée par 8 en l'espace de 15 ans du fait de la création d'une structure en partenariat avec un membre de la famille bien placé (frère du référent est le maire de Bafoussam). L'exploitant qui se tourne principalement vers l'élevage porcin oscille entre 10 et 50 sujets à l'engraissement tout en assurant le volet reproduction. Le suivi technique est relativement bien maîtrisé avec, pour les porcs, 3 mises bas par an par exemple alors que les jeunes insérés varient entre 1 et 2 mises base pour le moment.

Les poulets de chair semblent plus absents chez les référents en comparaison avec les insérés. Seuls 4 référents, présents pour les premières promotions, déclarent des systèmes tournés vers ce type de spéculation lorsque que les apprenants EA1 étaient en MSP (figure 20, partie d, page 54). Il est possible de noter de petits élevages (300 sujets) chez certains exploitants rencontrés lors de leur démarrage il y a 20 ans. Ce n'est qu'aujourd'hui, que l'idée de réinvestir dans cet élevage se fait ressentir avec le projet de construire un vrai bâtiment pour recevoir entre 600 et 1000 sujets pour l'un des référents interviewé du fait d'une maîtrise nouvelle de la prophylaxie (relation apprenant-référent). Deux autres référents se sont lancés, depuis moins de 2 ans, dans les poulets de chair. L'une mène 100 sujets de 21 à 45 jours tous les 2 mois, l'autre réalise uniquement le chauffage de 10 sujets pour des membres d'une fédération d'éleveurs dont elle est la présidente.

L'élevage de porcs, présent chez l'ensemble des référents rencontrés (figure 20, partie c, page 54), est marqué par un cheptel de naisseurs-engraisseurs plutôt réduit (entre 3 et 6 sujets en moyenne). Seuls deux référents se sont spécialisés dans ce type de système. Tous deux ont démarré avec 10 sujets, le premier a fait évoluer le cheptel jusqu'à 50 têtes pour finalement redescendre à 10 aujourd'hui. Le second a attendu 10 ans pour envisager une relance en 2017 de 20 bêtes.

Finalement, l'élevage de porcs semble être un système de secours pour assurer les besoins (scolarité, funérailles, achat alimentation) et les difficultés (mauvaises ventes, maladies des animaux...) occasionnelles rencontrées par les chefs d'exploitation plutôt qu'un réel choix de spécialisation. En effet, les systèmes d'élevage majeurs chez les référents restent les poulets de chair et les pondeuses ainsi que la culture maraîchère.

Souvent encore double actif, la progression de l'exploitation est donc limitée. Les référents ont des impératifs et des responsabilités (famille, chefferie, atelier de soudure, direction d'une école...) relativement importantes qui sont, pour certains, alourdis par l'accueil des apprenants lors de la période en MSP. Cependant, il est possible de noter une diversification depuis quelques années chez quelques référents (5/8). Certains se tournent à nouveau vers les poulets de chair (arrêt pendant 20 ans) ou les porcs (10 ans de pause), d'autres démarrent de nouvelles cultures (morelle noire, tomate, oignons, ails...) voire relance la culture caféière (dynamique qui semble liée à une démarche d'UCCAO et du programme de vulgarisation café-cacao), ou se lancent dans des systèmes particuliers comme le maïs semence (partenariat avec l'IRAD). Cette récente diversification peut-être corrélée avec le contact des apprenants lors de la MSP. D'une part, l'échange direct de savoir du jeune vers le référent (conduite technique des oignons et de l'ail par exemple) et d'autre part la dynamique influée par le programme (formation des référents, mise en relation, baisse des coûts de production avec une main d'œuvre pas chère...) offrent aux référents de nouvelles opportunités d'investissement et de nouvelles connaissances techniques. Mais elle peut également être liée à une situation plus stable pour ces chefs d'exploitation. En effet, l'exploitation, bien ancrée depuis plusieurs années, offre une situation financière plus stable qui permet d'investir vers d'autres systèmes.

Cette diversification, n'est pas systématiquement associée à un agrandissement de l'exploitation en terme de surface comme vu précédemment mais est marquée par une gestion réfléchie de l'exploitation (dépenses, investissements, marges, perspectives...) et une augmentation fréquente du cheptel s'il y a élevage (notamment en aviculture).

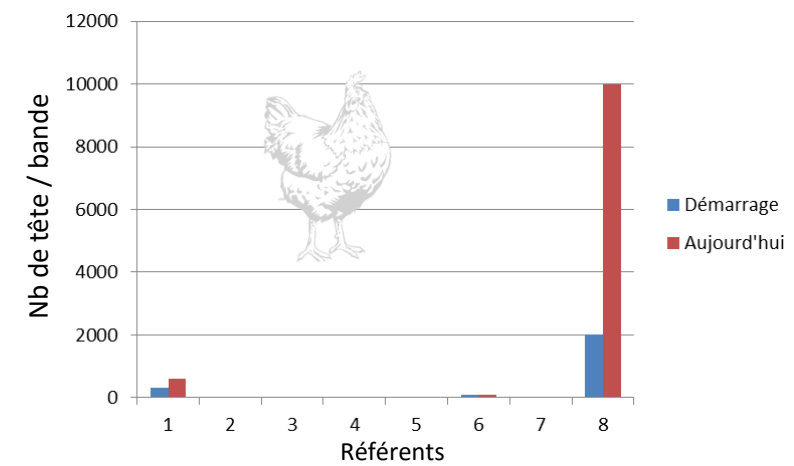
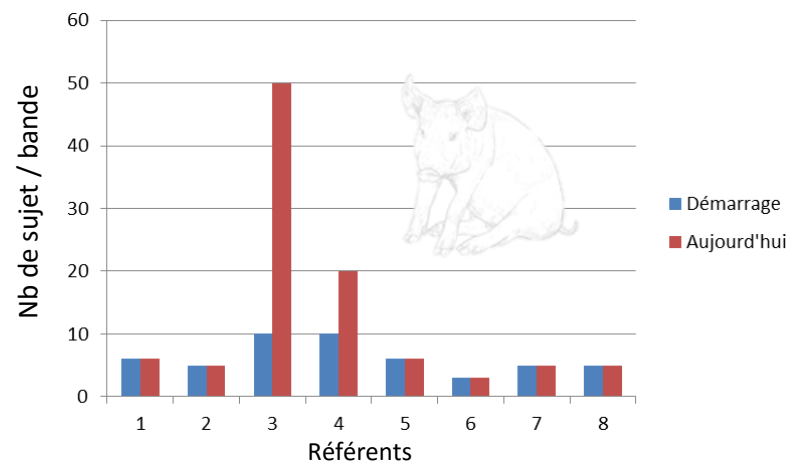
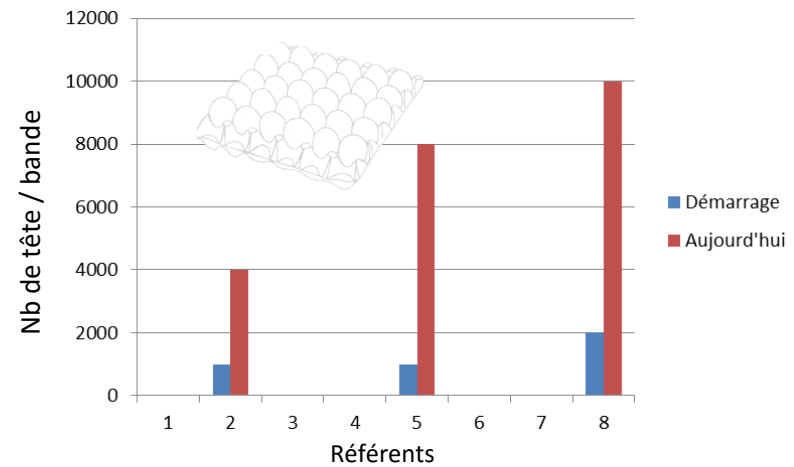
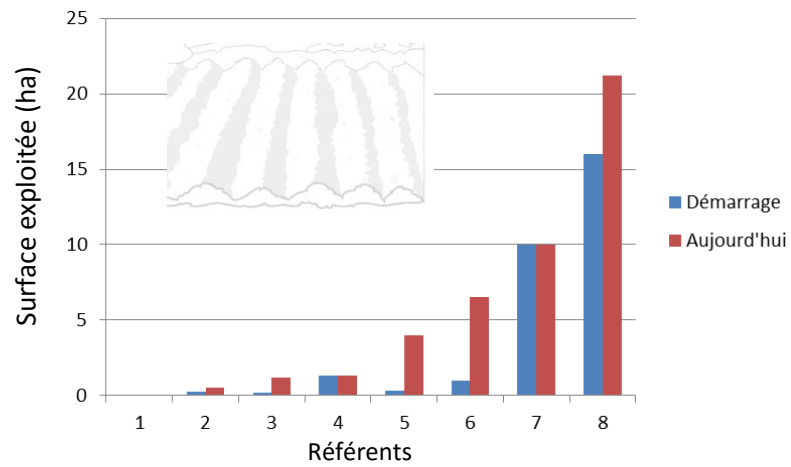


Figure 20 : Evolution des surfaces cultivées et/ou des tailles de cheptels des référents rencontrés depuis le démarrage (à l'installation) à aujourd'hui (2016). Source personnelle, 2016.

f) A quoi ressemble leur système de production ?

Le foncier

La terre est le plus souvent acquise par héritage lors du décès du chef de famille. Ainsi, certains référents héritent d'importantes surfaces (16 ha, 12 ha) souvent situées autour de la concession familiale et d'autres de parcelles plus dispersées mais qui restent dans un même village. Aucun conflit ne semble être apparu lors de l'héritage, le référent étant l'ainé de la famille, le seul enfant resté au village ou encore l'épouse du défunt facilite alors la reprise. Seuls deux cas de location ont été rencontrés lors des entretiens. L'un, alors propriétaire de nombreux hectares, loue également 1,2 ha pour faire des cultures, le second, ne possédant pas l'espace suffisant sur les terres familiales, où il a tout de même construit les bâtiments d'élevage, loue 10 ha dans le département du Noun où les terres sont disponibles et moins chères. Finalement, seul un référent, lors de son agrandissement, a acheté de nouveaux espaces dans le village où il est déjà installé. Les autres, lorsqu'ils ont fait évoluer leur exploitation (en surface) ont simplement exploité davantage l'espace leur appartenant déjà soit par nécessité (besoins familiaux) soit car ils avaient les moyens pour investir. Enfin, il est important de noter que les hommes n'exploitent pas forcément l'ensemble de leurs terres. Une partie est cultivée par les femmes (épouses, mères...) voire exclusivement par celles-ci (lorsqu'il y a spécialisation dans les pondeuses) pour les cultures vivrières (maïs, haricot, tubercules). Le chef de famille n'investit et ne gagne rien sur ces espaces.

Le capital

La situation financière de départ est très hétérogène chez les référents rencontrés. Lorsqu'il y a héritage d'une concession, accompagnée de son exploitation agricole (terre/bâtiment, capital, main d'œuvre familiale), il y a démarrage très tôt dans l'agriculture (il y a 20 ans). Ainsi, l'investissement de démarrage est plus restreint et c'est au travers d'une première culture rémunératrice comme le chou que l'exploitant peut réinvestir par la suite et s'agrandir petit à petit. Le chef d'exploitation enchaine alors sur des cultures maraîchères (légumes feuilles, morelle noire, piment, tomate) qui permettent de relancer la suite. Pour certains, une situation professionnelle antérieure (enseignant, ingénieur agronome) ou parallèle (directeur d'école, soudeur, chauffeur de moto) permet de lancer les premières bandes d'élevage (à partir de 1 000 sujets pour les pondeuses) et avec les bénéfices de celles-ci enchaîner sur la suite. Cependant, ces épargnes personnelles ne semblent pas suffisantes car lorsque d'importants investissements sont nécessaires (construction d'un bâtiment d'élevage, nouvelle culture maraîchère sur une grande surface, etc...), les référents ont recours aux crédits (entre 600 000 et 2 millions de FCFA par emprunt). Ils se tournent directement vers des structures de micro finance et des banques mais également vers des GIC ou des associations de village. Ainsi, deux référents, appartenant à un GIC depuis 2006, ont pu démarrer leurs cultures maraîchères (pomme de terre, tomate et piment) grâce à un crédit. L'une n'a eu besoin que de 600 000 FCFA car elle avait déjà un apport personnel conséquent (2 millions), l'autre a principalement utilisé ce fond pour démarrer ces nouvelles cultures. D'autres se tournent plutôt vers les GIC pour accéder aux intrants.

L'élevage de poules pondeuses semble être un moteur pour agrandir l'exploitation. En effet, la vente des œufs, fortement rémunératrice, offre de grandes possibilités de réinvestissement. Ainsi, un des référents a développé en parallèle un élevage de poulets de chair (1 000 sujets), loué des terres, lancé un magasin de provende et a finalement augmenté ses deux cheptels, passant de 2 000 à 10 000 pondeuses et de 1 000 à 5 000 poulets de chair en 10 ans.

Enfin, dans un cas de figure, le référent travaille en fait pour son frère (ancien maire de Bafoussam et membre du conseil de gestion du CFR). Il a intégré la structure, existante depuis 1998, de son frère en 2006 et à un rôle de gérant de l'exploitation avicole. Il semblerait même que l'ensemble des investissements soient assurés par le frère aîné.

Aujourd'hui, un référent envisage de demander un soutien de la part du programme ACEFA via son appartenance à un GIC pour relancer et agrandir ses activités.

Le travail

La main d'œuvre familiale est omniprésente dans les exploitations des référents. Les femmes et les enfants interviennent à la fois au champ (semis, récolte) et dans les systèmes d'élevage (ramassage des œufs, calibrage, entretien quotidien). Cependant, certains enfants ne sont présents que pendant les vacances. Parfois, les épouses (dans les foyers polygames) exploitent leurs propres espaces de cultures vivrières et maraîchères en plus. Le chef d'exploitation a, quant à lui, ses propres parcelles (maïs semence, banane plantain, maraîchage, arboriculture...). Pour les lourdes tâches (labour, sarclage, récolte), de la main d'œuvre temporaire est systématiquement employée. Et bien que certains référents assurent que les apprenants, présents lors des MSP, ne savent pas encore réaliser correctement les opérations, la majorité reconnaît une charge bien plus faible depuis qu'ils sont en partenariat avec le CFR. Les coûts de production sont réduits et pour un référent, il n'est même plus nécessaire d'employer de la main d'œuvre journalière. Les apprenants semblent avoir un rôle non négligeable dans la gestion de l'exploitation (réduction de la charge salariale, opportunités pour développer de nouveaux postes). D'autres stratégies sont employées pour réduire les coûts, en modifiant les pratiques avec par exemple un passage aux pesticides plutôt qu'un sarclage manuel pour le désherbage nécessitant de nombreux temporaires. Enfin, dans un cas, ce sont les femmes du quartier qui viennent réaliser le sarclage et la récolte. En échange, elles reçoivent une part de la récolte. Dans les plus grandes exploitations (surface importante ou grosse structure avicole), l'exploitant emploie de la main d'œuvre permanente (de 3 à 10 personnes). Ainsi, soit des membres de la famille (petit-frère) sont embauchés soit il s'agit d'une main d'œuvre salariée plus ou moins spécialisée (gardien, ouvrier agricole, zootechnicien...).

Les coûts journaliers varient entre 2 000 et 2 500 FCFA par personne pour les opérations champêtres, cette main d'œuvre ne semble pas être limitante. Seul un référent annonce rencontrer des difficultés pour trouver des travailleurs pour le maïs car le travail est plus difficile. Parfois, c'est par opération qu'ils payent les tâcherons, par exemple un labour coûte 60 000 FCFA / ha. Parmi les référents qui connaissent et qui ont accepté de communiquer leur coût de production, les charges salariales varient de 40 000 à 60 000 FCFA par cycle de culture. Dans l'élevage, les chiffres sont plus difficilement donnés.

Enfin, 2 référents rencontrés endossent davantage un rôle de gérant d'exploitation plutôt que celui de chef d'exploitation s'impliquant dans toutes les tâches du système de production. Ces derniers sont tout de même présents sur l'exploitation pour contrôler le travail des employés (journaliers, permanents et apprenants), assurer le suivi de l'élevage (observation, traitements...) ou encore gérer les dépenses (achats d'intrants, de l'aliment...).

g) Comment le font-ils ?

Du traditionnel à l'innovation

Les pratiques des référents semblent plutôt hétérogènes. Certains conservent des pratiques plus traditionnelles sur certaines de leur parcelle avec un semi pêle-mêle par exemple alors que d'autres sont très au fait des dernières innovations (produits phytosanitaires, respect des densités...). Cependant, une volonté d'évoluer et de s'améliorer pour augmenter les productions se fait sentir au travers des discours et des expériences de ces agriculteurs (voir Chapitre V).

L'usage de produits chimiques est relativement généralisé parmi les référents pour assurer la conduite de leurs champs. Ainsi, des herbicides de contact sont appliqués pour réduire les coûts d'un sarclage manuel par exemple, des nématicides, fongicides et insecticides sont utilisés dans la culture de la banane plantain ou pour le maraîchage (piment, tomate...).

Certains présentent un discours plus nuancé quant à l'utilisation de tels produits nocifs pour la santé humaine. Ils continuent alors les labours et sarclages manuels.

ER : 2 « *Les produits, ce n'est pas bon pour la consommation humaine.* »

A l'inverse, l'usage des engrais chimiques, pourtant systématiquement couplé avec de la fiente ou du lisier de porc, est omniprésent. Seul un référent annonce fièrement « être en biologique » car il n'utilise pas d'engrais de synthèse bien qu'il applique de nombreux pesticides sur ses cultures.

Dans les pratiques, la plupart semble connaître depuis leur début les mesures d'hygiène pour l'homme et pour les cultures en place. Le nettoyage du pulvérisateur est réalisé pour éviter toutes destructions involontaires des cultures et les protections sont portées (sauf pour deux référents rencontrés qui les utilisent depuis le passage des apprenants et les formations au CFR). Les traitements sont fait soi-même ou avec l'aide d'un vétérinaire soit de manière ponctuelle soit employé au sein de l'exploitation (pour les grandes structures d'élevage). Certains, qui s'étaient lancés dans de petits élevages ont beaucoup appris avec le temps et au contact des apprenants. Ils cherchent aujourd'hui à avoir un vrai bâtiment et non une pièce dans la maison ou à maîtriser les traitements et le suivi. Pour le gros éleveur de porcs, le plan de prophylaxie est, par contre, parfaitement maîtrisé car il est connu pour n'avoir jamais rencontré la peste porcine en 20 ans de métier.

Au niveau de l'élevage, la plupart achète l'aliment déjà mélangé auprès de grandes structures comme SPC, quelques-uns se font conseiller par des amis agronomes pour établir les formules alimentaires en fonction de l'âge des animaux et font alors eux même le mélange. Finalement, tous se tournent vers SPC ou ses filiales (AgroCam) pour se fournir en poussins.

Produire pour vendre ?

Une fois la production assurée, il est nécessaire d'employer des stratégies pour vendre. Ainsi, les réseaux de commercialisation sont variés. Et bien que la majorité de la production de maïs sert à l'élevage ou à la famille, certains vendent à des céréaliers ou à des éleveurs leur production de céréales lorsqu'ils n'ont pas d'animaux. Une faible part, le surplus, est également vendu sur les marchés locaux. Les productions maraîchères restent majoritairement dans le territoire local des référents (marché du village ou de la ville), seul un référent vend ses choux à Yaoundé.

Les œufs alimentent les régions avoisinantes (Nord, Nord-Ouest, Littoral, Centre) et sont

finalement très peu écoulés sur Bafoussam (environ 5 % de la production). Lorsque l'exploitation est conséquente, il y a également vente des poulets vers le Centre et le Littoral en plus du marché local. Par contre si le cheptel est restreint (100 sujets), le référent se tourne plutôt vers son voisinage pour écouler sa production. La production porcine vise systématiquement les mêmes débouchés, les voisins et les bouchers. Enfin, les produits secondaires, comme le lisier de porc ou les fientes, sont vendus à des maraîchers lorsqu'ils ne sont pas utilisés aux champs (1 000 – 1 200 FCFA / sac).

Les rares référents qui présentent des productions moins communes (miel, café, aulacodes, fruits, maïs semence) ne semblent pas rencontrer de difficultés pour vendre. Les uns fournissent des coopératives nationales (Caplami ou UCCAO pour le café), les autres vendent sur les marchés locaux (miel, fruits).

Enfin, les productions vivrières, comme les haricots, les tubercules ou encore les plantains servent majoritairement à l'alimentation familiale. Parfois, si la production est trop importante, les surplus sont également vendus sur les marchés locaux. Cependant, de manière générale, ces revenus reviennent aux femmes (surtout pour les tubercules).

Les modes de commercialisation ne semblent pas avoir évolués au cours du temps, ni s'être différenciés depuis le partenariat avec le programme. De plus, rares sont les référents qui rencontrent des difficultés à écouler leurs productions, ils possèdent tous des réseaux de vente solides (relation de longue date). Lorsque des difficultés se font ressentir c'est plutôt lié à des problèmes de maladie ou de suivi (étouffements des sujets). Néanmoins, certains ressentent des changements dans la négociation des prix, dus notamment à des coûts de production plus élevés et à une plus grande abondance de certains produits sur le marché.

ER 2 : « J'estime à 3 millions le bénéfice réalisé sur 1 000 sujets lorsque j'ai lancé ma première bande. Mais, ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

La transformation, quant à elle, ne semble pas être une option que les référents adoptent. Les produits sont vendus directement par carton (œufs), par tête (porcs et poulets) voire au kilo (porcs), par sac (production maraîchère, lisier, fientes, maïs) ou par seau (tubercules, haricot). Un référent, tourné vers l'apiculture depuis 20 ans, est le seul à proposer du miel. Il peut être noté que des procédés de conservation sont réalisés. Certains stockent le maïs, les haricots et les pommes de terre dans des greniers et des magasins à l'aide de fongicides alors que pour d'autres, ce problème de stockage limite le développement de l'exploitation (absence de magasin).

h) Par quel(s) chemin(s) sont-ils passés ?

Le parcours agricole des référents est ponctué de nombreuses formations. Aucun d'entre eux n'a suivi une formation équivalente à celle proposée par le CFR avant de démarrer mais ils ont pu assister à des formations sur l'usage des produits phytosanitaires, sur l'élevage (chair et pondeuses), ou encore sur la conduite de certains systèmes non-conventionnels (maïs semence, aulacodes et champignon). Les formations sont de diverses origines. Parfois, il s'agit de l'intervention d'un conseiller agricole, d'un chef poste ou d'un centre de recherche (IRAD), parfois d'un séminaire voire même d'une démarche plus personnelle auprès d'amis spécialisés (agronomes, experts) ou d'un membre de la famille (mari). L'apprentissage se fait donc de manière très hétérogène chez les référents, les bancs de l'école ne semblent pas l'unique voie pour maîtriser les techniques agricoles.

ER 6 : « *J'ai beaucoup appris auprès de mon mari quand il était encore là, surtout sur la gestion des caféiers* »

Le volet formation que propose le programme AFOP pour les producteurs en activité est, dans la majorité des cas, très bien accueilli par les référents. Ils acquièrent de nombreuses compétences pour être à-même d'encadrer les apprenants AFOP (évaluation, compréhension du dispositif, calcul du temps de travail, gain selon chaque spéculation, coût de transport...).

ER 4 : « *Cela permet de remonter notre niveau, d'être à la hauteur pour encadrer les apprenants* »

De manière générale, toutes formations semblent être très appréciées par les exploitants, qu'elles proviennent d'AFOP ou non.

i) Un ancrage territorial fort

Position sociale, un atout pour se développer

Les référents rencontrés sont pour la plupart des personnalités importantes et respectées dans leur environnement proche. En effet, parmi les 8 interrogés, 3 appartiennent à des chefferies. L'un d'eux est chef de village, la seconde est veuve d'un notable de Bandjoun et la dernière est une des enfants d'un notable de Baham également décédé. De plus, l'un deux est le frère de l'ancien maire de Bafoussam. Ils ont ainsi un réseau important, un respect de la part de la population locale et la possibilité d'intégrer le jeune dans le territoire (prêt de terre et implication dans les événements sociaux).

Enfin, même dans le milieu agricole, ces référents s'impliquent dans d'autres programmes nationaux. Deux d'entre eux sont encore aujourd'hui référents pour d'autres centres de formation agricole (CFR de Bandjoun, centre privé catholique, FASA). Deux autres, font partie de programmes de vulgarisation, l'un pour le café-cacao et l'autre pour les bananes plantains dont le but est de relancer les productions, de créer des pépinières et de tester des variétés nouvelles. Enfin, certains interviennent lors d'événements agricoles majeurs organisés par le MINAPER et le MINEPIA et reçoivent des titres pour leurs productions (banane plantain, canne à sucre...) favorisant alors leur importance dans leur territoire agricole.

Ces différentes positions sociales, placent les référents dans de bonnes conditions vis-à-vis de leur entourage (voisins, famille, amis...) ou du moins ils ne rencontrent pas de problème (conflit, jalousie). Pour certains, leur nouveau statut de référent auprès du programme, bien que peu connu, ne semblent pas apporter plus de respect ou d'importance. Finalement, c'est plutôt leur parcours réussi et la fierté qu'ils affichent d'être exploitant qui influencent leur entourage :

ER 3 : « *Certains amis ont finalement suivi mon parcours, mon modèle.* »

Mais une dualité persiste, puisque d'autres ont un tout autre discours :

ER 3 (proche d'un référent) : « *Celui qui va au champ a raté sa vie, sa trajectoire.* »

Et lorsque la culture en place est plus spécifique, comme le maïs semence, une entente avec le voisinage peut être nécessaire. En effet, pour ne pas compromettre la production, 3 possibilités d'organisation sont envisageables : que les voisins fassent la même variété que lui ou qu'ils ne fassent pas dans le maïs, qu'ils s'arrangent pour décaler de 21 jours les semis pour éviter les risques de croisement ou que le champ de maïs semence soit à 200 m d'un autre champ de maïs.

Une intégration importante dans le réseau professionnel agricole

L'appartenance à un GIC semble plus fréquente chez les référents. En effet, parmi les 8 exploitants rencontrés, 5 font partis d'un GIC ou d'une fédération d'éleveur. Certains ont adhéré depuis plusieurs années (10 ans), d'autres très récemment (2015). Ces groupements touchent différents secteurs, ils peuvent concerner les productions maraîchères (tomate, oignon, piment...) ou le domaine de l'aviculture (pondeuse et chair).

Cette adhésion a plusieurs intérêts. D'une part il s'agit d'appartenir à un groupe, de pouvoir échanger et discuter sur les conduites et problèmes techniques, d'autre part, le but est surtout de pouvoir accéder aux intrants via les crédits. Ainsi, une référente a pu lancer, en 2006, ses parcelles de tomate et de piment avec le soutien du GIC auquel elle appartient. Le GIC permet enfin de solliciter le soutien d'ACEFA, un référent est en train de déposer un dossier auprès du programme pour construire un magasin et relancer ses activités maraîchères.

Très récemment, une coopérative pour les pommes de terre a été créée par un des référents (statut de président) avec d'autres membres du programme AFOP (y ont adhéré, le directeur, un autre référent et 3 insérés). Outre l'accès aux crédits et aux intrants, le but semble être la commercialisation afin de développer une voie d'écoulement de la production. De plus, il semblerait qu'une amicale ait été lancée pour regrouper l'ensemble des référents alors impliqués dans le programme en 2010. Mais lorsqu'il a fallu cotiser, le projet est tombé à l'eau. Enfin, après avoir créée sa propre provenderie (espace pour mélanger et stocker l'aliment d'élevage), un des référents envisage également de lancer son groupement avec les membres de sa structure.

L'intérêt de faire partie d'un GIC reste tout de même mitigé. Pour l'un des référents, cela ne semble pas nécessaire :

ER 2 : « *J'ai appartenu à un GIC pour les poules mais je n'étais pas vraiment impliqué dedans* »

Enfin, il se pourrait que dans les systèmes porcins, cela ne soit pas nécessaire non plus car le seul gros éleveur rencontré n'a jamais eu le besoin d'intégrer un GIC. L'investissement est-il plus réduit et ne nécessite alors pas de crédit ? De même pour le besoin d'intrants ?

Se tourner vers un groupement ou vers une banque pour accéder aux crédits n'est pas l'unique solution adoptée par les exploitants. En effet, il existe d'autres systèmes permettant d'emprunter un capital important et présentant beaucoup moins de risques, notamment pénaux en cas de difficulté pour rembourser. Il s'agit des associations de quartier ou de village, des réunions de famille et des tontines (groupement d'individus qui cotisent à un pas de temps régulier, toutes les semaines, tous les mois, et où la cotisation est « bouffée » par l'un des membres à chaque réunion). Comme pour tout crédit, un taux d'intérêt existe pour les associations et les réunions de famille. Cependant, ce taux est en général plus faible que celui proposé par les banques et les conditions pour y accéder bien moins exigeantes (pas besoin d'un titre foncier, de présenter ses fiches de salaires...). Moins de risques pénaux, mais une plus forte pression sociale qui permet finalement de faire fonctionner ce genre de système.

Dans le cas des tontines, qui servent davantage à répondre aux coûts de la vie, aucun taux d'intérêt n'est appliqué puisque chacun cotise régulièrement. Cependant, si des manquements apparaissent, et dans le cas de l'agriculture, les autres membres iront directement récupérer la production du mauvais payeur pour rembourser ses dettes. Les tontines sont en fait des systèmes extrêmement présents dans la société camerounaise. De manière générale, les gens font partie de plusieurs tontines en même temps et ce pour subvenir à tous leurs besoins (frais de scolarité, funérailles, construction...) et parfois pour investir dans des projets agricoles :

ER 2 : « *Je fais des emprunts dans des associations et des tontines, mais pas auprès des banques. Il n'y a pas de risques pénaux avec les tontines. Je suis dans 4 tontines.* »

4. Vers une agriculture de seconde génération ?

L'une des questions posée par le programme AFOP, « Quel modèle agricole est développé par les jeunes AFOP ? Constitue-t-il une agriculture de seconde génération ? », amène à s'interroger sur différents éléments.

Dans un premier temps, qu'est-ce finalement une agriculture de seconde génération ? Comment la définir ? S'oppose-t-elle à une agriculture de première génération ?

Lors de son discours, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du comice agro-pastoral d'Ebolowa en 2011, le Président de la République, S.E. Paul Biya énonce sa vision de cette agriculture de seconde génération :

« [...] L'occasion me paraît donc propice de rappeler solennellement la vocation de notre agriculture entendue au sens large :

En premier lieu, elle doit nourrir notre population ou, en d'autres termes, assurer notre autosuffisance alimentaire. [...]. Deuxièmement, dans un pays comme le nôtre où 60 % de la population vit de l'agriculture, celle-ci devrait être le premier pourvoyeur d'emplois. Or, nous savons que beaucoup de ruraux – les jeunes notamment – trouvent difficilement à s'employer

[...]

« Il s'agissait, je le rappelle, d'avancer dans la voie de la modernisation de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche traditionnels afin d'accroître la production et la productivité des petites exploitations et de favoriser l'émergence d'unités de production de « seconde génération », c'est-à-dire d'entreprises de moyenne et grande taille respectueuses de l'environnement. »

Président de la République S.E. Paul Biya (PRC, 2010)

Après avoir caractérisé les exploitations des jeunes ayant suivis la formation AFOP, il peut alors être possible de comparer les éléments identifiés avec ceux avancés au travers de l'extrait de ce discours. En effet, ces derniers, les jeunes, semblent être les moteurs de cette agriculture de seconde génération aux yeux du gouvernement camerounais. A l'inverse, l'hypothèse qui sous-tend la commande est que les agriculteurs référents du dispositif peuvent être considérés comme des agriculteurs de première génération. Pourtant, en plus d'être des

acteurs du monde agricole, ils sont un modèle pour les jeunes formés. Ces 2 catégories, les jeunes AFOP et les référents, permettent alors d'amorcer une réponse à la question centrale. Un éclairage complémentaire est apporté par l'agriculture développée par les familles des insérés et celle de jeunes agriculteurs n'ayant pas suivi le dispositif.

Les exploitations mises en place par les jeunes AFOP sont sans aucun doute familiales (puisque le terme « génération » suppose une filiation). Avec dans un premier temps de l'auto-emploi (celui de l'inséré), et dans un second, la création d'atelier nécessitant à la fois les membres de la famille (frères, sœurs, compagne, époux, pour le ramassage, le suivi...), l'emploi de permanents (gardiennage...) et celui d'une main d'œuvre temporaire pour les travaux champêtres notamment. Elles sont également productives, avec des rendements élevés, des bandes enchaînées... mais aussi productrices de richesses comme présenté dans le chapitre IV.2.c). Mais le sont-elles davantage ? Chez les référents, les résultats semblent similaires. De fortes productions sont constatées, elles trouvent d'ailleurs toujours des débouchés rémunérateurs (prix de vente stable, force de négociation avec les acheteurs, relation de confiance...) et sont quasi systématiquement tournées vers la commercialisation (part non-monnaire également présente avec les cultures vivrières type maïs, haricot, tubercules...). Une comparaison limitée peut être faite à partir d'un diagnostic agraire réalisée autour de Dschang (ville à une cinquantaine de kilomètres à l'Ouest) en 2010¹² pour les porcs et les poulets de chair.

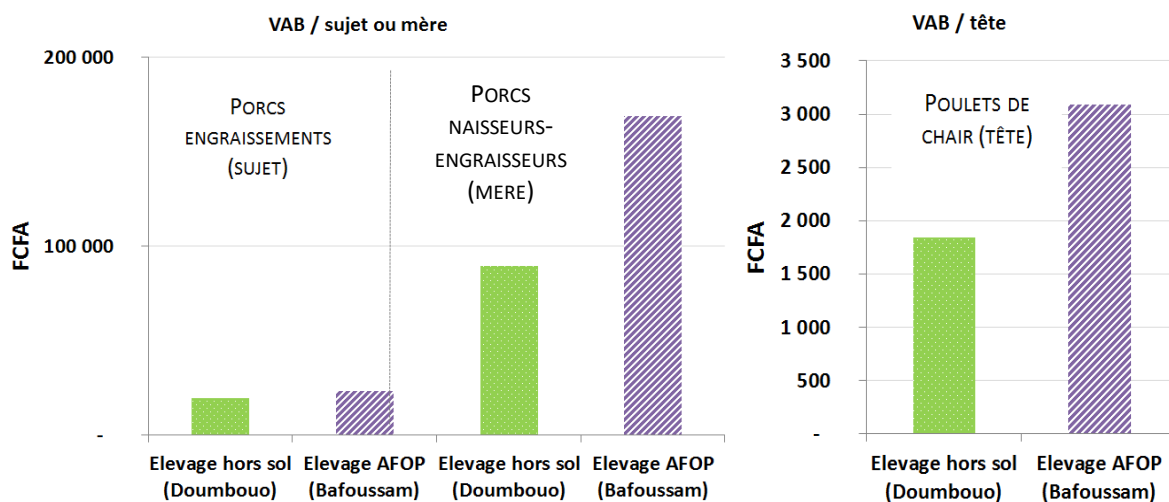


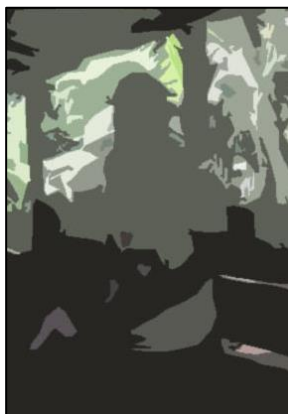
Figure 21 : Richesse créée par an, par mère ou par tête pour les différents systèmes d'élevage présent à Doumbouo et à Bafoussam chez les jeunes AFOP (une moyenne des VAB calculées parmi les 8 entretiens système de production réalisés a été calculée). Source : Charriau et Guillermet, 2013 et "entretien système de production", 2016.

La figure 21 met en parallèle les VAB par truie reproductrice, par sujet (élevage porcin) ou par tête (élevage de poulets de chair) générées par des élevages hors-sol dans la zone de Doumbouo, près de Dschang (histogrammes verts) et les ateliers des insérés AFOP de Bafoussam (histogrammes violets). L'ensemble des systèmes des insérés crée davantage de

¹² Travail réalisé par N. Charriau et C. Guillermet en vue de l'obtention du diplôme d'agronomie tropicale de l'IRC-Supagro et du diplôme d'ingénieur en agriculture de l'ESA. Le détail des calculs est présenté en annexe 19.

richesse que ceux de leurs paires (presque 2 fois plus que le système naisseur-engraisseur de la zone de Dschang par exemple). Cependant, ces résultats sont à prendre avec précaution car l'offre et la demande ne sont potentiellement pas les mêmes sur les 2 territoires. Il n'a d'ailleurs pas été possible de comparer les VAB/tête dégagées par un système de poules pondeuses car les prix de vente sont différents (1 800 FCFA à Bafoussam contre 3 800 à Dschang pour une poule réformée). De plus, il apparaît dans le travail réalisé en 2010, que les cheptels de poules et de poulets dépassent très rarement la centaine de sujets alors que sur le terrain d'étude, ils oscillent entre 500 et 1 200 têtes. Et bien que les 3 entretiens réalisés à Bafoussam auprès de jeunes agriculteurs n'ayant pas suivis la formation AFOP ne permettent pas de dégager des VAB ou un revenu agricole précis, il semblerait que les systèmes de production mis en place apportent des revenus conséquents pour les ménages.

EJNA 1 : « Je ne sais pas vraiment estimer ce que je gagne car le bâtiment n'est pas encore amorti et le lisier part aux champs. Cependant, ça reste positif, et mes conditions de vie sont bien meilleures maintenant. Ma mère ne manque d'ailleurs pas d'argent, si elle a besoin de quelque chose elle peut vendre un porc pour elle »



Chef de son village près de Dschang, Monsieur T. s'est installé en 2013 dans l'élevage porcin. Sa famille est dans l'agriculture depuis toujours, mais elle la faisait de manière traditionnelle (billons/sillons, pêle-mêle pour le champ, race locale dans la boue pour l'élevage avec un peu de chèvres, de moutons, de pores et de poulets). Lui, s'est tourné vers des races hybrides, plus performantes à l'engraissement (taux croissance). Il réalise en moyenne 2 mises bas / an / truie, les portées varient de 9 à 15 petits, mais il y a des pertes par étouffement. Il exploite également 1 ha hérité de son père pour y faire du maïs associé à de l'arachide et à des haricots (0,5 ha) et des poivrons et des tomates (0,5 ha). Il y applique le lisier de porc ainsi que des engrais chimiques même s'il sait que c'est mauvais pour le sol.

Monsieur T. a suivi des études de géographie (géostratégie), ce qui lui a permis d'épargner suite à un poste de vacataire (professeur d'histoire-géographie). Ainsi, il a monté un magasin de provende en 2012 et par la suite, il a pu investir dans l'exploitation agricole (le bâtiment a coûté 1 million de FCFA). Ce projet agricole répond à 2 besoins, l'un d'ordre financier, l'autre pour fournir une activité professionnelle à des membres de sa famille (mère et petit-frère). Il s'est tourné vers les porcs car c'est la production la plus rentable, c'est facile à suivre, ça n'est pas chronophage et si une maladie se présente il suffit de vacciner. En effet, il réalise lui-même les traitements et autres injections, calcule les formules alimentaires et assure un entretien des loges pour limiter toutes maladies.

Plus tard, il voudrait lancer une porcherie moderne (chauffage, hygiène, séparation mère/porcelets pour limiter les étouffements...) mais cela représente au moins 6 millions d'investissement. Il pense alors se tourner vers ACEFA via le GIC qu'il a créé en 2012. Enfin, l'idée serait d'avoir plusieurs structures pour employer les jeunes de son village. Il serait alors gérant.

Loin de représenter le système agraire de la région, ces 3 entretiens, tout comme le discours des familles des jeunes AFOP, permettent sa compréhension. C'est au travers de leurs témoignages (encadrés en pointillés) que certains éléments, relatifs à leurs conditions d'installation, peuvent être relevés (facteurs de production, formation, technicité...). Ainsi, aucune généralité n'est faite, cependant, la difficulté de rencontrer de jeunes agriculteurs sans formation agricole est peut-être révélateur d'un contexte particulier. En effet, Bafoussam, 5^{ème} ville du pays en termes de population, pourrait alors limiter l'installation de jeunes dans l'agriculture du fait d'une pression foncière ou encore d'opportunité dans d'autres secteurs professionnels (travail informel, bâtiment, transport...).

Finalement, les différents agriculteurs rencontrés semblent tous créer de la richesse, mais il apparaît que chez les insérés celle-ci est plus importante. Les capacités d'investissement, au travers de la subvention, semblent être un réel atout pour démarrer un système de grande taille, notamment dans les élevages avicoles. Effectivement, pour arriver là où ils en sont, les référents et les jeunes « non-AFOP » ont dû épargner (double actif, retraité...), investir (magasin de provende, atelier moteur...), hériter et même profiter du soutien d'un parent. Cependant, évoluer rapidement ne semble pas insurmontable lorsque les investissements sont bien faits. Ainsi, certains référents multiplient par 10 leur cheptel de poules en 10 ans et développent en parallèle un système de poulets de chair, alors que d'autres agriculteurs cherchent à se diversifier pour développer des ateliers plus rémunérateurs (cultures maraîchères...) afin de couvrir les besoins familiaux par exemple. Ces perspectives d'agrandissement et ces volontés de diversification semblent donc communes aux 3 acteurs sollicités mais beaucoup moins présentes dans les systèmes de production développés par les familles des insérés. Souvent uniquement tournées vers des cultures vivrières, les familles se contentent de produire ce dont elles ont besoin pour alimenter le ménage notamment du fait d'un coût de production plus élevé avec les techniques apprises par les jeunes (utilisation de pesticides, d'engrais de synthèse...). En cas de surplus, la production peut alors être vendue aux bords de la maison ou au voisinage.

EF1 (père) : « Je n'utilise pas les nouvelles techniques apprises par mon fils. C'est trop coûteux de maintenir le terrain avec des techniques comme celles-là. Par contre, je trouve que ça donne davantage que chez les femmes »

Malgré que les systèmes de production des familles ne soient pas à visée commerciale, l'entourage n'est pas réfractaire aux techniques et méthodes du jeune formé¹³.

EF8 (père) : « Sa mère a son propre champ et mon fils l'aide en lui donnant des conseils pour améliorer sa production. Par exemple, il lui explique comment appliquer les intrants, comment planter en ligne, etc... Mon fils « modernise » l'espace de sa mère »

Quant aux référents, leurs exploitations semblent avoir évoluées depuis le démarrage du partenariat avec de nouvelles techniques, de nouvelles productions et une nouvelle manière de gérer l'exploitation (comptabilité). En effet, même si certains rechignent à donner leurs revenus (méconnaissance ou volonté de cacher l'information), la majorité des référents est capable d'estimer ses rendements, de calculer ses marges et de donner ses prix de vente. Néanmoins, il arrive que ce qui reste dans le système soit difficile à quantifier pour les exploitants, comme la production de maïs qui servira à la l'alimentation de l'élevage ou

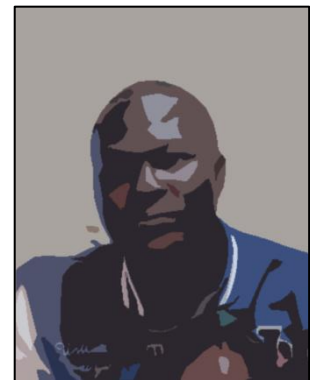
¹³ Élément détaillé dans le chapitre V, partie 3.

l'utilisation des fientes et du lisier de porc pour les champs. Le contact avec les insérés et les formations proposées par le CFR ne sont cependant pas les seuls voies d'entrée pour de nouvelles connaissances. Et à l'inverse des jeunes non AFOP, les référents montrent une volonté d'évoluer, d'apprendre, d'innover. La formation ne se fait certes pas sur 2 ans mais via des séminaires, des partenariats, des acteurs du monde agricole (chef poste agricole, conseiller agricole, ingénieur agronome...). Finalement, une des différences majeures visible à ce jour est l'implication ou non dans les réseaux professionnels. En effet, les agriculteurs référents intègrent très fréquemment des structures formelles comme des GIC ou des coopératives et sollicitent les chefs poste agricoles de leur village. Chez les insérés, cette démarche n'a pas encore abouti et se traduit pour le moment par la création d'un réseau informel (groupement, tontine, leadership...) relativement solide.



Monsieur J. a grandi auprès des porcs et des poules élevés par sa famille. Après avoir fait une formation dans l'informatique et tout en travaillant dans un pressing à Bafoussam, il a démarré son activité agricole en 2010. Il s'est, dans un premier temps, lancé dans l'élevage de poulets de chair avec des bandes de 50 à 100 sujets sans aucune formation. Il s'est rapidement tourné vers l'élevage porcin, moins chronophage, en utilisant les bâtiments familiaux et a simplifié son premier système. Finalement, après avoir épargné avec sa double activité (salaire de 80 000 FCFA/mois) et sollicité une tontine, monsieur J. a investi 2,5 millions pour construire ses propres loges sur les terres de sa famille, une famille de notables (chef de village). Il mène, avec l'aide de 5 de ses petits frères, des bandes de 30 sujets en moyenne (3 truies à la reproduction). Depuis 2013, ses systèmes d'élevage lui rapportent davantage que son activité en ville mais lui ont demandé des efforts d'organisation (conduite des poulets de 21 à 45 jours pour éviter la période de chauffage par exemple). Il peut alors assurer les besoins des 9 personnes dont il a la charge et préparer l'agrandissement de son exploitation avec le développement de cultures maraîchères.

Monsieur S. est encore sur les bancs de l'école mais envisage déjà les choses en grand (grande exploitation mécanisée en polyculture-élevage avec beaucoup de terres). Fils d'un éleveur de poules pondeuses (9 000 sujets), monsieur S. évolue dans le monde de l'élevage depuis toujours (poulets, poules, porcs...). C'est d'ailleurs dans l'idée d'aider son père qu'il suit un BTS agricole dans un centre privé à Bafoussam. Et bien qu'il ne soit pas encore diplômé et qu'il envisage de poursuivre ses études, il expérimente déjà beaucoup pour combler les manques de sa formation (pas de pratique). Il conduit des poulets de race Brahma ou « pantalonnés » (2 poules et 1 coq), des lapins (3 mères), des porcs (1 truie reproductrice) et a lancé avec 3 camarades 600 m² de pommes de terre sur une parcelle en location (15 000 FCFA/mois) grâce à des économies. Pour le moment, son système de production ne lui rapporte pas vraiment (perte de la récolte de pommes de terre, mise bas ratée...) mais lui permet de tester des techniques (utilisation de fientes et d'intrants de synthèse, formules alimentaires...). Fort heureusement pour lui, il est encore pris en charge par sa famille.



Enfin, le diagnostic agraire effectué par le programme AFOP en 2009 fait ressortir 7 systèmes de production sur le territoire :

Tableau 2 : Présentation des 7 systèmes de production caractérisés lors du diagnostic agraire réalisé par AFOP en 2009. Source : AFOP, 2010.

	SYSTEME DE CULTURE	SYSTEME D'ELEVAGE
S1		Elevage moderne (volaille et porc)
S2	Agroforesterie	Elevage non conventionnel Elevage amélioré des races locales Pisciculture
S3	Vivrier simple et associé (maïs + haricot (ou arachide) + bananier plantain + tubercules + canne à sucre)	Elevage non conventionnel Elevage amélioré des races locales
S4	Cultures maraîchères	
S5	Tabac Bananier plantain Canne à sucre	Pisciculture Elevage domestique
S6	Caféier (ou cacaoyer) Bananier plantain Arbres fruitiers	Elevage domestique
S7		Elevage de gros bétail

Malheureusement le document ne présente pas en détails les caractéristiques de chaque type établi. Il peut tout de même être remarqué, à partir de cette typologie, que les insérés semblent alors être à l'initiative d'un nouveau système de production. Celui où agriculture et élevage sont associés. En effet, tournés vers de l'élevage moderne hors sol, les jeunes cultivent en parallèle maïs/haricot et mettent parfois en place des productions maraîchères. Ce schéma se retrouve d'ailleurs chez les jeunes non-AFOP rencontrés (témoignages). Chez les référents, le clivage est plus présent et seul 1 ou 2 porcs peuvent être associés à différents systèmes de culture correspondant alors plutôt au type S1, S3 ou S4.

V. Quels effets, quelles influences ?

1. Quelque chose a-t-il changé chez les jeunes ?

Un des premiers effets observables du programme sur les jeunes est l'auto-emploi. En effet, une majorité des insérés rencontrés n'avaient pas de profession stable ou n'avaient pas suivi d'études supérieures permettant d'accéder à un emploi salarié permanent avant d'intégrer le programme. Ainsi, des exploitations sont créées, des emplois sont générés. L'accès à la formation, et par la suite à l'installation, permettent alors de participer à la lutte contre le chômage.

Et alors que la formation vise à installer des exploitants agricoles, une inquiétude semble exister du fait que le jeune accède à un niveau d'instruction susceptible d'être reconnu dans d'autres domaines. Ainsi, un risque d'abandon du projet d'insertion agricole est craint dans certains centres AFOP. De plus, pour les jeunes interviewés, la formation AFOP est la seule possibilité pour eux de poursuivre des études du fait de la gratuité de l'offre. Parmi les jeunes, 17 ont un niveau scolaire inférieur à la terminale (arrêt au probatoire, équivalent de la 1^{ière} dans le système français) lorsqu'ils intègrent le CFR. Cependant, 11 insérés sur 22 conservent, en parallèle du projet de vie, des petits boulots non agricoles, comme gestion de risque face à des difficultés liées au projet. Finalement, et bien que le diplôme ne soit pas encore reconnu à l'échelle nationale, seul un inséré a vu son apprentissage auprès d'AFOP lui ouvrir les portes d'autres emplois exigeant certaines qualifications (poste à la délégation de l'agriculture et de l'élevage, et poste de technicien dans une ferme avicole). Néanmoins, même dans ce cas, le jeune n'a pas renoncé à son projet d'installation. Au contraire, ces postes supplémentaires sont utilisés pour générer des revenus et des contacts au profit de l'exploitation agricole.

EJ 14 : « *Je fais le suivi d'une grosse exploitation d'élevage de poules de reproduction, 15 000 sujets. Et j'ai un poste à la délégation de l'agriculture et de l'élevage pour le suivi et l'évaluation de projet agricole.* »

La possibilité d'avoir un certificat, et la reconnaissance comme technicien et vétérinaire dans le quartier d'installation, confèrent au jeune un nouveau rôle. Il fournit alors des services en matière de suivi d'élevage (organisation du bâtiment par exemple) et de soins vétérinaires (détection de maladie, vaccination...) à son entourage. Il arrive même que certains services soient facturés permettant alors une entrée d'argent supplémentaire pour l'inséré.

Lié directement à la formation, un autre effet peut être mentionné, celui de la transmission de nouvelles connaissances. Comme le présentait la figure 6 page 32 (radar des capacités), les jeunes maîtrisent des techniques innovantes telles que le semis en ligne et le respect des densités de plantation, le dosage des traitements phytosanitaires, les plans de prophylaxie ou encore le calcul des formules alimentaires et acquièrent des compétences de gestion de l'exploitation (projection, estimation des revenus, calcul des marges...).

a) Des jeunes déjà autonomes ?

Le degré d'autonomie économique après 1 ou 3 ans d'installation est encore faible. Rares sont les insérés en mesure de répondre complètement à leurs propres besoins et ceux de leur famille.

Dans le cadre de cette recherche, les besoins des jeunes insérés sont caractérisés en 2 volets. D'une part, il s'agit des besoins « essentiels », soit la santé, le logement, la nourriture,

les vêtements, les frais de scolarité, le téléphone ou encore les besoins d'ordre social liés à la culture de l'Ouest (funérailles par exemple). D'autre part, les besoins « non essentiels » qui regroupent les autres éléments du quotidien tel que les loisirs par exemple.

Le revenu tiré de l'activité agricole suffit alors à peine à couvrir certains de ces besoins essentiels et de ceux de la famille nucléaire. Les frais liés à la scolarité des enfants, le loyer et l'électricité sont le plus souvent encore pris en charge par la famille, surtout pour les insérées mariées (mari, parents) ou lorsque les jeunes n'ont pas encore leur propre habitation (3 cas sur 22).

EF 5 (Grand père) : « *Je lui offre le logement, l'électricité et le puits. Mon petit-fils n'a aucune charge pour l'instant. Lorsqu'il sera capable de se prendre en charge, ça va changer* »

D'un autre côté, il semble plus facile de couvrir ses besoins essentiels en tant que célibataire sans enfant. Parmi le 22 insérés interviewés, 6 estiment pouvoir assurer quasiment leurs besoins essentiels. Ces 6 jeunes n'ont aucune famille à charge aujourd'hui.

Dans le cas des funérailles, évènement nécessitant un capital important, par exemple, le jeune ne contribue pas financièrement mais plutôt en fournissant des produits de son exploitation (poulets et œufs pour le repas...). Autrement, seuls 4 insérés se déclarent capables de participer financièrement et matériellement à de tels évènements primordiaux dans la culture camerounaise.

Aucune personne ne semble être en mesure de répondre aux besoins dits non essentiels.

Cependant, les jeunes semblent avoir conscience du fait que les premières années sont difficiles. Ces derniers estiment que dans 1 à 5 ans, ils pourront être complètement autonomes relativement à leurs besoins essentiels et non essentiels et de leur famille.

b) Un réseau informel en création

L'effet bénéfique le plus marqué du projet, pour les jeunes, est le réseau interne qui a été créé (figure 22, page suivante). Des groupes informels d'entraide entre les insérés se sont créés avec un fort degré de cohésion entre eux. L'idée est de se regrouper pour la commercialisation mais aussi de faire des achats groupés d'intrants, de se soutenir financièrement au travers des tontines et surtout d'accéder au crédit bancaire en créant un GIC. Un projet de « puce flotte¹⁴ » pour assurer la communication interne AFOP (membres du CFR, insérés, référents, apprenants...) est d'ailleurs envisagé. Néanmoins, peu d'actions concrètes ont vu le jour jusqu'à aujourd'hui. Et bien que des groupes de travail à proprement parlé n'existent pas parmi les premières promotions, l'échange de travail existe en cas de maladie ou lors de certains pics (rénovation du bâtiment d'élevage par exemple). Finalement, ces relations ainsi créées permettent principalement de partager des contacts (fournisseurs et acheteurs) et d'échanger des conseils à la fois sur le plan technique mais aussi sur les opportunités d'achat par exemple. Au travers de l'échange de contact, un réel soutien s'est développé entre les insérés. Ainsi, une entraide existe entre les insérés pour faire profiter à chacun des débouchés lorsqu'un d'eux n'arrive pas à écouler sa production (échange des coordonnées des acheteurs). Le rôle du CI, qui devait à priori faire ces connexions, a finalement été remplacé.

¹⁴ La flotte de mobiles est l'ensemble des téléphones portables des « salariés d'une entreprise », regroupés par un abonnement téléphonique commun.

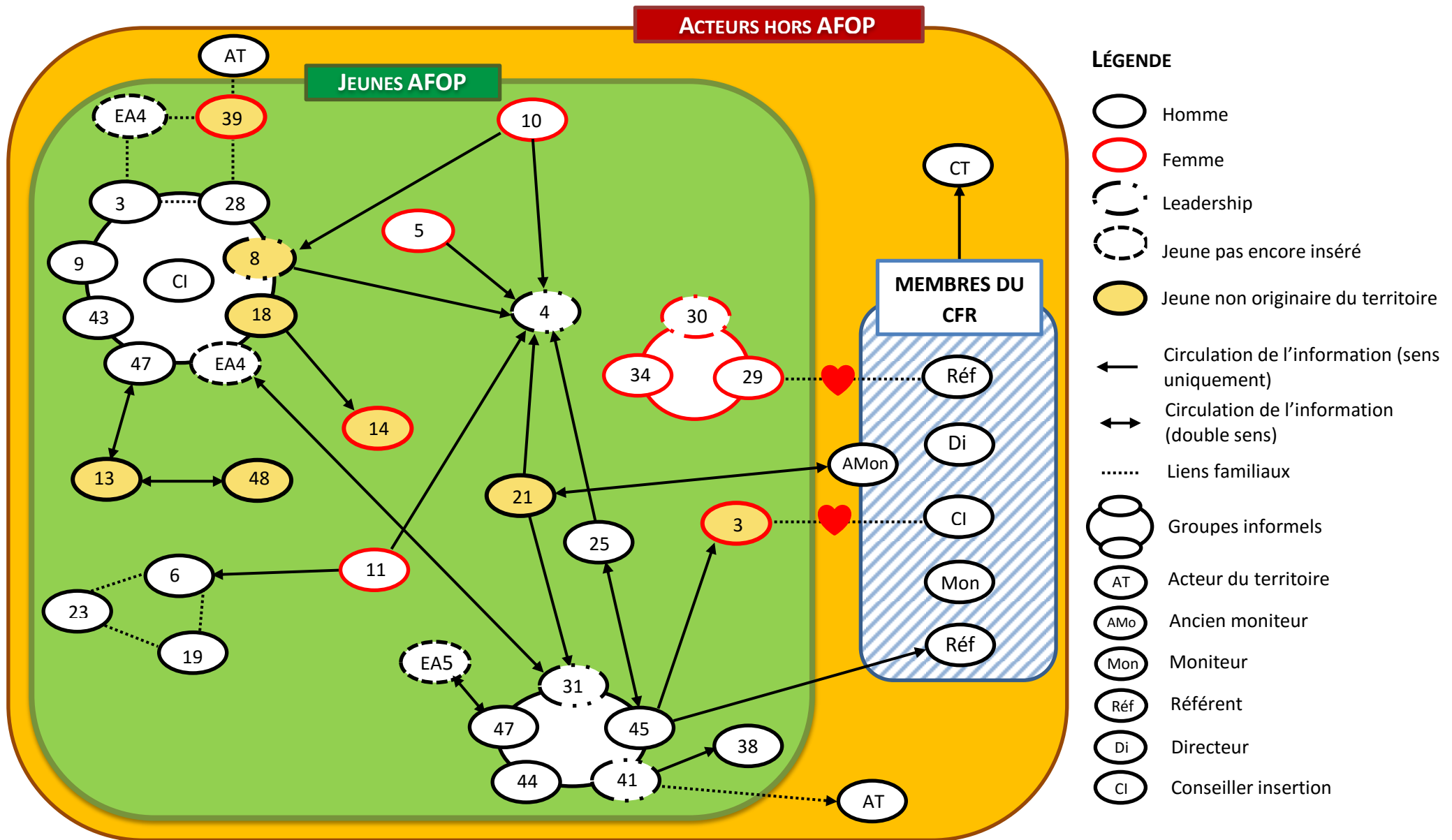


Figure 22 : Schéma du réseau crée suite au dispositif de formation-insertion d'AFOP. Source personnelle, 2016.

L'idée de créer des coopératives ou des GIC semblent être partagée par un bon nombre d'insérés rencontrés. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une réelle démarche personnelle de la part des jeunes ou d'un discours alimenté par le CFR via les journées portes ouvertes ou d'autres interventions. Toutefois, aujourd'hui, il n'existe rien d'officiel. Effectivement, une réelle réticence se fait sentir lorsqu'il faut cotiser ou du moins participer financièrement. Basées sur des expériences propres ou d'autrui, les craintes se fondent surtout par rapport à l'attitude des futurs membres face à l'argent. Face à ces inquiétudes, un groupe informel a jugé bon d'intégrer le CI afin de veiller aux remboursements des dettes du fait de sa position sociale et professionnelle (respect et hiérarchie).

EJ 7 (en parlant d'une expérience hors AFOP) : *« Une fois que la récolte de pommes de terre est arrivée, chacun a récupéré sa part. Sauf que tout le monde a dépensé les sous de la récolte et donc personne n'a pu réinvestir à nouveau »*

Parmi les groupes informels ainsi créés, certains sont davantage familiaux (2 groupes de 3 et 4 membres de la même famille). Ces groupes ont un degré de formalité plus faible que ceux créés par affinité et n'envisagent pas forcément de créer un GIC ou une coopérative. Les autres groupes, marqués par des liens d'amitiés, ne sont pas mixtes contrairement aux regroupements familiaux. 2 groupes d'hommes et un groupe de femme se sont alors développés. Le plus grand groupe identifié compte 8 membres. Enfin, les groupes formés regroupent, dans certains cas, plusieurs promotions allant de l'inséré EA1 à l'apprenant EA4.

Et bien que des groupes aux relations plus fortes se soient mis en place, des échanges entre l'ensemble des insérés existent également. Ils sont capables de dire où en sont leurs camarades, quelle production est en place, s'ils sont en vide sanitaire ou s'ils vont réceptionner une nouvelle bande par exemple.

Les personnes qui semblent les plus isolées parmi le réseau interne à AFOP (les numéros 3, 13, 14 et 48 présentent peu de relations avec les autres insérés) sont des allochtones ayant un parrain « spécialisé » dans le monde agricole (vétérinaire, référent, CI) et/ou n'ont pas suivi les 2 ans de formation au CFR de Bafoussam mais se sont insérés dans le territoire¹⁵.

Néanmoins, ce degré de cohésion important ne semble pas être associé à un ancrage fort dans le territoire ou du moins à une ouverture vers celui-ci. Ainsi, les jeunes AFOP restent entre eux et ne cherchent pas à intégrer des producteurs non AFOP à leur groupement par exemple. D'une part, une réelle relation de confiance s'est installée entre des camarades AFOP, facilitant alors les liens et d'autre part, les insérés jugent plus convenable de former un groupe avec des individus partageant les mêmes connaissances et techniques.

EJ 2 : *« On ne souhaite pas intégrer d'autres jeunes non AFOP car ils risquent de se sentir à l'écart lorsqu'on n'aura pas les mêmes pratiques »*

Cette vision peut entraîner une perte de richesse de connaissances et limiter l'évolution potentielle des pratiques qui peut avoir lieu lorsque différents points de vue et expériences sont confrontés.

¹⁵ Voir chapitre V, partie 2. « Le jeune, le projet et la famille, qui influence qui ? ».

c) « Je suis fier d'être appelé agriculteur »

L'estime de soi et la fierté d'être exploitant agricole, situation réellement reconnue comme un métier, sont des éléments systématiques du discours des jeunes. Ainsi, les insérés arborent fièrement le « diplôme » obtenu auprès d'AFOP ou encore les photos de leur soutenance. Ce sentiment de fierté est en partie lié au travail du personnel AFOP (moniteurs et CI). Ils sont le visage du programme, et ont de réelles intentions de changer l'image sociale préexistante du travail agricole, celle d'un métier de pauvre. L'estime de soi est renforcée par le sentiment d'appartenance au réseau AFOP.

EJ 4 : « *Au début, ils se moquaient de mon champ. Maintenant ils m'appellent Madame maïs* »

EJ 21 : « *Je suis fier d'être appelé agriculteur, il n'y a rien de mal dans la profession* »

Parallèlement, une autre influence subtile est à noter à l'échelle des jeunes, l'apparition d'un leadership interne. Il existe une reconnaissance des compétences des insérés par leur entourage (territoire, amis et famille) mais également au sein même du réseau AFOP pour certains d'entre eux. Comme le montre la figure 21 (page 67), quelques insérés deviennent des références dans différents domaines techniques (gestion des maladies pour les porcs par exemple). Compte tenu de l'énorme charge de travail du CI, et de sa difficulté à réaliser le suivi selon la fréquence établi par le programme, ces « points repères » deviennent alors de réel référent informel pour l'ensemble des promotions. Ces jeunes-là sont alors sollicités en cas de problèmes ou de questions d'ordre technique. Le profil de ces nouveaux référents informels présentent quelques caractéristiques communes : ils évoluaient déjà dans le monde agricole avant la formation, ont actuellement un système relativement réussi (bonne gestion technique, revenu agricole supérieur au seuil de reproductibilité) et ont des productions innovantes hors cœur du projet.

Ainsi, dans l'évolution du dispositif de formation, les insérés des premières promotions (EA1 et EA2) et notamment ceux qui ont le mieux réussi et qui sont devenus des « points repères » sont aujourd'hui, officiellement, des référents du programme. 13 d'entre eux accueillent depuis 2015 les apprenants de la promotion EA4 et accueilleront ceux des prochaines promotions. Maîtrisant les attentes des jeunes, le dispositif dans sa globalité et l'état d'esprit du programme ils pourront alors mieux encadrer et former les futurs exploitants agricoles.

Le fait d'être travailleur, d'avoir un projet personnel et d'avoir suivi une formation offrent également aux jeunes une reconnaissance importante de la part de la famille. Les plus jeunes, même s'ils ne sont pas encore complètement indépendants, commencent à être considérés comme des adultes, leur voix est écoutée lors des réunions de famille par exemple. La même idée s'applique aux femmes, celles-ci commencent à être vues différemment et sont traitées avec plus de respect.

EJ 8 : « *Avant j'étais étudiant et personne de la famille ne me prenaient en compte pour les décisions. Maintenant, ils s'intéressent à ce que j'ai à dire.* »

L'avancement de l'âge d'installation grâce à la subvention (une des hypothèses initiales), ne semble pas totalement vérifié. D'une part, parmi les différents exploitants agricoles rencontrés (insérés, jeunes non AFOP et référents), l'âge d'installation varie très peu. Les

référents avaient entre 23 à 37 ans et les non AFOP entre 25 et 34 ans lors de leur installation. Dans le cas de l'échantillon AFOP, les jeunes se sont installés entre 21 et 44 ans (en moyenne à 29 ans). Finalement, s'installer tôt semble difficile. D'une part, pour les jeunes AFOP, il faut suivre 2 ans de formation, et pour les premiers insérés, encaisser les retards de financement (2 ans de décalage). Et d'autre part, il semble nécessaire d'avoir un « précédent » pour favoriser une installation « jeune ». Parmi les référents qui se sont installés autour de la vingtaine, l'un est devenu chef de famille à la mort de son père, et a alors hérité de la concession et de l'exploitation familiale, la seconde, épouse d'un notable, a reçu des terres de son mari. Chez les jeunes non AFOP, le précédent n'est pas systématiquement identique. Le plus jeune, encore étudiant en BTS agricole, s'installe avec le soutien de son père, éleveur de poules pondeuses (9 000 sujets) et le plus âgé lors de son installation, environ 35 ans, a un statut social important (chef de village) et possède déjà un commerce rémunérateur, moteur d'investissement.

En comparaison, les agriculteurs plus âgés, qu'ils soient référents ou non, ont le plus souvent dû atteindre un certain âge pour atteindre un niveau de vie (retraité, fin de carrière, épargne suffisante...) permettant alors une installation (achat de terre lorsque c'est nécessaire, investissement dans le bâtiment d'élevage...).

Enfin, la tranche d'âge d'installation des jeunes AFOP n'est pas nécessairement avancée du fait même du profil des jeunes qui ont suivi la formation. Initialement, le programme visait des jeunes ayant comme niveau minimum le CEPE. Finalement, seuls 3 insérés ne sont pas allés plus loin dans leur cursus du secondaire. Ainsi, les insérés intègrent la formation en étant plus âgés et s'installent donc plus tardivement qu'envisagé. De plus, au travers des profils dégagés chez les référents et chez les jeunes non AFOP (notables, retraité, élite, double actif...), l'opportunité de s'installer dans l'agriculture peut finalement se faire selon la même tranche d'âge que les insérés.

D'autres effets, d'ordre social, sont encore à l'état d'hypothèses aujourd'hui. Pour être corroborés, un travail spécifique pourra être envisagé dans le futur. Deux exemples peuvent être mentionnés :

- x Influence sur la famille nucléaire : fonder une famille dans des conditions instables (chômage) pour les hommes est inenvisageable au Cameroun¹⁶. De plus, une pression sociale et familiale se fait ressentir, lorsque l'individu ne possède pas d'emploi stable et permanent. Ainsi, vision de l'entourage et ressenti d'échec a une influence sur la personne. Après avoir passé la formation et s'être inséré, 5 jeunes se sont mariés et ont eu leur premier enfant. Se pose alors la question de l'autonomie relative des jeunes après leur installation puisque la famille s'agrandit et d'une reconnaissance sociale potentiellement plus importante (formé(e), marié(e), parent).
- x Influence dans la structure de la famille : dans leurs discours, les jeunes montrent l'intention d'avoir une famille monogame plutôt que polygame, alors qu'ils sont issus d'un foyer polygame. Il peut être envisagé qu'ils souhaitent se concentrer sur leur projet agricole ou favoriser la réussite de leurs enfants (pouvoir payer des études, envoyer les enfants à l'étranger...). En effet, toute la société camerounaise semble évoluer dans ce sens. Il serait alors intéressant de mettre en parallèle la décision du jeune AFOP avec celle d'autres jeunes agriculteurs n'ayant pas suivi de formations.

¹⁶ L'homme est le chef de famille, c'est à lui d'assurer les besoins financiers de la famille.

2. Le jeune, le projet et la famille, qui influence qui ?

a) Position prise par la famille face à la formation et l'insertion du jeune

Intégrer la formation et s'engager pendant 2 ans (financièrement et personnellement) sont le résultat de motivations parfois très différentes. Dans la majorité des cas (16/22), la prise de décision est réfléchie et personnelle. Le jeune réalise un état des lieux de sa situation instable (aucun diplôme en main), apprécie l'organisation de la formation (gratuité, ration et subvention) et répond parfois à une envie précise (vocation d'évoluer dans le monde agricole). La famille accepte et soutient alors le choix de « l'enfant ». Pour l'entourage familial proche, l'intégration au programme est un vrai soulagement. La formation offre une porte de sortie à une éventuelle délinquance, une profession, un retour à Bafoussam pour ceux qui étaient partis vers les capitales et permet l'autonomisation des formés.

EF 1 (père) : « *Quand mon fils m'a parlé de la formation, j'étais heureux. J'avais déjà dépensé beaucoup d'argent pour qu'il puisse être gendarme, sans aucun résultat. La famille a d'ailleurs commencé à avoir peur qu'il n'ait que des petits boulots sans avenir.* »

Autrement, il arrive que la famille soit à l'origine de la prise de décision car les parents se sentent responsables de la réussite de leurs enfants. Dans certains cas, un membre de la famille proche du futur apprenant (frère ou mari) aurait souhaité suivre la formation pour acquérir des connaissances et accéder au financement. Ne répondant pas aux prérequis (âge notamment), l'époux, le plus souvent, envoie alors sa femme. 4 jeunes rencontrés (3 femmes et 1 homme) ont finalement suivi la formation de cette manière et été grandement influencés dans leur choix de projet de vie. En effet, ce dernier tend à répondre aux intérêts du membre de la famille initialement intéressé par le dispositif. Toutefois, une diversification, hors cœur de projet, peut être constatée par la suite, en lien étroit avec les propres choix du jeune formé.

EF 2 (frère) : « *Mon frère a introduit différentes manières de faire qu'il a appris au CFR et en alternance, mais le système, en gros, reste de l'élevage porc soit un projet familial. [...] Mais il est aussi innovant, il a commencé à tester l'apiculture.* »

EF 9 (époux) : « *Quand j'ai entendu l'information à la radio, j'étais immédiatement intéressé. Mais quand je suis allé au CFR pour en savoir plus, j'ai appris qu'il y avait une limite d'âge... Puis j'en ai parlé à ma femme [sans emploi et active dans la ferme], pour qu'elle suive les cours. Je n'étais même pas au courant du financement et de la gratuité de la formation avant d'y aller !* »

Une appropriation du projet de vie est alors susceptible d'apparaître dans ce genre de situation. Finalement, il a y continuation ou création d'une « exploitation familiale » mais où les responsabilités de l'inséré sont claires. Le jeune formé semble cependant dépendant du parent/mari/frère avec une tendance à suivre les conseils et choix de ce dernier et à s'éloigner du dispositif mis en place par le programme (suivi, conseil...). En fait, le partenaire, est le plus souvent déjà très actif dans le monde agricole (formation agricole élevée, producteur, vétérinaire...).

Enfin, 2 jeunes, des mères de famille, ont rencontré davantage de difficultés à convaincre leur entourage proche. La réticence vient le plus souvent des maris qui voient d'un mauvais œil la durée longue de formation (2 ans), les périodes de MSP (éloignement) et le coût potentiel de la formation (déplacement, alimentation...).

EF9 : « *Qui se soucie des enfants ?* »

L'inséré, s'il a en charge une famille, est orienté dans ses choix de projet de vie. Les critères de rentabilité économique sont pris en compte et les conditions préexistantes également (terre, capital, main d'œuvre, connaissances). Enfin, la sécurité financière qu'offre la production envisagée est également un argument important pour les jeunes. Ainsi, l'élevage de porcs est synonyme de risques réduits par exemple. Les animaux sont moins sujets à des maladies dévastatrices et ils représentent une « épargne sur pattes ». D'autre part, les poulets de chair demandent un plus faible capital de départ et un retour sur investissement rapide (45 jours).

EF 4 : « *J'ai commencé avec le porc car dans ma maison je n'ai pas l'espace pour mettre en place un grand poulailler qui soit rentable. Au niveau des maladies, le porc est plus facile à vendre car dès que tu sens qu'il est malade tu l'appelles vite et tu peux le vendre (en comparaison à une épidémie chez les poulets). Aussi, en cas de nécessité (besoin familial urgent), je peux le vendre et avoir l'argent vite (tirelire).* »

b) Aides fournies

La famille intervient tout au long de la formation des jeunes sauf pour 4 d'entre eux. Lorsque la famille n'a pas de rôle prépondérant, la situation est en fait particulière. Pour l'un, elle est peu présente car c'est l'inséré lui-même qui est chef de famille (famille polygame). Pour 2 autres, un degré d'indépendance est déjà acquis avant d'intégrer la formation. Enfin, la famille ayant des ressources financières limitées, l'enfant ne souhaite pas être un poids pour celle-ci et cherche à se débrouiller sans la solliciter.

Ce soutien est principalement d'ordre logistique : hébergement, prise en charge des frais d'électricité ou d'eau, nourriture et transport. Et bien que la semaine se déroule en internat, 6 des apprenants rentraient chez leur parent les week-ends et pendant les vacances scolaires. La plupart des besoins fondamentaux ont donc été couverts par la famille proche assurant une situation supportable au jeune pendant les 2 ans de formation. Les 8 insérées ayant des enfants reçoivent un soutien plus important encore. Le mari, les parents ou les frères prennent en charge financièrement la scolarisation des enfants. La santé, est, quant à elle, à la charge d'une figure féminine responsable (mère, sœur...). Enfin, les tâches du quotidien se voient effectuées par des personnes externes à la famille nucléaire car l'homme n'a pas à remplir cette fonction dans la culture camerounaise.

EJ 13 : « *Au cours de la formation mon mari m'a donné de l'argent pour la nourriture et le transport. Pour le ménage, lui, il avait embauché une femme de ménage pour prendre soin des enfants, nettoyer et cuisiner car il travaillait toute la journée et n'avait pas le temps pour ça* »

Rares sont les cas de soutien financier direct. Seul un jeune a reçu un don de ses parents pour acquérir des terres pour construire son bâtiment d'élevage. La plupart des aides se déclinent en dons de terre ou de matériaux de construction.

EF 2 (frère) : « *Les prêts étaient pour la construction de ma maison. J'ai néanmoins utilisé une partie du matériel acheté pour renouveler l'ancien bâtiment d'élevage pour mon frère* »

Peu de conditions sont exigées par la famille lors de don (un jeune remet la commercialisation de sa production à sa marraine), ou du moins pas officiellement. Car il s'agit d'un investissement sur le long terme de la part de la famille. En fait, dès que le jeune

sera installé, qu'il aura réussi, il aura alors des responsabilités et un rôle plus important au niveau familial (contribution aux frais de scolarité des frères et sœurs, à l'alimentation, etc...). Cette contrepartie n'est pas explicitement précisée par les donateurs mais fait partie intégrante de la culture camerounaise. Aucune pression ne semble faite par la famille proche (parents, mari ou femme) pour que l'inséré atteigne rapidement ce statut. La communication réalisée par le centre, au travers de réunions, permet à la famille de comprendre que l'installation est un processus qui prend du temps. Il semblerait que la famille élargie ait un plus grand nombre d'attentes. Une pression existe selon 11 jeunes, pour que ces derniers participent activement à différents événements comme les funérailles par exemple. Moins au fait du projet de vie, de son évolution lente et des contraintes d'installation, la famille lointaine sollicite davantage des prêts avec l'idée que le jeune « brasse » beaucoup d'argent (subvention, production en place...).

c) Gestion des conflits

La gestion de conflits internes (entre le jeune et sa famille) et externes (entre le jeune et le quartier) n'est pas uniquement le fait de l'inséré lui-même. La famille peut également jouer le rôle de médiateur. C'est notamment le cas, lorsqu'un parent a un statut de notable (chef de quartier, de village...). L'acceptation au projet du jeune est plus facile et présente moins de risques vis-à-vis du voisinage (respect du statut du parent, crainte...). Autrement, la famille emploie différentes solutions pour pallier aux éventuelles conflits et jalousies susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur leur enfant et son exploitation (sorcellerie, perte de cheptel, maladie...). Certains parents cherchent plutôt à anticiper et à favoriser les bonnes relations en faisant des dons, ou en informant l'entourage. D'autres sont plus radicaux et emploient à leur tour la sorcellerie ou envisagent simplement de fuir le problème (déménagement, installation hors du quartier...).

EF 4 : *« Les voisins acceptent le projet de mon fils pour le moment, personne ne se plaint. Cependant, si des problèmes venaient à arriver, mon fils partirait hors de la ville, là où il y a moins de regards »*

A Bafoussam, la famille semble plutôt être là pour soutenir l'enfant. Seul 2 des 22 insérés déclarent avoir rencontré des désaccords importants avec des membres de leur famille élargie. Il s'agit d'un problème causé par un oncle pour un emprunt et des complications générées par un cousin lors du don de terre. En fait, les jeunes ont tendance à rester très discrets quant à leur projet d'installation. Les parents proches (père, mère, frères, sœurs) sont les seuls au courant de l'existence de la subvention. Pour les autres, il est question de prêt afin de limiter toutes sollicitations financières.

EJ 4 : *« Je suis restée très discrète à propos de ma situation. J'ai dit que la subvention n'était pas un don mais un prêt. Que je devais rembourser après pour éviter toute complication. De plus, je fais croire que cela ne suffit même pas »*

Fait surprenant, les épouses n'ont pas non plus connaissance de ce financement. Alors que dans les situations inverses, où l'insérée est une femme, le mari est systématiquement au courant. Mais l'intérêt du reste de la famille face à la réussite du jeune fini par se faire sentir lorsque ce dernier a une activité bien en route.

3. Les effets du projet sur la famille

a) Utilisation de nouvelles techniques

Bien que l'inséré soit issu du monde agricole au travers de sa famille (agriculture vivrière et commerciale) et de ses expériences professionnelles, il ne semble pas reproduire ce qu'il a pu apprendre par le passé. Une rupture avec les pratiques traditionnelles, comme le semi pêle-mêle par exemple, est visible. Ce décalage semble être vraiment souhaité par les jeunes car pour eux, il s'agit de pratiques « archaïques » qui ne répondent pas du tout à leur vision commerciale de l'agriculture. Finalement, la majorité des familles (8/10) partagent également cette nouvelle représentation et acceptent les nouvelles compétences de l'enfant. Les connaissances acquises au cours de la formation sont utilisées par d'autres membres de la famille qui travaillent (ou non) avec les jeunes. Parmi ces nouveaux savoir-faire ressortent le calcul des formules alimentaires, la reconnaissance des maladies, l'utilisation des engrais de synthèse et surtout la compréhension de la logique derrière chaque opération.

EF 3 (mère) : « *Il y a une grande différence entre ce que mon fils fait dans son champ et ce que je faisais dans le mien. Moi, je faisais les choses sans savoir pourquoi. De plus, je ne savais pas pourquoi il y avait des maladies ni même pourquoi mes cultures ne donnaient pas. Maintenant je suis ses conseils* »

Ce partage de connaissance ne se fait pas uniquement oralement. En fait, en impliquant certains membres de sa famille, principalement les frères et sœurs, les cousin(e)s et les mères, dans les activités de l'exploitation, le jeune génère un triple effet. D'une part, il partage ses pratiques comme vu précédemment. D'autre part, il crée de l'emploi. Ce travail n'est pas systématiquement rémunéré et ce traduit plutôt par des dons (productions vivrières pour l'alimentation) ou par de petits pourcentages lors de la vente des porcs par exemple. Enfin, l'implication des proches dans le projet de vie de l'inséré favorise manifestement la transmission de la vocation. Le jeune est alors un modèle de réussite, fier de son métier d'exploitant agricole et du travail qu'il accomplit. Des répercussions positives sont alors à envisager sur les générations futures mais également passées.

Toutefois une réticence est à noter pour 2 familles. Certains parents et grands-parents ne veulent simplement pas entendre l'avis du jeune. En fait, il n'y a aucune volonté de changer les pratiques pour mettre en place des techniques plus innovantes. Les « anciens » constatent les résultats positifs de l'inséré mais souhaitent tout de même conserver leurs modes de travail de la terre, transmis de génération en génération. La situation n'est pas identique dans le domaine de l'élevage du fait peut être de plus de lacunes dans la gestion.

EF 8 (père) : « *La mère a sa manière de faire les choses. Quand mon fils travaille avec elle, il doit faire comme elle. Il faut comprendre, c'est difficile des changer les habitudes* »

b) Couvertures des besoins de la famille

L'inséré n'est pas encore en mesure d'assurer à 100 % ses propres besoins comme présenté précédemment (chapitre V, page 68). Effectivement, 18 jeunes parmi les 22 déclarent ne pas avoir atteint leur autonomie économique depuis leur installation (maximum 3 ans). Cependant, et bien que les exploitations soient encore jeunes, les insérés partagent leurs productions pour l'alimentation de la famille ou pour limiter les conflits (dons, cadeaux...).

Leur nouvelle situation est tout de même un atout important pour les familles. Une

« tranquillité d'esprit » se fait ressentir du fait du degré de responsabilité atteint chez le jeune. L'inséré est plus mature, il est possible de lui faire davantage confiance. Dans certains cas, la responsabilité financière (paiement de l'électricité et des frais d'hospitalisation) et la prise de décision peuvent même être assumées par le jeune en cas d'absence du chef de famille.

EF 1 (père) : « *Je me sens plus serein maintenant que mon fils a un emploi stable. Je sais qu'en cas de déplacement, la famille n'a pas besoin de m'attendre pour les décisions soient prises. Mon fils peut payer en cas de besoins, je le rembourserai à mon retour* »

Enfin, l'inséré, développant une nouvelle activité rémunératrice, est susceptible de participer davantage aux frais de la famille. Ainsi, même les femmes peuvent avoir plus de responsabilités et assurer les besoins du ménage dans certaines circonstances.

EF 9 (époux) : « *Hier, c'était juste moi. Aujourd'hui, nous sommes deux à gérer les dépenses du ménage. Je sais que si je voyage, ma famille ne reste pas sans abri. Ma femme est capable de s'en occuper (financièrement). Je me sens soulagé* ».

Aussi, la gratuité de la formation est un réel soulagement pour le jeune et sa famille. De plus, la ration journalière de 1 000 FCFA (soit 14 000 FCFA / mois) est une source d'argent non négligeable pour les apprenants. D'une part, cela permet de couvrir leurs propres besoins mais également de répondre à ceux de leur famille, notamment pour les enfants, ou de faire quelques économies pour le futur. Enfin, les jeunes ont également recours aux tontines pendant leurs 2 ans d'apprentissage. Alimentées soit par la ration du CFR soit par celle de la famille, les tontines s'organisent parmi les camarades pour assurer les coûts de la vie mais aussi lancer de petits espaces agricoles tests (lancement d'une bande de 30 poulets de chair pendant la formation).

Le développement de leur exploitation est aussi un précieux avantage pour leur propre situation et celle de leur famille. En effet, l'autosuffisance alimentaire est systématiquement atteinte du fait des productions agricoles répondant aux besoins alimentaires de la famille nucléaire. L'alimentation, l'éducation et même la santé sont positivement impactées. Un époux parle même de qualité de l'aliment.

EF 6 (époux) : « *Maintenant ma femme sait utiliser les produits chimiques (quantité, conséquence sur la nourriture) et sait comment préparer les aliments pour éviter de manger des résidus chimiques (enlever la peau, faire bouillir...) et éviter ainsi de potentielles maladies* »

Les insérés qui ont des enfants souhaitent les envoyer à l'école tout en envisageant un l'implication de l'un d'eux dans l'exploitation familiale. Cependant, comme présenté dans le chapitre IV, dans de nombreux cas, les jeunes ne sont pas encore en mesure de couvrir complètement les frais liés à la scolarisation des enfants. C'est d'autant plus le cas, lorsque le chef d'exploitation est une femme. C'est le mari qui continue alors à assurer ces frais. Et lorsque l'inséré n'est pas chef de famille, il peut participer aux frais de scolarités des petits frères et sœurs, c'est le cas de 3 d'entre eux.

4. Le territoire et le projet du jeune

a) L'ancrage territoriale des allochtones

Parmi les 22 jeunes interrogés 6 ne sont pas issus de Bafoussam, et 4 d'entre eux n'ont pas suivi la formation dans le CFR de la ville. L'insertion dans la région s'est systématiquement faite grâce à l'ancrage préexistant de la famille élargie dans le territoire de Bafoussam. De ce fait, l'installation est facilitée avec un accès à la terre (soit par don, héritage, achat ou location grâce au contact de la famille et par la subvention) et par soutien logistique (les membres de la famille sont de la main-d'œuvre potentielle).

Lorsque l'inséré a suivi la formation dans une autre centre que celui de Bafoussam, l'insertion dans le territoire est plus difficile. Le jeune a tendance à être plus isolé par rapport au maillage relationnel AFOP (arrivée tardive, peu de liens de camaraderie). Dans le réseau interne AFOP, il ne semble pas être aussi intégré que les natifs pour obtenir des contacts de vente par exemple. Ces « allochtones » du CFR, peuvent alors être plus exposés à une instabilité au niveau de leur exploitation, car en cas de grippe aviaire ou autres maladies (peste porcine), ils se retrouvent davantage seuls (pas d'échange d'acheteurs) du fait d'être moins intégrés au réseau et doivent alors vendre rapidement leur production à moindre coût.

Quant à l'accès aux fournisseurs, cela ne semble pas être un problème pour les allochtones. En fait, de grandes entreprises exploitent le secteur, notamment à l'Ouest, qui est une grande zone d'élevage. Ainsi, la Société de Provenderie du Cameroun (SPC), BELGOCAM ou encore SOCIPAEL sont d'importantes structures, qui se partagent le marché des poussins d'1 jour, de l'aliment et des produits relatifs à la santé animal, voire des plantes. Cependant, ces grands fournisseurs ne semblent pas avoir connaissance de cette nouvelle clientèle ni de l'existence du programme AFOP. Aucun avantage ne semble être développé pour les insérés, et aucunes anticipation envisagées face à des éleveurs maîtrisant les calculs de formule alimentaire, les plans de prophylaxie, etc. A l'inverse, une qualité de service moindre se fait ressentir. En effet, les structures ne sont pas systématiquement un plus pour les jeunes du fait de retard de livraison ou de problèmes dans la quantité commandé, etc.

Au niveau des conflits, il aurait été logique de penser que les allochtones rencontrent plus de difficultés à s'insérer dans leur territoire, car ils peuvent être perçu comme des étrangers ne maîtrisant pas forcément les us et coutumes. Au final, aucune différence significative ne se fait sentir entre les natifs de la ville et les nouveaux arrivants. En fait, la famille élargie de ces derniers, déjà installée ou originaire de Bafoussam, assurent au jeune une forme d'ancrage dans le territoire.

Malgré tout, un fossé peut persister d'un point de vue culturel et reste à l'état d'hypothèse aujourd'hui. Ne pas être originaire de la région peut avoir comme conséquence de ne pas connaître les principaux acteurs du territoire (personnalités politiques et publiques, petits fournisseurs privés etc.). Ce volet est souvent bien maîtrisé par les allogènes grâce à la formation du fait d'un module d'adaptation socioculturelle proposé par le CRF de Bafoussam. Ce module permet une initiation aux traditions régionales, une connaissance des autorités locales et les outils pour s'adresser à ses derniers. Lorsque la formation n'a pas lieu à Bafoussam, les traditions ne sont alors plus les mêmes, ce manquement doit alors d'être comblé par la famille. L'impact que peut avoir ce décalage reste méconnu, mais ne semble pas avoir de graves conséquences dans l'insertion des jeunes. Une solution pourrait consister à fournir une formation d'une journée avec toutes les informations indispensables dont les allochtones auront besoins concernant la région d'installation.

b) La jalousie et les stratégies des jeunes

Les problèmes les plus courants rencontrés par les insérés vis-à-vis de leur voisinage concernent les bâtiments d'élevage (odeur et bruit). Les manifestations de mécontentements sont diverses (verbales ou non). Les formes verbales concernent les reproches directs faits au jeune ou à sa famille. Autrement, il s'agit de jalousie qui se manifeste majoritairement sous forme de sorcellerie. Cette croyance est profondément enracinée dans la culture camerounaise. Et bien qu'elle soit plus importante en zone forestière, des cas de morts subites d'animaux d'élevage, de perte de cheptel ou de récoltes sont également attribués à la sorcellerie par les insérés du CFR de Bafoussam.

Il existe deux types de stratégie de prévention face à la jalousie, celles « d'ouverture » et de « fermeture ».

Stratégies de fermeture : construire des clôtures hautes autour du bâtiment d'élevage permet d'éviter les regards indiscrets, ne pas se montrer en train de boire dans les bars proches du quartier, ne pas informer le voisinage sur son projet de vie et son évolution, trouver un terrain ou un bâtiment loin de la maison familiale, etc...

EJ 1 : « Il n'a pas eu de trop gros problèmes de jalousie avec le voisinage mais j'ai quand même construit des clôtures autour de la porcherie, pour éviter des problèmes potentiels. Qui ne voit pas, ne sait pas ! »

Stratégies d'ouverture : vendre des produits à "prix d'amis", fournir des conseils et des services vétérinaires aux agriculteurs du quartier, employer les enfants du quartier pour des petites tâches (transport de l'eau par exemple), etc...

La plupart des agriculteurs se tournent davantage vers des stratégies d'ouverture synonyme d'une démarche plus positive et plus favorable à une bonne installation dans le territoire. Cependant, les deux types de stratégies peuvent également être combinés.

c) Les jeunes et le quartier

Avant d'intégrer la formation des doutes peuvent exister. Le voisinage influence de façon non négligeable la motivation du futur apprenant par une image négative de la profession agricole qu'il véhicule. En effet, du mépris semble exister dans l'entourage (famille élargie, amis proches, voisins du même âge), l'agriculture familiale à petite échelle est alors considérée comme une occupation médiocre et qui ne permet pas de s'élever financièrement et socialement (faible estime sociale).

EJ 4 : « Ma mère m'a aidé et m'a encouragé quand j'ai pris la décision de suivre la formation pour changer de métier. [...] Néanmoins, la famille lointaine (cousines), qui travaillait dans des bureaux, et les amis du quartier, étaient réticentes à l'idée que j'aie dans l'agriculture car elles sous estiment le métier mais aussi car elles ne pensaient pas que j'avais les épaules pour. »

A l'inverse, le quartier peut exercer une influence positive sans pour autant que les voisins ait une connaissance approfondie du projet de vie. Des « réunions de quartier » et des « réunions de familles » sont organisées dans toute la société camerounaise. Elles offrent notamment la possibilité aux jeunes AFOP d'emprunter de l'argent à un taux d'intérêt faible voire nul (les institutions bancaires peuvent proposer des taux d'intérêts allant jusqu'à 30 %) pour une période de retour allant d'un mois à un an. Ces espaces sont une source de

financement non négligeable dès que le jeune se montre responsable (remboursement assuré). Finalement, le jeune a un accès plus facile à ces sources financières une fois que le voisinage sait qu'il a suivi une formation et qu'il est performant. En effet, 6 insérés ont complété l'apport « personnel » de la famille avec des prêts réalisés lors de réunion de famille et de quartier.

d) Le jeune et les acteurs clés du territoire

De très faibles liens directs se sont créés entre les insérés et les acteurs du territoire. Comme le montre la figure 21, page 67, les relations sont quasi inexistantes hors cadre orange. Situation également confirmée par la figure 18, page 48 (radar viabilité) dont la moyenne de l'indicateur « A1 : Lien avec les acteurs clés du territoire » est de 0.49, soit en dessous de 1 (avec un écart type de 0.68). Les quelques contacts ayant été identifiés concernent uniquement la gestion du foncier avec l'implication d'un chef de village ou de quartier pour valider et signer les renonciations de droit foncier (rapides et sans contraintes une fois les prérequis nécessaires au programme expliqué). Dans un cas, le chef de village a mis à disposition 5 ha de terre à cultiver en usufruit pour une période de 8 ans à une des insérée.

Du côté des acteurs, cette tendance se confirme également. Les acteurs publics ont peu voire aucun contact directs avec les insérés. Les relations sont dites indirectes car elles transitent via la commission territoriale et financière (CT et CF) et le conseil de gestion (CG) où ces acteurs sont membres. Ainsi, ils ont connaissance du programme dans sa globalité mais n'interviennent pas dans l'installation réelle du jeune sur le terrain. Il peut arriver que ces acteurs aient un rôle de « personne ressource » durant la formation. La relation change alors légèrement et se tourne davantage vers le monde professionnel (vu comme un expert). Il peut être noté que la maîtrise du dispositif formation-insertion n'est pas la même pour chaque acteurs rencontrés. Certains acteurs sont au fait de toutes les étapes, de tous les processus, il s'agit souvent de personnes impliquées dans le programme et ayant des liens étroits avec les membres du CFR. D'autres, pourtant importants socialement et politiquement dans le territoire et au niveau de la gestion du dispositif, présente un discours plus brouillon et ne semblent pas avoir de stratégies pour soutenir le programme.

Ce faible lien entre acteurs clés du territoire et insérés pourrait rendre plus difficile l'installation de ces derniers. La coordination nationale d'AFOP, envisage, d'une part le renouvellement des membres de la CT et de la CF afin de favoriser l'implication d'acteurs actifs. D'autre part, dans une démarche d'autonomisation des centres, l'accent est mis sur le développement de conventions officielles avec les acteurs du territoire (maire par exemple) mais aussi avec les référents pour solidifier les relations. Cependant, des stratégies locales sont adoptées pour gérer d'autres difficultés plutôt politiques. Ainsi, l'ensemble des membres est conservé et complété dans les différentes commissions. Ces acteurs, bien placés dans l'espace publique, peuvent jouer le rôle de levier potentiel si des conflits venaient à se présenter ou offrir des opportunités aux jeunes (accès à des intrants par exemple). Enfin, l'implication de certains acteurs, comme le maire ou des notables de la ville et des alentours, offre de la visibilité au CFR et un certain statut.

Une évolution de la situation est perceptible aujourd'hui. Et bien que les relations transitent toujours par le CFR, celles-ci sont plus fréquentes et présentent un soutien avantageux pour l'inséré.

Ces aides se répartissent à plusieurs niveaux. D'une part, auprès du CFR avec la mise à disposition de techniciens pour entretenir et réparer le matériel informatique et d'autre part au niveau du jeune. Ainsi, 2 notables, également référents pour le programme, proposent, pour

les premières années d'installation, de prêter aux jeunes un espace pour qu'ils se lancent. Sans aucune condition, cet espace serait le moteur pour investir dans ses propres terres par la suite. Un ancien moniteur du CFR donne la possibilité aux insérés de venir tester des élevages non-conventionnels (escargot et champignon) en prêtant également des espaces et du matériels (incubateur pour les champignons par exemple). Au niveau du territoire politique et public, un partenariat est en construction avec la mairie pour la fourniture de semences. Certains acteurs du monde professionnel s'impliquent à leur tour, comme l'Union Centrale des sociétés Coopératives Agricoles de l'Ouest (UCCAO) ou quelques provendiers privés. UCCAO assure par exemple la fourniture de plants et une formation plus spécialisée aux insérés qui se sont tournés vers la culture caféière. Quant aux fournisseurs d'aliments, une relation de confiance a été créée avec le centre. En fait, une facture « pro forma » peut être établie entre l'inséré et le fournisseur si un décalage a lieu entre la démarche d'achat et le décaissement. Cette facture « provisoire », sorte de devis, facilite les échanges commerciaux bien qu'elle n'ait aucune valeur comptable. Finalement, lorsque l'inséré est un client régulier, le fournisseur permet même l'achat à crédit de l'aliment.

Ces changements s'opèrent actuellement suite à l'arrivée des subventions et la prise en compte de la qualité des résultats obtenus (motivation des jeunes, engagements du CFR). Un risque majeur est alors envisageable avec l'institutionnalisation du programme si les subventions tardent à nouveau à venir (ou des crédits). Confiance et soutien seront mis à mal si le même schéma se reproduit (retard de financement, remise en question du programme, pérennité...).

Le CFR cherche également à favoriser les liens entre insérés et territoire via les fournisseurs par exemple. L'idée vise à renforcer les relations professionnelles, faciliter les échanges commerciaux, construire une relation de confiance, permettre des offres commerciales voire assurer la disponibilité des intrants en regroupant les acheteurs. Malheureusement un sentiment de méfiance est apparu. Les jeunes ont refusé le contrat signé par le directeur avec le fournisseur pour rester indépendant. Ils leur semblaient que le directeur leur imposait cet accord.

e) Connaissance du programme par la communauté

Le programme ne semble pas encore être bien connu de la communauté. En effet, au travers d'entretiens informels, seuls des individus liés au monde agricole (ingénieur agronome, agriculteurs participant à d'autres programmes comme ACEFA, étudiant en agronomie...) ont connaissance d'AFOP et du CFR de Bafoussam. Il semblerait que peu d'informations ne circulent quant à l'existence du CFR. En fait, ce n'est que pendant la période des inscriptions (tous les 2 ans) qu'une communication est mise en place (radio, pancarte...).

5. Des effets plus directs sur la communauté

a) L'emploi et le retour au village

La ville de Bafoussam ne se trouve pas exempté du problème national de chômage (d'après le MINEPAD, 2 % des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage à Bafoussam contre 30 dans les capitales, mais 69,6 % de ces jeunes évoluent dans le secteur informel avec des sous-emplois). Comme vu précédemment, le programme permet l'auto-emploi du jeune formé mais génère également du travail salarié. Sur les 22 jeunes interrogés, 14 emploient de la main-d'œuvre temporaire et 5 ont un ou deux employés permanents. La main d'œuvre temporaire

est payée entre 2 000 et 2 500 FCFA par jour, pour environ 8 heures de travail. Les employés fixes touchent quant à eux un salaire variant entre 20 000 et 25 000 FCFA par mois, soit moins que le salaire mensuel minimum interprofessionnel garanti (SMIG) de 36 270 FCFA. En fait, il s'agit le plus souvent d'une mi-temps (environ 4 heures par jour) ou de tâches spécifiques (chauffage, vente en magasin, gardiennage...) ne nécessitant pas toujours un degré de qualification important (disponibilité et négociation de la main-d'œuvre plus facile).

La création des exploitations agricoles, en plus d'offrir un emploi au jeune et à d'autres individus du territoire, permet d'apporter une stabilité sociale et financière. Une diminution de la délinquance peut être constatée et par l'ensemble des acteurs d'AFOP eux-mêmes (référénts et jeunes). La nouvelle situation demande davantage de responsabilités de la part de l'inséré, elle assure un nouveau statut au jeune et favorise le développement d'une profession honnête. Sur le long terme, la réduction de la criminalité sur le territoire pour alors être un effet positif du dispositif mis en place.

EF 15 (mère) : « *Maintenant il a un travail, il ne traine plus au quartier.* »

Le retour des capitales des jeunes, grâce au dispositif formation-insertion AFOP, à Bafoussam et dans les zones avoisinantes est un atout pour le territoire. En effet, 5 insérés, partis, sont finalement revenus. Cet exode initial est dû au manque de travail dans le territoire¹⁷. Pour certains le départ est l'opportunité de passer des concours (gendarmerie), de suivre une formation professionnelle ou même de trouver des petits boulots. Cependant, ces jeunes ont tous rencontré des échecs en tentant leur chance à Douala ou à Yaoundé. Finalement, c'est la formation proposée par le programme AFOP qui offre un avenir potentiel à ces futurs actifs.

b) L'installation, une influence à plusieurs niveaux (terre, marché et environnement)

L'installation agricole des jeunes permet une redynamisation de l'activité agricole avec notamment l'utilisation des terres à des fins productives. A Bafoussam, et ses alentours, de nombreux espaces ne sont pas exploités par manque de temps des propriétaires notamment lorsqu'ils sont notables (chef de terres, de village, de quartier), manque de moyens financiers (pour investir ou payer la main d'œuvre), ou encore par manque de savoir-faire. Le département de la Mifi, où se situe Bafoussam, a une densité de population de 723 hab. au km² (Banque mondiale, 2014) contre 57 hab./km² pour le département voisin, le Noun. En fait, les terres cultivables, dans de nombreux cas, finissent par être vendues pour le développement de la ville (construction d'habitation, d'infrastructures...). L'achat, la location ou le don de ces espaces aux jeunes permet d'abord, de préserver la terre agricole pour les générations futures, mais aussi de contribuer à l'autonomie alimentaire en approvisionnant les marchés locaux avec la production.

A court terme, le jeune contribue à alimenter les marchés locaux et donc à limiter l'importation de produits agricoles d'autres régions et à diminuer les coûts pour les consommateurs. Cependant, un problème de saturation du marché peut alors se faire sentir du fait notamment d'une faible diversification au sein des projets de vie des jeunes. En effet, parmi les 48 insérés, près de la moitié d'entre eux se sont tournés vers l'élevage de poulets de chair par exemple. De plus, les cultures de maïs et d'haricots sont omniprésentes dans les

¹⁷ En 2007, 2% des jeunes de 15 à 24 ans dans la région de l'Ouest sont chômeurs, mais 69,6 % d'entre eux évoluent dans le secteur informel avec des sous-emplois (MINEPAD, 2010).

systèmes créés. Pour certains, assurer la vente de la production est donc plus délicate avec des prix de vente à la baisse et des grossistes toujours plus « gros » (nécessité de fournir au moins 1 000 sujets). Toutefois, les insérés cherchent rapidement à se diversifier hors projet AFOP avec des activités agricoles innovantes pour la région dans certains cas. Ces activités conservent un caractère secondaire et présentent souvent une faible production par rapport au projet principal.

Outre le fait que les jeunes acquièrent de nombreuses connaissances et en fassent profiter leur famille, ils ont également un impact sur leur territoire. Devenant, une fois la formation terminée, de vrais techniciens et vétérinaires, ils endossent le rôle de référent pour leur voisinage. Les jeunes interviennent alors à la demande des voisins ou des collègues pour différentes prestations de services (soins vétérinaires, composition des aliments, utilisation des intrants de synthèse) qui peuvent être gratuites (relation de bon voisinage) ou payantes (source de revenus supplémentaires pour l'inséré et valorisation de ses compétences). Finalement, la formation a des répercussions bien au-delà des « murs » du CFR avec ce phénomène de leadership externe (l'indicateur A3 : « reconnaissance sociale » a une moyenne de 1,77, figure 18, page 47). Cependant, pour certaines personnes, notamment les plus âgées, les compétences des jeunes sont difficilement reconnues (savoir-faire et expérience).

Enfin, c'est au niveau de l'environnement, et plus particulièrement la conservation du sol, que la formation a un effet. Certes, celui-ci reste encore faible et se traduit le plus souvent par un simple discours de la part du jeune. 75 % des jeunes rencontrés appliquent la fiente et le lisier produit par le système d'élevage dans leurs champs (amélioration de la structure du sol...) mais aussi quasi systématiquement des engrais de synthèse (1 seul n'y a pas recours parmi ceux qui cultivent). De plus, suite à la formation, ils maîtrisent les doses de pesticides à utiliser et portent les équipements de protection (bottes, masque, gants...). Pour autant, la gestion des résidus de culture n'est pas encore envisagée, ni la disparition totale d'intrants de synthèse dans les systèmes. Les techniques « environnementales » visent finalement davantage la santé humaine et celle des animaux (hors bien-être animal) avec un entretien de la porcherie pour limiter les maladies par exemple (système d'évacuation des urines...). La durabilité de l'exploitation, d'un point de vue environnementale, est encore relativement limitée et mérite sûrement de nouveaux axes de formation.

6. Un acteur du territoire plus proche du jeune

a) Une faible reconnaissance de l'influence du jeune

Dans le paysage social et professionnel de l'inséré, un acteur exerce une influence et est influencé directement par le jeune et le programme : le référent.

Les effets et les influences sont de différents ordres. En plus d'appliquer les connaissances acquises au CFR, le passage en MSP permet au jeune de découvrir les réalités du terrain (pénibilité du travail, moyens humains et financiers nécessaires...). Ce passage en exploitation agricole conforte également l'inséré dans ses choix grâce aux relations créées. Un partage de savoirs, de techniques et de secrets professionnels a lieu. Inversement, les jeunes peuvent se rendre compte que certaines productions ne leur plaisent pas ou qu'ils n'auront pas les ressources nécessaires pour s'installer (capital d'investissement important pour les poules pondeuses, besoin conséquent de main d'œuvre au champ...). Et bien que les conditions ne soient pas forcément évidentes pour les premières promotions (exploitation par les référents, peu de prise en charge pour le logement et l'alimentation...) les réalités du métier sont globalement bien perçues par les insérés.

EJ 6 : « *Dans l'ensemble, j'ai beaucoup appris chez certains référents [...] Mme R. m'a motivé à cultiver les pommes de terre, j'ai pu recevoir quelques petits secrets. Cependant, chez d'autres, j'étais exploité alors qu'ils n'étaient même pas au champ.* »

Actuellement, 13 jeunes, parmi les insérés rencontrés, ont été sollicités pour devenir à leur tour référent pour le programme. Avec une bien meilleure maîtrise du dispositif dans sa globalité, les nouveaux référents seront plus à-même d'encadrer les futurs apprenants.

L'apprentissage n'est pas uniquement d'ordre technique en MSP. Effectivement, les référents, comme vu précédemment, ont souvent une position importante dans leur environnement proche (notable, président de coopérative, ...). Il s'agit alors d'un véritable bénéfice pour le jeune en formation, car il est également possible de découvrir le territoire d'un point de vue culturel. Ainsi, il peut participer aux réunions de quartier, assister aux cérémonies religieuses et à d'autres activités traditionnelles. Il est question alors d'un réel atout pour les insérés qui ne sont pas originaire de la zone.

A l'inverse, l'influence du jeune apprenant sur le référent chez qui il passe la moitié de sa formation n'est pas systématiquement ressenti par ce dernier. En effet, la plupart adopte un discours « professeur-élève », où seule leur voix compte.

ER 7 : « *J'estime ne pas avoir appris à leur contact, car ma manière de faire est la meilleure et je leur explique pourquoi.* »

ER 8 : « *Je n'ai rien appris des jeunes, c'est eux qui me contacte pour des conseils* »

L'acceptation du conseil de la part du jeune n'est pas gérée de la même manière. Certains référents appliquent directement les conseils, d'autres les entendent simplement et enfin il arrive qu'ils aillent jusqu'à réaliser des parcelles test et témoin pour juger de l'efficacité de la pratique.

Par rapport au réseau, les référents assurent tous ne pas se tourner vers les jeunes après leur insertion pour des conseils techniques. Le contact, lorsqu'il y en a encore se fait de l'inséré vers le référent.

ER 7 : « *Certains insérés me contactent toujours pour des conseils sur les tomates et les pommes de terre.* »

Pourtant un sentiment de famille est perceptible. En effet, le programme permet de créer de forts liens sociaux, les apprenants sont vus comme des membres de la famille (« enfants »), les familles se lient, la relation est le lieu de nombreux échanges et partages (don de fientes, atelier de repiquage...).

ER 1 : « *Ils sont comme la famille* »

ER 4 : « *Nous sommes leur pères* »

Enfin, un seul référent parmi ceux rencontrés reconnaît l'avantage qu'offre l'accueil des apprenants durant ces MSP. En effet, cela représente une réduction non négligeable des coûts de production du fait d'une main d'œuvre gratuite. En fait, la majorité parle plutôt d'investissements lourds, à la fois sur le plan financier (nourriture, soins médicaux, matériel pour travailler) et sur le plan logistique (logement, réorganisation du temps disponible...), ainsi que d'important risques de perte de production.

ER 2 : « Il a cru que c'était des mauvaises herbes alors que c'était du piment et m'a tout arraché ! »

b) Des formations bien accueillies par les référents

Néanmoins, les jeunes ne sont pas les seuls à influencer les référents. Le volet formation (en moyenne 3 fois par an) que propose le programme AFOP pour les producteurs en activité est, dans la majorité des cas, très bien accueilli par ces derniers. D'une part, ils acquièrent de nombreuses compétences pour être à-même d'encadrer les apprenants AFOP (évaluation, compréhension du dispositif, calcul du temps de travail, gain selon chaque spéculation, coût de transport...).

ER 4 : « Cela permet de remonter notre niveau, d'être à la hauteur pour encadrer les apprenants »

D'autre part, bien que certains souhaitent en recevoir davantage (plus spécifique, plus pointue), des formations techniques ont également été proposées depuis la création du centre (fabrication d'un germe, distance de plantation, choix des sites pour les bâtiments, construction des loges, utilisation des pesticides et leurs risques, détection des maladies...).

De manière générale, toutes formations semblent être très appréciées par les exploitants, qu'elles proviennent d'AFOP ou non.

ER 6 : « Grâce aux formations, on change. Sinon on serait restés dans l'antiquité »

Poursuivre ce dispositif semble donc essentiel pour le CFR, d'autant plus que les référents, bien que compréhensifs, ont de nombreuses attentes de la part du programme. Le manque de considération est palpable, et se traduit le plus souvent par la volonté de recevoir un soutien financier.

ER 5 : « Si un référent à la capacité, comme moi, de transmettre il faudrait lui donner les moyens de lancer 1 000 pondeuses qui seraient exclusivement pour les jeunes AFOP. »

ER 6 : « J'estime que je suis autant une formatrice que les moniteurs du centre, voire que je travaille plus puisque je dois également accueillir, loger et nourrir les apprenants. Il faut qu'AFOP pense aux référents comme il pense aux moniteurs. »

ER 5 « On est nulle part »

VI. Discussion

Cet espace de discussion vise à mettre en parallèle certains résultats identifiés du programme avec ceux d'autres dispositifs de formation au Sud, notamment à Madagascar. Les points sensibles pour une pérennisation et une institutionnalisation du programme seront abordés et leurs axes de solutions approchés.

Quelques points importants mis en parallèle avec d'autres expériences

Le facteur « âge » a été sujet à de nombreuses discussions avec la coordination nationale du programme AFOP sur le terrain. Des expériences, dans autres pays africains, montrent que des difficultés, lors de l'installation, se font sentir lorsque les formés sont jeunes. En effet, le projet de formation des Maisons Familiales Rurales de Madagascar¹⁸ met en évidence que les jeunes (entre 13 et 20 ans) font difficilement valoir leurs compétences et mobilisent péniblement les facteurs de production dont ils ont besoin (Benne, 2012). Au CFR de Bafoussam, être jeune ne semble pas être un problème majeur empêchant la réussite de l'installation ou de l'indépendance des insérés. C'est davantage le niveau scolaire des apprenants qui impacte la confiance en soi et les capacités à suivre la formation de ses derniers. Dans le chapitre V, partie 1, un membre du centre soulève les difficultés à suivre les cours lorsque le niveau scolaire est très faible (cas d'illettrisme) et que les jeunes ne possèdent pas d'expériences dans le monde agricole.

Peu de projets d'installation de jeunes formés en MFR aboutissent. En effet, l'enfant reste à la charge des parents tant qu'il n'est pas marié et il s'investit difficilement dans son exploitation car il devra partager le foncier par la suite avec ses frères et sœurs (Benne, 2012). Ainsi, un risque d'accaparement du projet du jeune est à craindre par la famille. Pour le programme AFOP, la famille est donc à prendre en considération puisqu'elle a un impact non négligeable sur l'enfant. Son rôle reste cependant complexe, ses influences sur le jeune et son projet ne peuvent donc pas être généralisées (positivement ou négativement) sans être contextualisé. Dans la culture camerounaise, comme dans de nombreux pays d'Afrique, la famille a une place primordiale. Et dans les sociétés où la majorité de la population rurale ne possède que très peu de ressources, l'entraide et le soutien familiale sont alors inestimables (Banque Mondiale, 2016). Ainsi, le programme AFOP envisage un nouveau prérequis pour intégrer la formation : « l'indépendance de l'habitat ». Le jeune doit, en plus d'avoir entre 18 et 35 ans et de posséder 2 ha de foncier, prévoir un logement indépendant de celui de sa famille. L'objectif est évidemment de limiter toutes récupérations du projet du jeune. Cependant, cela risque de fermer les portes à un certain nombre de personnes intéressées par le dispositif qui n'auront pas les moyens de répondre à cette nouvelle condition alors qu'ils sont le public ciblé par le programme. De plus, cette mesure ne semble pas forcément pouvoir résoudre ce problème d'éventuelle mainmise. En effet, à Bafoussam ce n'est pas un membre de la famille qui vit sous le même toit que l'inséré qui influence les prises de décision du jeune agriculteur, mais plutôt un parent qui évolue déjà dans le monde agricole avec de solides projets (vétérinaire...).

¹⁸ Les MFR sont impliquées dans la formation de 93 000 jeunes et adultes sous statut scolaire, par apprentissage, contrat de professionnalisation, formation professionnelle continue à Madagascar. Cette formation se déroule en 4 ans (3 ans de formation, 1 an de mise en place du projet professionnel). Elle est basée sur l'alternance théorie/pratique et intègre des modules techniques et économiques, de gestion de l'exploitation, d'analyse des filières et des marchés, etc. Les parents participent aux coûts de formation. Chaque collège dispose d'un animateur qui accompagne les jeunes dans la réalisation de leur projet professionnel au terme de la formation (généralement un an après la sortie de l'établissement). Source : Benne, 2012.

Toutefois, la famille n'est pas le seul point sensible à considérer pour la pérennisation du programme. Tout comme le projet malgache PROJER¹⁹, le dispositif AFOP a bien compris que la capacité des jeunes à s'insérer dans leur territoire réside dans l'acceptation de l'exploitation agricole créée par ce dernier. Dans PROJER (mis en place dans les années 2000), les jeunes diplômés issus du milieu urbain ont pu bénéficier de formations, d'équipements, d'appuis techniques et de financements. Cependant, ils ont rencontré de sérieuses difficultés à s'insérer dans le milieu rural du fait d'une réticence des populations locales et de conflits fonciers (Benne, 2012). Les échecs des autres programmes mettent en évidence l'importance portée par AFOP à travailler autour du jeune mais aussi de sa famille et du territoire d'insertion.

Quelques recommandations et des ouvertures pour des recherches futures

L'un des objectifs de la commande établi par le programme AFOP est d'alimenter un plaidoyer pour la pérennisation du dispositif une fois le soutien du C2C terminée. Il est alors nécessaire de soulever les points de fragilité observés et de participer à l'élaboration de recommandations pour limiter au maximum leurs impacts négatifs.

Le fait que le CFR soit un établissement public impose l'affectation de fonctionnaires aux postes clés. Malheureusement, cela s'est traduit par un turn-over tous les 1,5 ans des directeurs (prise de retraite et affectation à un poste plus « prometteur ») au CFR de Bafoussam. Ces changements fréquents affectent le bon fonctionnement du centre (passation difficile, affaiblissement des relations de confiance...), cela nécessite une période d'adaptation et de prise en main pour le nouveau directeur et met en péril certains projets menés par le prédécesseur (continuité de la ligne de travail). De plus, du fait de ce caractère public, le CFR rentre dans le jeu politique. Lors de l'institutionnalisation, la neutralité de l'établissement risque d'être menacée. Il y a un risque que les réussites et difficultés du dispositif soient repris dans des argumentaires politiques et que les potentiels soutiens soient soumis à conditions.

A plusieurs reprises, le problème de la *faible relation entre les acteurs du territoire et les jeunes*, a été soulevé. Un manque d'implication des autorités locales, des délégations ministérielles en place dans le territoire et d'autres organismes clés est visible. Ces derniers sont finalement peu au courant du fonctionnement du programme voire de son existence. De plus, le lien construit aujourd'hui n'existe qu'avec l'établissement de formation lui-même et non avec les insérés. Repenser la composition des commissions territoriale et financière semble nécessaire. De plus, les échanges entre ces acteurs et les jeunes pourraient être favorisés avec l'organisation de journées de rencontre (suivant la même idée que les journées portes ouvertes) ou avec l'intégration dans le programme d'une présentation de ces acteurs. La sélection, comme elle a été réalisée initialement, des agriculteurs référents pour assurer la MSP est un réel atout pour les jeunes. Intégrés dans le territoire, ayant souvent une position sociale importante c'est finalement avec eux que les relations se font. Elles restent cependant du fait de l'initiative personnelle de certains jeunes. Quant à l'ensemble des référents, très peu de contacts existent entre eux alors qu'une mise en réseau permettrait davantage d'échanges de savoirs et de connaissances.

La situation n'est pas si grave, car certaines aides (prêt de terre, accord pour des dons d'engrais et de semences...) ont vu le jour cette année. Cette évolution positive est le fruit de

¹⁹ Le projet d'Appui à l'Installation de Jeunes Entrepreneurs Ruraux a été mis en place entre 2000 et 2007 avec pour objectif spécifique de promouvoir la production agricole en créant 325 entreprises agricoles par la formation, l'équipement et les conseils techniques auprès de jeunes entrepreneurs capables de jouer un rôle moteur dans la dynamique du développement régionale de Madagascar. Source : PROJER, 2008.

l'arrivée effective des subventions et des premiers résultats obtenus par les insérés (motivation et réussite des jeunes, engagements du CFR respectés...). L'institutionnalisation du programme, synonyme de nouvelle gouvernance, se doit d'anticiper au maximum les premières difficultés pour ne pas risquer de perdre les quelques acteurs du territoire impliqués.

Le profil des référents a évolué depuis l'accueil des premiers apprenants en 2010. Aujourd'hui, le programme favorise l'implication des jeunes insérés ayant suivi la formation pour accueillir à leur tour des apprenants des nouvelles promotions. Cette orientation vise un meilleur encadrement des jeunes en formation du fait d'une maîtrise du dispositif et des connaissances enseignées en classe par ces nouveaux référents (« anciens » insérés). Cependant, ce changement limite l'aire d'impact qu'a eu jusqu'à présent le dispositif. Le public ciblé n'est finalement pas que celui des apprenants, mais également les personnes qui interagissent avec ces derniers (la famille et les référents notamment). Si l'objectif du programme, et du gouvernement, est de mettre en place une agriculture de seconde génération dans le territoire, alors moins d'agriculteurs seront touchés.

Le travail réalisé amène à se poser encore bons nombres de questions sur le programme. Dans 5 ans, il sera nécessaire d'avoir un nouveau regard critique. L'installation récente des exploitations permet d'établir des résultats mais qui sont basés sur de nombreuses estimations et prérequis. Reprendre le travail en prenant en compte la variation du coût du capital (inflation par exemple) permettrait l'actualisation précise de la trésorerie disponible chaque année pour investir dans l'exploitation. Cela renforcerait alors les conclusions émises. Certaines hypothèses ont été soulevées tout au long du mémoire sur des effets potentiels du programme au niveau de la famille notamment (disposition à fonder une famille en sortie de formation, tendance à créer un foyer monogame plutôt que polygame...). L'attention pourra également être portée sur certains axes dont les résultats seront visibles à plus long terme comme les impacts sur la santé ou les régimes alimentaires (nutrition, diversité alimentaire...).

CONCLUSION

Depuis sa création en 2008, le programme AFOP a fait face à plusieurs difficultés mais a également accompli de grandes choses. La formation et l'insertion de 1 000 jeunes n'est pas aisée et demande d'importantes capacités de réactivité pour le programme. Dans ce mémoire de fin d'études, une analyse des conditions et effets du processus de formation-insertion des jeunes a été réalisée. Et c'est au travers du discours des différents acteurs sollicités que les difficultés liées à l'installation et les perspectives envisagées par les jeunes ont été identifiées, ainsi que l'aide fournie par leur famille ou encore la position prise par le territoire face à leur insertion.

Ce sont à la fois des exploitations créatrices de richesses (revenu agricole supérieur au seuil de survie et de reproduction), d'emplois (temporaires et permanents) et de stabilité sociale qui ont vu le jour. Mais c'est aussi tout un environnement qui a également été touché par ce dispositif (familles, agriculteurs référents, voisinages...). Un des plus beaux effets de ce programme pourrait bien être le sentiment de fierté partagé par l'ensemble des insérés. En effet, le secteur agricole n'est plus vu comme celui de l'échec mais comme un milieu susceptible d'offrir un métier rémunérateur et valorisant, celui d'exploitant agricole. Outre, l'acceptation de leur nouveau métier, les jeunes sont également reconnus socialement. Considérés comme des professionnels qualifiés (vétérinaires, techniciens...), ils sont sollicités par leur entourage. De plus, une forte cohésion entre les jeunes AFOP s'est mise en place. Ce réseau permet l'échange de conseils et de savoir-faire mais aussi de contacts (vendeurs, acheteurs...). Il a d'autant plus son importance qu'il permet d'assurer certaines fonctions que le conseiller insertion n'arrive plus à garantir. Effectivement, surchargé de travail (gestion des décaissements, formation, tutorat, révisions des projets de vie, etc...), le suivi technique pendant les 2 premières années d'installation que le conseiller insertion devait faire est donc limité. A l'inverse de ce réseau interne, le lien vers l'extérieur, avec les acteurs clés du territoire, semble encore faible. La famille, impliquée dès l'entrée en formation du jeune (don de terre...), est encore omniprésente pendant les premières années d'installation. Réel soutien moral, elle fournit également un support logistique et humain essentiel en ces débuts difficiles (instabilités). Cependant, les insérés ne peuvent pas toujours compter sur celle-ci pour les questions financières et se tournent alors vers des systèmes alternatifs (tontines, réunions de quartier, membres du CFR...). La famille n'est pas la seule à interagir avec l'inséré puisque celui-ci crée également des liens avec les agriculteurs référents du programme. Il arrive alors que certains d'entre eux acceptent les connaissances acquises par les jeunes et les intègrent à leur propre exploitation.

Le modèle agricole développé par les jeunes formés auprès d'AFOP semble alors contribuer au développement durable du pays comme l'entend le gouvernement, en étant plus productif que celui de l'agriculture familiale de première génération (celle des parents), davantage créateur de richesses (valeur ajoutée), de revenus (revenu agricole), d'emploi (direct et indirect) de stabilité sociale et d'inclusion sociale. Cependant, est-ce réellement un modèle résilient ? Car de tels systèmes de production (1) nécessitent un recours importants aux intrants, (2) sont susceptibles d'entraîner de l'érosion génétique (passage des cultures associées à de la monoculture, sélection de variétés et de races hybrides...), (3) favorisent une baisse des prix de vente avec une augmentation conséquente de la production dans un secteur déjà saturé et (4) demandent un investissement réel de la part du territoire.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFD. Agriculture et développement rural. In AFD. *Développeur d'avenirs durables* [en ligne]. 2013. Disponible sur : <http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/cameroun/Projets-developpement-cameroun/agriculture-et-secteur-rural>. [Consulté le 17/03/2016]
- AFRICOT, J. *Conditions et faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés par le programme d'appuis à la rénovation et du développement de la formation professionnelle (AFOP), Cameroun*. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur en Science agronomiques. Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 2012, 141p.
- ASSIGNA, F. *L'état de notre agriculture au Cameroun*. In ASSIGNA-2018. *Actualité politique* [en ligne]. 2015. Disponible sur : <http://assigna-2018.over-blog.com/2015/08/1-etat-de-notre-agriculture-au-cameroun.html>. [Consulté le 17/03/2016]
- BANQUE MONDIALE. *Données Socio-économiques du Cameroun* [en ligne]. 2016. Disponible sur : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/cameroun>. [Consulté le 06/09/2016]
- BANQUE MONDIALE. Cameroon. *The World Bank, working for a World Free of Poverty* [en ligne] 2014. Disponible sur : <http://data.worldbank.org/country/cameroon>. [19/03/2016]
- BELLA, H. *Agriculture et croissance économique au Cameroun* [en ligne]. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur d'application de la statistique. Yaoundé : Institut sous régionale de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA), 2009, 80p. Disponible sur : http://www.memoireonline.com/10/09/2761/m_Agriculture-et-croissance-economique-au-Cameroun18.html. [Consulté le 22/08/2016]
- BENE, S. *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique : Cameroun, Maroc et Madagascar*. FAR, vol 5, 2012, 110p.
- BERGES, L. *L'installation en agriculture des premières générations de Jeunes : de la conception à la mise en œuvre*. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur en Science agronomiques. Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 2014, 244p.
- BLANCHET, A. *Systèmes agroforestiers complexes à base de cacaoyers : stratégies des acteurs et types de cacaoyères en zone de front pionnier forestier au sud-est du Cameroun*. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur en Science agronomiques. Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 2014, 93p.
- CAMAGRO. Filières. In CAMAGRO. *CamAgro, portail agropastoral du Cameroun* [en ligne]. 2010. Disponible sur : http://www.camagro.cm/index.php?id=79&tx_news_pi1%5Bnews%5D=34&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=22f25625f4804150e742ac7dd6d1ef02. [Page consultée le 22/08/2016]
- CHARRIAU, N, GUILLERMET, C. *Évolution des pratiques paysannes en pays bamiliké : un exemple d'intensification agraire. Diagnostic agraire de la zone Doumbouo (Ouest Cameroun)*. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur en agriculture et d'agronomie tropicale. Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 2013, 174p.

- CHEREAU, M et GUILLERMET, C. *Evolution des pratiques paysannes en pays bamiléké : un exemple d'intensification agraire*. Mémoire de fin d'études d'ingénieur en agriculture de l'ESA et mémoire de fin d'études d'agronomie tropicale de l'IRC-Supagro. Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 2008, 174p.
- DEBORDE, L. *L'élevage au Cameroun*. In ELEVAGE-WIKIBIS. *Élevage* [en ligne]. 2009 Disponible sur : http://www.elevage.wikibis.com/elevage_au_cameroun.php. [Page consultée le 17/03/2016]
- DESCAMPS, F. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone: de la constitution de la source orale à son exploitation*. [en ligne] 2001. Disponible sur: http://books.openedition.org/igpde/592#ftn1_p433. [Page consultée le 29/03/2016]
- DIALLO, A. *Contribution à l'élaboration d'un dispositif d'accompagnement de l'insertion des jeunes en agriculture familiale*. Programme AFOP du Cameroun : Région de l'Est. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur en Science agronomiques. Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 2013,70p.
- DIAO NDAO, F.N. *Conditions et faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés par le programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle (AFOP) Cameroun*. Mémoire de fin d'étude d'ingénieur en Science agronomiques. Montpellier : Institut des Régions Chaudes, 2012, 130p.
- EUREVAL. Réaliser un entretien semi-directif. In EUREVAL. *La boîte à outils de l'évaluation* [en ligne]. 2010. Disponible sur : https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_entretien.pdf. [Page consultée le 28/03/2016]
- EUROPEAN COMMISSION, 2001b. *A framework for Indicators for the Economic and Social Dimensions of Sustainable Agriculture and Rural Development*. Brussels 2001 134p
- FERRATON, N. & TOUZARD, I. (2009) *Comprendre l'agriculture familiale ; Diagnostic des systèmes de production*. Edition Quae, CTA, Presses agronomiques de Gembloux. Collection Agricultures tropicales en poche. 135p.
- GAURON, A. II^{ème} Conférence Internationale du Réseau « Formation Agricole Et Rurale » 19 au 23 mai 2008. Tunisie
- IFAP (International Federation of Agricultural Producers). Séminaire interne. « Développement agricole et rural : Les enjeux pour les jeunes agriculteurs en Afrique ». 18 Mars 2004. Pays-Bas.
- INSC. *Annuaire statistique du Cameroun. Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013* [en ligne]. 2013. Disponible au format PDF sur : http://www.stat.cm/downloads/annuaire/2013/Annuaire_statistique_.pdf. [Consulté le 23/03/2016]
- INSC. *État et structure de la population : indicateurs démographiques* [en ligne]. 2011. Disponible au format PDF sur : http://www.statistics-cameroon.org/downloads/Etat_et_structure_de_la_population.pdf [Consulté le 23/03/2016]
- INSC. *La population du Cameroun en 2010* [en ligne]. 2010. Disponible au format PDF sur : www.statistics-cameroon.org/downloads/La_population_du_Cameroun_2010.pdf. [Consulté le 27/03/2106]

- INSC. *Rapport régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement* [en ligne]. 2010. Disponible au format PDF sur : www.statistics-cameroon.org/downloads/OMD/OMD_AD_2010.pdf. [Consulté le 10/09/2106]
- MOHAMAD, Z. Y. « African peoples and nations by country: Cameroon », in *Almanac of African Peoples & Nations*, Transaction Publishers, New Brunswick, N.J., 1999, p. 37-39
- MORENO, J. L. *Sociometría, un método experimental y ciencia de la sociedad. Un acercamiento a una nueva orientación política*. Beacon House, Beacon, New York, 1951, 251p.
- MINADER. *Commémoration de l'année internationale de l'agriculture familiale (AIAF)* [en ligne]. 2015. Disponible au format PDF sur Internet : www.afd.fr/webdav/site/afd/groups/.../Note%20conceptuelle%20Conférence%20.pdf. [Consulté le 05/09/2016]
- NJOYA, A. *Analyse comparée des processus de mise en œuvre et de transformation des dispositifs de formation agricole et rurale dans trois pays d'Afrique : Cameroun, Maroc et Madagascar*. FAR vol 3, 2012, 139p.
- PRC. *Discours du Président de la République, S.E. Paul Biya à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du comice agro-pastoral d'Ebolowa* [en ligne]. 2011. Disponible sur : <https://www.prc.cm/fr/actualites/discours/1639-discours-du-president-de-la-republique-s-e-paul-biya-a-l-occasion-de-la-ceremonie-d-ouverture-du-comice-agro-pastoral-d-ebolowa>. [Page consultée le 14/05/2016]
- PRC. *Fête de la Jeunesse 2016 : Le Chef de l'Etat engage les jeunes au patriotisme* [en ligne]. 2016. Disponible sur : <https://www.prc.cm/fr/actualites/1650-fete-de-la-jeunesse-2016-le-chef-de-l-etat-engage-les-jeunes-au-patriotisme>. [Page consultée le 14/05/2016]
- PROJER. *Projet de jeunes entrepreneurs ruraux (PROJER)*. Rapport d'achèvement du projet, 2008, 50p.
- PORTAIL DE DONNEES DU CAMEROUN. *Portail de données du Cameroun* [en ligne]. 2014. Disponible sur : <http://cameroon.africadata.org/fr/DataAnalysis>. [Consulté le 06/09/2016]
- SONWA, D.J. *Etude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : Les systèmes agroforestiers cacaoyers* Cameroun. 2002, 49p.
- SURISTAT. Les entretiens semi-directifs : guide méthodologique. In SURISTAT. *Le portail des enquêtes et de l'analyse de données* [en ligne]. 2007. Disponible sur : <http://www.suristat.org/article/246.html>. [Consulté le 28/03/2016]
- TUBARO, P., RYAN, L. et D'ANGELO, A. (2016). *The visual sociogram in qualitative and mixed-methods research*. Sociological Research Online. vol 21,2. ISSN 1360-7804.
- VILAIN L. et al., 2008. *La méthode IDEA - Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles - Guide d'utilisation, version 3*, Editions Educagri, Dijon, 100 p.
- WAMPFLER, B. *Enquêtes sur les conditions d'installation des jeunes et finalisation du dispositif d'insertion : éléments pour le manuel de procédure*. Rapport de mission d'appui à l'élaboration du dispositif d'insertion professionnelle des jeunes agriculteurs, 2013, 72p.

Table des matières

GLOSSAIRE.....	11
SIGLES ET ACRONYMES	13
INTRODUCTION.....	15
I.Un contexte particulier qui guide la naissance du projet AFOP	17
II.Problématique et méthodologie	20
1. Problématique, objectifs et hypothèses	20
2. Une démarche systémique et qualitative	21
a) Une grille d'analyse à suivre	21
b) Les entretiens semi-directifs.....	23
c) Analyse du discours.....	24
d) L'observation.....	24
e) L'analyse de documents	24
f) L'analyse technico-économique et les projections.....	25
3. Des outils co-construits	28
a) Un outil pour analyser les capacités professionnelles des jeunes.....	28
b) Un second outil pour mesurer la viabilité sociale des exploitations	29
c) Un dernier pour comprendre le réseau AFOP	30
4. Obstacles rencontrés et limites méthodologiques de la recherche	30
a) Des installations récentes	30
b) Une étude influencée par le travail de plaidoyer ?	31
c) L'échantillon des jeunes non AFOP	31
d) L'effet contrôleur.....	31
III.Description et analyse du dispositif AFOP	31
1. AFOP, entre principe et avenir.....	31
2. Un dispositif progressif	32
3. Mais avant tout humain.....	34
IV.Où en sont les jeunes insérés et leur exploitation ?.....	36
1. Qui sont ces jeunes agriculteurs ?.....	36
a) Brève caractérisation de l'échantillon des insérés AFOP.....	36
b) D'où viennent-ils ?	37
c) Des jeunes formés pour être des professionnels.....	38
2. Quelles exploitations agricoles ont-ils développées ?.....	39
a) Des systèmes de production typés et ayant évolués depuis la phase projet	39
b) Des facteurs de production	42
c) Des exploitations créatrices de richesses.....	46
d) Et aussi intégrées socialement	51
3. Les référents, des agriculteurs bien en place.....	54
e) Installation chez les référents : entre histoire familiale et besoins financiers	54
f) A quoi ressemble leur système de production ?	58
g) Comment le font-ils ?	60
h) Par quel(s) chemin(s) sont-ils passés ?.....	61
i) Un ancrage territorial fort.....	62
4. Vers une agriculture de seconde génération ?.....	64

V.Quels effets, quelles influences ?	70
1. Quelque chose a-t-il changé chez les jeunes ?	70
a) Des jeunes déjà autonomes ?	70
b) Un réseau informel en création.....	71
c) « Je suis fier d’être appelé agriculteur »	74
2. Le jeune, le projet et la famille, qui influence qui ?.....	76
a) Position prise par la famille face à la formation et l’insertion du jeune.....	76
b) Aides fournies.....	77
c) Gestion des conflits	78
3. Les effets du projet sur la famille.....	79
a) Utilisation de nouvelles techniques	79
b) Couvertures des besoins de la famille	79
4. Le territoire et le projet du jeune.....	81
a) L’ancrage territoriale des allochtones	81
b) La jalousie et les stratégies des jeunes	82
c) Les jeunes et le quartier	82
d) Le jeune et les acteurs clés du territoire	83
e) Connaissance du programme par la communauté	84
5. Des effets plus directs sur la communauté.....	84
a) L’emploi et le retour au village	84
b) L’installation, une influence à plusieurs niveau (terre, marché et environnement)	85
6. Un acteur du territoire plus proche du jeune	86
a) Une faible reconnaissance de l’influence du jeune	86
b) Des formations bien accueillies par les référents	88
VI.Discussion	89
CONCLUSION.....	93
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	95
TABLE DES ANNEXES.....	101

TABLE DES ANNEXES

<i>Annexe 1 : Guide d'entretien « exploitant agricole » et exemple de retranscription (EJ10)</i>	102
<i>Annexe 2 : Guide d'entretien « référent » et exemple de retranscription (ER3)</i>	102
<i>Annexe 3 : Guide d'entretien « famille » et exemple de retranscription (EF4)</i>	102
<i>Annexe 4 : Guide d'entretien « acteur du territoire » et exemple de retranscription (EAT1)</i>	102
<i>Annexe 5 : Guide d'entretien "acteur AFOP" et exemple de retranscription (EAA2)</i>	102
<i>Annexe 6 : Guide d'entretien système d'élevage porcs</i>	102
<i>Annexe 7 : Guide d'entretien système d'élevage poules pondeuses</i>	102
<i>Annexe 8 : Guide d'entretien système d'élevage poulets de chair</i>	102
<i>Annexe 9 : Guide d'entretien système de culture/élevage</i>	102
<i>Annexe 10 : Grille d'observation</i>	102
<i>Annexe 11 : Liste des dossiers consultés</i>	102
<i>Annexe 12 : Outil d'analyse des capacités des jeunes</i>	123
<i>Annexe 13 : Outil d'analyse de la viabilité sociale des jeunes</i>	132
<i>Annexe 14 : Outil d'analyse des relations sociales</i>	138
<i>Annexe 15 : Canevas d'élaboration du projet, AFOP</i>	139
<i>Annexe 16 : Détails de système de production porc + maïs/haricot (EJ1)</i>	141
<i>Annexe 17 : Détails de système de production poulets de chair (EJ11)</i>	147
<i>Annexe 18 : Détails de système de production poules + poulets + porcs (EJ20)</i>	152
<i>Annexe 19 : Détails des calculs réalisés par C. Guillermet et N. Charriau (2013)</i>	156

Annexe 1 : Guide d'entretien « exploitant agricole » et exemple de retranscription (EJ10)

N° entretien : 10

Nom, prénom : Mme I.

Localité : Par ici

Age : XX ans

Niveau scolaire : X

N° : 5

Promo : EA1

Date : 19/05/16

PRESENTATION

Nom, âge, famille, frères et sœurs (combien, quelle est sa place), état civil.

Nombre de personnes à charge

Origine : De la région ? Si pas, de quelle région ? Pourquoi s'être installé ici ?

Mariée, 5 enfants à charge. Elle est originaire de l'Ouest mais est née à Bafoussam.

EXPLOITATION : Présentation SC/SE/SA (résultant du projet AFOP et hors AFOP, soit existant déjà avant installation soit transformé après). Pourquoi ce(s) choix ? Influences familiales, territoire, autres ? Modification du projet initial ? Quelles difficultés rencontrées lors de l'installation ? Après ? Autres activités non-agricoles ? Pourquoi ?

*SC → M (kassai)*haricot rouge/haricot rouge sur 1200 m². On retrouve en association plantains, macabo, manioc... + Maïs (kassai) sur 5000 m².*

SE → 14 porcs à l'engraissement (1^{ière} bande) – 9 + 1 truie engraissement/reproduction (2^{ème} bande).

Dans l'idée, elle voulait faire l'élevage de porc dès le début. En fait, il s'avère que c'est une spéculation rentable dans sa zone. Elle a fait une étude de marché, elle pouvait gagner beaucoup en faisant des porcs par rapport au poulet (ça ne la dérangeait pas de partir là-dessus).

La première bande n'a pas bien fonctionné (elle a plus perdu que gagné) car elle ne savait pas encore bien gérer (manque d'expérience) + problème de vente. Elle se tourne d'ailleurs vers la reproduction maintenant en plus d'un peu d'engraissement (projet initiale = 100 % engraissement).

+ canards (1 couple) + lapin (1x).

SA → Travaille « gratuitement » dans une banque.

TERRE : Surface, où, types, parcelles (un seul tenant, morcelé), bâtiment, propriétaire ? Coût ? Mode d'acquisition ? Conflit ? Solution conflit ? Suffisant ? Agrandissement envisagé ?

Le bâtiment d'élevage est construit à côté de sa maison et compte 5 loges. Le terrain (avec la maison) appartient à son mari. Il a été construit en bois, matériau provisoire, car elle était malade lorsque les financements sont arrivés et ses apports perso (économie, mari) sont partis pour l'hôpital (elle ne pouvait pas utiliser la subvention pour elle).

Le champ, à environ 30 min de l'habitation (encore dans Bafoussam mais en périphérie), est « loué » aux membres d'une association agricole (?) dont son mari fait partie. Elle a pu récupérer un espace de 1200 m² car les membres de l'association n'avaient pas le temps de s'occuper de la parcelle. Elle l'exploite depuis 4 ans et n'a jamais rencontré de problème.

Elle vient de récupérer un autre champ de 5000 m² également en « location ». Cette fois-ci c'est la banque dans laquelle travaille son mari qui prête l'espace. Elle n'a pas signé de document, pour l'instant l'accord est oral mais elle ne s'inquiète pas de perdre la terre. Elle estime qu'elle devra peut-être payer 50 000 FCFA pour 1 an.

TRAVAIL : Qui ? Pour faire quoi ? Temporaire ? Combien de personnes ? Coût ? Pics de W ? Tps de travail/jrs ? Utilisation de la MO a été prévue depuis le début ? W dans autres espaces agricoles hors le sien ?

Elle travaille à la ferme avec son mari, un peu, et les enfants. Elle s'occupe avec les enfants du

plus petit des 2 champs. L'autre, est géré par des journaliers.

K : Apport personnel /familial ? Combien ? Sous quelle forme ? Prêts, tontine, réunion de famille (à qui et taux d'intérêt) ? / Bâtiment, propriété ? Coût ?/ Conditions ? Conflits ? Solution conflits ?/ Possible de faire le projet sans subvention ? Subvention suffisante ?

Son mari l'a beaucoup aidé financièrement mais malheureusement comme il était malade au moment de la subvention, l'apport perso a été beaucoup réduit. Elle a dut faire avec la subvention uniquement et a donc construit un bâtiment provisoire.

Coût total → 1 957 408 FCFA (498 200 perso + 1 459 208 AFOP).

TRAJECTOIRE : Avant ? (quel métier, durée, revenus suffisants pour besoins personnels et familiaux). Pied dans l'agriculture ? Voulez-vous être agriculteur dès le départ ?

Sa famille vit de l'agriculture depuis toujours, bien qu'en réalité il s'agisse d'agriculture de subsistance (haricot et maïs). Oncle était dans les poulets de chair + porcs. Elle a déjà fait, ponctuellement, des bandes de poulets de chair (= 30 000 FCFA/an). Elle ne voulait pas forcément travailler dans l'agriculture, mais comme elle ne faisait rien à l'époque (mère au foyer) son mari lui a parlé de la formation. Une fois la formation terminée, elle a commencé à travailler dans une banque (on ne sait pas vraiment ce qu'elle y fait...) en plus du champ et de l'élevage (elle a le temps).

Elle quitte l'école car oncle rate son élevage (plus d'argent). En janvier 2013, elle fait une autre formation en informatique par IAI Cameroun.

+ Couture = 30 000 FCFA /an

+ champs avant formation = 50 000 FCFA /an

FORMATION : Comment a-t-il pris connaissance de la formation ? Pourquoi l'a-t-il faite ? (influences familiales) ? Vision/ressenti personnel de la formation (partagé par la promotion ?). Point de vue personnel de l'organisation, des cours, etc... Satisfaction ? Bénéfices (connaissances plus importantes acquises, réseaux créés, etc...) ? Quels manques ? Comment combler ? Comment couvrir les besoins familiaux ou personnels pendant la formation (appui familial ou externe) ? Quelles difficultés ?

Elle a intégré la formation via son mari. Des amis à lui avaient entendu parler (vu sur des affiches) de la formation (et de la subvention ?). C'est elle qui l'a suivie car elle n'avait pas de travail (mari oui). Elle a accepté car c'est un domaine qui lui plaît (subi de nombreux échecs dans les petits élevages qu'elle avait menés, mais avait vu que ça pouvait rapporter).

+ : Préparation à l'étude de marché, amélioration de ces capacités en élevage (vaccination, suivi, détection symptômes...). Elle ne connaissait pas du tout le monde des porcs avant la formation. Elle a acquis des compétences en comptabilité (pourtant n'arrive pas à vraiment estimer ses revenus).

- : « On ne peut pas tout voir en 2 semaines de MSP ». « On ne vit pas le « courage » chez les référents ». Il faudrait pouvoir avoir une petite bande d'élevage pendant la formation pour vraiment se rendre compte des réalités (c'est 24h/24h).

Ses besoins pendant la formation ont été couverts par son mari (travail à la banque = 1 680 000 FCFA / an) + par le soutien de son petit-frère pour les enfants. Mais elle a aussi vendu quelques cartes sim ou des produits naturels pour la santé mais stoppé car charges familiales + poids de la formation.

Besoins de la famille = 1 689 500

Alimentation → 600 000

Habillement → 70 000

Scolarité → 483 500

Santé → 200 000

Imprévus → 300 000

Factures (AES) → 36 000

REFERENTS : Satisfaction ? Rôle, importance, soutien, difficultés... Quels sont les référents les plus marquants ? Pourquoi ? Qu'est ce qui a été appris en MSP ?
Changement/amélioration possible ? Si problème, pourquoi ? Implication AFOP ?

Bien dans la globalité. Finalement chez certains référents, il n'y a pas de partage, mais ça s'est amélioré avec le temps.

Elle n'a pas été dans la pisciculture mais les insérés faisaient des partages d'expériences (moins efficace pour apprendre et retenir).

Mr N. : maïs/haricot porc, apiculture → Elle a gardé contact avec lui, c'est chez lui qu'elle a appris beaucoup pour les porcs. Il est dans l'association de son mari.

Mr. S : porc aussi, mais n'a plus de bande (perdue)

INSTALLATION

VALORISATION : Vendue à qui ? Où ? Comment ? Evolution des prix ? Conservation ? Transformation ? Publicité ? Même réseau qu'avant la formation ? Difficultés ? Appartenance à un réseau, coopérative, GIC ? Conditions d'intégration ? Intérêt ? Avantage ? Rôle ?
Affectation des revenus ? Prise en charge du CE ? Comment a-t-il fait la première année ? (couverture des besoins personnels et familiaux) ?
Revenu agricole estimé. Dépenses dans quoi ?

Maïs → 3 sacs (porcs + conso perso)

Haricot → 4 seaux / an (1/2 seau pour les semis, le reste conso perso).

Manioc → 1/2 pouce (conso perso)

Macabo → 2 seaux (conso perso)

Plantain → 10 régimes (conso perso)

Porcs :

1^{ière} bande – 14 porcs à l'engraissement → Amené à 6 mois. 3 vendus à 4 mois pour 35 000 FCFA, 8 vendus à 6 mois pour 50 000 FCFA à bouchers de casablanca. Elle a gardé 2 truies et un verrat pour faire de la reproduction. 1 n'a pas réussi à mettre bas (début de fécondation puis plus rien), elle l'a vendue pour 85 000 FCFA. La seconde a fait 2 MB (4 puis 7 porcelets), 1 mort/portée. Elle a vendu le verrat pour 100 000 FCFA.

2^{ième} bande – 9 porcelets + 1 truie → Dès qu'un porcelet femelle sevrée elle fait la reproduction.

Elle n'arrive pas à estimer ses revenus agricoles, surtout que la première bande était ratée. Pour l'agriculture elle annonce 2 t de production ?

ACCOMPAGNEMENT :

CI satisfaction ? Relation ? Fréquences ? Thèmes abordés ? Difficultés ? Organisation/gestion des décaissements ? Amélioration ?

Accompagnement collectif, organisation de rencontre (hors AFOP) ?

Relation avec membres AFOP/apprenants/insérés/référents.

S'il y a la possibilité, quelles améliorations ?

CI : Il est venu 3x lors de sa première bande. Si elle avait un problème elle pouvait lui téléphoner. Elle semble satisfaite. Finalement, pour les conseils techniques elle se tourne vers Mr H. (THE référent). Pour elle, il a réussi, elle veut ses secrets. Elle pense que c'est son passé dans le monde des porcs qui lui a permis de réussir aussi bien (beaucoup d'expérience).

Elle a gardé contact avec les gens du centre notamment car des retrouvailles sont organisées entre les insérés après avoir suivi la formation. Ces réunions permettent de discuter des problèmes rencontrés, des avancées... Avec les autres camarades de sa promotion, il s'agit plutôt de relation

amicale. Seule vraie relation pro → Mr H.

AUTRES EFFETS :

Autonomie économique ? Nouveau rôle dans la famille ?
Appui famille/territoire pendant installation (soutien logistique & financier)
Atouts / contraintes de l'environnement / territoire ?
Relations avec les voisins, conflit, partage entraide ? Innovations ? Diffusion ? (dans les deux sens)
Appartenance à des « groupes » ? Comment, qui, quoi, depuis quand...
Vision du programme par entourage ? Place du CE après formation famille/entourage ?
Nouveau rôle dans monde agricole (réfèrent AFOP, pour entourage, etc...) ?

***Voisins :** Elle n'a eu aucun problème avec ses voisins à priori (jalousie/conflit). Elle dit simplement qu'une des truies était en gestation puis plus rien... mystère !*

***Groupe :** Elle ne fait partie d'aucun groupe/association...*

***Famille :** Sa famille a accepté son choix de suivre la formation (en même temps mariée et déjà une vie de famille) d'autant plus qu'ils sont dans le milieu agricole.*

Pendant la formation, son petit-frère l'a aidé avec les enfants. Il s'est occupé d'eux. Son mari l'a beaucoup encouragé et il a pris en charge la famille.

Elle n'a pas atteint l'autonomie économique, mais n'a pas pris l'argent du projet pour ses propres dépenses. Le peu d'argent est resté dedans et permet de relancer une nouvelle bande. Son mari, son travail à la banque et le champ permettent de faire vivre la famille. Pour elle, son niveau de vie à tout de même augmenté.

*« **Réfèrent** » : Aux yeux de sa famille, elle a les connaissances maintenant, elle est respectée pour ça même si elle a « perdu » la 1^{ière} bande. Elle n'intervient pas cependant chez les autres (voisins, amis). Elle n'a pas suivi d'autres formations après AFOP, seulement quelques séminaires (organisés par AFOP).*

***Femme :** Elle estime qu'elle n'a pas rencontré de grosses difficultés lors de son installation du fait d'être une femme. C'était un peu dur durant la formation, car elle était loin de sa famille. C'est beaucoup plus simple pour une femme célibataire, il ne faut penser qu'à soi.*

AUTRES :

Effectif diminue dans le CFR, pourquoi ?
Vision de l'agriculture, estime de soi.
Problème de commercialisation, pourquoi ? Solutions (rôle accrue AFOP, transformation, regroupement) ?

Elle est très fière d'avoir fait la formation.

Perspective ?

Elle souhaiterait être propriétaire de ses champs, augmenter sa bande de porcs (plus de petits / portées) et continuer dans le canard et les lapins. Pour elle, les agriculteurs doivent se diversifier pour réussir.

Annexe 2 : Guide d'entretien « référent » et exemple de retranscription (ER3)

N° entretien : 3

Nom, prénom : Mr N.

Localité : Ou bien là

Age : XX

Niveau scolaire : X

Ancienneté : 2011

Date : 29/06/16

Trajectoire/parcours/origine

Agriculteur depuis quand ? Issu d'une famille agricole ?

Rapide trajectoire agricole (évolution de ses SP).

Depuis quand êtes-vous référent pour le programme ?

Nom, prénom, âge, origine, personne à charge.

CE est agriculteur depuis 20 ans. Il a 12 enfants à charge.

Il a démarré avec en faisant M/H, de l'élevage porcin et du miel avec 50 ruches (formé par un français il y a 20 ans). Il n'a pas acquis plus de terres depuis 20 ans mais a fait évoluer son exploitation.

Au fil du temps il a tenté d'autres cultures, par exemple l'année passée il a fait de l'oignon.

6 reproductrice max sinon 2 à 30 à l'engraissement

Système d'activité

Exploitation agricole

Systèmes de culture → Variétés : Type, origine, pourquoi, évolution

Densité de semis, type de semis (ligne, billons, à plat...). Rendement par spéculation

Utilisation d'intrants (engrais chimique, naturel, phyto...) → Comment, pourquoi, quand...

SAU → 2000 m².

M/H

Il fait en général une partie du champ en maïs pana et l'autre en kassai.

Fertilisation → Il n'applique plus le 20 10 10, il trouve que ce n'est pas efficace mais plutôt du 21 18 12 en granulé ainsi que le lisier de porc.

Systèmes d'élevage → Races/souches : Type, origine, pourquoi

Alimentation : Aliment complet, formule alimentaire, fournisseurs, champ...

Production par spéculation, sous-produits

10 porcs, dont 2 à la reproduction et les autres à l'engraissement. Il lui est arrivé d'avoir plus de 50 porcs en même temps.

Il fait lui-même sa sélection et ne connaît pas les noms des races.

Sur les 10 porcs qu'il a, il y a 2 truies, il a un verrat pour la reproduction.

Il fait 3 MB / an avec une prolificité d'environ 10 porcelets/truie. Les mères s'occupent bien des petits, elles ne les mangent pas etc...

Sur la 1^{ère} MB, il en a gardé 10, la seconde, 5 et la dernière 5 pour l'engraissement.

Alimentation : 40 kg maïs / 20 kg son de blé / 10 tourteaux de coton / 5 kg tourteaux de palmiste / 10 kg de soja (si engraissement) / 5 kg de soja (si repro) / 3 kg poudre d'os / 10 kg [-] porc / 2 kg belgoforce.

Prophylaxie : Si truie gestante il donne du fergosang ainsi qu'aux jeunes porcelets. Il vaccine les sujets contre le rouget avec le Rouvax. Il réalise la vaccination entre novembre et décembre pour qu'il puisse faire le rappel en janvier et qu'il agisse juste avant la période la plus critique (février).

SA → Type, temps par jour, revenu...

Terre → Il a hérité des terres de son père.

Travail : Qui ? Pour faire quoi ? Temporaire ? Combien de personnes ? Coût ? Pics de W ? Place de l'apprenant (nombre...).

Par spéculation (SC & SE), vous pouvez nous dire les différentes opérations que vous menez, combien ça vous coûte, qui les réalisent et en combien de temps ?

Quels sont les mois où vous avez un pic de travail ?

CE + femme + enfants.

SC → MO temporaire pour le labour, le sarclage et la récolte. Il faut compter 2-3 jours à chaque fois à raison de 5-6 personnes pour 2000 FCFA/jour/personne.

Avant il dépensait beaucoup d'argent pour la MO, avec le temps, il a cherché à réduire les charges tout en augmentant la production. Il réalise 2 sarclages pour le maïs et le premier est fait avec un herbicide plutôt qu'avec des journaliers à la machette.

De plus, la présence des apprenants réduit les besoins en MO.

Capital (bâtiments, matériel, gestion financières) → Matériels : 7

Transformation

Débouchés/vente

Vendue à qui ? Où ? Comment ? Conservation ? Transformation ? Publicité ?

Même réseau qu'avant partenariat avec AFOP ? Difficultés ? Temps de commercialisation ?

Gestion des sous-produits ?

Appartenance à un réseau, coopérative, GIC (conditions d'intégration, intérêt, avantage, rôle).

Revenu agricole estimé. Dépenses dans quoi ?

Prix de vente par spéculation.

ESPECE/VARIETE	LIEU ACHAT PLANTS + PRIX	DENSITE	SURFACE	RENDEMENT	DEBOUCHES	LIEU DE VENTE	PRIX DE VENTE
Maïs (pana)			0,2 ha	3000	Auto conso - 200 Porcs - 1500 Vente - 1300	Céréaliers + éleveurs	17 000 / 100 kg
Haricot			0,2 ha	520	Auto conso - 70 Vente - 450		350 / kg
Macabo/manioc				200	Auto conso	-	-
Plantain/douce				120 régimes	Auto conso Un peu de vente	-	3000 / régimes
Porc (repro - 2 mois)	Propre croisement	15	-	-			25 000
Porc (engraissement - 8 mois)	Idem	14	-	-			85 000

RA estimés :

*Maïs → 30 sacs de 100 kg = 17 000 * 30 = 510 000 FCFA.*

Haricot → 520 kg à 350 / kg = 182 000 FCFA.

Macabo/manioc → ?

*Bananes plantains/douces = 120 régimes * 3000 = 360 000 FCFA.*

SE → Si 30 porcelets sur l'année, 15 sont vendus à 2 mois à 25 000 = 375 000 FCFA, les autres partent à l'engraissement et seront vendus à 8 mois entre 80 et 90 000 = 1 275 000 FCFA.

Avant il ne faisait pas de comptabilité, maintenant il estime à 1,5 millions ses revenus agricoles. Cependant il a tout de même besoin d'une activité non agricole à côté pour assurer les besoins de sa famille. Ainsi, il a un atelier de soudure depuis longtemps en ville. Celui-ci lui rapporte 200 000 FCFA / mois.

Pratiques environnementales

Kit protection phyto, nettoyage pulvé, gestion des fèces et urines des animaux, rotation, vente en décalée par rapport pulvérisation, nombre d'apport d'intrants (+ type).

Il n'utilise pas de pesticides sur son maïs → mais il semblerait que ce soit par manque de moyen car ça augmente beaucoup les coûts de production.

OU PAS car il fait un 1^{er} sarclage à l'herbicide pour le maïs.

Réseau

Atouts/contraintes de l'environnement/territoire.

Relations avec les voisins (conflit, partage, entraide, diffusion) - dans les deux sens.

Appartenance à des « groupes » → Comment, qui, quoi, depuis quand... ?

Investissement GIC, Coop, Asso, tontine, relation délégués minader minepia ...

Il n'est dans aucun groupe.

Certains amis savent qu'il est référent pour le programme. Mais son « nouveau » statut n'a pas changé sa situation au sein de son entourage (pas forcément plus respecté ou autre...).

Lui est fier d'être agriculteur, certains amis ont finalement suivi son parcours, son « modèle ». Pourtant d'autres ont un tout autre discours → « Celui qui va au champ a raté sa vie, sa trajectoire ».

Le travail de référent

Comment/pourquoi avez-vous été choisi comme référent ?

Appréciations des dispositifs AFOP (formation et accompagnement des jeunes) : avis sur le programme, bénéfices/inconvénients pour le territoire.

Appréciations des jeunes lors de leur passage en MSP : comportement, compétences, pratiques, motivations, intérêts, difficultés...

Qu'est-ce que vous attendez d'AFOP ?

Lien avec les membres AFOP (degré de relation, avec qui, pourquoi, comment...).

Ses motivations

Il veut transmettre aux jeunes, il « a de l'expérience dans le domaine ».

Appréciation du dispositif

Le programme est un « très très grand projet, les enfants seront de très grands entrepreneurs » (= ils se prennent en charge en allant sur le terrain, ils sont initiateurs de projet).

La période en MSP est vraiment très importante.

Attentes

Il n'y a pas eu d'encouragements de la part d'AFOP, il faudrait réfléchir à ça mais pas forcément financier.

Il n'a pas eu le sentiment de tirer des bénéfices d'AFOP (formation, évolution, richesse).

Relations référents-AFOP

Il a été contacté par le 1^{er} directeur, on lui a transmis son nom (cf ses motivations).

Autres référents : il rencontre les autres référents uniquement pendant les réunions organisées au centre. Il pense que ce serait une bonne chose de mieux connaître les autres référents, cela permet de créer un réseau.

Formations reçues (AFOP et non AFOP) ? Formation des producteurs en activité ?

AFOP : a apprécié les formations données aux référents qui permettent de remonter leur niveau pour pouvoir encadrer les apprenants et qui permettent aussi de mieux gérer leur exploitation (contradictoire avec « attentes »).

Il voudrait des formations plus techniques avec des gens ayant beaucoup plus d'expériences (plus pointues) dans une spéculation précise.

Hors AFOP : Il a appris l'agriculture/élevage grâce à des amis agronomes. Il n'a suivi aucune formation agricole.

Les jeunes en MSP

Qu'est-ce que vous apprenez aux jeunes quand ils sont en alternance chez vous ?

Quel est votre rôle ?

Organisation des semaines en MSP (durée, activités, présences, disponibilité, encadrement, prise en charge...).

Nombre d'apprenants en moyenne (selon période, sur les 2 ans).

Y'a-t-il des jeunes qui reviennent plus particulièrement et inversement d'autres qui ne viennent pas ?

Les jeunes influencent-ils vos pratiques par ce qu'ils ont appris au centre ?

Changements/améliorations possibles.

Appréciation

Il y a du relâchement, les apprenants ne se sentent pas obligé d'être en MSP. Certains ne viennent même pas et d'autres qui viennent, finissent par dire qu'ils ont d'autres programmes.

« Au début, ils étaient très assidus, ils se comportaient très bien, ils étaient obéissants ».

Apprentissage

Il évalue les jeunes selon différents critères : assiduité au travail, amour pour la filière, comportement, régularité...

Durant la MSP, il n'hésite pas à donner ses petits secrets, il partage tout (sauf pour la formation en apiculture de Mr H.). Lui n'a jamais connu la peste et les apprenants qui sont passés chez lui non plus !

Rôle, Journée type, prise en charge

Au début, les apprenants venaient dormir chez lui, ce n'est plus le cas.

Matin → Nettoyage + soin des sujets (eau + aliments)

Soir → Soin des sujets

Ils composent l'aliment ensemble, il leur montre où il se fournit, comment tourner l'aliment, explique les apports de chaque type d'aliment, ce que ça apporte à l'animal.

Ils travaillent aussi au champ, ils font le suivi du maïs, comment est réalisée la fertilisation, quand, comment, pourquoi, à quoi ça sert...

Il reçoit en moyenne 3 apprenants par MSP.

Difficultés

AFOP devrait être plus rigoureux avec les apprenants en MSP (cf « appréciation »).

Influence/apports des jeunes sur ses pratiques :

Il sait que les apprenants peuvent lui apporter des choses, mais pour l'instant ça ne s'est jamais présenté (il n'a pas d'exemple...).

Evolution de son exploitation depuis qu'il est référent

Il a tenté les oignons l'année passée (?), mais il n'a pas recommencé car il a rencontré des difficultés techniques → Problème pour la fertilisation (quand, quoi...).

De plus, maintenant il fait la comptabilité de son exploitation, chose qu'il ne faisait et ne savait faire avant.

Changements/améliorations possibles

Motivation des apprenants → plus sévère au centre.

Relations avec les jeunes après la formation/après l'installation

Certains jeunes viennent encore le voir pour des conseils (cf une femme qui fait du porc proche de l'ancienne mairie rurale).

Il connaît bien Mme W. et Mr H.

A-t-il motivé des jeunes pour venir faire la formation AFOP ?

Difficultés rencontrées aujourd'hui

Annexe 3 : Guide d'entretien « famille » et exemple de retranscription (EF4)

NOM, prénom : Mme N.

Lien familiale : Mère

Age : XX ans N° entretien : 2

Présentation générale

Lien de parenté, âge, emploi (travail qui exerce actuellement et dans le passé)

Êtes-vous originaire de la région ? Si non, depuis combien de temps ? Pourquoi ?

Êtes-vous membre d'OP ou en lien avec des structures d'appui ? Si oui, lesquelles ? Depuis quand ? Pourquoi ? → Son fils/fille garde les mêmes ?

Avant d'être à la retraite, elle était fonctionnaire au Ministère de la Finance. Elle travaille toujours dans l'agriculture (à une petite parcelle).

De la région, pas membre d'OP ou autre.

Rôle Familial

Soutien moral, de capital, de main d'œuvre et de foncier + influence familial

Avez-vous encouragé le Jeune à participer au programme AFOP ?

Le travail du CE, avant de s'installer dans l'agriculture, n'était pas systématique. Il ne garantissait pas une entrée fixe d'argent. Lorsque CE lui a parlé de la formation, elle a dit que ce serait difficile, mais si CE pensait que c'était la meilleure option pour elle, elle l'a soutiendrait.

Qui a pris la décision finale de participer (vous ou jeune) ? / Pourquoi ?

C'est CE qui a pris la décision. Elle est un adulte, elle n'a besoin de personne pour prendre des décisions pour elle.

Quels ont été leurs (famille) contributions au projet d'installation du jeune? (Région, SP, commercialisation...)

Elle prenait soin des enfants quand CE était au centre et durant les deux semaines en MSP. Elle dit que, pendant les semaines de travail, CE revenait tous les soirs pour être avec ses enfants et. C'était une période très difficile surtout qu'un des enfants n'avait qu'un an.

Elle a également donné, chaque mois, une partie de sa retraite (pendant la formation et même maintenant, elle continue à le faire car CE n'est pas encore indépendante et son partenaire n'assume pas toutes les responsabilités).

Avez-vous facilité l'accès au foncier ?

Elle a juste une petite parcelle qui sert à la consommation familiale. La terre pour le projet a donné par un chef de quartier à Bamenda (Mr N.).

Conditions de transmission : ex fermage/héritage/production déterminé/temps

Non

Conflit : Priorité par rapport à l'âge, genre ? Gestion du conflit

Non

Avez-vous aidé financièrement le jeune ? Condition : Prêt (taux d'intérêt, à quel terme) ou donation ? Autres conditions ?

Pas directement pour le projet mais pour les besoins de la famille oui.

Elle n'a pas fait de don mais la famille oui via les « réunions » (voir EJ CE)

Conflit : Priorité par rapport à l'âge, genre ? Type de résolution de conflit

Non

Travaillez-vous dans l'exploitation (travail de commercialisation inclus) ? Selon quelle fréquence travaillez-vous sur l'exploitation? Quel(s) autre(s) membre(s) de la famille donne(nt) un coup de main ? Cette personne était-elle prévue depuis le début ?

Oui, elle travaille tous les jours dans le bâtiment d'élevage, elle donne à manger, à boire et elle nettoie. Dans le champ, elle travaille rarement car il est loin. Le travail n'a pas été prévu, mais comme le champ est loin, elle doit prendre soin des animaux lorsque CE est au champ.

Le jeune frère du CE aide aussi surtout pendant vacances (il est à l'université de Dschang).

Quels sont les besoins familiaux pour une année ?

Par jour 3 000 FCFA. Par an elle ne sait pas.

Les revenus de projet sont-ils capables de les couvrir ?

Pas encore. Tout est réinjecté dans le projet, au moins pour l'instant

Territoire (rôles identifiés) :

Pensez-vous que la communauté accepte bien le projet des jeunes ?

Personne ne se plaint. CE essaie de maintenir une bonne relation avec ses voisins, mais évite aussi d'avoir trop de contact avec eux → Rester discret est quelque chose d'important en Afrique car « la jalousie ne manque pas ».

Y a-t-il des conflits avec le territoire? Lesquels ? Comment ont-ils été résolus ?

Non

Pensez-vous que le territoire a aidé les jeunes et sa famille ? Comment ?

Sauf pour de rares cas, le territoire n'aide pas ... mais ne dérange pas non plus

Bénéfices/transformations

Pensez-vous que la formation/installation a apporté quelque chose au jeune ?

Oui, un emploi et un peu plus de responsabilité

Le jeune apporte-t-il/elle des innovations dans l'exploitation familiale ? Si oui, lesquelles ? Comment ?

Pas dans la parcelle, mais un peu oui au niveau de l'élevage (formule alimentaire).

Il a changé son SA, SP ?

Pas vraiment (ne faisait pas vraiment avant dans l'élevage).

Il y a d'autres priorités que le jeune n'aviez pas avant ?

NON

Il y eu de changement de son rôle dans la famille ?

Elle travaille maintenant.

Pouvez-vous nous parler du changement de statut du Jeune dans la région (reconnaissance, intégration dans des réseaux) ?

Autres formes de bénéfice ?

Avez-vous observé un changement de comportement chez le jeune depuis sa sortie du centre de formation et au cours de son installation ?

RAS

Confiance, leadership...

RAS

Qu'est-ce que vous pensez du programme AFOP ?

Êtes-vous satisfait du programme AFOP ?

Pensez-vous que le territoire bénéficie du programme AFOP ?

Votre fille/fils diffuse-t-il les innovations dans la communauté ? Si oui, lesquelles ? Comment ?

Autres formes de bénéfices ?

Non

Pensez-vous que la formation/installation a apporté quelque chose à la famille ?

Il y a-t-il eu une amélioration des conditions de vie ?

Pas encore

Redistribution des tâches ?

RAS

Vous travaillez moins/plus?

Plus

Redistribution des revenus ?

Il a-t-il eu des changements d'alimentation (santé) ?

NON

Autres formes de bénéfices ?

NON

Annexe 4 : Guide d'entretien « acteur du territoire » et exemple de retranscription (EAT1)

Type : Fournisseurs

Lieu : Marché

Date : 22/07/16

Nom : Mr D. (contact)

Pouvez-vous nous décrire votre fonction, rôle et l'organisation à laquelle vous faites partie ?

Ils vendent des sacs de matières premières pour confectionner les aliments pour l'élevage. Parfois, ils réalisent eux-mêmes les mélanges d'ingrédients et vendent des sacs complets.

Ils proposent également des conseils techniques, principalement autour des maladies (proposition de traitements, changement d'alimentation si diarrhée...). Cette relation est nécessaire pour que le producteur continue à produire et à venir acheter. Fidélisation des clients !

Depuis quand connaissez-vous AFOP ?

Depuis moins de 2 ans, en fait il semblerait que ça soit depuis l'année dernière. La relation a démarré par l'intermédiaire grâce à R. (insérée) qui m'a mis en relation le provendeur avec le centre. Depuis, une sorte de partenariat a été établi, c'est ici que certains jeunes viennent se fournir.

Quelles sont les relations de l'organisme avec le programme AFOP ?

Ils reçoivent les jeunes pour les achats d'aliments pour l'élevage. En général, ces derniers se présentent au magasin avec le CI pour réaliser les devis (pro forma) qui seront présentés au directeur pour validation par la suite.

Quelle est votre vision du programme ? (les + ; les -)

Ils connaissent bien le dispositif mis en place (ration, subvention, gratuité, internat, don des terres par la famille, suivi...).

Il n'a pas suivi la formation (il est éleveur vers Dschang) car il a déjà un haut niveau d'étude (Etude en géostratégie entre Yaoundé et le Gabon) mais il souhaiterait que les jeunes de son quartier y aillent.

Certains jeunes viennent réaliser leur devis auprès d'eux mais ne viennent jamais récupérer la marchandise ni payer alors qu'à priori ces « devis » permettent le décaissement... Pour eux, il semblerait qu'il y ait un manque de contrôle (rôle du CI).

Selon vous, quels sont les effets du programme sur la communauté, le territoire ? (sur l'emploi, la délinquance, l'occupation des sols, la cohésion sociale, OP, répercussion sur le développement de la communauté,...).

Les jeunes ne traînent plus au quartier car ils ont réussi. Ils ont un rôle fort au niveau de leur territoire propre (cf référent).

Quels sont les effets du centre (bâtiment, formation) sur la communauté la plus proche ?

Faites-vous la promotion du programme, de quelle manière ? (sensibilisation)

Cf jeunes de son quartier, mais ne semble pas les inciter.

Quelles améliorations sont nécessaires pour le programme ? Notamment pour le futur.

Garder la gratuité, sinon les gens ne viendront pas...

Comment voyez-vous le développement du territoire ? Quel est le poids des jeunes AFOP dans ce développement ?

Quel modèle agricole est, selon vous, promu par le programme ? Quelles sont les différences avec l'agriculture actuelle ?

Il s'agit d'une formation pour travailler de manière professionnelle, il ne s'agit pas de pratiquer de façon archaïque l'agriculture.

AFOP souhaite que les jeunes transmettent ce qu'ils ont appris à leur entourage. Rôle de relai du savoir – référent.

Le fournisseur parle des projets du gouvernement à promulguer une agriculture de seconde génération avec des lycées agricoles pilotes (en plus des CFR et des écoles).

Quelles sont les différences entre le programme AFOP et les autres programmes de développement agricole ?

Quelles sont les différences entre les jeunes AFOP et les autres éleveurs que vous rencontrez ?

Pour eux, les jeunes AFOP s'en sortent mieux que d'autres éleveurs mais finalement beaucoup semblent avoir déjà perdu le capital de leur exploitation (subvention) car ils sont retournés au quartier (JA – moto taxi, J – friperie, A. – taxi, D. – couture...).

Il s'agit d'une réussite technique mais pas une bonne gestion de l'exploitation. Ils n'ont pas réussi à gérer le capital, à réinvestir dans l'exploitation, à la renouveler...

Une des grosses différences selon le fournisseur entre les jeunes AFOP et les autres éleveurs, est que le jeune AFOP est capable d'évaluer ce qu'il gagne au travers du temps consacré, de l'énergie dépensée, du capital investi, du travail nécessaire...

Y a-t-il des « traitements » différents ?

Lorsqu'un nouveau client arrive, il doit payer argent comptant, après plus l'éleveur revient, plus il va parfois rencontrer quelques difficultés pour payer l'ensemble de l'aliment et va demander à payer en plusieurs fois... Finalement, certains vont même prendre à crédit car c'est compliqué. Mais le provendier n'aime pas trop ça, car l'éleveur peut disparaître... Parmi ses clients la plupart, paie comptant d'autres plus ou moins à crédit. Mais il n'y a pas de traitement de faveur pour les jeunes AFOP ni de relation particulière (mais connaissent les noms de certains, J., R...)

Annexe 5 : Guide d'entretien "acteur AFOP" et exemple de retranscription (EAA2)

Nom : Mr N. Poste : Ingénierie & Appui Date : 12/04/16 Niveau d'études : Bac + X

Quelles sont vos responsabilités ?

Responsable de la composante.

Quelles sont vos relations avec les ministères ?

*Reçoivent commandes du ministère (ex nouveau référentiel boucher/charcutier).
Le recrutement des apprenants se faisait jusqu'à présent par le ministère. Aujourd'hui, c'est la composante institutionnelle qui prend le relais pour le recrutement et les examens.*

Quels sont les référentiels métiers ?

Ils permettent une meilleure compréhension du métier. Ils décrivent ce que le métier vise, comment il s'inscrit dans la logique de la stratégie nationale, pour répondre à la demande sociale et économique des acteurs locaux.

Définition des compétences nécessaires (savoir être, savoir-faire...) + liste des capacités à tester avec modalités d'évaluation.

Les référentiels sont construits avec les moniteurs des centres, les 6 responsables de la composante et d'autres cadres de la coordination nationale. Parfois ils font appel à des personnes ressources extérieures + Rétro contrôle de la coordination technique Montpellier Supagro.

De plus pour acquérir capacité il y a une liste des modules et sous objectifs qui permettent de les acquérir.

Référentiel > capacité > modules à suivre

ROLE :

Quel est le rôle de la composante Ingénierie et appui ?

Cette composante à 5 grands volets :

- x Construction de la demande et de l'offre de formation*
- x L'élaboration des démarches et outils de formation et d'insertion (construction des référentiels métiers)*
- x Renforcement des capacités du personnel.*
- x Conduite des études portant sur le programme*
- x Développement des centres de ressources*

Combien de personnes y travaillent ?

*Normalement 6-5 responsables de volets et lui responsable de la composante.
Mais en ce moment, un responsable (étude sur le programme) a été affecté à la comptabilité*

Quel est votre rôle ?

Responsable de la composante + réalisateur des référentiels métiers

Pouvez-vous nous décrire vos activités au cours de l'année ?

En ce moment, chantier de 4 référentiels, mise en marche d'un 5ième référentiels → Définition de ces référentiels métiers avec équipe de la composante + moniteurs + « experts ».

Evaluation effectuée également. Il s'agit d'une évaluation formative : vérifier que les capacités sont acquises → évaluation en situation de travail.

Evaluation certificative : délivre le diplôme

Comment se fait l'organisation au sein de l'équipe ? Thèmes abordés ?

Tout le monde travaille ensemble mais certains se sont légèrement « spécialisés » dans certaines tâches.

Quelles sont les activités les plus intéressantes ? Pourquoi ?

Définitions des référentiels

Quels sont les moyens que vous disposez pour la mise en œuvre de vos activités ?

Outils utilisés : lorsqu'ils mettent en place une formation ils utilisent des outils que les moniteurs utilisent pour évaluer : Plan d'évaluation, grilles d'évaluation, démarches d'évaluation

Ils les élaborent lorsque le besoin s'en fait sentir avec la coordination nationale puis les envoient dans les centres

**PERSONNEL :
Depuis quand travaillez-vous dans cette composante ?**

Depuis 2008.

Comment s'est fait votre recrutement ?

Connaissait le coordinateur.

Mise en place du cadre réglementaire, rénovation est venue avec ce cadre réglementaire. Nouvelles missions des structures de formation, nouveaux parcours...

Où avez-vous travaillé ailleurs avant d'intégrer le programme ?

Ingénieur agronome

Puis a travaillé dans les écoles de formation par le ministère.

A suivi formation de formateurs au CNEARC (utile pour la rénovation de la formation)

Puis inscription à Toulouse pour suivre Ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois.

Point fort de cette composante :

Equipe très soudée. Toujours validation croisée dans le travail. Bon coordinateur nationale (à l'écoute, dispo, rôle d'arbitre entre ministère et équipe AFOP et dans équipe AFOP...), bonne assistance technique.

Annexe 6 : Guide d'entretien système d'élevage porcs

CARACTERISATION TROUPEAU

Taille du troupeau → Nombre de bêtes (femelle/mâle)

Type de bêtes → races

REPRODUCTION

Prolificité (porcelets / portée) ou nb de jeunes nés/nb femelles mettant bas → Combien de petit / femelle

Taux de mise bas annuelle → Combien de MB / femelle + Chaque année pareil ?

Taux de mortalité / fertilité → Combien de femelles sont fécondées mais ne mettent pas bas ?

NB femelle mettant bas / NB femelles mise à la reproduction (ou IA)

Mortalité de porcelets avant sevrage

(Fécondité = fertilité x prolificité)

Productivité annuelle des truies au sevrage (porcelets sevrés/truie)

Taux de renouvellement → Combien de petits sont gardés pour remplacer ceux qui sont vendus, perdus.

Taux de réforme → Combien d'adultes sont réformés chaque année ? Pourquoi ces adultes ne sont plus dans le système ?

Schéma reproducteur + fonctionnement démographique

Durée de gestation – mise bas – durée de l'allaitement – durée de sevrage – saillie * X

ORGANISATION

Comment sont fécondées les femelles (IA) ? Quand ? Pourquoi ? Combien de fois par an sont mises en chaleur les femelles ? Quel coût ?

Peut varier selon disponibilité fourragère (transhumance), adaptation au marché variation de prix (lait, viande), lots d'élevage homogènes, main d'œuvre surveillance.

Comme sont détectées les chaleurs / mises bas ?

x Utilisation d'un verrat pour avoir les mises bas en même temps ou échelonné ?
Croisement, sélection génétique ?

x Les mâles sont-ils avec les femelles en continue ou séparation pour favoriser chaleur et mise bas ?

Surveillance → Comment est gérée la surveillance lors de la mise bas (MO en plus ?)

ALIMENTATION & EAU

Ration alimentaire varie selon âge / état de l'animal (mise bas...) → Détailler (parcours, fourrage, résidus cultures, sous-produits agro-industriels, grains)

Fréquence + Durée + mode de distribution + coût

Comment s'organise l'allaitement des petits ? Durée ? Moyen ? Fréquence ?
 Pourquoi cette alimentation ? Comment il calcule les rations ? Quels fournisseurs ?

Besoin en eau (ration, durée, fréquence, coût, origine)

PROPHYLAXIE

Maladie, prophylaxie, traitements, vaccination, vermifuge → chez qui, combien, fréquence, coût.

Soin

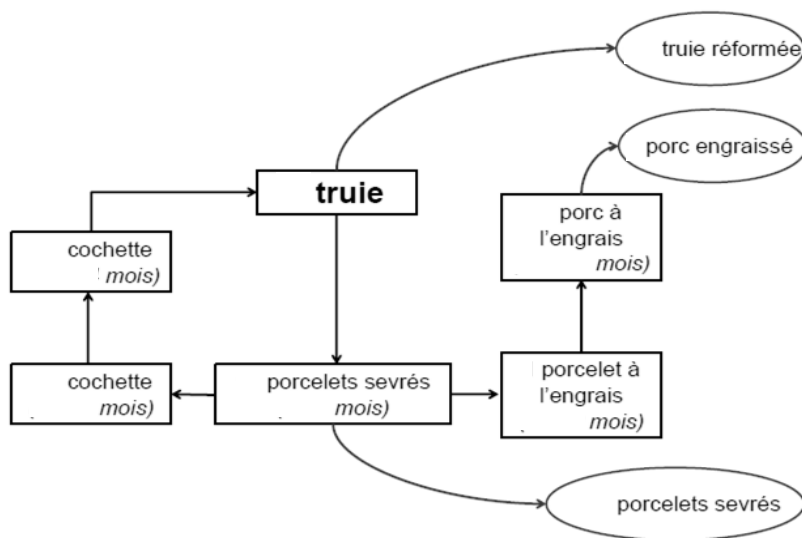
COMMERCIALISATION

Combien de petits sont vendus, à quels âges ? A combien ?

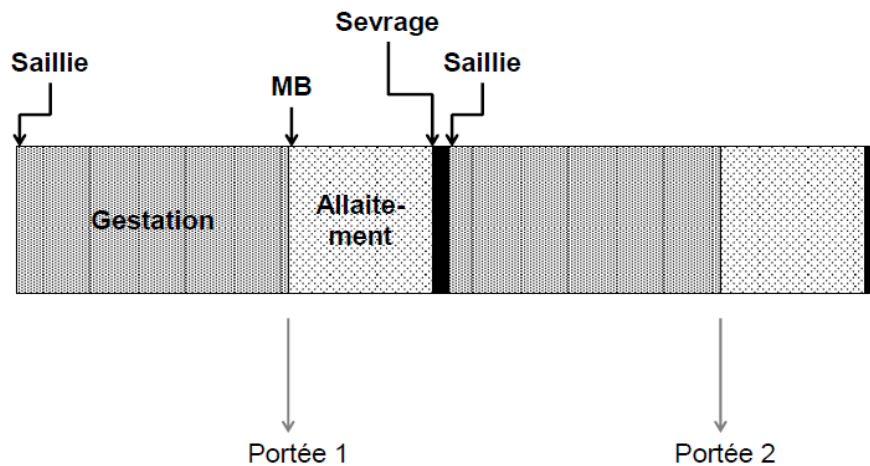
Y a-t-il transformation du produit animal ?

Où est vendue la production ? Comment (sur pied, en carcasse) ?

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT DEMOGRAPHIQUE



Mettre les dates/durées + nombre dans portée



CARACTERISATION TROUPEAU

Type d'élevage → Industriel/semi industriel/traditionnelle

Taille de l'effectif → Nombre de poule pondeuse / coq

Type volaille → Races améliorées (hybro lourd, Hubbard chair, Rhode Island...)/locales
(cou nu, plumage rouge ou blanc, poulet pantalon)/hybrides

Fournisseur

ORGANISATION

Taux de mortalité par type → Cardiaque / locomoteur...

Période avant ponte

Fréquence de renouvellement de l'effectif

Durée de vie d'une poule – gestion poule reformée

Taux de ponte → Combien d'œuf/poule (80 % avant 18 mois)

Transport des poussins (type, coût)

Bâtiment/cage → Type, coût

Matériels → Eclairage, perchoirs, nids (type, nombre/poule, coût, durée), emballage.

Poussin → Age, coût à l'achat

Contrôle qualité des souches (poussins) → Comment, qui, temps, désinfection des locaux ?

ALIMENTATION

Ration alimentaire (élevage/poulette/ponte) → Détailler (type – maïs, tourteaux coton/soja/arachide, farine d'os, concentrés, remoulage, ss-produits agro-industriels, boue huile de palme, résidus cultures - quantité, état – miette, granulé... - coût)

Fréquence + durée (10 semaines pour élevage) + mode de distribution (mangeoire, plateau de démarrage, mangeoire pic assiette...) + coût

Comment sont gérées les poussins d'élevage (densité, nombre point d'alimentation / d'abreuvement, éclairage, durée) ?

Idem pour poulette et ponte.

Pourquoi cette alimentation ? Comment calcule-t-il les rations ?

Quels fournisseurs → Mvog Betsi, SPC, EPA et ADER

Besoin en eau (ration, type - potable, durée, fréquence, coût) + sucre + Vit C

Mode de distribution + coût (abreuvoir, pipette, abreuvoir linéaire/circulaire, manuel ou automatique...)

PROPHYLAXIE

Maladie de Newcastle, de Gumboro, bronchite infectieuse, les salmonelloses, et le choléra aviaire. Prophylaxie, antistress, vitamines, traitements, anticoccidiens, vaccination, vermifuge → chez qui, combien, fréquence, coût.

Soin → apport litière - paille/copeaux (type, coût, qté/poule), contrôles (durée, fréquence).

COMMERCIALISATION

A combien est vendue une alvéole (30 œufs) ? Fréquence de vente/répartition sur l'année.

Combien sont vendues les poules réformées ? Combien sont pour le ménage ?

Y a-t-il transformation du produit animal ?

Où est vendue la production ? Comment ?

Vente de sous-produits (fientes/œufs fêlés) ?

Annexe 8 : Guide d'entretien système d'élevage poulets de chair

CARACTERISATION TROUPEAU

Taille de l'effectif → nombre de poussin
Type poussin → races/sélection
Fournisseur → Mvog Betsi, SPC et EPA
Densité de poussin → (ex 40 – 50 p / m²)

ORGANISATION

Taux de mortalité journalier par type (max 0,5 %) → Cardiaque / locomoteur...
Fréquence de renouvellement de l'effectif + Durée de l'engraissement
Transport des poussins (type, coût)
Bâtiment → type, coût
Matériels → Ampoules à IR (ex 1 pour 70/100 pss), demi-fût métallique (nombre, coût)
Chauffage (MO, coût)
Durée éclairage (coût)
Poussin → Age, coût à l'achat
Contrôle qualité des souches (poussins) → Comment, qui, temps, désinfection des locaux ?

ALIMENTATION

Ration alimentaire (démarrage/d'entretien) → Détailler (type – maïs, tourteaux coton/soja/arachide, farine d'os, concentrés, remoulage, ss-produits agro-industriels, boue d'huile de palme, résidus cultures - quantité, état – miette, granulé... - coût)

Fréquence + durée + mode de distribution (mangeoire, plateau de démarrage, mangeoire pic assiette...) + coût

Comment est gérée la poussinière (densité, nombre points d'alimentation / d'abreuvement, éclairage, durée) ?

Idem pour la phase de finition.

Pourquoi cette alimentation ? Comment calcule-t-il les rations ?

Quels fournisseurs → Mvog Betsi, SPC, EPA et ADER

Besoin en eau (ration, type - potable, durée, fréquence, coût) + sucre + Vit C

Mode de distribution + coût (abreuvoir, pipette, abreuvoir linéaire, manuel ou automatique...)

PROPHYLAXIE

Maladie, prophylaxie, antistress, vitamines, traitements, anticoccidiens, vaccination, vermifuge → chez qui, combien, fréquence, coût.

Soin → apport litière - paille/copeaux (type, coût, quantité), contrôles (poids à l'arrivée puis régulièrement, alimentation...), fréquence.

COMMERCIALISATION

Combien de petits sont vendus, à combien de jours – quel poids d'abattage ? Prix ?

Y a-t-il transformation du produit animal ?

Où est vendue la production ? Comment (sur pied, en carcasse) ?

Frais de transport des poussins

Vente de sous-produits (fientes) ?

Annexe 9 : Guide d'entretien système de culture/élevage

Nom :
N° entretien :

Contact :
Date :

Systèmes de culture/élevage
Parcelles concernées :

Variété/espèce
Surface

ACTIVITE	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Pour chaque activité du SC/SE 1

ACTIVITE	MAIN D'ŒUVRE (NOMBRE, FAMILLE, EMPLOYE...)	TEMPS DE REALISATION	COUT (ACHAT INTRANTS, MAIN D'ŒUVRE...)	ORIGINE DE LA TECHNIQUE, MODIFICATIONS APPORTEES	REMARQUES PARTICULIERES

Autres activités : Transformation, conservation, transports, commercialisation, activités « sous traitées » (non réalisées par l'exploitant)

ACTIVITE	MAIN D'ŒUVRE (NOMBRE, FAMILLE, EMPLOYE...)	TEMPS DE REALISATION	COUT (ELECTRICITE, FOURNITURE, BOIS, DEPLACEMENTS...)	ORIGINE DE LA TECHNIQUE, MODIFICATIONS APPORTEES	REMARQUES PARTICULIERES

Avez-vous une idée de combien vous rapportent chaque SC/SE (détails pour chaque) ?

L'activité agricole dans sa globalité ? Y a-t-il des périodes de creux dans le revenu ? Soudure ?

Annexe 10 : Grille d'observation

Nom, prénom :

N° entretien :

Localité de l'exploitation :

Type d'exploitation :

Points d'attention :

- Niveau de vie (état de l'habitat familial/personnel, existence de nouvelles constructions, équipements électroniques, etc...)
- Distance entre l'habitation et le bâtiment d'élevage/champ
- Système d'aération du bâtiment d'élevage, état du bâtiment, conditions du suivi de l'élevage
- Construction de clôtures autour de la ferme/bâtiment
- Utilisation d'un kit de protection pour l'application des pesticides (masque, bottes...)
- Utilisation d'outils mathématiques et informatiques de base
- Lieu et type de stockage
- Type de relation avec les voisins

Annexe 11 : Liste des dossiers consultés

Fournis par la coordination nationale d'AFOP :

- Indicateurs de suivi-évaluation périodiques (décembre, 2015)
- Schémas du dispositif de suivi-évaluation du programme AFOP (décembre, 2015)
- Rapports d'activités (2010 jusqu'à 2015)
- Manuel de procédures d'insertion (mai, 2016)
- Grille d'analyse de la viabilité des projets agro pastoraux (décembre 2015)
- Canevas d'élaboration du projet (2014)
- Référentiel Métier Exploitant Agricole (2016)
- Plan national agricole d'investissement du Cameroun 2014 – 2020 volume 1 (avril, 2012)

Fournis par le CFR de Bafoussam :

- Projet du Centre (avril, 2016)
- Rapport de contrôle de la mise en œuvre des projets par les jeunes installés et accompagnement des conseillers (janvier 2016)
- Répertoire des jeunes insérés (décaissement en la date du 18 septembre 2015)
- Points coordonnées GPS des jeunes insérés (janvier 2016)
- Projets insertions des jeunes

Annexe 12 : Outil d'analyse des capacités des jeunes

Objectif de l'outil

Cette grille d'analyse est un outil pour appréhender les capacités mobilisées par les jeunes insérés dans leurs activités agricoles. Pour chaque apprenant, elle permet de relever, grâce à un système de notation, les capacités qu'ils ont acquises ou non. L'objectif est de pouvoir évaluer les capacités individuelles afin d'avoir une vision des capacités sur l'ensemble des personnes évaluées.

Cet outil permet de :

- Relever les points faibles, peu maîtrisés par les jeunes dans leurs activités agricoles ;
- Etre conscient de ces points faibles et s'interroger sur leurs origines et leurs raisons d'être ;
- Proposer des pistes d'amélioration de ces points faibles par le biais de la formation et de l'insertion ;
- Comparer d'une année à l'autre l'évolution de la maîtrise de ces capacités par les jeunes.

Mais il est aussi possible de :

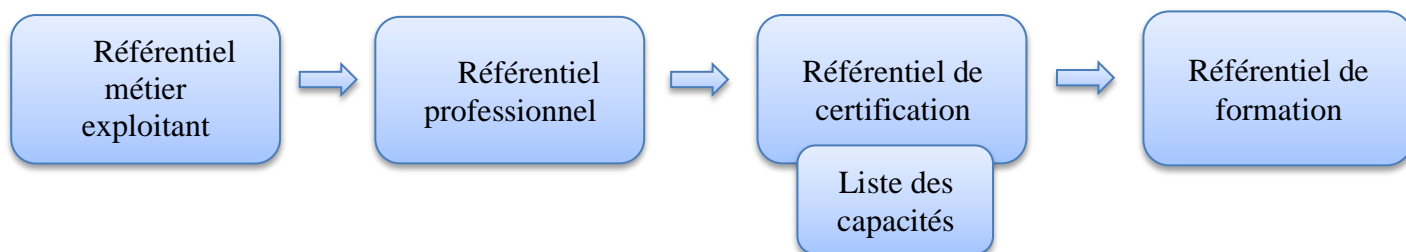
- Relever les points forts maîtrisés par les jeunes dans leurs activités agricoles ;
- Etre conscient de ces points forts et s'interroger sur leurs origines et leurs raisons d'être ;
- Elaborer des hypothèses concernant le lien entre les capacités maîtrisées et la formation-insertion ;
- Encourager et maintenir les éventuels modules de formation qui permettent d'acquérir ces capacités.

Origine de l'outil

Le « référentiel métier exploitant agricole » élaboré par le programme C2D AFOP de janvier 2016 a pour objectif d'élaborer les bases de la formation des jeunes pour le métier d'exploitant agricole. Cela permettra d'accompagner les jeunes dans l'acquisition des qualifications professionnelles.

Le référentiel professionnel décrit le métier d'exploitant agricole sur la base d'enquêtes réalisées dans le milieu rural Camerounais. A partir de ce référentiel professionnel est tiré un référentiel de certification. Il recense les capacités nécessaires à acquérir relatives à l'exercice du métier d'exploitant agricole et les modalités d'évaluation. L'attestation de ces capacités permet la délivrance du diplôme aux apprenants.

La présente grille d'analyse des capacités des exploitants agricoles a été élaborée à partir de ce référentiel. Notamment, par les aptitudes nécessaires sur le terrain ainsi que par les objectifs éducatifs, citoyens et sociaux qui sont visés par la certification. Ces capacités ont permis d'élaborer l'ensemble des informations du dispositif de formation.



La liste de ces capacités du référentiel de certification a donc été reprise pour l'élaboration de la grille d'analyse. Elle s'articule autour de 7 capacités :

- C1 : *Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle*
- C2 : *Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel*
- C3 : *Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation*
- C4 : *Conduire un système de production de façon durable*
- C5 : *Commercialiser les produits de l'exploitation*
- C6 : *Transformer les produits végétaux et animaux*
- C7 : *Capacité d'adaptation locale*

Les capacités mobilisent des connaissances, des aptitudes professionnelles ou d'adaptation. Chaque capacité (C1, C2 ...) se décline en variables (C11, C12, C13, C21, C22, C23 ...).

Elaboration des modalités de notation

Pour chaque variable (C11, C12, C13, C21, C22, C23...), des modalités graduelles ont été élaborées : 0, 1 et 2 afin d'évaluer chaque variable. Pour représenter au maximum la réalité du terrain, les modalités ont été définies après plusieurs enquêtes chez les jeunes insérés. Les enquêtes et la connaissance fine du terrain ont permis d'affiner la réflexion et le choix de ces modalités.

Leur choix a été longuement réfléchi lors d'un travail commun de manière à englober la diversité des situations rencontrées afin de pouvoir distinguer les différences existantes tout en restant facilement mesurables sur la base d'un entretien d'une heure et demi.

Chaque modalité adaptée à chaque variable permet d'attribuer une note pour chaque inséré.

Modalité de notation

Pour chaque exploitant agricole sondé, chaque modalité, déclinée des variables, est évaluée de 0 à 2 à partir d'un entretien semi-directif. L'analyse du discours permet de noter chaque modalité. Le 0 correspond au fait que l'exploitant n'atteint pas les objectifs et le 2 correspond à l'atteinte des objectifs. Le 1 correspond à l'atteinte partielle de l'objectif ou à certaines conditions non remplies.

Chaque notation est détaillée afin d'en homogénéiser l'évaluation. Enfin, il est possible d'attribuer 0,5 ou 1,5 si les attentes sont jugées à l'interface de ces notations. En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à la variable.

Par exemple la capacité C1 : *Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle* est définie en 5 variables que l'on trouve dans le référentiel métier d'exploitant agricole :

- C11 : *Communiquer par écrit, oral, images et gestes*
- C12 : *Analyser son contexte physique, social, économique, politique et professionnel*
- C13 : *Mobiliser des connaissances de base agronomiques et zootechniques*
- C14 : *Utiliser les outils mathématiques et informatiques de base*
- C15 : *S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens*

La variable C15 : *S'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens* va se décliner en trois modalités : 0, 1 et 2

Ces trois modalités, réfléchies et élaborées à partir des enquêtes, sont les suivantes :

- 0 : Ne connaît pas les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), n'est pas en lien avec son voisinage, les associations civiles et religieuses.
- 1 : Connaît les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), son voisinage, les associations civiles et religieuses mais ne s'implique pas.
- 2 : Connaît personnellement les acteurs de son territoire (chefferie, autorités) et son voisinage. S'implique dans des associations civiles et religieuses et a conscience de son rôle de citoyen dans la société.

En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à celle-ci.

Résultats attendus

Chaque exploitant sera évalué pour chaque variable. Les notations seront rentrées dans un tableur Excel. Pour chaque variable, la moyenne des notes de l'ensemble des personnes évaluées sera calculée. Puis pour chaque capacité, la moyenne de l'ensemble des variables sera calculée. Ainsi il y aura pour chacune des 7 capacités une moyenne. Cette moyenne, pour l'analyse, sera mise en valeur sur un radar, composé de 7 axes, un par capacité. Les écarts-types devront aussi être renseignés. Si l'écart-type est faible cela signifie que l'acquisition de la capacité est homogène pour les personnes interrogées. Inversement, si l'écart-type est élevé, l'acquisition, chez les insérés, est hétérogène et nécessite une analyse plus fine pour en comprendre les disparités.

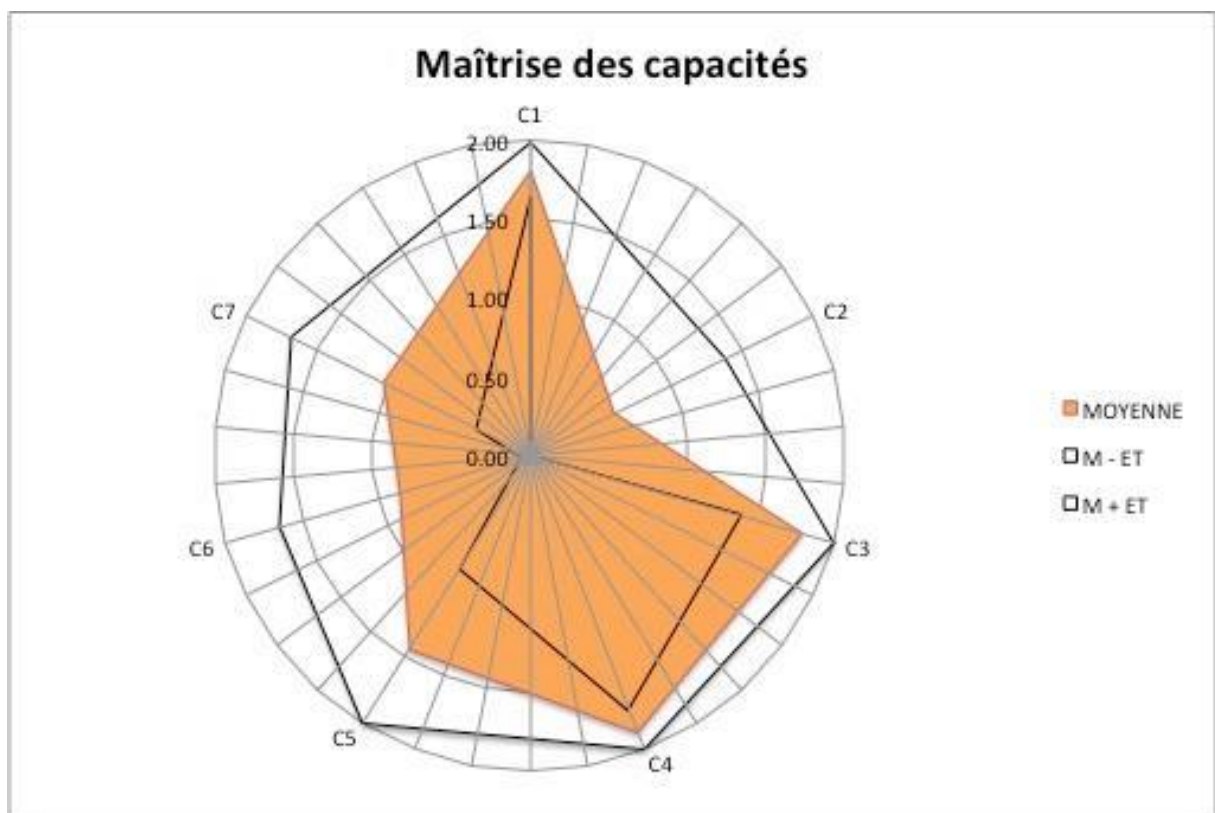


Figure 23 : Exemple de maîtrise générale des 7 capacités chez les jeunes insérés AFOP (N = 25), 2016.

Questions et sujets à aborder lors des entretiens semi-directifs

C1 : Mobiliser des capacités générales

Comment calculez-vous vos revenus ? Calculatrice ? Excel ?

Avez-vous des relations avec des OP ? Les chefs du village ? Vos voisins ?

C2 : Capacités professionnelles :

Quelles sont les ressources naturelles présentes sur votre exploitation ?

Mettez-vous en place des opérations particulières pour préserver vos ressources naturelles ? Comment appliquez-vous vos produits phytosanitaires, lavage des pulvérisateurs ? Nettoyage des bâtiments d'élevage, où vont les excréments ?

Comment limitez-vous les pollutions de votre environnement ?

C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire l'exploitation :

Quels sont les objectifs de votre exploitation ?

Comment prévoyez-vous vos dépenses et recettes sur l'année ?

En cas de résultats d'exploitation négatif que faites-vous ?

Comment choisissez-vous votre main d'œuvre, leurs salaires ? En fonction des besoins ou de vos ressources ?

C4 : Conduire un système de production de façon durable :

Entretenez-vous votre matériel de production ? Nettoyage des pulvérisateurs ? Réparation des bâtiments d'élevage ?

Comment choisissez-vous vos doses de fertilisant, protection phytosanitaire ? La fréquence ?

Comment assurez-vous le suivi sanitaire de votre élevage ? Quelles logiques de déclenchement d'opérations ?

C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation :

Connaissez-vous l'évolution des prix du marché ? Comment faites-vous ? Sources d'information ?

Stockez-vous vos productions pour avoir de meilleurs prix de vente ? Quelles pratiques de conservation ?

Faites-vous de la pub pour vendre vos produits ? Quelles publicité ?

C6 : Transformer les produits végétaux et animaux :

Transformez-vous vos productions ? Comment ? Où ? Conditionnement ?

C7 : Capacité d'adaptation locale

Avez-vous d'autres activités ?

Mettez-vous en œuvre des techniques de multiplication des végétaux ?

Grille d'analyse des capacités des exploitants agricoles

CAPACITES	MODALITE DE LA VARIABLE (0-1-2)	REMARQUES
<i>C1 : Mobiliser des capacités générales en situation professionnelle</i>		
C11 : communiquer par écrit, oral, images et gestes	0	S'exprime difficilement en français (bascule en anglais ou dialecte local), a du mal à se faire comprendre et à comprendre
	1	Utilise des exemples et des images simples pour se faire comprendre.
	2	Utilise des exemples clairs, des expressions, s'exprime distinctement, a une analyse critique de sa formation. Le projet de vie est correctement rédigé, sans copier-coller.
C12 : analyser son contexte physique, social, économique, politique et professionnel	0	Ne sait pas décrire son environnement, la hiérarchie sociale, les OP en place, les produits du marché...
	1	Ne maîtrise pas l'ensemble des 5 éléments.
	2	Peut décrire son contexte physique (forêt primaire, secondaire, type de sol, végétation, ville, région...), social (hiérarchie), économique (produits en vente localement, lieux de vente), politique (présence d'élites, chefferie, responsables), professionnel (connaissance des OP locales et régionales).
C13 : mobiliser des connaissances de base agronomiques et zootechniques	0	Description d'ITK incohérents (logique des opérations), utilisation d'un vocabulaire non adapté.
	1	Est capable de citer dans sa globalité des ITK.
	2	Est capable de citer précisément les différentes opérations pour mener à bien une production végétale et animale, de citer quelques variétés et maladies probables.
C14 : utiliser les outils mathématiques et informatiques de base	0	N'utilise pas de calculatrice ni d'ordinateur dans ses activités professionnelles.
	1	Utilise ponctuellement une calculatrice ou un ordinateur pour ses activités.
	2	Utilise régulièrement pour ses activités une calculatrice et un ordinateur (se rend dans une salle informatique, possède personnellement des outils informatiques...).
C15 : s'intégrer dans le milieu social, culturel et appropriation des comportements citoyens	0	Ne connaît pas les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), n'est pas en lien avec son voisinage, les associations civiles et religieuses.
	1	Connait les acteurs de son territoire (chefferie, autorités), son voisinage, les associations civiles et religieuses mais ne s'implique pas.
	2	Connait personnellement les acteurs de son territoire (chefferie, autorités) et son voisinage. S'implique dans des associations civiles et religieuses et a conscience de son rôle de citoyen dans la société.

<i>C2 : Identifier l'influence de l'activité agropastorale sur le milieu naturel</i>		
C21 : faire l'état des lieux des ressources naturelles de son environnement	0	Ne sait pas décrire les types de sol, la végétation, les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes liées à son milieu...).
	1	Décrit partiellement les types de sol, la végétation (nom, usages), les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes...).
	2	Peut décrire les types de sol, la végétation (nom, usages), les éléments naturels de son environnement (cours d'eau, saisonnalité, contraintes...).
C22 : décrire les pratiques qui préservent les ressources naturelles	0	Ne donne pas d'exemples, n'a pas conscience qu'il faut préserver les ressources naturelles (sol, eau, arbres)
	1	Donne quelques exemples de pratiques de conservation/préservation des ressources naturelles (gestion des produits de synthèse et de la fertilisation)
	2	Donne des exemples précis et concrets de pratiques de conservation/préservation des ressources naturelles (gestion des produits de synthèse et de la fertilisation...), à un avis critique/sensibilité sur les pratiques agricoles
C23 : proposer les recommandations techniques qui contribuent à la préservation de l'environnement	0	Ne donne aucune recommandation technique ou présente un discours type
	1	Propose une gestion limitée des ressources de son exploitation (respect des doses des produits de synthèse...)
	2	Propose une gestion des ressources de son exploitation (effluents d'élevage, résidus de culture, adventices, eaux de rinçage...). Evite au maximum l'utilisation de produits de synthèse (voire aucune utilisation de produits de synthèse, prise en compte des délais de traitement avant récolte...)
<i>C3 : Prendre des décisions stratégiques et tactiques pour conduire son exploitation</i>		
C31 : définir les objectifs de l'exploitation (perspectives)	0	N'est pas capable d'établir des objectifs précis pour son exploitation
	1	Présente des objectifs non réalistes (ex : projet d'extension trop rapide, irréalisable)
	2	Propose des objectifs réfléchis et réalistes dans un temps court et long pour son exploitation.
C32 : réaliser les opérations de comptabilité	0	N'a pas connaissance des dépenses et recettes de son exploitation, n'est pas capable d'estimer ses revenus agricoles.
	1	Connait les consommations intermédiaires, les rendements, les prix de vente, les pertes et les marges réalisées pour chaque spéculation.
	2	Connait les consommations intermédiaires, les rendements, les prix de vente, les pertes et les marges réalisées pour chaque spéculation. Réalise un suivi précis des dépenses et recettes de l'exploitation (cahier de suivi...)

C33 : analyser les données et les résultats pour prendre des décisions (stratégies)	0	N'a pas connaissance des dépenses et recettes de son exploitation et n'arrive pas à expliquer la logique de ses décisions. Ne prend pas réellement de décisions nouvelles à la vue de l'évolution de son exploitation. Gère son exploitation au jour le jour.
	1	Raisonne une gestion de l'exploitation à court terme tout en prenant des décisions tactiques (solutions pour problèmes imminents).
	2	Est capable d'identifier, de mesurer, d'anticiper les risques, de saisir les opportunités, de juger de la rentabilité de son exploitation afin de justifier avec logique ses décisions futures (sur le long terme).
C34 : gérer les ressources humaines (MO familiale, salariale, temporaire ou permanente, groupe d'entre aide)	0	Travaille seul malgré de fort besoin de main d'œuvre, est dépassé par l'ampleur des travaux ou ne trouve pas la main d'œuvre adéquate.
	1	Emploie mais ne sait pas gérer les temps de travail et la qualité des réalisations et/ou négocie mal les tarifs.
	2	Sait quand il est possible et nécessaire d'avoir recours à de la main d'œuvre adéquate. Sait négocier les prix de la main d'œuvre et assurer le cadrage des travaux.
<i>C4 : Conduire un système de production de façon durable</i>		
C41 : réaliser les opérations d'élevage : mise en place, suivi sanitaire, alimentation, reproduction, logement (élevage de divagation pas pris en compte, si pas d'élevage > pas de note)	0	N'a pas su mener à bien sa production (0 production, mauvaise gestion de l'alimentation, des soins et de l'entretien du bâtiment, problème avec l'entourage...) et n'a pas su réagir rapidement face aux problèmes rencontrés.
	1	A mené à terme son élevage mais a subi des pertes dues à une mauvaise gestion (mauvaise alimentation, mauvais bâtiment, manque de soin ou de surveillance, problème avec l'entourage...)
	2	A mené à bien son élevage et a pu répondre à ses objectifs initiaux (bénéfices estimés réalisés, ventes assurées...) ou a su apporter les modifications et solutions en cas de problèmes.
C42 : réaliser les opérations culturales : préparation du sol, mise en place des cultures, opérations d'entretien et de protection des cultures (production vivrière pas pris en compte, si pas de production vendu sur les marchés > pas de note)	0	N'a pas su mener à bien sa production (0 production, mauvaise gestion de maladie, intrants, gestion de la main d'œuvre, problème avec l'entourage...) et n'a pas su réagir rapidement aux problèmes rencontrés
	1	A mené à terme sa production mais a subi des pertes dues à une mauvaise gestion (mauvaise gestion de maladie, intrants, gestion de la main d'œuvre, problème avec l'entourage...).
	2	A mené à bien sa production et a pu répondre à ses objectifs initiaux (bénéfices estimés réalisés, ventes assurées...) ou a su apporter les modifications et solutions en cas de problèmes.
C43 : utiliser les matériels, les équipements et les bâtiments (sans distinction si location ou prêts): manipulation, entretien	0	N'utilise pas de matériel ou pas adapté.
	1	Utilise du matériel adapté mais pas complet.
	2	Utilise un équipement complet (protection, transformation) et adapté. Assure l'entretien de son matériel et de ses bâtiments (réparation, nettoyage...). A une logique quant au choix du matériel utilisé (ex : système de chauffage)

C44 : réaliser la récolte, la collecte ou le ramassage des produits	0	A raté la récolte ou a subi une perte totale, est dépassé par les événements (manque de temps ou maladie qui a tout décimé)
	1	A perdu une partie de sa récolte à cause d'une mauvaise gestion (du temps ou des maladies)
	2	A récolté ou collecté sa production sans problème
<i>C5 : Commercialiser les produits de l'exploitation</i>		
C51 : s'informer sur le marché	0	Ne connaît pas les prix du marché ou les lieux et moyens de vente
	1	A une idée vague ou peu fiable des prix du marché mais n'est pas au fait des évolutions.
	2	Prend connaissance des prix du marché de manière fiable et suit leurs évolutions régulièrement.
C52 : mettre en place une stratégie de commercialisation des produits de l'exploitation	0	Vend au plus simple, de manière routinière, sans force de négociation, sans être au fait des alternatives.
	1	Connaît les meilleurs procédés de vente, les plus profitables mais ne les applique pas entièrement.
	2	Connaît les meilleurs procédés de vente, les plus profitables (temps, revenu, lieux, regroupement, communication), les applique et fait en sorte d'en profiter.
C53 : mettre en œuvre les pratiques de stockage et de conservation des produits	0	Ne pense pas à stocker. Ne connaît pas les procédés de conservation ou n'utilise pas les bons procédés de stockage et de conservation.
	1	Connaît les différents procédés de conservation et de stockage mais ne les met pas en œuvre alors que c'est à sa portée et que ça lui serait profitable.
	2	Stocke et conserve ses productions avec les bons procédés (sans danger pour la santé humaine, en gardant la qualité du produit) pour obtenir des meilleurs prix.
<i>C6 : Transformer les produits végétaux et animaux</i>		
C61 : mettre en œuvre les procédés de transformation adaptés	0	Ne fait pas de transformation.
	1	Fait de la transformation interne (fabrique de provende) à son exploitation et/ou pour la vente (couscous, huile de palme...)
	2	Met en œuvre des procédés de transformation innovants (ex : chocolat, braiserie)
C62 : contrôler la qualité des produits	0	Ne se soucie pas de la qualité de ses produits et de leur aspect pour la vente.
	1	Contrôle partiellement la qualité de ses produits.
	2	Contrôle la qualité de ses produits (ex : pesée des sujets) et s'informe de la présentation standard des produits sur le marché et les copie ou même les améliore. Tient compte de la rémanence des traitements phytosanitaires pour la vente de ses produits.
C63 : conditionner les produits	0	Vend en vrac sans emballage
	1	Utilise des emballages de récupération (sac, bouteille...).
	2	Confectionne ou achète des emballages adaptés à chaque produit (cagots calibrés, spéciaux pour la viande, tissage d'emballage, étiquette...)

<i>C7 : Capacité d'adaptation locale</i>		
C71 : développer les élevages non conventionnels (= ateliers différent de la norme nationale ou pas pratiqué dans la localité).	0	Ne développe pas d'élevage innovant (pas d'élevage ou même race ou même atelier).
	1	Elève des animaux de même type, même atelier mais expérimente de nouvelles races ou de nouveaux modes opératoires, de nouvelles pratiques d'élevage.
	2	Développe un élevage non conventionnel (nouvel atelier)
C72 : conduire une activité connexe	0	Ne pratique que l'agriculture prévue dans son projet de vie AFOP.
	1	Gère d'autres spéculations en plus des activités agricoles prévues dans son projet de vie AFOP
	2	A une autre activité non-agricole.
C73 : former au TIC (Technique d'Information et de Communication)	0	Ne connaît pas les TIC
	1	Connaît les TIC mais ne les met pas en pratique
	2	Connaît les TIC et les applique
C74 : mettre en œuvre les techniques de multiplication/reproduction des végétaux / animaux	0	N'applique pas de techniques de reproduction ou de multiplication.
	1	Applique les techniques uniquement de multiplication des végétaux ou uniquement de reproduction des animaux.
	2	Met en œuvre les techniques de reproduction des animaux et de multiplication des végétaux dans une logique propre.
<i>Centre Sud Est Bertoua Ebolowa</i>		
C78 : raisonner la conduite des cultures sur brûlis	0	Réalise une jachère trop courte pour assurer la reproduction de la fertilité. Le choix des arbres, des précédents et des associations de cultures ne sont pas réfléchis ou néfastes à la production.
	1	Raisonne l'abattage ou les jachères (durée...).
	2	Est conscient de l'importance du choix des arbres sélectionnés (pour les cultures pérennes), des jachères adaptées aux pratiques. Raisonne les précédents et les associations de cultures.

Objectif de l'outil

L'un des résultats attendu par le programme AFOP durant ces périodes de stage est la réalisation d'une réflexion qui dépasse la simple analyse de l'exploitation agricole des jeunes insérés. L'éthique, le développement humain, et les relations familiales et territoriales représentent des caractéristiques essentielles pour développer des systèmes agricoles durables. L'utilisation de cet outil est apparue nécessaire lorsqu'il a fallu répondre à la question : « Comment traduire de manière opérationnelle l'idée de la viabilité sociale à l'échelle des exploitations agricoles de jeunes AFOP ? »

Cet outil vise à évaluer la viabilité d'une exploitation agricole au travers du chef d'exploitation (le jeune inséré) à partir d'un certain nombre d'indicateurs intégrant quatre dimensions d'ordre socio-territoriale (insertion sociale, rôle familial, cohésion interne AFOP et développement humain).

L'objectif général est d'apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés (modalités de la variable), les points forts et faibles que rencontrent les jeunes dans leur insertion dans le territoire et d'identifier des voies d'amélioration pour plus de durabilité.

Ainsi, l'outil vise :

- une évaluation annuelle de la viabilité sociale d'une exploitation (par l'exploitant / autodiagnostic ou par une personne extérieure / diagnostic),
- à contribuer à l'émergence de pistes d'amélioration de la viabilité sociale pour l'exploitant (outil d'aide à la décision) et de mesurer les progrès obtenus sur son exploitation (dimension pilotage),
- à appuyer la décision publique (le programme AFOP) dans la mise en œuvre de politiques publiques orientées vers le soutien à la viabilité de systèmes agricoles, animales et halieutiques.

Origine de l'outil

Cet outil est une adaptation de la méthode française IDEA pour l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles.

L'outil est construit sur la base de la méthode IDEA (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles), celle adaptée pour évaluer la durabilité des exploitations agricoles françaises (Vilain L. et al., 2008). Une seconde réadaptation a été réalisée pour correspondre au mieux au contexte dans lequel évoluent les exploitants agricoles camerounais. Ainsi, les raisons de l'adaptation sont multiples. D'une part, les échelles économique et agro-écologique qui existent dans la méthode IDEA originale ne sont pas utilisées telles quelles car ces dimensions sont analysées sous d'autres formes ou ponctuellement intégrées dans cet outil. D'autre part, sur la base de notre intérêt pour l'analyse de la viabilité sociale de l'insertion (échelle socio-territoriale), les variables pour analyser cette viabilité ont été modifiées pour une meilleure adaptation aux objectifs visés par AFOP et à la pertinence dans les scénarios agricoles camerounais et pour faciliter la comparaison entre les trois zones d'étude.

Elaboration des modalités de notation

Des critères d'évaluation adaptés à la réalité agroécologique, économique et sociale du Cameroun ont donc été déterminés de manière participative. Cet outil repose sur quatre axes de durabilité (insertion sociale, rôle familial, cohésion interne AFOP et développement

humain), prenant en compte plusieurs indicateurs, eux-mêmes se décomposant en thèmes. Pour chaque thème (A11, A21, B11, C11, D41...) des modalités graduelles ont été élaborées : 0, 1 et 2 permettant d'évaluer chaque composante (A, B, C, D) selon des indicateurs (A1, A2, B1, D3...) facilement mesurables sur le terrain et à travers les discours. Au travers des différents entretiens semi-directifs réalisés auprès du jeune inséré, il sera donc possible d'évaluer la viabilité sociale à l'échelle de l'exploitant lui-même tout en tenant compte des interactions, des potentialités, des risques et des contraintes propres au territoire.

Certains indicateurs sont en lien avec la famille et le territoire, et non avec l'exploitation agricole stricto-sensu. L'idée est également de pouvoir tenir compte de l'importance du lien famille-territoire-exploitation dans l'analyse de la durabilité des systèmes agricoles.

Modalité de notation

Une approche systémique de l'exploitation dans sa globalité est nécessaire pour la notation. Pour chaque exploitant agricole interrogé, chaque modalité, déclinée des composantes, est évaluée de 0 à 2 à partir d'entretiens. Pour certains indicateurs, tel que l'intensité du travail (D1) ou la qualité de vie (D2) l'évaluation se fait par l'agriculteur lui-même (appréciation personnelle). L'analyse du discours permet de noter chaque modalité. Le 0 correspond à une situation à risque pour l'exploitation agricole créée à l'échelle socio-territoriale et le 2 correspond, à l'inverse, à une situation positive tant sur le plan social (territoire, famille et AFOP) que personnel (développement humain). Le 1 correspond à une situation intermédiaire qui pourrait être améliorée pour une bonne insertion dans le territoire dans l'espace et dans la durée.

Enfin, il est possible d'attribuer 0,5 ou 1,5 si les situations sont jugées à l'interface de ces notations.

Chaque notation est détaillée afin d'en homogénéiser l'évaluation à l'aide d'une grille d'analyse. Il est nécessaire de bien prendre en compte le contexte particulier de chaque agriculteur pour adapter au mieux les notations.

En cas de non information sur la variable, aucune note n'est attribuée à celle-ci.

Résultats attendus

Chaque exploitant sera évalué pour chaque thème et pour chaque composante. Les notations rentrées dans un tableur Excel généreront des représentations graphiques explicites (radar) permettant une comparaison individuelle de chaque jeune exploitant puis une moyenne de l'ensemble. L'écart type permettra de situer les jeunes insérés pris isolément par rapport à la moyenne de la viabilité sociale. Si l'écart type est faible cela signifie que la composante sociale est solide et partagée au sein des exploitations agricoles créées. Inversement, si l'écart type est élevé, une instabilité est visible de manière hétérogène parmi les exploitations et nécessite une analyse plus fine pour en comprendre les disparités.

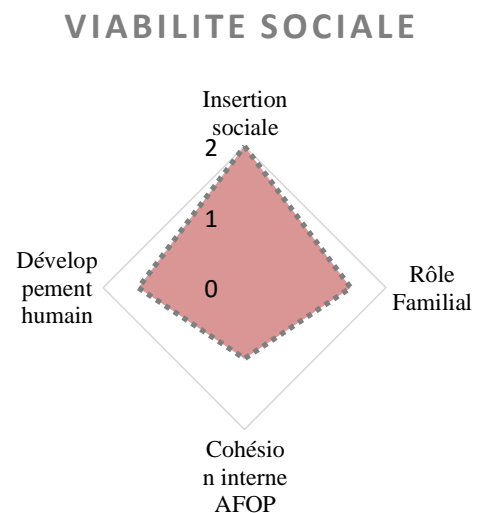


Figure 24 : Exemple de viabilité sociale générale des 4 composantes chez les jeunes insérés AFOP (N = 25), 2016.

Cadre de l'analyse de viabilité sociale pour la réalisation des entretiens semi-directifs

Composantes	Indicateurs	Thèmes
A) Insertion sociale	A1. Liens avec les acteurs clés du territoire	- A11 Aides reçues (logistiques, financiers, soutien moral...) - A12 Contacts directs réalisés
	A2. Implication sociale	- A21 Implication dans des structures associatives/OP (formelles et informelles) - A22 Création d'emplois
	A3. Reconnaissance sociale	- A31 CE devient « référent » auprès de son entourage - A32 Auto-appréciation du changement de statut - A33 Acceptation selon le genre
	A4. « Gestion des potentiels conflits »	- A41 Veiller à ce que le système de production ne suscite pas de conflit auprès du voisinage (aménagement du bâtiment, gestion des fèces, respect des délimitations de terrain...) - A43 Cadeaux, services ou prêts au voisinage (capacité à gérer les conflits)
B) Rôle Familial	B1. Soutien familial	- B11 Soutien logistique et moral donné par la famille - B12 Capacité à gérer les conflits - B13 Aides financières (données et reçues). → <i>portée positive ou négative = doit être adapté selon chaque situation</i>
	B2. Nouveau rôle de l'inséré	- B21 Contribution à la sécurité alimentaire - B23 Contribution aux dépenses familiales (funérailles, pensions...)
C) Cohésion interne AFOP	C1. Liens entre les insérés (Inter-promo compte aussi)	- C11 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs - C12 Echange de travail dans l'exploitation - C13 Fait appel à des prêts ou autres formes de financement (tontines) - C14 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites) - C15 Création de GIC, coopératives ou groupes informels
	C2. Liens entre les insérés et le Centre	- C21 Fréquence des communications avec le CI - C22 Fréquence des réunions et visites des insérés au centre (vice versa) - C23 Nombre de personne du centre avec qui l'inséré est encore en contact - C24 Relation avec les référents après formation - C25 Echange des sources de commercialisation et des fournisseurs ou prêts - C26 Echange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites)
D) Développement humain	D1. Intensité de travail	- D11 Appréciation personnelle de la charge de travail
	D2. Qualité de la vie	- D21 Satisfaction des besoins minimum (alimentaire, santé, scolarité, transport) et amélioration du cadre de vie (loisir, transport, équipement & aménagement de la maison) - auto-évaluation
	D3. Hygiène et Sécurité	- D31 Distance entre l'habitation et le bâtiment d'élevage + aération du bâtiment + conditions du suivi de l'élevage - D32 Utilisation d'un kit de protection pour l'application des pesticides (degré de protection et/ou conscience des risques)
	D4. Formation continue	- D41 Suivi de formations complémentaires hors AFOP (séminaire, internet, livres, revues spécialisées). Volonté de poursuivre sa formation professionnelle – posture, envie d'apprendre.

Grille d'analyse de la viabilité sociale

THEMES	MODALIT E DE LA VARIABLE (0- 1-2)	REMARQUES
A11 : aides reçues	0	Aucune aide reçue en cas de besoin.
	1	Soutien moral. Signature de documents pour l'acquisition de la terre.
	2	Aide reçue pour l'acquisition de la terre, intrants, débouchés, etc... (dons, vente, contacts, location)
A12 : contacts directs réalisés avec le territoire	0	Aucun contact
	1	Contacts créés mais sans obtenir de résultats
	2	Contacts créés avec obtention de résultats (accès à la terre ou à d'autres produits, réseau...)
A21 : implication dans des structures associatives	0	N'appartient à aucune structure associative ou n'est pas actif dans celle(s)-ci
	1	Appartient et est un membre actif de structures associatives
	2	A des responsabilités importantes dans une structure associative (trésorier, président...) et/ou appartient à plusieurs structures à différents niveaux de la société (quartier, église, arrondissement...)
A22 : création d'emplois	0	Travaille seul dans son exploitation
	1	Emploi de la MO familiale et/ou temporaire
	2	Emploi des permanents
A31 : CE devient « référent » auprès de son entourage	0	Il n'est pas reconnu comme agriculteur/éleveur par son entourage
	1	Il est reconnu mais pas sollicité
	2	Il est sollicité par son entourage pour donner des conseils et rendre des services (vaccination, formule alimentaire...)
A32 : auto-appréciation du changement de statut	0	Pas d'appréciation de changement, même statut qu'avant ou plus bas.
	1	Il se voit en tant qu'agriculteur mais n'en présente aucune fierté
	2	Est fier d'être devenu agriculteur et le revendique (métier rémunérateur, métier porteur)
A33 : acceptation selon le genre	0	D'importants problèmes, liés au genre, limitent les activités agricoles (accès au foncier, appropriation du projet par le mari, refus de pouvoir travailler pour une femme...)
	1	Présence de problèmes mineurs mais qui n'empêchent pas l'exploitation agricole.
	2	Aucun problème du fait d'être une femme ou un homme pour exercer son métier.
A41 : veille à ce que le système de production ne suscite pas de conflit auprès du voisinage (aménagement du bâtiment, gestion des fèces, respect des délimitations de terrain...)	0	De gros conflits, liés à la gestion de l'exploitation avec le voisinage, limitent les activités agricoles
	1	Problèmes mineurs qui ne jouent pas sur les activités agricoles
	2	Pas de problèmes avec le voisinage voire phénomène d'entraide.
A43 : cadeaux, services ou prêts au voisinage (capacité à gérer les conflits)	0	Est submergé par les conflits bloquant toutes activités agricoles
	1	Mauvaise stratégie de gestion du conflit voire pas de stratégie réfléchie
	2	Mise en place d'une stratégie de gestion de conflits avec le voisinage (cadeau, conseils, services...)

B11 : soutien financier, logistique et moral donné par la famille	0	Pas de soutien de la famille.
	1	La famille soutient le jeune moralement ou financièrement ou sous conditions.
	2	La famille appuie le jeune moralement et financièrement sans conditions ni toutes formes de pression.
B12 : capacité à gérer les conflits avec la famille	0	Est submergé par les conflits bloquant toutes activités agricoles
	1	Mauvaise stratégie de gestion du conflit voire pas de stratégies réfléchies
	2	Mise en place d'une stratégie de gestion de conflits avec la famille (cadeau, conseils, services...)
B13 : aides financières (données par le jeune). → portée positive s'il sait quand donner en ayant conscience de ses marges de manœuvre.	0	Donne ou ne donne pas sans savoir s'il le peut
	1	Ne donne pas même si il le peut.
	2	A une logique entrepreneuriale, il sait quand il peut donner et le fait tout en expliquant sa logique au demandeur.
B21 : contribution à la sécurité alimentaire	0	Est encore dépendant des autres membres de la famille
	1	Est capable de nourrir sa famille proche (lui-même, compagnon, enfants)
	2	Est capable de nourrir sa famille élargie et/ou fait des cadeaux en nature.
B23 : contribution aux dépenses familiales (funérailles, pensions...)	0	N'est pas capable de contribuer à ses dépenses matérielles et/ou de sa famille proche (compagnon, enfants).
	1	Est capable de subvenir aux besoins matériels de sa famille proche.
	2	Est capable de subvenir aux besoins matériels de sa famille élargie.
C11 : échange des sources de commercialisation et des fournisseurs	0	Pas d'échange avec ses collègues AFOP.
	1	Echange avec ses camarades (insérés et apprenants) mais dans un sens unique.
	2	Echange avec ses camarades (insérés et apprenants) des informations (dans les deux sens).
C12 : échange de travail dans l'exploitation	0	Ne travaille pas avec ses camarades AFOP.
	1	Sollicite ses camarades AFOP pour travailler en cas de besoins urgents (maladie, opérations très particulières) dans l'exploitation.
	2	Fait partie d'un groupe d'entraide régulier (interne AFOP).
C13 : fait appel à des prêts ou autres formes de financement (tontines)	0	N'a pas la possibilité de faire appel à des prêts.
	1	Fait des emprunts
	2	Ne fait pas d'emprunt mais a la possibilité de le faire.
C14 : échange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites)	0	N'a pas d'échange avec ses camarades.
	1	A de simples échanges oraux avec ses camarades
	2	Fait des échanges de services et de technique avec les membres d'AFOP.
C15 : création de GIC, coopératives ou groupes informels	0	N'est pas dans un groupe et n'a pas de projet de groupement.
	1	A pour projet de mettre en place un groupement
	2	Fait partie d'un groupement
C21 : fréquence des communications avec le CI ou membre du CFR	0	Ne communique pas avec les membres du CFR
	1	Communique avec les membres du CFR moins d'une fois par mois, le plus souvent par téléphone.
	2	A des contacts réguliers, au moins une fois par mois, avec un membre du CFR.

C22 : fréquence des réunions et visites des insérés au centre (vice versa)	0	N'a pas de relation avec le centre.
	1	Se rend très rarement au CFR (< 1x / 2 mois)
	2	Se rend fréquemment au CFR (> 1x / 2 mois)
C23 : nombre de personnes du centre avec qui l'inséré est encore en contact	0	Pas de contact
	1	En relation avec une seule personne du CFR
	2	A des relations avec au moins 2 personnes du CFR
C24 : relation avec les référents après formation	0	Pas de relation
	1	Garde des relations avec un seul référent
	2	Garde des relations avec plusieurs référents
C25 : échange des sources de commercialisation et des fournisseurs ou prêts	0	Pas de relation pour des contacts pour la commercialisation. Agit seul.
	1	Sollicite le centre pour des contacts commerciaux.
	2	Echange de contacts commerciaux avec le CFR (fournisseur et demandeur)
C26 : échange de conseils, services, savoir-faire (techniques, conduites)	0	N'a pas d'échange avec le centre.
	1	A des échanges oraux
	2	Fait des échanges de services et de technique avec le centre.
D11 : appréciation personnelle de la charge de travail	0	N'a pas idée du temps de travail que représente son exploitation.
	1	A une idée du temps de travail quelque peu faussée.
	2	A une idée de temps de travail réaliste. (6hrs/jrs, 6jrs/7).
D21 : satisfaction des besoins minimums (alimentaire, santé, scolarité, transport) et amélioration du cadre de vie (loisir, transport, équipement & aménagement de la maison) - auto-évaluation	0	Est en situation d'insécurité alimentaire.
	1	Les besoins minimum sont couverts mais les imprévus le mettent en difficulté (ex : pas accès aux soins). L'exploitant n'a pas idées des besoins de sa famille.
	2	Satisfait les besoins minimum de sa famille proche (compagnon, enfants). Tous les enfants sont scolarisés et ils ont accès aux soins en cas de maladie. Les revenus de l'activité agricole permettent d'améliorer le cadre de vie. L'exploitant à une appréciation réaliste des besoins de sa famille.
D31 : distance entre l'habitation et le bâtiment d'élevage + aération du bâtiment + conditions du suivi de l'élevage	0	La trop grande proximité du bâtiment d'élevage à l'habitation engendre un risque pour la santé humaine.
	1	Les distances ne présentent pas un risque direct pour la santé mais engendre des nuisances (odeur, accumulation des déjections). Le bâtiment d'élevage est vétuste, pas entretenu.
	2	L'élevage ne présente pas de risque ni de nuisance. Le bâtiment est entretenu, les animaux sont dans de « bonnes » conditions.
D32 : utilisation d'un kit de protection pour l'application des pesticides (degré de protection et/ou conscience des risques)	0	N'est pas conscient des risques, ne se protège pas.
	1	Est conscient des risques mais ne se protège que partiellement
	2	Est conscient des risques et utilise le kit complet (combinaison, bottes, masque, lunettes et gants)
D41 : suivi de formations complémentaires hors AFOP (séminaire, internet, livre, revues spécialisées). Volonté de poursuivre sa formation professionnelle – posture, envie d'apprendre.	0	Ne présente pas la volonté d'évoluer en termes de pratiques. Ne se tient pas informé des évolutions de son domaine.
	1	Présente la volonté de compléter sa formation mais n'est pas au courant des opportunités et ne suit pas l'actualité de son domaine.
	2	Suit des formations complémentaires, présente la volonté de continuer son apprentissage, se tient informé des actualités et évolutions de son domaine d'activité. Cherche des évolutions pour ses pratiques et son exploitation.

Annexe 14 : Outil d'analyse des relations sociales

Motivation

L'un des premiers résultats obtenus dans le travail de terrain auprès des insérés ayant suivi la formation AFOP montre que de solides relations se sont développées entre eux ainsi que certaines avec d'autres membres du programme (membres du CFR, apprenants, référents). Quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux réseaux ? Comment les comprendre ? Est-ce un phénomène ponctuel ou qui se stabilisera dans le temps ? L'idée qui sous-tend cet outil est d'identifier et de comprendre le degré de cohésion d'un groupe, potentiellement indicateur de sa bonne performance et de sa pérennité.

Objectif

L'outil vise à représenter graphiquement, la cohésion et la dynamique de groupe, que ce soit de manière interne ou externe à AFOP. Dans cette analyse de la dynamique de groupe, plusieurs éléments peuvent être identifiés : (1) la création de groupes formels ou informels, (2) les relations inter-genres, (3) le flux d'informations, (4) le degré d'insertion des jeunes non originaires du territoire, (5) l'émergence du leadership chez les jeunes, (6) les relations inter-promotion, (7) les relations familiales, et enfin (8) les liens entre les insérés, le CFR, la commission territoriale et les acteurs du territoire, après l'insertion.

Fonctionnement

L'outil utilisé est une technique d'analyse de groupe, employée dans des études de climat de travail et qui est issue du domaine de la psychologie sociale. Pour générer la représentation graphique, chaque individu a été interrogé lors d'un entretien de type semi-directif sur ses relations professionnelles avec d'autres acteurs du monde agricole et notamment avec les insérés, les membres du CFR, de la commission territoriale et du territoire.

Exemple de question et résultats attendus

« A qui demandez-vous des conseils en cas de doutes ou de difficultés techniques ? »

L'ordre des relations citées par l'interrogé et la fréquence de certains noms dans les réponses permettent également d'identifier des relations de leadership.

Annexe 15 : Canevas d'élaboration du projet, AFOP

THÈME	FINALITÉ DANS LE PROJET
1. Résumé exécutif du projet	Brève description du projet permettant d'en comprendre les finalités et les composantes essentielles, les résultats recherchés, les impacts généraux attendus, les principales difficultés et risques potentiels et les moyens de les atténuer, le budget global par une lecture rapide
2. Trajectoire de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de la trajectoire de vie du porteur de projet - Quels sont, pour le porteur de projet, les acquis de cette trajectoire : comportements ou qualités relationnelles, matériels, financiers, acquisition de compétences, d'expérience, de réseau...
3. Situation familiale, patrimoniale et sociale du porteur de projet aujourd'hui	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre / évaluer les conditions familiales de la mise en œuvre du projet du jeune Synthèse : nombre de personnes à charge / nombre d'actifs - Analyser la situation du patrimoine et des moyens de production - Evaluation des besoins familiaux pour une année - Comprendre les conditions de l'insertion sociale du porteur de projet - Discuter les atouts et contraintes de la situation familiale, patrimoniale du porteur de projet, les atouts et contraintes de l'environnement socio économique
4. Justification du projet	<ul style="list-style-type: none"> - d'où est venue l'idée initiale, quelles références ont été utilisées... - Objectifs généraux du projet - Comment ont été choisies les différentes activités, quelles finalités a chacune d'entre elles
5. Analyse du système de production	<ul style="list-style-type: none"> - Système de culture - Système d'élevage - Système de production - Itinéraires techniques - Analyse des interactions, des flux - Analyse du travail
7. Etude de marché	<p>Comprendre / évaluer le marché visé par les productions envisagées</p> <p>Analyse des risques de marché</p> <p>Comment faire face à ces risques</p>
8. Analyse économique du projet	<p>Evaluer la richesse créée par le projet, à travers les indicateurs de : produit brut, valeur ajoutée, revenu, ratio de productivité par actif, par surface en revenant aux systèmes de culture, d'élevage, de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ces indicateurs sont ensuite confrontés au seuil de survie et au seuil de reproduction de la zone et discutés : - le projet permet-il d'atteindre le seuil de survie dès la première année ? - le projet permet-il d'atteindre le seuil de reproduction dès la première année ? - Sinon dans un délai de... ?
9. Analyse financière	<ul style="list-style-type: none"> - Coût du projet : investissements – fonds de roulement - Plan de financement : Autofinancement – emprunt – subvention - Compte de résultat prévisionnel - Budget de trésorerie - Ratios de performance financière (utiles face à un banquier) - Analyse des risques financiers et moyens d'y faire face
10. Attention à la première année	<p>Comment faire vivre le jeune, sa famille, tout en initiant un projet agricole ?</p> <p>Une attention particulière sera accordée à l'analyse de la première année d'exercice qui peut être particulièrement difficile et risquée.</p>

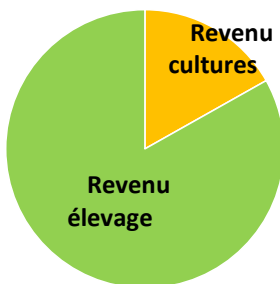
THÈME	FINALITÉ DANS LE PROJET
11. Analyse juridique du projet	Les conditions légales d'exercice du projet
12. Analyse sociale du projet	<p>Sécurité alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet permet-il d'assurer la sécurité alimentaire de la famille ? - Comment cette sécurité est-elle assurée tout au long de l'année (autoconsommation, accès au marché, ...) ? - Y a-t-il un risque d'insécurité alimentaire ? A quelle période ? Comment y faire face ? Stratégie de résilience <p style="text-align: center;">COMMENT LE PROJET S'INSERE-T-IL DANS L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL ?</p> <p>Difficultés et risques potentiels ? Moyens de limiter ces risques et difficultés ?</p> <p style="text-align: center;">COMMENT LE PROJET S'INSERE-T-IL DANS LA COMMUNAUTE LOCALE ?</p> <p>Difficultés et risques potentiels ? Moyens de limiter ces risques et difficultés ?</p>
13. Plan de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les étapes de développement envisagées pour le projet dans les 5 à 10 ans à venir ? - Comment s'organise chacune de ces étapes du point de vue technique, économique, financier ?
14. Analyse des besoins d'accompagnement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les principales difficultés prévues par le porteur de projet ? Comment prévoit-il de faire face à ces difficultés ? (récapitulatif, synthèse et discussion) - Quels sont les besoins d'accompagnement identifiés par le porteur de projet ?
15. Cadre logique du projet	Est-ce que le porteur de projet a prévu une matrice synthétisant par objectifs recherchés et activités à réaliser, les résultats attendus, les indicateurs objectivement vérifiables, les sources de vérification ?

Annexe 16 : Détails de système de production porc + maïs/haricot (EJ1)

SP EA1 - SYSTEME DE PRODUCTION PORCS + MAÏS/HARICOT



RA annuel SP EJ1
1 217 982 FCFA
 811 988 FCFA/actif



Surface : 1,75 ha
 Terres appartenant à la mère

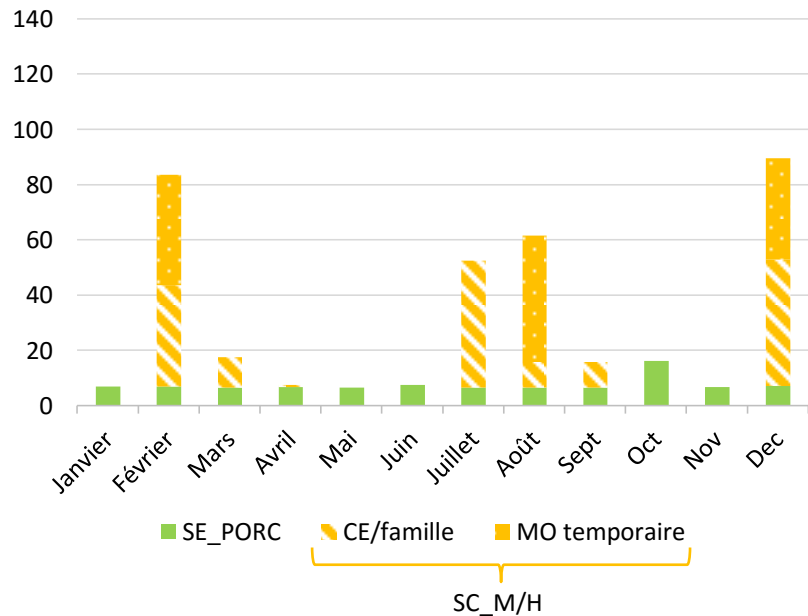


Figure 25 : Calendrier de W du SP sans perspectives en HJ/mois de l'exploitation EJ1. Source personnelle, 2016.

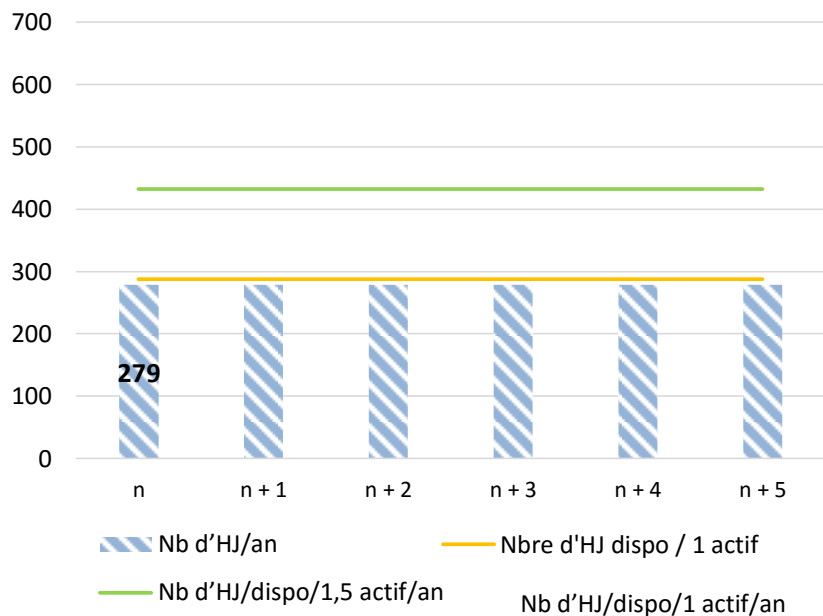


Figure 26 : Nombre d'HJ nécessaires pour assurer le SP de l'exploitation de EJ1. Source personnelle, 2016.

Tableau 3 : Exemple de calculs de la VAB du SE EJ1. Source personnelle, 2016.

CONSOUMMATIONS INTERMEDIARES				
Alimentation	Quantité (kg)	Prix à l'unité	Unité (kg)	Total
Maïs	1 200	4	10	480
Remoulage	1 560	4 500	40	175 500
Tourteaux de soja	250	22 500	50	112 500
Tourteaux de palmiste	1 880	3 750	40	176 250
CMAV 10 % Porc	600	22 500	50	270 000
Sulfate de fer (belgoforce)	1	2 500	1	2 500
Farine de poisson	100	18 000	50	36 000
Coquille	180	4 500	20	40 500
				813 730

Prophylaxie	Quantité	Coût	Total
Anti-toxique (belgotox)	1	2 500	2 500
Vitamine multi	4	3 000	12 000
Vermifuge	2	3 000	6 000
Oxytetracycline	3	3 500	10 500
Vaccin (Rouvax)	2	4 500	9 000
Antibiotique	1	4 000	4 000
Crésyl (1L)	1	1 400	700
			44 700

Sujets	Quantité	Coût	Total
Renouvellement verrat	1	100 000	70 000
			70 000

COUT TOTAL CI		Total	928 430
---------------	--	-------	---------

VAB SE/TRUIES REPRO 95 188

PRODUIT BRUTE			
Production	Nombre	Prix	Total
Porcelet vendu (2 mois)	15	22 500	337 500
Verrat vendu (6 mois)	11	75 000	825 000
Truie vendue (6 mois)	2	60 000	120 000
Verrat vendu (> 6 mois)	1	130 000	130 000
Truie vendue (> 6 mois)	4	85 000	340 000
Porc réformé	1	200 000	133 333
Lisier (50kg)	24	1 000	24 000
Produit brut			1 909 833
PB/truie			318 306

AMORTISSEMENT				
Amortissement matériel	Qté (unité)	Prix/unité	Durée de vie	Total
Achat 1ière bande	15	22 500	1	337 500
Pelle	2	4 000	5	1 600
Brosse	1	2 500	2	1 250
Seringue + aiguille	2	1 200	2	1 200
Houe + manche	1	2 500	2	1 250
Bottes	1	5 000	2	2 500
				345 300

Amortissement bâtiment	Qté (unité)	Coût	Durée de vie	Total
Bâtiment d'élevage	1	875 000	10	87 500
				87 500

COUT AMORTISSEMENT TOTAL 432 800

Tableau 4 : Exemple de calcul pour caractériser le SE EJI. Source personnelle, 2016.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020	2023
	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4	Année n+5	Année n+6	Année n+7
Nb truies reproductrices	10	6	6	6	6	6	6	6
Nb verrats reproducteurs	5	1	1	1	1	1	1	1
Fertilité	0,6	1	1	1	1	1	1	1
Nb mises bas	6	6	6	6	6	6	6	6
Prolificité	6,7	8	9	11	11	11	11	11
Nb naissances (5 à 9 petits/mises bas)	40	48	54	66	66	66	66	66
Mortalité	0,375	0,2	0,19	0,12	0,09	0,09	0,09	0,09
Nb petits morts	15	12	10	8	6	6	6	6
Nb petits élevés	25	36	44	58	60	60	60	60
Renouvellement cochettes	2	4	4	4	4	4	4	4
Renouvellement porcelets	0	0	0	0	0	0	0	0
Nb verrats achetés	5	1	1	1	1	1	1	1
Nb cochettes vendues	3	12	16	23	24	24	24	24
Nb porcelets vendus	12	10	14	21	22	22	22	22
Nb verrats engraisés (6 mois)	11	7	7	7	7	7	7	7
Nb truies engraisées (6 mois)	2	2	2	2	2	2	2	2
Nb verrats engraisés (> 6 mois)	1	1	1	1	1	1	1	1
Nb truies engraisées (> 6 mois)	4	0	0	0	0	0	0	0
Nb truies réformées (18 mois)	0	4	4	4	4	4	4	4
Nb verrats réformés	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7

Tableau 5 : Exemple de calcul pour le revenu agricole du SP EJI sur 8 ans. Source personnelle, 2016.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	Année n+4	Année n+5	Année n+5	Année n+5	Année n+6
SAU SC1	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
SAU SC2	0	0	0	1	1	1	1	1	1
Nb actifs	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Nb sujets	40	43	51	65	67	67	67	67	67
Nb truies repro	10	6	6	6	6	6	6	6	6
Porcelets (2 mois, vacc)	337 500	495 000	675 000	990 000	1 035 000	1 035 000	1 035 000	1 035 000	1 035 000
Verrats vendus (6 ms)	825 000	525 000	525 000	525 000	525 000	525 000	525 000	525 000	525 000
Truies vendues (6 ms)	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Verrats vendus (> 6 ms)	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000	130 000
Truies vendues (> 6 ms)	340 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Truies réformées	0	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
Verrats réformés	133 333	133 333	133 333	133 333	133 333	133 333	133 333	133 333	133 333
Lisier	24 000	25 800	30 600	39 000	40 200	40 200	40 200	40 200	40 200
Produits bruts SE	1 909 833	2 149 133	2 333 933	2 657 333	2 703 533	2 703 533	2 703 533	2 703 533	2 703 533
Maïs	375 000	375 000	375 000	375 000	375 000	375 000	375 000	375 000	375 000
Haricot	173 077	173 077	173 077	173 077	173 077	173 077	173 077	173 077	173 077
Plantains	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Macabo	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500
Produits bruts SC 1	610 577	610 577	610 577	610 577	610 577	610 577	610 577	610 577	610 577
PB TOTAL	2 520 410	2 759 710	2 944 510	3 267 910	3 314 110	3 314 110	3 314 110	3 314 110	3 314 110
CI SE	957 950	1 029 796	1 221 386	1 556 669	1 604 566	1 604 566	1 604 566	1 604 566	1 604 566
CI SC1	131 760	131 760	131 760	131 760	131 760	131 760	131 760	131 760	131 760
CI TOTAL	1 089 710	1 161 556	1 353 146	1 688 429	1 736 326	1 736 326	1 736 326	1 736 326	1 736 326
VAB SE	951 883	1 119 337	1 112 547	1 100 665	1 098 967	1 098 967	1 098 967	1 098 967	1 098 967
VAB SC 1	478 817	478 817	478 817	478 817	478 817	478 817	478 817	478 817	478 817
VAB SE / truies repro	95 188	186 556	185 425	183 444	183 161	183 161	183 161	183 161	183 161
VAB SC 1/ha	0	273 610	273 610	273 610	273 610	273 610	273 610	273 610	273 610
Amortissement SC	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
Amortissement SE	87 500	87 500	87 500	87 500	87 500	87 500	87 500	87 500	87 500
Amortissement TOTAL	111 500	111 500	111 500	111 500	111 500	111 500	111 500	111 500	111 500
VAN SP	1 319 200	1 486 654	1 479 864	1 467 982	1 466 284	1 466 284	1 466 284	1 466 284	1 466 284
Salaires SC1	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
Subvention	1 430 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôts, taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RA	1 069 200	1 236 654	1 229 864	1 217 982	1 216 284	1 216 284	1 216 284	1 216 284	1 216 284
RA/actif	712 800	824 436	819 909	811 988	810 856	810 856	810 856	810 856	810 856

SP' EJ1 – SYSTEME DE PRODUCTION PORCS + MAÏS/HARICOT + CACAO

!
Avec perspectives d'évolution



1,5 actif

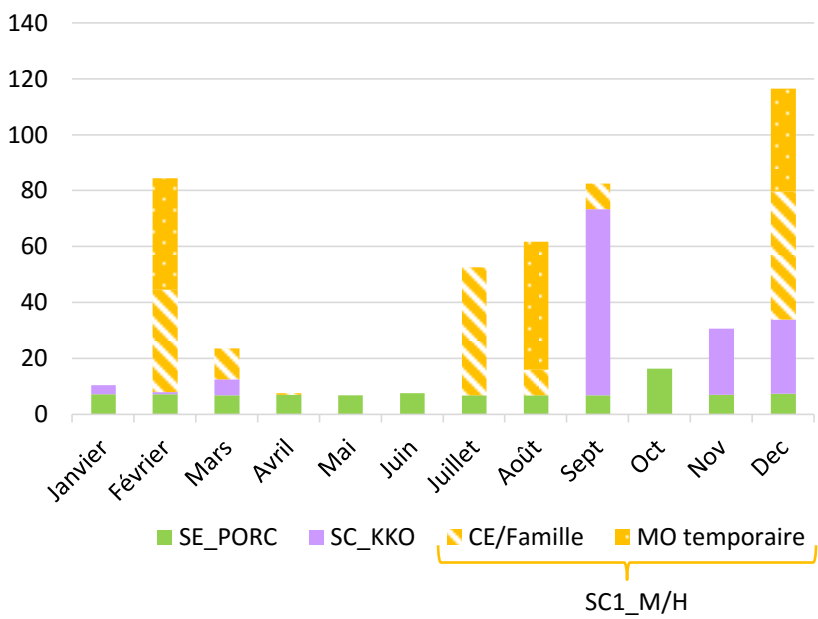
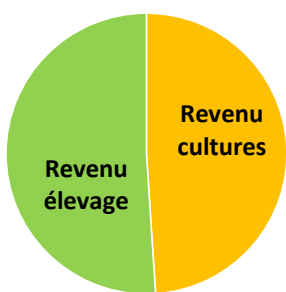


Figure 28 : Calendrier de W du SP' avec perspectives d'évolution en HJ/mois de l'exploitation EJ1. Source personnelle, 2016.

RA annuel SP' EJ1
1 981 289 FCFA
1 321 289 FCFA/actif



Surface : 2,75 ha
Terres à la mère : 74 %
En propriété : 36 %

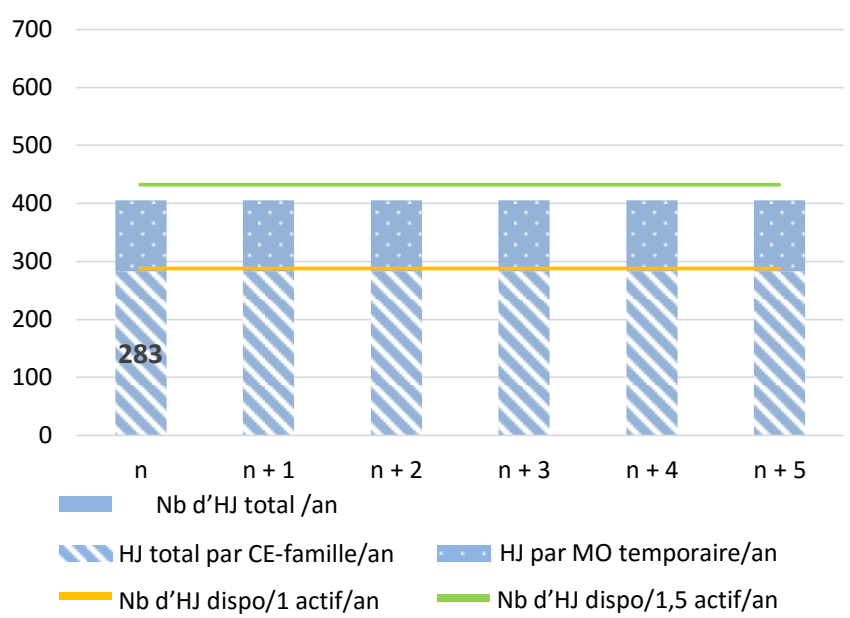


Figure 27 : Nombre d'HJ nécessaires pour assurer le SP' de l'exploitation EJ1 avec perspectives d'évolution. Source personnelle, 2016.

Tableau 6 : Exemple de calcul de la VAB du SC2_KKO EJI' avec perspectives d'évolution. Source personnelle, 2016.

Consommations intermédiaires	Qté	Prix à l'unité	Unité	Total
Fongicide	1	30 000	1	30 000
Insecticide	1	10000	1	10 000
Herbicide	1	10 000	1	10 000
			Total	50 000
COUT TOTAL CI		Total	50 000	

AMORTISSEMENT				
Amortissement matériel	Qté (unité)	Prix/unité	Durée de vie	Amortissement
Ficelle	2	2 000	1	4 000
Abatteur	1	25 000	20	1 250
Carburant	1	50 000	20	2 500
Trouaison (MO)	1	120 000	20	6 000
Sachet pépinière	1 200	10	20	600
				14 350
Amortissement terrain	Qté (unité)	Coût	Durée de vie	Amortissement
Achat terrain 1 ha	1	3 000 000	20	150 000
				150 000
AMORTISSEMENT TOTAL			TOTAL	164 350

Annexe 17 : Détails de système de production poulets de chair (EJ11)

SP EJ11 – SYSTEME D'ELEVAGE DE POULETS DE CHAIR (1100)

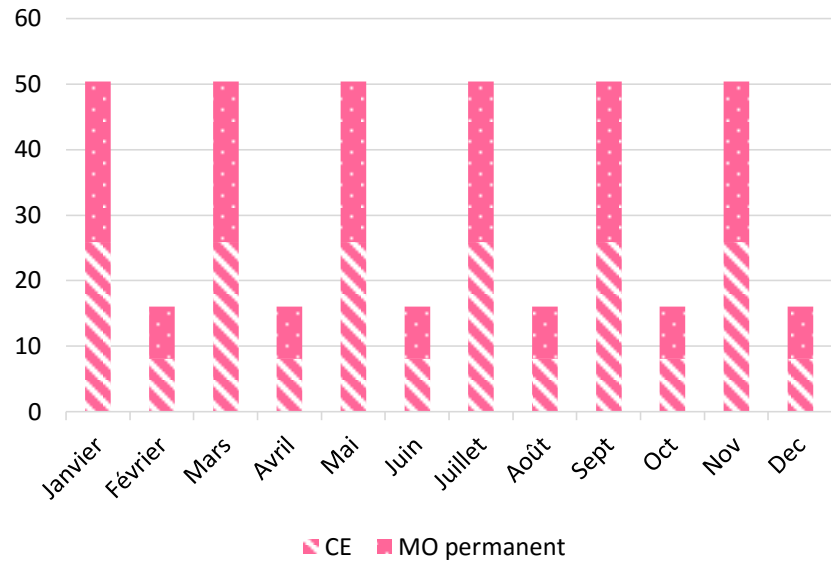
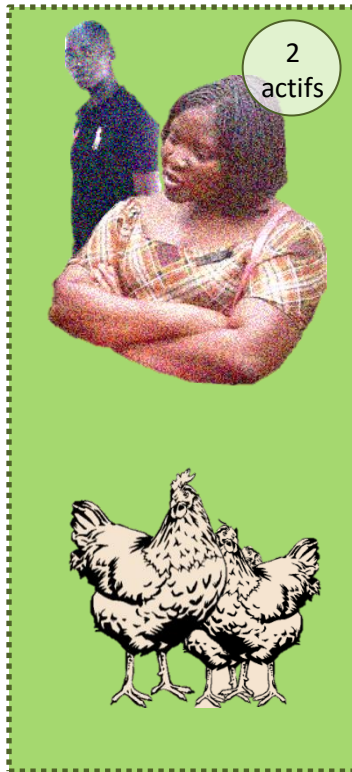


Figure 30 : Calendrier de W du SP sans perspective d'évolution en HJ/mois de l'exploitation EJ11. Source personnelle, 2016.

RA annuel SP EJ11
5 411 271 FCFA
 2 705 635 FCFA/actif

Revenu
 élevage

Surface : 0 ha

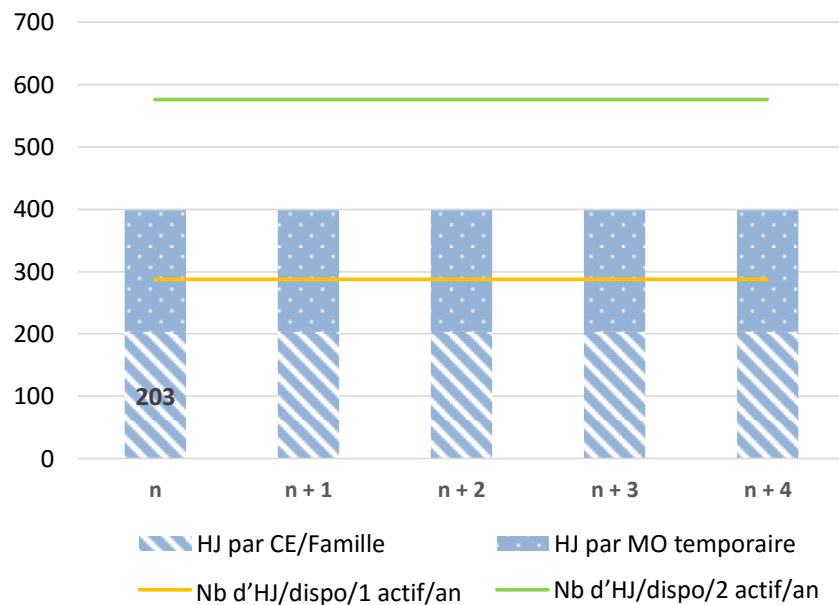


Figure 29 : Nombre d'HJ nécessaires pour assurer le SP de l'exploitation de EJ11 sans perspective d'évolution. Source personnelle, 2016.

Tableau 7 : Exemple de calculs de la VAB du SE1_Poulets de chair EJ11' sans perspectives d'évolution. Source personnelle, 2016.

CONSUMMATIONS INTERMEDIARES			
Autres	Qté (kg)	Coût	Total
Poussin	1 100	455	500 500
Transport poussins	1	4 000	4 000
Copeaux	12	1 250	15 000
Bois (camion)	1	70 000	70 000
			589 500
Alimentation	Qté (kg)	Coût	Total
Alimentation 1 ^{ier} âge (kg)			202 287
Alimentation 2 ^{ieme} âge (kg)			404 573
Sel	4	200	800
Anti toxine	2	2 000	4 000
			611 660
Prophylaxie	Qté (kg)	Coût	Total
Vaccins&Maladies	1	29 000	29 000
Désinfectant - Virunet	1	14 000	7 000
Traitement maladie respiratoire	1	3 000	3 000
Autres traitements	2	3 500	7 000
			46 000
Autres charges	Qté (kg)	Coût	Total
Electricité	2	1250	2 500
			2 500
COUT TOTAL CI		TOTAL	1 249 660

PRODUIT BRUT			
Production	Nombre	Prix	TOTAL
Poulet (21j)	0	1 300	0
Poulet (45j)	900	1 950	1 755 000
Poulet (50j)	200	2 200	440 000
Fiente (50kg)	40	1 000	40 000
PRODUIT BRUT TOTAL		TOTAL	2 235 000

Amortissement matériel	Qté (unité)	Prix/unité	Durée de vie	Amortissement
Pelle	2	2 500	5	1 000
Caisse en bois	2	5 000	3	3 333
Bottes	2	5 000	5	2 000
Four chauffage	1	15 000	7	2 143
Abreuvoir automatique	11	17 500	5	38 500
Abreuvoir 1 ^{ier} âge - 3 L	15	600	4	2 250
Abreuvoirs 2 ^{ieme} âge - 10 L	10	2 600	4	6 500
Mangeoire 2 ^{ieme} âge	35	1 200	4	10 500
Brouette	1	15 000	7	2 143
Seau (15 L)	2	1 000	5	400
				68 769
COUT TOTAL AMORTISSEMENT			TOTAL	68 769

Tableau 8 : Exemple de calcul pour le revenu agricole du SP EJ11 sur 8 ans. Source personnelle, 2016.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Année n	Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n + 5	Année n + 6	Année n + 7	Année n + 8
Nb actifs	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Nb bandes / an	6	5	6	6	6	6	6	6	6
Nb sujets	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100
Poulets (45j)	10 530 000	8 775 000	10 530 000	10 530 000	10 530 000	10 530 000	10 530 000	10 530 000	10 530 000
Poulets (50j)	2 640 000	2 200 000	2 640 000	2 640 000	2 640 000	2 640 000	2 640 000	2 640 000	2 640 000
Fientes (50kg)	240 000	200 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
Produits Bruts SE	13 410 000	11 175 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000
PB TOTAL	13 410 000	11 175 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000	13 410 000
CI SE	7 497 960	6 248 300	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960
CI TOTAL	7 497 960	6 248 300	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960	7 497 960
VAB SE	5 912 040	4 926 700	5 912 040	5 912 040	5 912 040	5 912 040	5 912 040	5 912 040	5 912 040
VAB SE / bande	985 340	985 340	985 340	985 340	985 340	985 340	985 340	985 340	985 340
VAB SE / tête	5 375	4 479	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375	5 375
Amortissements SE	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769
Amortissement TOTAL	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769	68 769
VAN SP	5 843 271	4 857 931	5 843 271	5 843 271	5 843 271	5 843 271	5 843 271	5 843 271	5 843 271
Salaires SE	240 000	200 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
Location SE	192 000	160 000	192 000	192 000	192 000	192 000	192 000	192 000	192 000
Subvention	1417500	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôts, taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RA	5 411 271	4 497 931	5 411 271	5 411 271	5 411 271	5 411 271	5 411 271	5 411 271	5 411 271
RA/actif	2 705 635	2 248 965	2 705 635	2 705 635	2 705 635	2 705 635	2 705 635	2 705 635	2 705 635

SP' EJ11 – SYSTEME D'ELEVAGE DE POULETS DE CHAIR (1300)

! Avec perspectives d'évolution

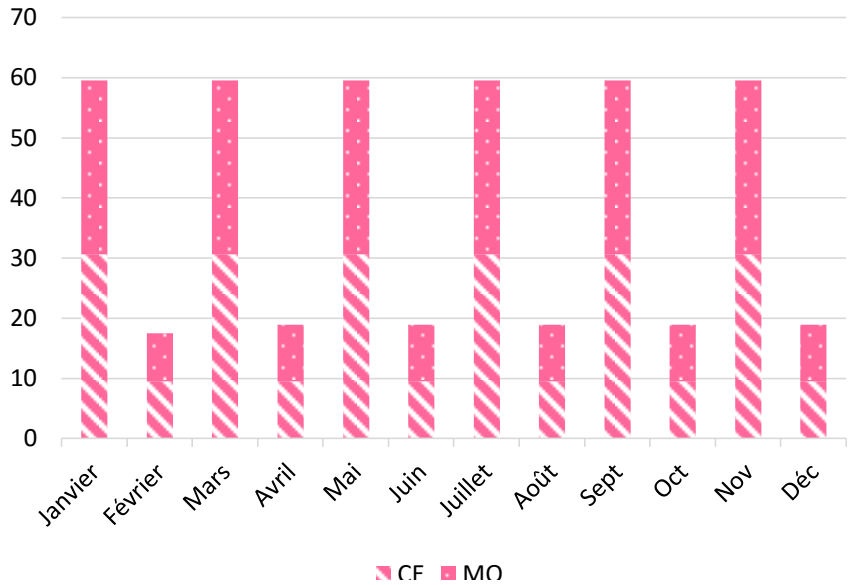
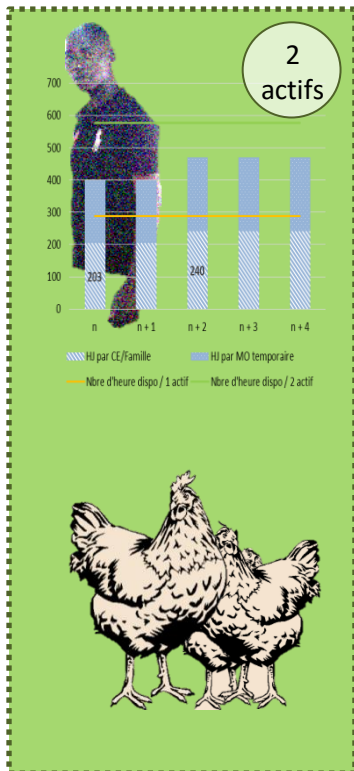


Figure 32 : Calendrier de W du SP' avec perspectives d'évolution en HJ/mois de l'exploitation EJ11. Source personnelle, 2016.

RA annuel SP' EJ11
5 411 271 FCFA
 2 705 635 FCFA/actif

Revenu élevage

Surface : 0 ha

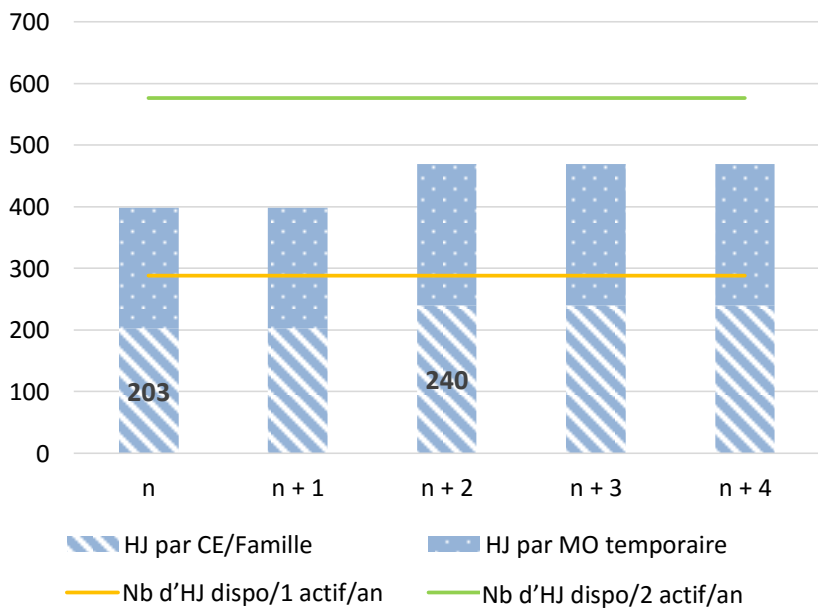


Figure 31 : Nombre d'HJ nécessaires pour assurer le SP' de l'exploitation EJ11 avec perspectives d'évolution. Source personnelle, 2016.

Tableau 9 : Exemple de calcul pour le revenu agricole du SP' EJ11 sur 8 ans selon les perspectives d'évolution envisagées. Source personnelle, 2016

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Année n	Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n + 5	Année n + 6	Année n + 7	Année n + 8
Nb actifs	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Nb bandes / an	6	5	6	6	6	6	6	6	6
Nb sujets / bande	1 100	1 100	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300
Poulets (45j)	10 530 000	8 775 000	12 444 545	12 444 545	12 444 545	12 444 545	12 444 545	12 444 545	12 444 545
Poulets (50j)	2 640 000	2 200 000	3 120 000	3 120 000	3 120 000	3 120 000	3 120 000	3 120 000	3 120 000
Fientes (50kg)	240 000	200 000	283 636	283 636	283 636	283 636	283 636	283 636	283 636
Produits bruts SE	13 410 000	11 175 000	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182
PB TOTAL	13 410 000	11 175 000	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182	15 848 182
Consommations Intermédiaires SE	7 497 960	6 248 300	8 861 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225
CI TOTAL	7 497 960	6 248 300	8 861 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225	8 477 225
VAB SE	5 912 040	4 926 700	6 986 956	7 370 956	7 370 956	7 370 956	7 370 956	7 370 956	7 370 956
VAB SE / bande	985 340	985 340	1 164 493	1 228 493	1 228 493	1 228 493	1 228 493	1 228 493	1 228 493
VAB SE / tête (PC)	5 375	4 479	5 375	5 670	5 670	5 670	5 670	5 670	5 670
VAB/actif	2 956 020	2 463 350	3 493 478	3 685 478	3 685 478	3 685 478	3 685 478	3 685 478	3 685 478
Amortissement SE	68 769	68 769	68 769	143 769	143 769	143 769	143 769	143 769	143 769
Amortissement TOTAL	68 769	68 769	68 769	143 769	143 769	143 769	143 769	143 769	143 769
VAN SP	5 843 271	4 857 931	6 918 187	7 227 187	7 227 187	7 227 187	7 227 187	7 227 187	7 227 187
Salaires SE	240 000	200 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
Location	192 000	160 000	192 000	192 000	192 000	192 000	192 000	192 000	192 000
Subvention	1417500	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôts, taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RA	5 411 271	4 497 931	6 486 187	6 795 187	6 795 187	6 795 187	6 795 187	6 795 187	6 795 187
RA/actif	2 705 635	2 248 965	3 243 094	3 397 594	3 397 594	3 397 594	3 397 594	3 397 594	3 397 594

Annexe 18 : Détails de système de production poules + poulets + porcs (EJ20)

SP EJ20 – SYSTEME DE PRODUCTION POULES (1200) + POULETS (600) + PORCS (2 TR)

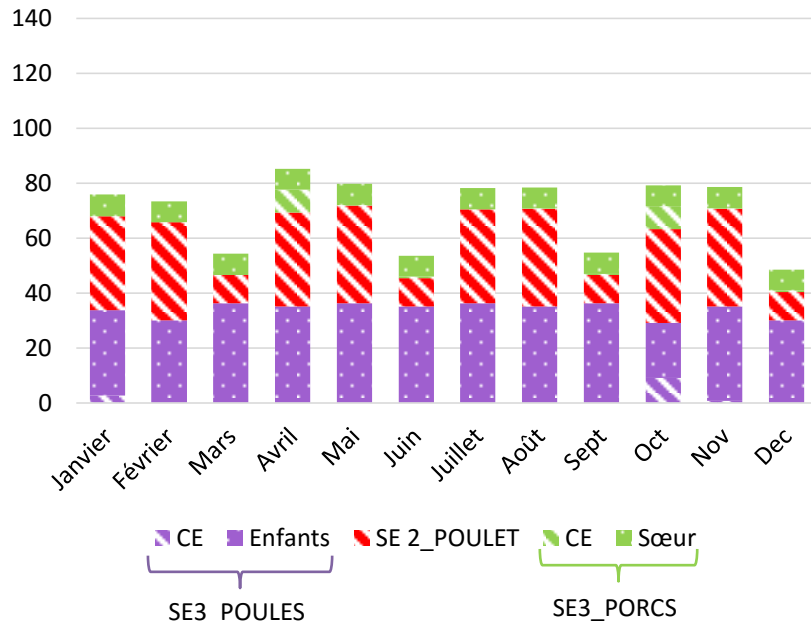
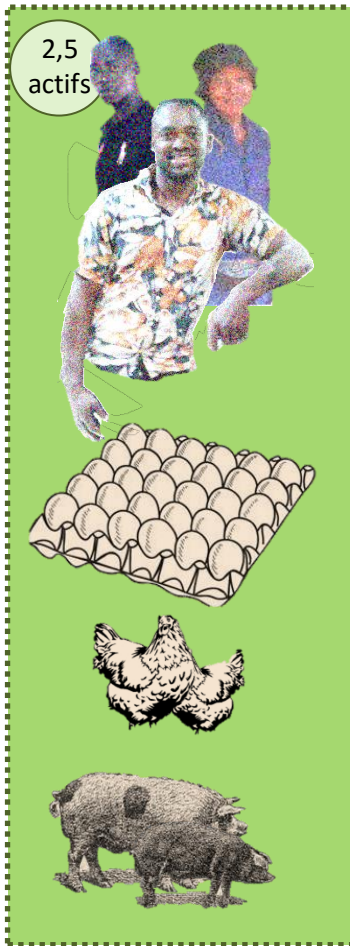


Figure 34 : Calendrier de W du SP sans perspective d'évolution en HJ/mois de l'exploitation EJ20. Source personnelle, 2016.

RA annuel SP EJ20

1 080 498 FCFA

432 199 FCFA/actif

(année « creuse »)

RA annuel SP EJ20

4 245 098 FCFA

1 698 039 FCFA/actif

(année réforme)

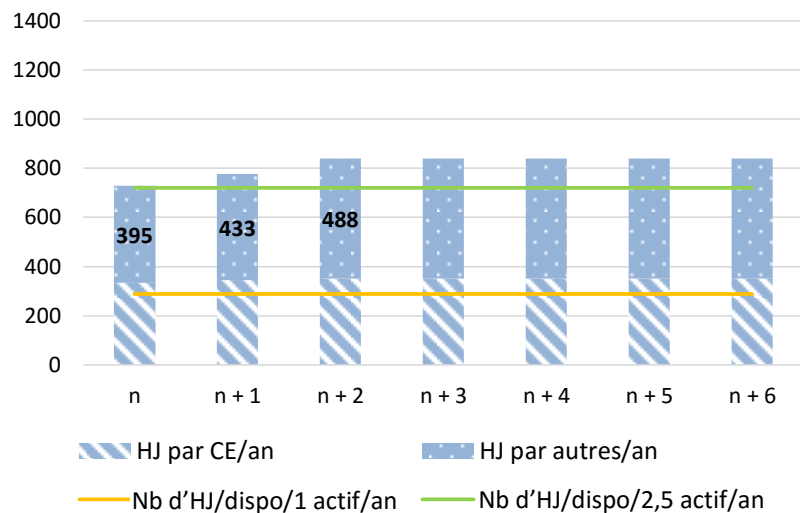
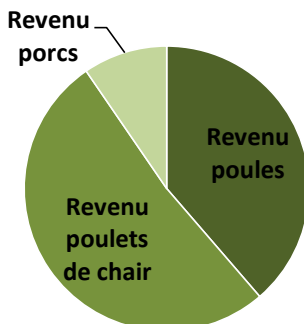


Figure 33 : Nombre d'HJ nécessaires pour assurer le SP de l'exploitation EJ20 sans perspective d'évolution. Source personnelle, 2016.



Surface : 0 ha

Tableau 10 : Exemple de calcul de la VAB du SE1_Poules pondeuse EJ20 sans perspective d'évolution. Source personnelle, 2016.

CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES			
Autres	Qté	Coût	Total
Poulette	1 200	640	768 000
Transport	1	105 000	105 000
Copeaux (sac)	48	1 200	57 600
Bois (camion)	1	70 000	70 000
			1 000 600
Alimentation	Qté	Coût	Total
Alimentation démarrage (50 kg)	50	17 000	850 000
Alimentation poulette (50 kg)	144	12 000	1 728 000
Alimentation ponte (50 kg)	1 228	13 800	13 340 000
Désinfectant - TH4	1	11 000	11 000
Désinfectant - Virunet	1	14 000	14 000
Désinfectant - Crésyl	1	3 000	3 000
			15 946 000
Prophylaxie	Qté	Coût	Total
Vaccins	1	375 000	375 000
Soins vétérinaires	1	180 000	180 000
Oxytetracycline	2	23 000	46 000
Vermifuge (polystro)	2	18 000	36 000
Vitamines (Vitaperole)	4	15 000	60 000
Hémato protecteur	6	14 000	84 000
Anti-diarrhéique	2	23 000	46 000
Anticoccidien	4	23 000	92 000
Anti-bio (TTS)	1	23 000	23 000
Vetacox	1	23 000	23 000
		Total	697 000
Charges	Qté	Coût	Total
Coût électricité	4	3000	12 000
			12 000

PRODUIT BRUT			
Production	Nombre	Prix	TOTAL
Alvéole (30 Œufs)	12 194	1 400	17 071 600
Poule réformée	1 200	1 800	2 160 000
Fiente (50kg)	444	1 800	799 200
		Produit brut	20 030 800
		PRODUIT BRUT / an	10 015 400

AMORTISSEMENTS				
Amortissement matos	Qté (unité)	Prix/unité	Durée de vie	Amortissement
Fût	2	16 000	5	6 400
Four	2	26 000	5	10 400
Abreuvoir 3 L	22	700	5	3 080
Abreuvoir 10 L	14	2 200	5	6 160
Abreuvoir 3 L	22	700	5	3 080
Mangeoire 1 ^{er} âge	14	1 000	5	2 800
Mangeoire 2 ^{ème} âge	6	1 200	5	1 440
Mangeoire 3 ^{ème} âge	14	1 800	5	5 040
Pondoir	6	18 000	4	27 000
Balance	1	8 000	5	1 600
Pulvérisateur	1	24 000	3	8 000
Seau (15 L)	8	1 500	3	4 000
Carton	100	100	1	10 000
			Total	89 000

Amortissement bât	Qté (unité)	Coût	Durée de vie	Amortissement
Bâtiment d'élevage	1	1 100 000	10	110 000
			Total	110 000

COUT TOTAL AMORTISSEMENT			TOTAL	
				199 000

Tableau 11 : Exemple de calcul pour le revenu agricole du SP EA20 sur 8 ans. Source personnelle, 2016.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Année n	Année n + 1	Année n + 2	Année n + 3	Année n + 4	Année n + 5	Année n + 6	Année n + 7
Nb actifs	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Nb bandes / an	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Nb sujets / bande	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Alvéole (30 Œufs)	8 231 860	8 535 800	8 535 800	8 535 800	8 535 800	8 535 800	8 535 800	8 535 800
Poules réformées	0	2 160 000	0	2 160 000	0	2 160 000	0	2 160 000
Fientes (50kg) - vendues	399 600	399 600	399 600	399 600	399 600	399 600	399 600	399 600
Produits bruts SE 1	8 631 460	11 095 400	8 935 400	11 095 400	8 935 400	11 095 400	8 935 400	11 095 400
Nb bandes / an	1	3	4	4	4	4	4	4
Nb sujets / bande	600	600	600	600	600	600	600	600
Poulets (21j)	62 500	312 500	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Poulets (36 à 45j)	272 000	2 772 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Fientes (50kg) - vendues	60 000	180 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000
Produits bruts SE 2	394 500	3 264 500	5 740 000	5 740 000	5 740 000	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Nb bande / an	0	1	2	2	2	2	2	2
Nb sujets / bande	0	3	30	30	30	30	30	30
Nb truies reproductrices	0	1	2	2	2	2	2	2
Porcelets	0	0	822 500	1 145 000	1 145 000	1 145 000	1 145 000	1 145 000
Porcs engraisés	0	160 000	216 000	376 000	376 000	376 000	376 000	376 000
Truies réformées	0	56 000	112 000	112 000	112 000	112 000	112 000	112 000
Lisier	0	8 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000
Produits bruts SE 3	0	224 000	1 168 500	1 651 000	1 651 000	1 651 000	1 651 000	1 651 000
PB TOTAL	9 025 960	14 583 900	15 843 900	18 486 400	16 326 400	18 486 400	16 326 400	18 486 400
Consommations Intermédiaires SE 1	9 328 100	8 327 500	9 328 100	8 327 500	9 328 100	8 327 500	9 328 100	8 327 500
Consommations Intermédiaires SE 2	1 038 700	3 116 100	4 154 800	4 154 800	4 154 800	4 154 800	4 154 800	4 154 800
Consommations Intermédiaires SE 3	0	961 071	1 341 029	1 341 029	1 341 029	1 341 029	1 341 029	1 341 029
CI TOTAL	10 366 800	12 404 671	14 823 929	13 823 329	14 823 929	13 823 329	14 823 929	13 823 329
VAB SE 1_PP	-696 640	2 767 900	-392 700	2 767 900	-392 700	2 767 900	-392 700	2 767 900
VAB SE 2_PC	-644 200	148 400	1 585 200	1 585 200	1 585 200	1 585 200	1 585 200	1 585 200
VAB SE 3_Po	0	-737 071	-172 529	309 971	309 971	309 971	309 971	309 971
VAB SE 1 / bande	-348 320	1 383 950	-196 350	1 383 950	-196 350	1 383 950	-196 350	1 383 950
VAB SE 2 / bande	-644 200	74 200	792 600	792 600	792 600	792 600	792 600	792 600
VAB SE 3 / truie	0	224 000	584 250	825 500	825 500	825 500	825 500	825 500
Amortissement SE	337 973	381 973	381 973	381 973	381 973	381 973	381 973	381 973
Amortissement TOTAL	337 973	381 973	381 973	381 973	381 973	381 973	381 973	381 973
VAN SP	-1 678 813	1 797 256	637 998	4 281 098	1 120 498	4 281 098	1 120 498	4 281 098
Salaires SE 1	4 000	0	4 000	0	4 000	0	4 000	0
Salaires SE 2	9 000	27 000	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000
Salaires SE 3	0	0	0	0	0	0	0	0
Subvention	1500000	0	0	0	0	0	0	0
Apport personnel	5144500	0	0	0	0	0	0	0
Impôts, taxes	3680000	0	0	0	0	0	0	0
RA	-5 371 813	1 770 256	597 998	4 245 098	1 080 498	4 245 098	1 080 498	4 245 098
RA/actif	-2 148 725	708 102	239 199	1 698 039	432 199	1 698 039	432 199	1 698 039

SP' EJ20 – SYSTEME DE PRODUCTION POULES (2000) + POULETS (600) + MAÏS (2 HA)

! Avec perspectives d'évolution

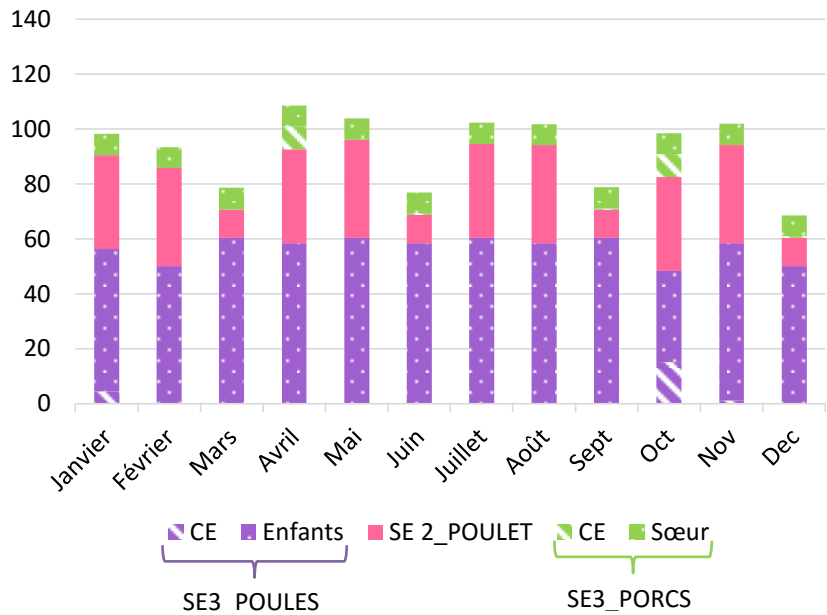
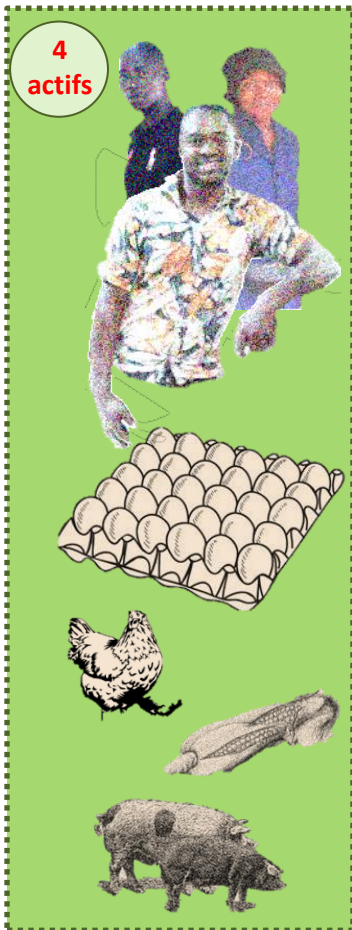


Figure 36 : Calendrier de W du SP' avec perspectives d'évolution en HJ/mois de l'exploitation EJ20. Source personnelle, 2016.

RA annuel SP' EJ20
2 814 4639 FCFA
703 616 FCFA/actif
 (année « creuse »)

RA annuel SP' EJ20
6 414 463 FCFA
1 603 616 FCFA/actif
 (année réforme)

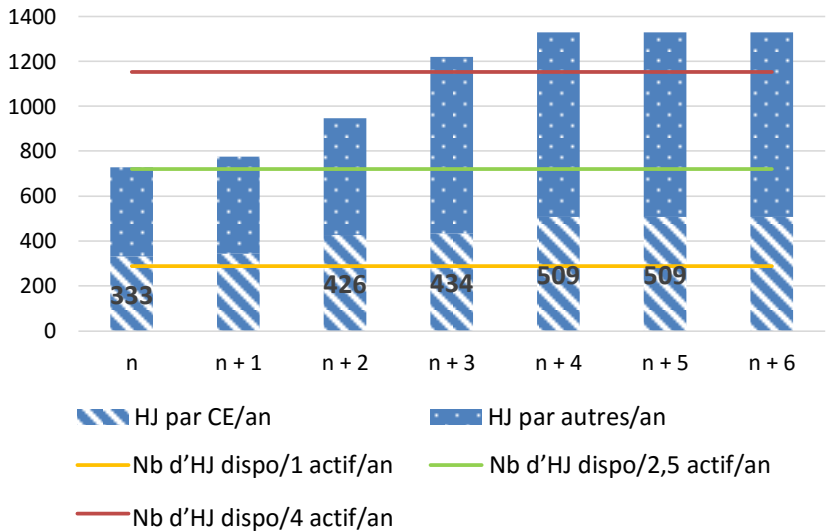
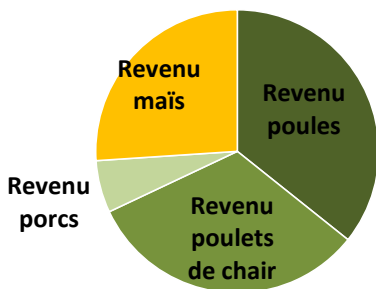


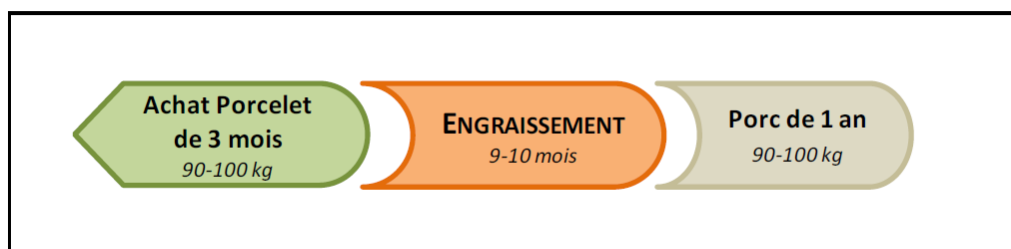
Figure 35 : Nombre d'HJ nécessaires pour assurer le SP' de l'exploitation EJ20 avec perspectives d'évolution. Source personnelle, 2016.



Surface : 2 ha
En propriété : 100 %

Annexe 19 : Détails des calculs réalisés par C. Guillermet et N. Charriau (2013)

Tableau 12 : Schéma de fonctionnement du SE PORC à l'engraissement. Source : Guillermet et Charriau, 2013.



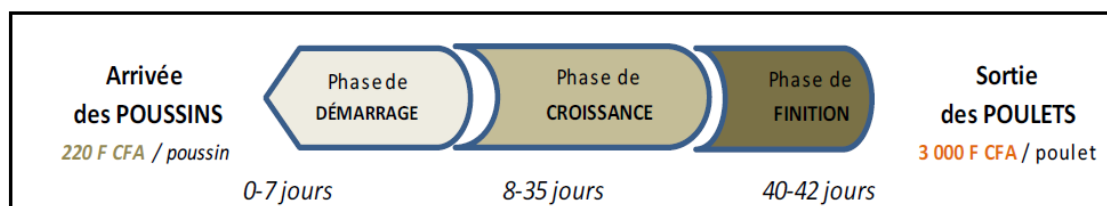
Les porcs pour l'**engraissement** sont achetés à l'âge de 3 mois, et nourris durant **10 mois**, avant d'être vendus ou consommés lors des cérémonies religieuses. Les animaux sont élevés dans des porcheries de construction artisanale, dernière les habitations. Les porcs sont alimentés avec les déchets de cuisine, les résidus de cultures, ainsi que de certains produits présents sur l'exploitation, telles que le *sissongho* ou *chouchou*. De l'herbe coupée est également apportée quotidiennement à la ration. Ce type d'élevage est dit **extensif**, puisque la ration ne contient pas d'aliments achetés. C'est pourquoi la durée d'engraissement est particulièrement longue.

L'**achat des porcelets** et le **vermifuge** sont les seules charges de ce type de système d'élevage. Nourrir les porcs représente également peu de travail : une demi-heure par jour pour apporter la ration (**23 h.j/an**). La **coupe de l'herbe**, en complément de la ration, est l'activité qui demande de plus de travail.

CHARGES	
Achat du porcelet	20 000 F CFA
Vermifuge (comprimé)	300 F CFA
PRODUITS	
Porc de 1 an	40 000 F CFA
TOTAL	
Charges - Produits	19 700 F CFA
VAB / porc	19 700 F CFA
VAB/h.j	856 F CFA

SYSTEME POULETS DE CHAIR

Tableau 13 : Schéma de fonctionnement du SE poulets de chair. Source : Guillet et Charriau, 2013.



L'élevage de poulets de chair se réalise sur une durée de **39 à 42 jours**, et plusieurs **bandes de 50 à 100 individus**, voire plus, peuvent être réalisées sur l'année. Les poussins sont tués 40 à 42 jours après leur arrivée.

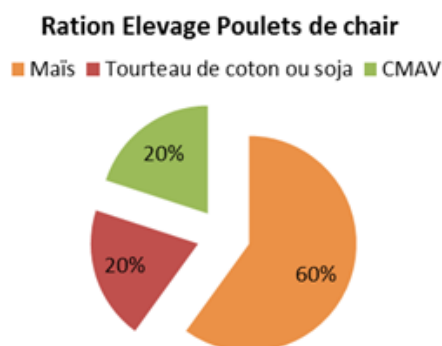
Les animaux sont élevés dans des poulaillers, proches des habitations, ou dans une pièce de la maison, réservée à cet usage. La ration est composée en grande majorité de **maïs (60%)**, les autres aliments sont : le tourteau de coton ou soja et les CMAV (Complément Minéral, Azoté et Vitaminé). Des déchets de poissons et d'arachides peuvent également compléter la ration.

Les quantités apportées varient selon les besoins des animaux : en phase de finition les apports sont plus importants. Certains producteurs achètent des aliments spécifiques à chacune des différentes phases : *aliments de démarrage*, par exemple.

Les **coûts de production** atteignent les **48 500 F CFA** par bande de 50 individus. L'achat du **maïs** est la charge la plus élevée de l'exploitation (68% de charges totales), suivi de l'achat des **poussins** (22%). Le taux de mortalité de ce type d'élevage est d'environ 10%.

Les produits sortant sont essentiellement les poulets près à être abattus. Les **fientes**, sous-produits de l'exploitation, sont également valorisées (5% des produits totaux).

Cet élevage hors-sol demande un temps de travail de **12 h.j/ 6 semaines**. Le nettoyage et la désinfection des bâtiments après la sortie d'une bande, l'installation des poussins entrant, le réglage du chauffage les premières semaines, et la distribution des aliments et de l'eau (deux fois par jours) représentent les activités principales de ce type d'élevage.



CHARGES

Poussins 1 jours	11 000 F CFA
Alimentation	32 000 F CFA
Médicaments (prophylaxie)	2 500 F CFA
Energie (chauffage, éclairage)	3 000 F CFA

PRODUITS

Poulets 40-42 jours	135 000 F CFA
Fientes (sac de 50 kg)	7 500 F CFA

TOTAL

Charges - Produits	94 000 F CFA
VAB / bande de 50	94 000 F CFA
VAB/h.j (sur 6 semaines)	7 833 F CFA

Résumé

Le programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (AFOP), un dispositif de formation-insertion financé par fonds C2C, a démarré en 2008 au Cameroun. Il a pour objectifs de former et de soutenir des jeunes sans qualification afin qu'ils s'installent dans l'agriculture. Ce mémoire vise à analyser les conditions et effets de l'insertion de ces jeunes agriculteurs formés et accompagnés par AFOP au centre de formation rural de Bafoussam. Et aussi à apporter une vision extérieure sur l'ensemble du dispositif mis en place afin d'alimenter un plaidoyer dans le cadre de l'institutionnalisation du programme en 2019. L'étude s'articule autour de 3 niveaux d'analyse : les effets de la formation-insertion (1) sur les jeunes et leur exploitation, (2) sur leur famille (3) et dans leur territoire. Ainsi, l'agriculture développée par les jeunes est créatrice de richesse, d'emplois et de stabilité sociale. Elle semble se rapprocher de celle envisagée par le gouvernement camerounais, l'agriculture de « seconde génération ». De nombreux effets du dispositif ont été identifiés et ce dans différents domaines (social, économique, technique et environnementale). Les jeunes s'installent donc doucement dans le territoire en créant un réseau interne AFOP ou en favorisant les échanges (techniques, services...) avec leur entourage (famille et voisinage) par exemple. Nouvelles références dans leurs territoires, les insérés dispensent leur savoir-faire et participent à agrandir la zone d'impact de la formation proposée par le programme AFOP.

Mots clés : Formation – insertion – effets – influences – jeune – territoire – famille – durabilité
progressivité – dimensionnement